Digitized by Google

GALLIÆ
HELENA
AVGVSTA
DVCISSÆ
AN. DM
EX LIBRIS
MCMV

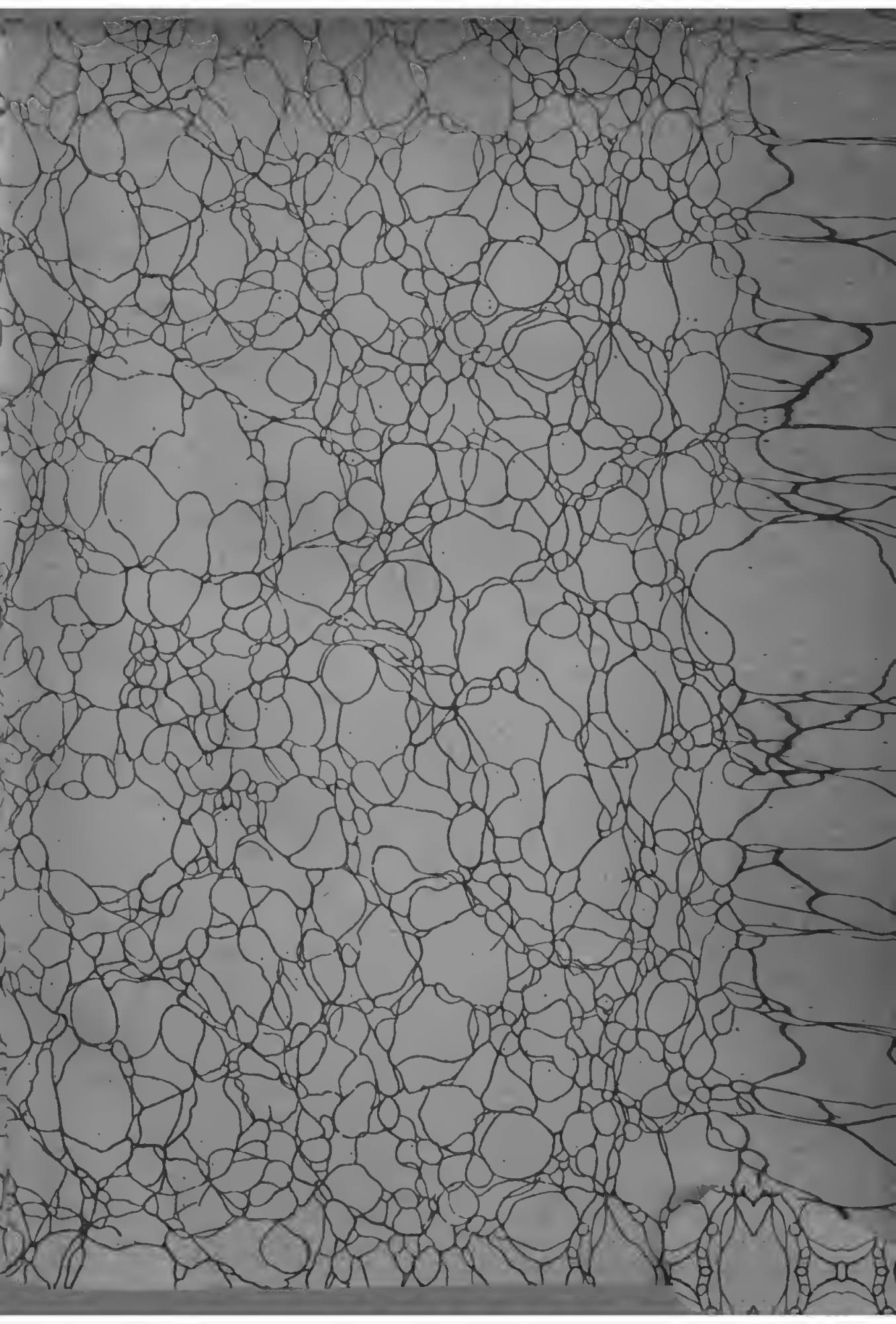

BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE

F
XXVII
37

Digitized by Google

ETTRES

ADRESSÉES

ILLEMAIN

pétuel de l'Académie française
adémie des Inscriptions et Belles-Lettres

SUR

ODE EN GÉNÉRAL

ET

a définition du mot FAIT

CIENCES, AUX LETTRES, AUX BEAUX-ARTS, ETC., ETC.

M. E. CHEVREUL

EMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

On doit tendre avec effort à l'infaillibilité sans y prétendre. MALLEBRANCHE.

PARIS

S, LIBRAIRES-ÉDITEURS

TS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

1856

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

TOME V

IMPRIMERIE DE [illegible]
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

Digitized by Google

551573

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

par

M. U. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

TOME CINQUIÈME

PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXI

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Hélène Savoia Aosta
Napoli

Digitized by Google

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

558. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 août 1676.

Je m'en vais demain à Livry, ma très-chère; j'en ai besoin, ou du moins je le crois. Je ne vous en écrirai pas moins, et notre commerce n'en sera point du tout interrompu. J'ai vu des gens qui sont revenus de la cour; ils sont persuadés que la vision de Théobon est entièrement ridicule[1], et que jamais la souveraine puissance de *Quanto* n'a été si bien établie. Elle se sent au-dessus de toutes choses, et ne craint non plus ses pe-

1. Voyez la lettre du 31 juillet, t. IV, p. 470.

tites morveuses de nièces[1], que si elles étoient charbonnées. Comme elle a bien de l'esprit, elle paroît entièrement délivrée de la crainte d'enfermer le loup dans la bergerie : sa beauté est extrême, sa parure est comme sa beauté, et sa gaieté comme sa parure.

Le chevalier de Nogent a nommé le Baron au roi, au nombre de trois ou quatre qui ont fait au delà de leur devoir, et en a parlé encore à mille gens. M. de Louvois est revenu; il n'est embarrassé que des louanges, des lauriers et des approbations qu'on lui donne. Je crois que Vardes vous mènera le Grand Maître, qui s'en va recueillir une petite succession de quatre cent mille écus[2]. Vardes l'attendra au Saint-Esprit, et j'ai dans la tête qu'il le mènera à Grignan; peut-être aussi qu'ils n'y penseront point. La *bonne* d'Heudicourt a été dix jours dans *la gloire de Niquée;* mais comme on ne lui avoit donné un logement que pour ce temps-là, elle est revenue, et on l'a trouvé très-bon Le tempérament et le détachement[3] de vos *pichons* règnent assez dans ce bon pays-là. M. Du Maine est un prodige d'esprit; premièrement, aucun ton, aucune finesse ne lui manquent. Il

1. Madame de Nevers et mademoiselle de Thianges, depuis duchesse de Sforce.
2. La succession de l'évêque d'Alby, son oncle.
3. L'indifférence, l'égoïsme.

en veut, comme les autres, à M. de Montausier; c'est sur cela que je dis l'*iniqua corte*. Il le voyoit passer un jour sous ses fenêtres avec une petite baguette qu'il tenoit en l'air; il lui cria : *M. de Montausier, toujours le bâton haut*. Mettez-y le ton et l'intelligence, et vous trouverez qu'à six ans on n'a guère de ces manières-là : il en dit tous les jours mille dans ce même genre. Il étoit, il y a quelques jours, sur le canal, dans une gondole, où il soupoit fort près de celle du roi. On ne veut point qu'il l'appelle *mon papa;* il se mit à boire, et, follement, s'écria : *A la santé du roi mon père!* et puis se jeta, en mourant de rire, sur madame de Maintenon. Je ne sais pourquoi je vous dis ces deux choses-là; ce sont, je vous assure, les moindres.

Le roi a donné à un fils de M le Grand la belle abbaye de M. d'Alby, de vingt-cinq mille livres de rente[1]. Mon zèle m'a conduite à parler moi-même à M. Picon de votre pension; il me dit que l'abbé de Grignan tenoit le fil de cette affaire, de sorte que je ne ferai plus que réveiller le bel abbé, sans me vanter d'avoir été sur ses brisées : c'est que je me défie toujours des allures des gens paresseux. Je ne suis paresseuse que pour moi, j'aimerois qu'on fût de même. Il

1. L'abbaye des chastelliers.

a interrompu ma lettre, ce bel abbé, et il m'a promis de faire si bien, que je ne puis douter que nous n'ayons notre pension. Écrivez-lui un mot sur ce sujet, afin de l'animer à faire des merveilles; il fera raccommoder nos lettres de marquisat de la manière que je vous l'ai dit. Parère me promet tous les jours l'expédition de ces lods et ventes. C'est un plaisant ami; il me bredouilla l'autre jour mille protestations : je croyois cette affaire faite, et je ne tiens encore rien. J'ai vu ce que l'on mande au bel abbé sur cette réconciliation du père et du fils[1]; cela est écrit fort plaisamment. Cette retraite dans le milieu de l'archevêché et cette Thébaïde dans la rue Saint-Honoré, m'ont extrêment réjouie. Les retraites ne réussissent pas toujours : il faut les faire sans les dire; mais on a promis à l'abbé de lui compter le sujet de cette belle réconciliation, dont je suis si édifiée. Je vous prie, ma fille, que ce soit par vous que je l'apprenne.

On attend des nouvelles d'Allemagne avec *trémeur*[2], il doit y avoir eu un grand combat. Je m'en vais cependant à Livry; qui m'aimera me suivra. Corbinelli m'a promis de me venir

1. Il est impossible aujourd'hui de savoir à qui s'applique ce passage mystérieux. Aucun commentateur n'a donné d'explication là-dessus.

2. Du latin *tremere*, trembler, avoir peur. On se servoit aussi, à la même époque, du mot *tremefaction*.

Digitized by Google

apprendre à *voir jouer*, comme je vous disois l'autre jour : cela me divertit. Adieu, ma très-chèrement aimée ; si j'avois autant de mérite sur toutes choses que j'en ai sur cela, il faudroit m'adorer.

559. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Commencée à Paris le 11, et finie à Livry mercredi 12 août 1676.

Les vieux de Lorme, Bourdelot et Vesou me défendent Vichy pour cette année ; ils ne trouvent pas que cette dose de chaleur, si près l'une de l'autre, fût une bonne et prudente conduite. Pour l'année qui vient, c'est une autre affaire, nous verrons ; mais, quoi que dise notre d'Hacqueville, on n'oseroit entreprendre ce voyage contre l'avis des mêmes médecins qui m'y avoient si bien envoyée : je n'ai nulle opiniâtreté, et je me laisse conduire avec une docilité que je n'avois pas avant que d'avoir été malade. Vous me trouverez en état de vous donner de la joie; ce qui me reste d'incommodité est si peu de chose, que cela ne mérite ni votre attention ni votre inquiétude.

D'Hacqueville doit encore parler à M. de

Pomponne, et discourir à fond sur vos affaires; il vous en écrira et vous enverra aussi l'expédition de vos lods et ventes, que Parère me promit hier très-positivement. Je vous écris ceci avant que d'aller à Livry, où je serai demain matin, et où j'achèverai cette lettre. Je voudrois que vous vissiez de quelle façon vous m'avez écrit de la taille du *pichon;* je suis fort aise que ce soit une exagération causée par votre crainte; à la fin, il se trouvera que c'est un fort joli petit garçon, qui a bien de l'esprit; et voilà sur quoi vous me faites consulter les matrones.

Rien, en vérité, n'est plus plaisant que ce que vous dites de la Si....[1]; quelle tête! ose-t-elle se montrer devant la vôtre? Ce que disent les dames de Grenoble est si plaisant et si juste, que je crois que c'est vous qui l'avez dit pour elles. Je trouve à cette folie tant d'imagination, que je n'y reconnois point le style de la province.

On a donné Alby à M. de Mende[2]; mais il y a douze mille francs de pension : trois mille livres au chevalier de Nogent, trois mille livres à M. d'Agen[3], notre ami, et six mille livres à M. de Nevers; je ne vois pas bien pourquoi, si

1. Probablement madame de Simiane.

2. Hyacinthe Serroni, évêque de Mende. Voyez tome II, p. 249.

3. Claude Joly, évêque d'Agen.

ce n'est pour une augmentation de violons, dont il se divertit tous les soirs. Ah! que je suis aise que vous ayez achevé *ces vizirs!* N'est-il pas vrai que vous aimez le dernier? Il faut avouer que cette petite histoire n'est point bien écrite du tout; mais les événements se laissent fort bien lire. Il me semble que cette reine de Pologne ne vient plus tant[1]; peut-être qu'elle attend le Grand Seigneur, ou le Grand vizir que nous aimons tant.

La princesse d'Harcourt (Françoise de Brancas) est accouchée à cinq mois d'un enfant mort depuis plus de six semaines; aussi, a-t-elle pensé mourir; mais elle est mieux, et ce qui la guérira sans doute, c'est qu'on l'a fait transporter à Clagny, crainte du bruit. Madame de Montespan en a des soins extrêmes : Dieu sait si la reconnoissance sera tendre!

A Livry.

Je viens de recevoir votre lettre du 2. Vous avez été au Saint-Esprit, ma fille; c'est pour être bien fatiguée; vous pouviez ne m'écrire que trois lignes, je l'eusse fort approuvé. C'eût été une plaisante chose que vous y eussiez trouvé le Grand Maître; je vois bien que vous croyez que je l'aurois trouvé encore plus plaisant que vous. Je crois voir bientôt Gourville;

1. Voyez la lettre du 24 juillet, t. IV, p. 464.

je lui parlerai de Vénejan[1] : c'est une situation admirable; mais il ne faut pas le vendre à vil prix, comme on vend aujourd'hui toutes les terres. Le *pauvre* M. Le Tellier a acheté Barbezieux, une des belles de France, au denier seize; c'est, en vérité, une raillerie. Peut-être que M. le prince de Conti, ou son conseil, ne se prévaudroient point de cette mode, puisque vous ne vendriez pas Vénejan par décret. Pour Caderousse, je n'imagine d'accommodement avec lui que de jouer sa part à trois dés contre M. de Grignan. Ne faites point de façon de m'envoyer les commissions de la mariée[2] : vous ne sauriez trop me compter comme *un des choux de votre jardin*[3]. Je serai ravie d'aller un moment à Paris pour un si bon sujet. La bonne d'Escars nous donnera un plat de son habileté avec beaucoup de joie. Mettez-nous donc en œuvre, et vous en serez contente.

On me mande de Paris que l'on n'a point encore de nouvelles d'Allemagne. L'inquiétude que l'on a sur ce combat, que l'on croit inévitable, ressemble à une violente colique, dont l'accès dure depuis plus de douze jours. M. de

1. Vieux château près de la route de Pont-Saint-Esprit, appartenant à M. de Grignan.

2. La prétendue de M. de La Garde.

3. Proverbe encore usité, pour indiquer une personne qui dispose du bien d'autrui comme s'il étoit à lui.

Luxembourg accable de courriers. Hélas! ce pauvre M. de Turenne n'en envoyoit jamais; il gagnoit une bataille, et on l'apprenoit par la poste. Nos *chanoines* de Flandre sont en parfaite santé, et notre bon ermite aussi[1], qui m'écrit du 17, de Lyon, où il est allé en cinq jours de son ermitage (Commercy). Il attend ses confrères. Si on l'avoit laissé le maître de la route, il seroit arrivé, dit-il, en douze jours de Lyon à Rome.

M. d'Hacqueville a fort causé avec M. de Pomponne : il n'y a rien à faire pour votre marquisat, qu'à le vendre avec ce titre, qui rend toujours une terre plus considérable; en sorte que, si celui qui l'achète n'a pas la qualité requise, il ne laisse pas d'obtenir aisément des lettres en chancellerie, qui le font *marquis de Mascarille*[2]. L'abbé de Chavigny n'est plus notre évêque de Rennes; il aime mieux l'espérance de Poitiers : c'est celui de Dol qui vient à Rennes, et l'abbé de Beaumanoir à Dol.

Vous voulez, ma très-chère, que je vous parle de ma santé; elle est encore meilleure ici qu'à Paris; ce petit étouffement a disparu à la vue de l'horizon de notre petite terrasse : il n'y a point encore de serein; quand je sens le

1. Le cardinal de Retz.
2. Voyez la lettre du 20 décembre 1675, t. IV, p. 175.

moindre froid, je me retire. On a fait une croisée sur le jardin dans ce petit cabinet, ce qui en ôte tout l'air humide et malsain qui y étoit; mais, outre l'agrément extrême que cela fait, il n'y fait point chaud, car ce n'est que le soleil levant qui le visite une heure ou deux. Je suis seule; le bon abbé est à Paris. Je lis avec le père prieur, et je suis attachée à des Mémoires d'un M. de Pontis [1], Provençal, qui est mort depuis six ans à Port-Royal, à plus de quatre-vingts ans. Il conte sa vie et le temps de Louis XIII, avec tant de vérité, et de naïveté et de bon sens, que je ne puis m'en tirer. M. le Prince l'a lu d'un bout à l'autre avec le même appétit. Ce livre a bien des approbateurs, il y en a d'autres qui ne le peuvent souffrir : il faut ou l'aimer ou le haïr; il n'y a point de milieu. Je ne voudrois pas jurer que vous l'aimassiez.

La raison que vous ne comptez point pour me faire aller à Vichy, qui est de vous voir et

1. Louis de Pontis, gentilhomme provençal, qui, après avoir passé cinquante-six ans dans les armées, au service de trois de nos rois, crut devoir se retirer, en 1653, pour mener une vie cachée à Port-Royal des Champs, où il vécut dans la pratique de la pénitence et de la piété, et mourut le 14 juin 1670. Thomas Du Fossé rédigea les Mémoires dont il s'agit; cet ouvrage étoit censé appartenir à Port-Royal; il a été réimprimé dans toutes les collections de Mémoires sur l'Histoire de France.

de vous ramener, est justement celle qui me toucheroit, et qui me paroît uniquement bonne : aussi je n'y balancerois pas, si j'étois persuadée que cela fût nécessaire; mais je crois mes lettres de change acceptées de trop bonne foi, pour n'être pas acquittées exactement. Je vous attendrai donc, ma très-belle, avec toute la joie que vous pouvez vous imaginer d'une amitié comme celle que j'ai pour vous.

560. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 14 août 1676.

Ma chère enfant, je me porte fort bien ici; je suis plus persuadée de la grandeur du mal que j'ai eu, par la crainte que je sens d'y retomber et par ma conduite à l'égard du serein, que par nulle autre chose; car vous vous souvenez bien que les belles soirées et le clair de lune me donnoient un souverain plaisir. Je vous remercie d'avoir pensé à moi dans ces beaux temps. Mesdames de Villars, de Saint-Géran, d'Heudicourt, mademoiselle de L'Estranges, *la petite âme* et la petite ambassadrice arrivèrent hier ici à midi; il faisoit très-beau. Un léger soupçon avoit causé une légère prévoyance,

qui composa un très-bon dîner. J'ai un fort bon cuisinier : vous m'en direz votre avis. Nous causâmes, nous mangeâmes, nous nous réjouîmes assez ; nous parlâmes de vous avec plaisir. Elles me dirent qu'il n'y avoit point encore de nouvelles d'Allemagne. C'est brûler à petit feu, il me paroît, que de savourer ainsi dix ou douze jours une violente inquiétude ; c'est tirer son jeu à petite prime ; et la marquise de La Trousse, qui revient de la Trousse, ouvrira son jeu tout d'un coup, et le verra bon ou mauvais, comme il sera ; car il n'y a jamais que ce qui y est, et l'inquiétude, non plus que les façons des tireurs de prime, ne fait rien à l'affaire. Je crois cependant que les amitiés les plus vives ne se veulent rien épargner ; qu'en dites-vous ?

Le roi a donné à un M. Du Plessis [1], grand vicaire de Notre-Dame et fort homme de bien, l'évêché de Saintes. Sa Majesté dit tout haut : « J'ai donné, ce matin, un évêché à un homme que je n'ai jamais vu. » C'est le second ; l'autre étoit l'abbé de Barillon, évêque de Luçon. La belle madame (de Montespan) commence un peu à se lasser de cette exposition publique ; elle a été deux ou trois jours à n'avoir pas la force de s'habiller. Le roi ne laisse pas de jouer ;

1. Guillaume Du Plessis de Gesté de La Brunelière.

mais le jeu n'est pas si long. Si ce changement de théâtre ne dure, c'est qu'il étoit trop agréable pour être de longue durée. On affecte fort de n'avoir point d'heures particulières; tout le monde est persuadé que la bonne politique veut qu'on n'en ait point, et que si on en avoit, on n'en auroit plus.

Madame de Villars quitte tous les siens, et s'en va tout de bon en Savoie jouer un assez joli rôle; elle a un carrosse magnifique, une belle housse de velours rouge, et tout le reste. Un de ses plaisirs, dit-elle, c'est qu'elle n'aimera personne en ce pays-là : voilà un triste plaisir. Celui de la d'Heudicourt, qui s'en va chez elle pour quelques semaines, n'est pas plus gai. La manière de ce bon pays que vous savez, c'est de combler de joie, de faire tourner la tête, et puis de ne plus connoître les gens; mais surtout c'est de se passer parfaitement bien de toutes choses. Ce détachement en mériteroit un pareil des pauvres mortels; mais il y a de la glu jusqu'à leurs regards. Adieu, belle et charmante; je ne suis plus si causante qu'à Paris; j'en suis fâchée pour vous, puisque vous vous divertissez de mes peintures.

561. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 19 août 1670.

Je vous gronde, ma fille, de vous être baignée dans cette petite rivière, qui n'est point une rivière, et qui prend ce grand nom comme bien des gens prennent le nom des grandes maisons : mais on ne trompe personne, tout le monde se connoît; et il vient un M. Le Laboureur [1], qui découvre son origine et que son vrai nom, c'est *La Fontaine*, non pas celle de *Vaucluse*, d'*Aréthuse*, ou de *Jouvence;* mais une petite fontaine sans nom et sans renom; et voilà où vous vous êtes baignée. Je meurs de peur que vous n'en ayez un rhumatisme, ou un gros rhume; et j'aurai cette crainte jusqu'à ce que je sache comment vous vous portez. Bon Dieu! si j'en avois fait autant, quelle vie vous me feriez!

Au reste, vous savez déjà comme cette montagne d'Allemagne est accouchée d'une souris, sans mal, ni douleur. Un de nos amis, que vous aimez à proportion des soins qu'il a de

1. Le Laboureur, historien françois, auteur des *Tombeaux des personnages illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes et devises*. Paris, 1642, in-folio.

moi, me mande qu'il ne sait comment ménager mon esprit, ni le vôtre, en cette rencontre; qu'il s'est trouvé un diable de bois, inconnu sur la carte, qui nous a tenus en bride de telle sorte que, ne pouvant nous ranger en bataille qu'à la vue des ennemis, nous avons été obligés de nous retirer le 10, et d'abandonner Philisbourg à la brutalité des Allemands. Jamais M. de Turenne n'eût prévu ce bois; ainsi l'on doit se consoler de plus en plus de sa perte. On craint aussi celle de Maestricht, parce que l'armée de *nos frères* n'est pas en état de le secourir. Ce seroit encore un chagrin si l'on chassoit les Suédois de la Poméranie. Le chevalier (de Grignan) me mande que le Baron a fait le fou à Aire; il s'est établi dans la tranchée et sur la contrescarpe, comme s'il eût été chez lui. Il s'étoit mis dans la tête d'avoir le régiment de Ramburcs, qui fut donné à l'instant au marquis de Feuquières; et dans cette pensée, il répétoit comme il faut faire dans l'infanterie.

Vous me parlez de madame d'Heudicourt [1], et vous voulez un raccommodement en forme; il n'y en a point. Le temps efface, on la re-

1. Madame d'Heudicourt avoit été brouillée avec madame de Maintenon, alors madame Scarron. Voyez la lettre du vendredi 6 février 1671, t. I, p. 276.

voit, elle a une facilité et des manières qui ont plu; elle est faite à ce badinage; elle ne frappe point l'imagination de rien de nouveau; elle est indifférente, on n'a plus besoin d'elle; mais elle a par-dessus les autres qu'on y est accoutumée : la voilà donc dans cette calèche; et puis on a besoin de son logement, elle s'en va; il manque un degré de chaleur pour en chercher un autre : ce sera pour une autre fois. Voilà le sable sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante à quoi l'on s'attache.

M. l'archevêque (d'Arles) nous écrit mille merveilles de vous, et des soins et des complaisances que vous avez pour lui. Je ne puis vous dire combien je vous loue d'un procédé si honnête et si plein de justice. Il y a des sortes de devoirs dont je ne puis souffrir qu'on se dispense; nulle raison ne me fait excuser une si grossière ingratitude[1]. C'est ce bon patriarche qui maintient encore l'ordre et la règle, et le calcul dans votre maison; et si vous avez le malheur de le perdre, ce sera le dernier accablement pour vos affaires.

Ceux qui ont parié que notre bon Cardinal iroit à Rome, ont gagné assurément. Il a été à Lyon deux jours plus tôt que les autres. Je suis, comme vous, persuadée qu'il le falloit ainsi,

1. Une grossièreté pleine d'ingratitude. (Éd. de 1734.)

puisqu'il l'a fait. La difficulté, c'est de faire passer cette opinion dans la tête de tout le monde. J'en dis autant pour le mariage de M. de La Garde. C'est une chose très-plaisante que d'entendre la marquise d'Uxelles[1] parler froidement là-dessus, comme d'un ami qui l'a trompée, et qui lui a fait un mauvais tour.

Je vous loue fort de vous être remise à vous baigner sagement dans votre chambre. Si vous trouvez quelquefois des discours hors de leur place dans mes lettres, c'est que je reçois une des vôtres le samedi; la fantaisie me prend d'y faire réponse, et puis le mercredi matin j'en reçois encore une, et je reprends sur des chapitres que j'ai déjà commencés; cela peut me faire paroître un peu impertinente : en voilà la raison. Il y a plus de dix jours que j'ai fait réponse à ce que vous me dites d'Alby; M. de Mende l'a eu, chargé de pensions.

J'apprends que la belle Madame a reparu dans le bel appartement, comme à l'ordinaire, et que ce qui avoit causé son chagrin, étoit une légère inquiétude de son ami et de madame de Soubise[2]. Si cela est, on verra bientôt cette der-

1. Marie de Bailleul, mère du maréchal d'Uxelles, étoit amie de M. de La Garde.

2. Fille de la duchesse de Rohan et mariée au prince de Soubise.

nière sécher sur le pied; car on ne pardonne pas seulement d'avoir plu.

Pour ma santé, elle est très-bonne; il n'est plus question de rien; je suis persuadée que le rhumatisme a tout fini. Je ne m'expose plus au serein; ou je suis dans une chambre, ou je monte en carrosse pour gagner les hauteurs. Le clair de lune est une étrange tentation; mais je n'y succombe guère. Enfin, soyez en repos, et pour mes mains, et pour mes genoux. Je consulterai la pommade, et je prendrai de la poudre de mon bonhomme, après la canicule. Je vous laisse, en vérité, le soin de me gouverner, et je crois que vous ferez mieux que tous les docteurs.

M. Charier me mande que le cardinal de Retz étoit parti deux jours avant ses camarades. On ne me parle point sur ce sujet : je suis trop marquée, et je vois que l'on me fait l'honneur de me traiter comme les d'Hacqueville; mais je démêle bien ce qu'on auroit envie de dire. Je suis fâchée que votre cardinal (Grimaldi) ne prenne pas le chemin des autres. Pour moi, j'ai dans la tête que le nôtre fera quelque chose d'extraordinaire à quoi l'on ne s'attend point, ou qu'il rendra son chapeau dans cette conjoncture, ou qu'il prendra un style tout particulier, ou qu'il sera pape[1]. Ce dernier est un peu dif-

1. Les dépêches du cardinal de Retz écrites à l'ambassadeur de France pendant le conclave, et qui sont aujour-

fieile; mais enfin il me semble que cela ne sera pas tout uni; et même ces pensées-là ne sont bonnes qu'entre nous, car si l'on se trompoit, ce seroit encore une belle chose. Il m'a écrit deux lignes de Lyon. On peut être, avec justice, fort en peine de sa santé; c'est un miracle si ces chaleurs, cette précipitation et ce conclave ne lui font beaucoup de mal.

J'étois, avant-hier au soir, dans cette avenue; je vis venir un carrosse à six chevaux; c'étoit la bonne maréchale d'Estrées, *le chanoine* (madame de Longueval), la marquise de Senneterre, que l'abbé de La Victoire appelle *la Mitte*, et le gros abbé de Pontearré. On causa fort, on se promena, on mangea, et cette compagnie s'en alla au clair de mon ancienne amie. Madame de Coulanges se baigne; Corbinelli a mal aux yeux; madame de La Fayette ne va point en carrosse. Mais je reçois vos

d'hui conservées aux archives des Affaires Étrangères, prouvent que l'âge et les souffrances n'avoient point affoibli sa tête, ni diminué l'habileté dans la conduite des affaires de France qu'il avoit si utilement déployée lors des précédents conclaves. Dès le 17 septembre, Retz annonça à l'ambassadeur la prochaine élection d'Odescalchi. Mais l'illustre prélat ne mit aucun empressement à faire savoir qu'il avoit eu huit voix pour la papauté au premier tour de scrutin; il laissa ce soin aux autres cardinaux de la faction de France. (Archives des Affaires Étrangères. Voyez les dépêches du duc d'Estrées et des cardinaux françois.)

lettres et je vous écris ; je lis, je me promène, je vous espère : gardez-vous bien de me plaindre. Il me paroît que l'abbé de La Vergne a bien du zèle pour votre conversion ; je la crois un peu loin, si elle tient à celle de madame de Schomberg. Il est vrai que son mérite s'est fort humanisé. Elle en a toujours eu beaucoup pour ceux qui la connoissoient ; mais cette lumière, qui étoit sous le boisseau, éclaire présentement tout le monde : elle n'est pas la seule à qui le changement de condition a fait ce miracle. Nous faisions la guerre au bonhomme d'Andilly, qu'il avoit plus d'envie de sauver une âme qui étoit dans un beau corps qu'une autre. Je dis la même chose de l'abbé de La Vergne, dont le mérite et la réputation sont ici fort répandus : je vous trouve très-heureuse de l'avoir. Quitte-t-il la Provence ? Doit-il y retourner ? Votre vision est plaisante sur *la tourterelle* Sablière[1]. *Elle apprit au ramier le chemin de son cœur*. Elle acheta le lit du défunt ; vous savez bien pourquoi.

L'amie[2] de madame de Coulanges est toujours dans une haute faveur. Si notre petite amie[3] est attachée à ce bon pays-là, c'est par

1. Jeu de mots qui porte sur madame de La Sablière, alors très-éprise du marquis de La Fare.
2. Madame de Maintenon.
3. Madame de Coulanges.

l'agrément passager qu'elle y reçoit : elle n'est point la dupe de la sorte de tendresse et d'amitié qu'on y dépense. Je ne sais rien de madame de Monaco. Tout est caché à l'hôtel de Gramont sous l'impénétrable discrétion de d'Hacqueville; et tout est comme il étoit à l'hôtel de Grancey, hormis que le prince[1] est d'une maigreur et d'une langueur qui sent la Brinvilliers. L'abbé de Grignan doit vous instruire de Penautier. Il y a bien des choses qui m'échappent ici. M. de Coulanges partira pour Lyon avec madame de Villars. Il me paroît que quand il y sera, il doit vous obéir : assurez-vous au moins de sa conduite; vous ne sauriez avoir un plus joli pilote. Le bon abbé vous aime fort. Il boit très-souvent à votre santé; et quand le vin est bon, il s'étend sur vos louanges, et trouve que je ne vous aime pas assez. Adieu, ma très-chère; je ne crains point ce reproche devant Dieu.

Mes maîtres de philosophie[2] m'ont un peu abandonnée. La Mousse est allé en Poitou avec madame de Sanzei[3]. Le père prieur (de Livry) voudroit bien s'instruire aussi; c'est dommage de ne pas cultiver ses bons désirs. Nous lisons tristement ensemble le petit livre des *Passions*

1. Le chevalier de Lorraine.
2. MM. de La Mousse et Corbinelli.
3. Sœur de M. de Coulanges. Voyez t. III, p. 180.

(de Descartes), et nous voyons comme les nerfs du dos de M. de Luxembourg ont été bien disposés pour la retraite[1]. Mais savez-vous que tout d'un coup on a cessé de parler d'Allemagne à Versailles? On répondit, un beau matin, aux gens qui en demandoient bonnement des nouvelles pour soulager leur inquiétude : « Et pourquoi des nouvelles d'Allemagne? Il n'y a point de courrier, il n'en viendra point, on n'en attend point; à quel propos demander des nouvelles d'Allemagne? » Et voilà qui fut fini. Je vous embrasse mille fois, mon enfant, d'un cœur que vous connoissez et que vous avez raison d'aimer un peu.

1. Voyez la lettre du 5 août 1676, t. IV, p 485. « L'armée du roi, commandée par le duc de Luxembourg, étant demeurée à Paffenhowen et aux environs pour y fourrager depuis le 18 août, en partit le 25 pour Rheinau. » (*Gazette.*)

562. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 24 août 1676.

Je suis venue ici, ce matin, pour les commissions de M. de La Garde. Je suis descendue chez la bonne d'Escars, que j'ai trouvée avec une grosse bile qui lui donne une petite fièvre, et toute pleine de bonne volonté; elle avoit autour d'elle madame Le Moine, et tous les équipages de point de France et de point d'Espagne, les plus beaux et les mieux choisis du monde. Je suis allée dîner chez M. de Mesmes, et à trois heures je suis revenue chez madame d'Escars; j'ai trouvé, en entrant dans la cour, madame de Vins et d'Hacqueville, qui venoient me voir *amiablement*. Nous avons pris un très-beau manteau, une belle jupe, de la toile d'or et d'argent pour une toilette, et de quoi faire un corps de jupe, la dentelle pour la jupe, la toilette; une petite pour les sachets, pour les coiffes noires; les souliers, la perruque, les rubans, tout sera admirablement beau. Mais comme j'ai tout pris sur ma parole, et pour très-peu de temps, je vous prie de ne nous point remettre sur l'incertitude des payements des

pensions de M. de La Garde, et de nous envoyer une lettre de change.

M. Colbert est un peu malade ; si vous saviez ce qu'on fait de ce prétexte, même pour votre pension, vous verriez bien que rien n'est tel qu'une lettre de change. Et les pauvres courtisans, accoutumés à la patience, attendront l'heureux moment du trésor royal. Voilà le bel abbé (de Grignan) qui entre ; il vint me voir mercredi à Livry ; nous causâmes fort de vos affaires. Il est certain qu'il ne faudroit proposer le Coadjuteur que comme un sujet très-propre et très-digne, sans qu'il parût que ce sujet se donnât aucun mouvement, parce qu'il doit paroître fixé et content. On s'assureroit seulement de la disposition de M. l'archevêque (d'Arles) pour recevoir tel autre coadjuteur qu'on voudroit ; et il faudroit que cela passât uniquement par le confesseur, n'étant pas du district de M. de Pomponne, qui pourtant ne manqueroit pas de l'appuyer, si la balle lui venoit. Mais on croit ici que, nonobstant le bruit qui a couru que M. de Mende refusoit Alby, il le prendra ; ainsi nos raisonnements seront inutiles. Pour le gouvernement, le fils en a la survivance, et *madame de Lutres* ne seroit pas fâchée d'avoir cette récompense, en quittant la livrée qu'elle porte depuis si longtemps. On dit aussi que Théobon, soit qu'elle ait mérité ou point mé-

rité cet établissement, seroit fort désireuse de l'avoir : vous voyez sur quoi cela roule.

J'aime le bel abbé de l'attention qu'il paroît avoir pour vos affaires, et du soin qu'il a de me chercher pour en discourir avec moi, qui ne suis pas si sotte sur cela, à cause de l'intérêt que j'y prends, que sur toutes les autres choses du monde. Nous passâmes une fort jolie soirée à Livry ; et, aujourd'hui, nous avons conclu avec le grand d'Hacqueville que tous nos raisonnements sont inutiles pour cette fois, mais qu'il ne faut pas perdre une occasion de demander. Madame de Vins m'a priée de ne m'en point retourner demain, et de me trouver entre cinq et six chez madame de Villars, où elle sera. Nous pourrons voir le soir M. de Pomponne, qui reviendra de Pomponne, où madame de Vins n'est pas allée, à cause d'un procès, et toujours procès, qui sera jugé demain. Je suis tentée de sa proposition ; de sorte que j'ai la mine de ne m'en aller que dimanche à la messe à Livry. On dit que l'on sent la chair fraîche dans le pays de *Quanto* (madame de Montespan). On ne sait pas bien droitement où c'est ; on a nommé la dame que je vous ai nommée (madame de Soubise) : mais comme on est fin en ce pays, peut-être que ce n'est pas là. Enfin, il est certain que le cavalier est gai et réveillé, et la demoiselle triste, embar-

rassée, et quelquefois larmoyante. Je vous dirai la suite, si je le puis.

Madame de Maintenon est allée à Maintenon pour trois semaines. Le roi lui a envoyé Le Nôtre pour ajuster cette belle et laide[1] terre. Je n'ai point encore vu la belle Coulanges, ni Corbinelli. L'armée de M. de Schomberg s'en va au secours de Maestricht; mais on ne croit point du tout que les ennemis l'attendent, soit par avoir pris la place, soit par avoir levé le siége; ils ne sont pas assez forts. Adieu, très-aimable et très-aimée.

563. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 26 août 1676.

Je crois que vous voyez bien que je fais réponse le mercredi à vos deux lettres; pour le vendredi, je vis aux dépens du public, et sur mon propre fonds, qui compose quelquefois une assez mauvaise lettre. J'attends la vôtre dernière, et cependant je vais ballotter sur celle que j'ai déjà

1. Laide en elle-même, et belle, sans doute, par le voisinage de Versailles.

reçue, et sur ce que j'ai fait depuis trois ou quatre jours.

Je vous écrivis vendredi de chez Gautier, l'abbé de Grignan à mes côtés ; j'y avois trouvé madame de Vins et d'Hacqueville, qui me prièrent d'aller, le lendemain, chez madame de Villars, où ils se trouveroient. Nous y passâmes deux heures fort agréablement. Je demeurai donc à Paris, pour l'amour d'eux. De chez Gautier, nous avons été chez madame de La Fayette; car il faut tout dire. La Saint-Géran nous montra une fort jolie lettre que vous et M. de Grignan lui aviez écrite; nous admirâmes le bon esprit de votre ménage. Je repassai chez mademoiselle de Méri, et le dimanche matin je revins ici, après avoir vu les deux soirs madame de Coulanges et Corbinelli. Cette belle se baigne : elle dit qu'elle viendra bientôt; ce sera quand il lui plaira. Vous me connoissez sur la joie que j'ai de ne mettre sur mon compte aucune complaisance. J'aime à n'être comptée pour rien, et c'est une joie qui ne peut jamais manquer, pour peu que l'on vive longtemps. Corbinelli veut venir, si je le veux; mais je ne le veux jamais. Cependant la bonne marquise d'Uxelles, que j'aime il y a bien des années, m'avoit priée de ne point manquer de revenir pour un dîner qu'elle donnoit à M. de La Rochefoucauld, à M. et à madame de Cou-

langes, à madame de La Fayette, etc. Je crus voir dans son ton tout ce qui mérite que l'on prenne cette peine. Il se trouva que c'étoit lundi ; de sorte qu'étant revenue le dimanche, je retournai lundi matin d'ici chez la marquise. C'étoit chez Longueil, son voisin, qu'elle donnoit son dîner.

La maison de Longueil est très-jolie, ses officiers admirables, et nous approuvâmes fort ce changement. La compagnie y arriva, et m'y trouva tout établie, grondant de ce qu'on venoit si tard. Au lieu de M. et madame de Coulanges, qui ne purent venir, il y avoit Briole, l'abbé de Quinçay, mademoiselle de La Rochefoucauld. Le repas et la conversation, tout fut très-digne de louanges ; on en sortit tard. Je revins chez la d'Escars admirer encore la beauté du linge et de nos étoffes : tout sera à merveille. Je passai chez madame de Coulanges ; on me gronda de m'en retourner. On veut me retenir sans savoir pourquoi, et je suis revenue le mardi matin, qui étoit hier. Je me promène dans ce jardin, avant qu'à Paris on ait pensé à moi.

Les inquiétudes d'Allemagne sont passées en Flandre. L'armée de M. de Schomberg marche ; elle sera, le 29, en état de secourir Maestricht. Mais ce qui nous afflige comme bonnes Françoises, et qui nous console comme intéressées,

c'est qu'on est persuadé que, quelque diligence qu'ils fassent, ils arriveront trop tard. Calvo[1] n'a pas de quoi relever la garde; les ennemis feront un dernier effort, et d'autant plus qu'on tient pour assuré que Villa-Hermosa[2] est entré dans les lignes, et doit se joindre au prince d'Orange pour un assaut général. Voilà l'espérance que j'ai trouvée dans Paris, et dont j'ai rapporté ici le plus que j'ai pu, afin de me disposer, avec quelque tranquillité, à prendre de la poudre de M. de Lorme, puisque nous sommes hors de cette canicule, qui n'a point fait demander, comme autrefois : est-ce la canicule? Ces *maraudailles* de Paris disent que *Marphorio* demande à *Pasquin* pourquoi on prend, en une même année, Philisbourg et Maestricht, et que Pasquin répond que c'est parce que M. de Turenne est à Saint-Denis, et M. le Prince à Chantilly. Cela est assez fat[3].

Corbinelli vous répondra sur la grandeur de la lune, et sur le goût amer ou doux. Il m'a contentée sur la lune, mais je n'entends pas

1. Le commandant de la place. Voyez t. IV, p. 482

2. Gouverneur des Pays-Bas espagnols, et général des troupes d'Espagne. Madame de Sévigné se trompoit sur l'issue du siége, que l'approche de l'armée du maréchal de Schomberg fit lever. Le prince d'Orange perdit ses vivres et son artillerie.

3. Cette dernière phrase n'est pas dans l'édition de 1754.

bien le goût. Il dit que ce qui ne nous paroît pas doux est amer. Je sais bien qu'il n'y a ni doux, ni amer; mais je me sers de ce qu'on nomme abusivement *doux* et *amer* pour le faire entendre aux grossiers. Il m'a promis de m'ouvrir l'esprit là-dessus quand il sera ici. Rien n'est plus plaisant que ce que vous lui dites pour m'empêcher d'aller au serein. Je vous assure, ma fille, que je n'y vais point; la seule pensée de vous plaire feroit ce miracle, et j'ai de plus une véritable crainte de retomber dans mon rhumatisme. Je résiste à la beauté de cette lune, avec un courage digne de louanges; après cet effort, il ne faut plus douter de ma vertu, ou, pour mieux dire, de ma timidité.

J'ai vu madame de Schomberg; elle vous aime et vous estime beaucoup par avance : vous trouverez bien du chemin de fait. L'abbé de La Vergne [1] lui écrit dignement de vous; mais elle m'a parlé très-dignement de lui. Il n'y a point d'homme au monde qu'elle aime davantage : c'est son père; c'est son premier et fidèle ami; elle en dit des biens infinis; ce chapitre ne finit point, quand une fois elle l'a commencé. Elle comprend fort bien qu'il vous aime et qu'il vous cherche : il a le goût exquis;

1. Pierre de La Vergne de Tressan, né dans la religion réformée, fit abjuration dès l'âge de vingt ans.

elle trouve fort juste que vous vous accommodiez de la facilité et de la douceur de son esprit; elle pense qu'il doit vous convertir de pleine autorité, parce que vous êtes persuadée que l'état où il vous souhaite est bon. Si elle en avoit autant cru de celui où il veut la mettre, c'eût été une affaire faite[1]. Vous voyez que, dans ce discours, nous ne comptons pas beaucoup ce qui vient d'en haut. Parlez-moi encore de cet abbé, dites-moi combien de jours vous l'avez eu.

On croit que *Quanto* est toute rétablie dans sa félicité : c'est l'ennui des autres qui fait dire les changements. Madame de Maintenon est toujours à Maintenon avec Barillon et *la Tourte* (mademoiselle de Montgeron). Elle a prié d'autres gens d'y aller; mais celui que vous disiez autrefois qui vouloit faire trotter votre esprit, et qui est déserteur de cette cour, a répondu fort plaisamment qu'il n'y avoit point présentement de logement pour les amis; qu'il n'y en avoit que pour les valets. Vous voyez de quoi on accuse cette bonne tête : à qui peut-on se fier désormais? Il est vrai que sa faveur est extrême, et que l'ami de *Quanto* en parle comme de sa première ou seconde amie. Il lui a envoyé un illustre (Le Nôtre) pour rendre sa

1. Madame de Schomberg étoit protestante comme le maréchal son mari.

maison admirablement belle. On dit que Monsieur y doit aller; je pense même que ce fut hier, avec madame de Montespan. Ils devoient faire cette diligence en relais, sans y coucher. Je vous remercie mille fois de m'avoir si bien conté les circonstances d'une réconciliation où je prends tant d'intérêt, et que je souhaitois pour la consolation du père, et, en vérité, pour l'honneur du fils, afin de pouvoir l'estimer à pleines voiles. Si les spectateurs ont été dans mes sentiments, je me réjouis avec eux de la joie qu'ils ont eue.

Voilà votre lettre qui arrive tout à propos pour me faire finir celle-ci. Vous me donnez des perspectives charmantes pour m'ôter l'horreur des séparations; rien n'est si bon pour ma santé que les espérances que vous me donnez. Il faut commencer par arriver; vous me trouverez fort différente de l'idée que vous avez de moi; ces genoux et ces mains, qui vous font tant de pitié, seront sans doute guéris en ce temps-là[1]. Enfin, mon air délicat seroit encore la *rustauderie* d'une autre, tant j'avois un grand fonds de cette belle qualité. Pour Vichy, je ne doute nullement que je n'y retourne cet été. Vesou dit aujourd'hui qu'il voudroit que ce fût tout

1. Et présentement, peut-être que vous ne vous en apercevriez pas. (Éd. de 1734.)

à l'heure ; de Lorme dit que je m'en garde bien dans cette saison ; Bourdelot dit que j'y mourrois, et que j'ai donc oublié que je ne suis que feu, et que mon rhumatisme n'étoit venu que de chaleur. J'aime à les consulter pour me moquer d'eux : peut-on rien voir de plus plaisant que cette diversité? Ils m'ôtent mon libre arbitre, à force de me laisser dans l'indifférence. Les jésuites ont bien raison de dire qu'il y a des auteurs graves pour appuyer toutes les *opinions probables :* me voilà donc libre de suivre l'avis qui me conviendra.

J'ai présentement, pour me gouverner, mon beau médecin de Chelles ; je vous assure qu'il en sait autant et plus que les autres. Vous allez bien médire de cette approbation ; mais si vous saviez comme il m'a bien gouvernée depuis deux jours, et comme il a fait prospérer un commencement de maladie que je croyois avoir perdue, et qui me prit à Paris, vous l'aimeriez beaucoup. Enfin je m'en porte très-bien : je n'ai nul besoin d'être saignée; je m'en tiens à ce qu'il m'ordonne, et je prendrai ensuite de la poudre de mon bonhomme. Il croit que, du tempérament dont je suis, je ne serai pas quitte dans trois ans de ces retours. On vouloit me retenir à Paris ; si je n'avois beaucoup marché, je ne m'en serois pas si bien

trouvée. Je vous conjure, ma fille, d'avoir l'esprit en repos; et, après m'avoir fait sentir tous les plaisirs de l'espérance, songez à me donner des réalités.

J'ai reçu un billet de Lyon de notre Cardinal, et un d'auprès de Turin. Il me mande que sa santé est bien meilleure qu'il n'eût osé l'espérer, après un si grand travail. Il me paroît fort content de M. de Villars, qui l'est allé recevoir dans sa cassine. Vous savez qu'ils ne verront point le duc (de Savoie), parce qu'ils veulent le traiter comme les autres princes d'Italie, à qui ils ne donnent point la main[1] chez eux; et ce duc veut faire comme M. le Prince, c'est-à-dire que chacun fasse les honneurs de chez soi. N'admirez-vous point le rang de ces Éminences? Je suis fort étonnée que la nôtre ne vous ait pas écrit de Lyon : cela étoit tout naturel.

Songez bien à ce que vous devez faire sur la taille de votre fils : cette seule raison doit vous obliger à consulter, car du reste il sera parfaitement bien avec M. le Coadjuteur; mais s'il y a un lieu où l'on puisse le repétrir, c'est dans ce pays-ci. Pour cet Allemand, je suis assurée

1. Quand ces princes les vont voir. (Éd. de 1734.) — C'est-à-dire que les cardinaux ne les plaçoient pas à leur droite en marchant avec eux, et ne leur accordoient pas les places honorables.

que l'abbé de Grignan ne cherchera point à le mettre en condition jusqu'à votre retour; cela ne vaut pas la peine, après avoir tant attendu. C'est une petite merveille que celui que vous avez. Votre embarras nous a fait rire, c'est de ne pouvoir connoître s'il sait les finesses de la langue allemande, ou si vous confondez le suisse avec cette autre langue. C'est une habileté à laquelle il nous semble que vous ne parviendrez jamais : vous prendrez assurément l'un pour l'autre, et vous trouverez que le *pichon* parlera comme un Suisse, au lieu de savoir l'allemand[1]. Vous parlez si plaisamment d'Allemagne et de Flandre, que depuis que l'une est tranquille et l'autre (Maestricht) dans le mouvement, on ne peut plus vous répondre, sinon que chacun a son tour.

Adieu, ma très-belle et très-chère; vous êtes admirable de me faire des excuses de tant parler de votre fils; je vous demande aussi pardon, si je vous parle tant de ma fille. Le Baron m'écrit, et croit qu'avec toute leur diligence ils n'arriveront pas assez tôt : Dieu le veuille! j'en demande pardon à ma patrie. Vous ne me dites rien *dudit déposant* (M. de La Garde);

1. Si M. le Coadjuteur n'espéroit cet éclaircissement à Arles, ce seroit encore une raison de l'amener à Paris. (Éd. de 1734.)

c'est signe qu'il n'a plus rien à dire; quand dira-t-il *oui?* C'est une belle parole. Je le supplie de m'aimer toujours un peu.

564. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 28 août 1676.

'EN demande pardon à ma chère patrie, mais je voudrois bien que M. de Schomberg ne trouvât point d'occasion de se battre : sa froideur et sa manière tout opposée à M. de Luxembourg me font craindre aussi un procédé tout différent. Je viens d'écrire un billet à madame de Schomberg, pour en apprendre des nouvelles. C'est un mérite que j'ai apprivoisé il y a longtemps; mais je m'en trouve encore mieux depuis qu'elle est notre générale. Elle aime Corbinelli de passion. Jamais son bon esprit ne s'étoit tourné du côté d'aucune sorte de science; de sorte que cette nouveauté qu'elle trouve dans son commerce lui donne aussi un plaisir tout extraordinaire dans sa conversation. On dit que madame de Coulanges viendra demain ici avec lui, et j'en aurai bien de la joie, puisque c'est à leur goût que je devrai leur vi-

site. J'ai écrit à d'Hacqueville pour ce que je voulois savoir de M. de Pomponne, et encore pour une vingtième sollicitation à ce petit bredouilleur de Parère. Je suis assurée qu'il vous écrira toutes les mêmes réponses qu'il doit me faire, et vous dira aussi comme, malgré le bruit qui couroit, M. de Mende a accepté Alby.

Au reste, je lis les figures de la sainte Écriture [1], qui prennent l'affaire dès Adam. J'ai commencé par cette création du monde que vous aimez tant; cela conduit jusques après la mort de Notre-Seigneur. C'est une belle suite; on y voit tout, quoique en abrégé; le style en est fort beau, et vient de bon lieu. Il y a des réflexions des Pères fort bien mêlées; cette lecture est fort attachante. Pour moi, je passe bien plus loin que les jésuites; et voyant les reproches d'ingratitude, les punitions horribles dont Dieu afflige son peuple, je suis persuadée que nous avons notre liberté tout entière; que, par conséquent, nous sommes très-coupables, et méritons fort bien le feu et l'eau, dont Dieu se sert quand il lui plaît. Les jésuites n'en disent pas encore assez, et les autres donnent sujet de murmurer contre la justice de Dieu,

1. L'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, etc., par Nicolas Fontaine, sous le nom de Royaumont. On l'attribue aussi à Le Maistre de Sacy, de Port-Royal.

quand ils affoiblissent tant notre liberté[1]. Voilà, ma très-chère bonne, en vérité, le profit que je fais de mes lectures. Je crois que mon confesseur m'ordonnera la philosophie de Descartes.

Je crois que madame de Rochebonne est avec vous, et je m'en vais l'embrasser. Est-elle bien aise dans sa maison paternelle? Tout le chapitre lui rend-il bien ses devoirs? A-t-elle bien de la joie de voir ses neveux? Et Pauline : est-il vrai qu'on l'appelle mademoiselle *de Mazargues*[2]? Je serois fâchée de manquer au respect que je lui dois. Et le petit de huit mois veut-il vivre cent ans? Je suis si souvent à Grignan, qu'il me semble que vous me devriez voir parmi vous tous. Ce seroit une belle chose de se trouver tout d'un coup aux lieux qui sont présents à la pensée. Voilà mon joli médecin (Amonio), qui me trouve en fort bonne santé, tout glorieux de ce que je lui ai obéi deux ou trois jours. Il fait un temps frais, qui pourroit bien nous déterminer à prendre de la poudre de mon bonhomme : je vous le manderai mercredi. J'espère que ceux qui sont à Paris vous auront mandé des nouvelles : je n'en sais aucune, comme

1. Quand ils ôtent ou affoiblissent tant notre liberté que ce n'en est plus une. (Éd. de 1734.)

2. Terre à une lieue de Marseille, et qui appartenoit à la maison de Grignan.

vous voyez; ma lettre sent la solitude de cette forêt; mais dans cette solitude vous êtes parfaitement aimée.

565. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 2 septembre 1676.

Monsieur d'Hacqueville et madame de Vins ont couché ici; ils vinrent hier joliment nous voir. Madame de Coulanges est ici; c'est une très-aimable compagnie : vous savez comme elle fait bien avec moi. Brancas est aussi venu rêver quelques heures avec *Sylphide* (madame de Coulanges). Nous avons pourtant, lui et moi, fort parlé de vous, et admiré votre conduite et l'honneur que vous lui avez fait [1].

Mais ce que nous avons encore admiré tous ensemble, c'est l'extrême bonheur du roi, qui, nonobstant les mesures trop étroites et trop justes qu'on avoit fait prendre à M. de Schomberg pour marcher au secours de Maestricht, apprend que ses troupes ont fait lever le siége à leur approche, et en se présentant seulement.

1. Le comte de Brancas avoit été le négociateur du mariage de Mademoiselle de Sévigné avec M. de Grignan.

Les ennemis n'ont point voulu attendre le combat. Le prince d'Orange, qui avoit regret à ses peines, vouloit tout hasarder; mais Villa-Hermosa n'a pas cru devoir exposer ses troupes; de sorte que, non-seulement ils ont promptement levé le siége, mais encore abandonné leur poudre, leurs canons, enfin tout ce qui marque une fuite. Il n'y a rien de si bon que d'avoir affaire avec des confédérés pour avoir toutes sortes d'avantages; mais ce qui est encore meilleur, c'est de souhaiter ce que le roi souhaite : on est assuré d'avoir toujours contentement. J'étois dans la plus grande inquiétude du monde; j'avois envoyé chez madame de Schomberg, chez madame de Saint-Géran, chez d'Hacqueville, et l'on me rapporta toutes ces merveilles. Le roi en étoit bien en peine, aussi bien que nous : M. de Louvois courut pour lui apprendre ce bon succès; l'abbé de Calvo étoit avec lui. Sa Majesté l'embrassa, tout transporté de joie, et lui donna une abbaye de douze mille livres de rente, vingt mille livres de pension à son frère[1] et le gouvernement d'Aire, avec mille et mille louanges, qui valent mieux que tout le reste. C'est ainsi que le grand siége de Maestricht est fini, et que *Pasquin*[2] n'est qu'un sot.

1. François de Calvo Gualbès.
2. Voyez ci-dessus, p. 29.

Le jeune Nangis épouse la petite de Rochefort : cette noce est triste. La maréchale est jusqu'ici très-affligée, très-malade, très-changée ; elle n'a point mangé de viande depuis que son mari est mort ; je tâcherai de faire continuer cette abstinence[1]. J'ai fort causé avec le bon d'Hacqueville et madame de Vins : ils m'ont paru tout pleins d'amitié pour vous. Ce ne vous est pas une nouvelle, mais on est toujours fort aise d'apprendre que l'éloignement ne gâte rien. Nous nous réjouissons par avance de vous attendre le mois prochain ; car enfin nous sommes au mois de septembre, et le mois d'octobre le suit.

J'ai pris de la poudre du bonhomme : ce grand remède, qui fait peur à tout le monde, est une bagatelle pour moi ; il me fait des merveilles. J'avois auprès de moi mon joli médecin (Amonio), qui me consoloit beaucoup. Il ne me dit pas une parole qu'en italien ; il me conta, pendant toute l'opération, mille choses divertissantes ; c'est lui qui me conseille de mettre mes mains dans la vendange, et puis une gorge de bœuf, et puis, s'il en est encore besoin, de la moelle de cerf, et de l'eau de la reine de Hongrie. Enfin, je suis résolue à ne point attendre

1. Madame de Grignan vouloit, pour l'honneur du sexe, des douleurs vives et durables.

l'hiver et à me guérir pendant que la saison est encore belle. Vous voyez bien que je regarde ma santé comme une chose qui est à vous, puisque j'en prends un soin si particulier.

DE MADAME DE COULANGES A LA MÊME.

Avouez, Madame, que j'ai un beau procédé avec vous. Je vous ai écrit de Lyon, point de Paris; je vous écris de Livry; et ce qui me justifie, c'est que vous vous accommodez de tout cela à merveille : un reproche de votre part m'auroit charmée; mais vous ne profanez pas les reproches aux pauvres mortelles. Nous menons ici une vie tranquille. Recommandez bien à madame de Sévigné le soin de sa santé; vous savez qu'elle n'aime point à vous refuser. Elle ne va guère au serein. Elle est soutenue de l'espérance de votre retour. Pour moi, je le souhaite en vérité plus vivement qu'il ne m'appartient. Vous êtes si bien informée des nouvelles, que je ne m'amuserai pas à vous en conter. Le roi est bien heureux; il me semble qu'il ne pourroit souhaiter de l'être encore davantage. Adieu, Madame; vous êtes attendue avec toute l'impatience que vous méritez : voilà qui est au-dessus de toute exagération. Barillon ne trouve que l'abbé de La Trappe digne de lui, quand vous êtes en Provence. Écoutez bien M. de Brancas, il vous va dire ses raisons.

DE M. DE BRANCAS A LA MÊME.

Je ne puis être à Livry sans m'y ressouvenir de mademoiselle de Sévigné, ni sans songer que si j'ai travaillé à rendre M. de Grignan heureux, ç'a bien été à mes dépens, puisque je partage aussi vivement que personne tout ce qu'il en coûte pour une aussi longue absence que la vôtre. Madame de Coulanges voudroit bien nous faire entendre qu'il y a des personnes qui devroient encore plus vous regretter; mais, sans entrer dans tout ce qu'elle veut dire, je me contente de vous assurer que vous devez hâter votre retour, si vous aimez madame votre mère, qui ne songera point à sa santé que vous n'ayez mis son cœur en repos. J'ai reçu avec bien de la joie et du respect les compliments que vous m'avez faits sur la couche de ma fille (la princesse d'Harcourt [1]). Croyez, Madame, qu'on ne peut vous honorer plus tendrement que je fais.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Je crains bien que madame de Coulanges n'aille à Lyon plus tôt qu'elle ne voudroit : sa mère se meurt. Je vous demanderai dans quelque temps de quelle manière vous faites votre

1. Voyez ci-dessus la lettre sous les dates des 11 et 12 août, t. V, p. 7.

plan pour venir à Lyon, et de là à Paris. Vous savez ce que vous trouverez à Briare.

Vous faites très-bien de ne plus vous inquiéter, ni pour Maestricht, ni pour Philisbourg : vous admirerez bien comme tout est allé à souhait. J'ai grand regret à la bile que j'ai faite, pensant qu'on devoit se battre. Tous vos sentiments sont dignes d'une Romaine ; vous êtes la plus jolie femme de France ; vous ne perdez rien avec nous. Corbinelli a été ici deux jours ; il est recouru pour voir le Grand Maître qui est revenu d'Alby. Il me paroît que Vardes se passe bien de Corbinelli ; mais il est fort aise qu'il soit ici son résident. C'est lui qui maintient l'union entre madame de Nicolaï [1] et son gendre ; c'est lui qui gouverne tous les desseins qu'on a pour la petite [2] : tout a relation et se mène par Corbinelli. Il dépense très-peu à Vardes, car il est honnête, philosophe et discret. D'un autre côté, Corbinelli aime mieux être ici, à cause de ses infirmités, qu'en Languedoc ; et il me semble que voilà ce qui cause le grand séjour qu'il fait à Paris.

La vision de madame de Soubise a passé plus vite qu'un éclair ; tout est raccommodé. On me mande que l'autre jour, au jeu, *Quanto*

1. Marie Amelot, belle-mère de M. de Vardes.
2. Marie-Élisabeth Du Bec, mariée, en 1678, à Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan.

avoit la tête appuyée familièrement sur l'épaule de son *ami;* on crut que cette affectation étoit pour dire, *je suis mieux que jamais.* Madame de Maintenon est revenue de chez elle : sa faveur est extrême. On dit que M. de Luxembourg a voulu, par sa conduite, ajouter un dernier trait à l'éloge funèbre de M. de Turenne. On loue, à bride abattue, M. de Schomberg; on lui fait crédit d'une victoire, en cas qu'il eût combattu, et cela produit tout le même effet. La bonne opinion qu'on a de ce général est fondée sur tant de bonnes batailles gagnées, qu'on peut fort bien croire qu'il auroit encore gagné celle-ci; M. le Prince ne met personne dans son estime à côté de lui.

Pour ma santé, ma chère enfant, elle est comme vous pouvez la souhaiter; et quand Brancas dit que je n'y songe pas, c'est qu'il voudroit que j'eusse commencé dès le mois de juillet à mettre mes mains dans la vendange; mais je m'en vais faire tous les remèdes que je vous ai dits, afin de prévenir l'hiver. J'irai un moment à Paris pour voir la cassette de M. de La Garde. J'ai vu en détail, mais je veux voir le tout ensemble. Adieu, ma très-aimable; voilà ma compagnie qui me fait un sabbat horrible. Je m'en vais donc faire mon paquet.

566. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, chez la bonne d'Escars, vendredi 4 septembre 1676.

J'AI dîné à Livry, ma fille; je suis arrivée ici à deux heures; m'y voilà, entourée de tous nos beaux habits; le linge me paroît parfaitement beau et bien choisi : en un mot, je suis contente de tout, et je crois que vous le serez aussi. Nos étoffes ont très-bien réussi : en vérité, j'ai bien eu de la peine; je suis justement comme le médecin de Molière, qui s'essuyoit le front pour avoir rendu la parole à une fille qui n'étoit point muette [1]. La bonne d'Escars, en vérité, ne se peut trop remercier; elle étoit toute malade, et cependant elle s'est appliquée avec un soin extrême à faire cette commission. Je n'ai pas voulu que tout partît sans y jeter au moins les yeux. Je vous écris, et, sans voir qui que ce soit, je m'en retourne souper à Livry avec madame de Coulanges et le *bien bon;* j'y serai à sept heures : je n'ai jamais rien vu de si joli que cette proximité. Je reçois un billet de

1. Voyez *le Médecin malgré lui*, acte III, scène VI.

d'Hacqueville, qui me croit à Livry. Il veut que j'aille à Vichy; mais je craindrois de me trop échauffer; je n'en ai nul besoin. Je m'en vais guérir paisiblement mes mains pendant ces vendanges. Je reçois ces marques de son amitié avec plaisir; mais je ne veux point lui obéir : j'ai bien des auteurs graves de mon parti, et ce qui vaut mieux que tout, c'est que je me porte bien.

Quanto n'a point été un jour à la comédie, ni joué deux jours. On veut tout expliquer; on trouve toutes les dames belles ; c'est qu'on est trop fin : la belle des belles est gaie, c'est un bon témoignage. Madame de Maintenon est revenue; elle promet à madame de Coulanges un voyage pour elle toute seule. Cette espérance ne lui fait pas tourner la tête; elle l'attend fort patiemment à Livry; elle a mille complaisances pour moi. Le maréchal d'Albret se meurt. Le d'Hacqueville vous dira les nouvelles de Gazette, et comme nous avons pris du canon et de la poudre.

La Mitte (madame de Senneterre) n'a point de ramier, au moins de la grande volée. Savez-vous bien qu'elle est assez sotte? cela n'attire point les chalands. M. de Marsillac est allé en Poitou avec Gourville. M. de La Rochefoucauld va les trouver ; c'est un voyage d'un mois. Mais, ma fille, commencez un peu à me parler

du vôtre; n'êtes-vous pas toujours dans le dessein de partir de votre côté quand votre mari partira du sien? C'est cette avance qui fait toute votre commodité et toute ma joie. J'approuve vos bains; ils vous empêchent d'être pulvérisée. Rafraîchissez-vous, et apportez-nous toute votre santé. Je vous embrasse de tout mon cœur, et tous ceux qui sont avec vous.

567. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi au soir, 8 septembre 1676.

Je couche à Paris, ma très-chère. Je suis venue ce matin dîner chez madame de Villars pour lui dire adieu; car il n'y a plus de raillerie, elle s'en va jeudi, et quoiqu'elle ait fort envie de savoir le petit mot que vous avez à lui dire, elle ne vous attendra point. Elle n'attend pas même que cette lieutenance de Languedoc soit donnée, quoiqu'on dise qu'elle y a très-bonne part. Elle s'en va trouver son mari, et jouer son personnage dans une autre cour. Madame de Saint-Géran paroît triste de cette séparation; elle demeure accompagnée de sa vertu, et soutenue

de sa bonne réputation. La moitié du monde croit qu'elle ne sera pas difficile à consoler. Pour moi, je pense qu'elle regrette de bonne foi une si douce et si agréable compagnie. Madame de Villars m'a chargée de mille et mille tendresses pour vous : je regrette fort cette maison. Madame de Coulanges étoit avec moi ; elle reviendra à Livry dès qu'elle aura été à Châville[1] pour une affaire. Je ne suis point en peine du séjour qu'elle fait à Livry : la complaisance n'y a nulle part ; elle est ravie d'y être ; elle est d'une bonne société ; nous sommes fort loin de nous ennuyer. Corbinelli y est souvent, Brancas, Coulanges et mille autres qui vont et viennent. Nous trouvâmes l'autre jour, au bout du petit pont, l'abbé de Grignan et l'abbé de Saint-Luc. Je m'en retournerai demain, dès le matin, dans ma forêt. Corbinelli a trouvé mon petit médecin très-habile. La poudre du bonhomme m'a fait beaucoup de bien ; je m'en vais prendre tous les matins une pilule pendant quelques jours, de l'avis de Vesou et de *Chelles* (Amonio), pour empêcher les sérosités qui s'amassèrent l'année passée sur mon pauvre corps ; le remède est spécifique ; et puis je mettrai mes mains en pleine vendange, et ne

1. Chez le secrétaire d'État Le Tellier. Voyez ci-après, p. 55.

cesserai point les remèdes qu'elles ne soient guéries, ou qu'elles ne disent qu'elles ne veulent pas. Je me porte très-bien du reste, et mes petits voyages de Paris me font un plaisir plutôt qu'une fatigue. Je ne prends point le serein, et pour la lune, je ferme les yeux en passant devant le jardin, pour éviter la tentation *del demonio* (du démon). Enfin, vous me persuadez si bien que ma santé est une de vos principales affaires, que, dans cette vue, je la conserve et la ménage, comme une chose que vous aimez et qui est à vous. Soyez persuadée que je vous en rendrai un très-bon compte. Mon fils me mande que les frères de Ripert ont fait des prodiges de valeur à la défense de Maestricht : j'en fais mes compliments au doyen[1] et à Ripert.

Mercredi matin.

Je n'ai pas trop bien dormi, mais je me porte bien, et je m'en retourne seule dans ma forêt, avec une impatience et une espérance de vous voir, qui font continuellement les deux points de mon discours, c'est-à-dire de ma rêverie; car je sais comme il faut ménager aux autres ce que nous avons dans la tête. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère et très-belle.

1. Du chapitre de Grignan.

568. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 11 septembre 1676.

Vous me parlez bien plaisamment de notre Coadjuteur. Vous avez donc repris les libertés dont nous usions l'année que j'étois à Grignan? Quel tourment nous lui faisions sur ces contes, que M. de Grignan disoit que le Coadjuteur pouvoit porter hardiment partout, *sans crainte de la gabelle!* Je n'ai jamais vu personne entendre si parfaitement la raillerie. Nous pensons que M. de V....[1] ne l'entend pas si bien, lui qui, à ce que dit madame Cornuel, *a mis un bon suisse à sa porte;* c'est qu'on assure qu'il a donné une belle maladie à sa femme[2]. Il y eut l'autre jour une vieille, très-décrépite, qui se présenta au dîner du roi; elle faisoit frayeur. MONSIEUR la repoussa, et lui demanda ce qu'elle vouloit:

1. M. le duc de Ventadour. Voyez les *Amours des Gaules*, de Bussy-Rabutin.

2. L'édition de 1734, t. III, p. 465, donne ainsi qu'il suit ce même passage: « Madame Cornuel dit que M. de.... ne l'entend pas si mal, puisqu'il a mis un bon suisse à sa porte, en donnant, à ce qu'on dit, une belle maladie à sa femme. »

Hélas ! Monsieur, lui dit-elle, *je voudrois bien prier le roi de me faire parler à M. de Louvois*. Le roi lui dit : *Tenez, voilà M. de Rheims, qui y a plus de pouvoir que moi*. Cela réjouit fort tout le monde. Nanteuil[1], d'un autre côté, prioit Sa Majesté de commander à M. de Calvo de se laisser peindre. Il fait un *cabinet*, où vous voyez bien qu'il veut lui donner place. Tout ce que vous avez pensé de Maestricht est arrivé, comme l'accomplissement d'une prophétie. Le roi donna, hier matin, à M. de Roquelaure le gouvernement de Guyenne : voilà une longue patience récompensée par un admirable présent.

Tout le monde croit que l'étoile de *Quanto* pâlit. Il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies ; enfin, ma chère, tout finit. On regarde, on observe, on s'imagine, on croit voir des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvoit indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres. On joue fort gaiement, quoique la belle garde sa chambre. Les uns tremblent, les autres rient; les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre; enfin voici le temps d'une crise digne d'attention, à ce que disent

1. Célèbre pour ses portraits au pastel et pour ses gravures.

les plus clairvoyants[1]. La petite de Rochefort[2] sera mariée au premier jour à son cousin de Nangis. Elle a douze ans. Si elle a bientôt un enfant, madame la Chancelière pourra dire : Ma fille, allez dire à votre fille que la fille de sa fille crie. Madame de Rochefort[3] est cachée dans un couvent pendant cette noce, et paroît toujours inconsolable[4].

569. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 14 septembre 1676.

Vous savez que je revins ici mercredi matin. Je me trouve ravie d'y être toute seule; je me promène, j'ai des livres, j'ai de l'ouvrage, j'ai l'église, car vous connoissez les bonnes apparences que j'ai; enfin, j'en demande pardon à la compagnie qui doit me revenir, je me passe d'elle à merveille. Mon abbé est demeuré à Paris, pour parler au vôtre, et le prier de donner à M. Col-

1. S'il en faut croire les plus fins. (Éd. de 1754.)
2. Arrière-petite-fille de madame la chancelière Ségnier.
3. Madeleine de Laval-Bois-Dauphin, veuve du maréchal de Rochefort. Voyez t. I, p. 265.
4. Dans l'édition de 1754, la lettre du 11 septembre et celle du 14 (ci-après) n'en font qu'une seule.

bert la lettre que lui écrit M. de Grignan avant que de partir. Si l'abbé Têtu étoit ici, je me ferois mener en l'absence de l'abbé de Grignan ; mais il est en Touraine. Il est vrai qu'il aime fort à n'avoir ni compagnon, ni maître dans les maisons qu'il honore de son estime. Cependant, trouvez-vous qu'il n'ait ni l'un ni l'autre chez notre petite amie (madame de Coulanges)? Je lui dis tous les jours qu'il faut que le goût qu'il a pour elle soit bien extrême, puisqu'il lui fait avaler, et l'été et l'hiver, toutes sortes de couleuvres; car les inquiétudes de la canicule ne sont pas moins désagréables que la présence du carnaval : ainsi toute l'année est une souffrance.

On prétend que cette *amie de l'amie* (madame de Maintenon) n'est plus ce qu'elle étoit, et qu'il ne faut plus compter sur aucune bonne tête, puisque celle-là n'a pas soutenu le tourbillon de ce bon pays. La vôtre est bien admirable de soutenir votre bise avec tant de raison, et même avec tant de gaieté. Quand je vous vois gaie, comme on le voit fort bien dans les lettres, je partage avec vous cette belle et bonne humeur. Vous croyez me dire des folies; hé, mon Dieu! c'est bien moi qui en dis sans cesse, et j'en devrois être bien honteuse, moi qui dois être sage par tant de raisons. Il est vrai que j'aurois jeté ma langue aux

Digitized by Google

chiens, plutôt que de deviner que vous eussiez appelé La Garde *votre petit cœur*. Cette vision est fort bonne; mais je meurs de peur que ce ne soit un présage, et qu'il ne soit bientôt appelé de ce doux nom, *bon jeu*, *bon argent*. J'espère bien que vous me manderez le détail de cette noce si longtemps attendue. Je suis étonnée qu'il puisse garder si longtemps cette pensée dans sa tête; c'est une étrange perspective pour quelqu'un qui pourroit bien s'en passer. Quand vous dites des folies, il me semble que vous songez à moi; nous avons fort ri à Grignan. Vous me dépeignez très-bien l'abbé de La Vergne; je meurs d'envie de le voir : il n'y a personne dont j'aie entendu de si bonnes louanges. Vous ai-je mandé que Penautier prenoit l'air dans sa prison? Il voit tous ses parents et amis, et passe les jours à admirer les injustices que l'on fait dans le monde : nous l'admirons comme lui.

Madame de Coulanges me mande qu'elle ne reviendra de quatre ou cinq jours, dont elle est au désespoir; qu'il faut qu'elle fasse des pas pour une intendance qui est vacante; qu'elle doit parler au roi et à M. Colbert, qui pis est. Je lui conseille de prier Sa Majesté, comme la vieille femme, de la faire parler à M. Colbert; je la prie de n'être ni sourde, ni aveugle en ce pays-là, ni muette quand elle reviendra ici.

Elle me mande, et d'autres aussi, que madame de Soubise est partie pour aller à Lorges; ce voyage fait grand honneur à sa vertu. On dit qu'il y a eu un bon raccommodement, peut-être trop bon. M. le maréchal d'Albret a laissé cent mille francs à madame de Rohan : cela sent bien la restitution.

Mon fils me mande que les ennemis ont été longtemps fort près de nous. M. de Schomberg s'est approché, ils se sont reculés ; il s'est encore approché, ils se sont encore reculés : enfin ils sont à six lieues, et bientôt à douze. Je n'ai jamais vu de si bons ennemis : *je les aime tendrement.* Voyez la belle chose d'abuser des mots : je n'ai point d'autre manière pour vous dire que je vous aime, que celle dont je me sers pour les confédérés. Mille compliments à tous les Grignan, à tous les La Garde et à Roquesante, car il est unique en son espèce.

570. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 16 septembre 1676.

A QUOI pensez-vous, ma fille, d'être en peine de cette poudre du bonhomme, que j'ai prise? Elle m'a fait des merveilles de tous les côtés, et, quatre heures après, je ne m'en sens pas. Ce remède, terrible pour tout le monde, est tellement apprivoisé avec moi, et nous avons si bien fait connoissance en Bretagne, que nous ne cessons de nous donner des marques d'amitié et de confiance, lui par des effets, et moi par des paroles : mais la reconnoissance est le fondement de tout ce beau procédé. Ne soyez point en peine de mon séjour à Livry; je m'y trouve parfaitement bien : j'y vis à ma mode; je me promène beaucoup ; je lis, je n'ai rien à faire ; et sans être paresseuse de profession, personne n'est plus touchée que moi du *far niente* des Italiens. Je n'en suis tirée, à Paris, que par des raisons qui me semblent dignes d'être au-dessus de cette fantaisie ; et si je pouvois manquer à tout sans inquiétude, je ne ferois pas plus de chemin que madame de La Fayette. Je ne m'expose point au serein, je laisse aller ma-

dame de Coulanges; et Corbinelli m'entretient fort volontiers, car il est bien plus délicat que moi. *Le seigneur* Amonio me fait prendre tous les matins une pilule très-approuvée, avec un bouillon de bétoine; cela purge le cerveau avec une douceur très-salutaire; c'est précisément ce qu'il me faut : j'en prendrai huit jours, et puis la vendange. Enfin, je ne pense qu'à ma santé, et c'est ce qui s'appelle présentement mettre du sucre sur du macaron[1]. Ne soyez donc point en peine de moi, et ne vous occupez que de me donner le grand et le dernier remède que vous m'avez promis, par votre très-aimable présence.

Tout le monde se meurt aux Rochers et à Vitré, de la dyssenterie et des fièvres pourprées. Deux de mes ouvriers ont péri; j'ai tremblé pour Pilois. Les meuniers, les métayers, même jusqu'à la *divine* Plessis, tout a été attaqué de ces cruelles maladies. Comme vous êtes au-dessus du vent, j'espère que vous ne serez point exposée à ces grossières vapeurs. Tout est sain ici; l'idée que vous en avez n'est pas juste. La Mousse est en Poitou avec madame de Sanzei. Il est vrai que lui et Corbinelli sont trop d'accord pour divertir les spectateurs. Corbinelli

1. C'est-à-dire prendre des précautions surabondantes pour sa santé.

vous croit aussi habile que le P. Malebranche : vous pouvez vous humilier tant qu'il vous plaira, vous serez exaltée malgré vous. C'est le livre du petit marquis[1] que je lis; j'ai aussi celui de M. d'Andilly[2], qui est admirable; je lis le schisme d'Angleterre[3], dont je suis extrêmement contente; et par-dessus tout cela, des livres de furie du P. Bouhours[4] et de Ménage[5], qui s'arrachent les yeux, et qui nous divertissent. Ils se disent leurs vérités, et souvent ce sont des injures; il y a aussi des *Remarques sur la langue françoise*, qui sont fort bonnes. Vous ne sauriez croire comme cette guerre est plaisante. J'admire que le jésuite se livre comme il fait, ayant *nos frères* (de Port-Royal) pour auditeurs, qui tout d'un coup le relèveront de sentinelle, au moment qu'il y pensera le moins : c'est de son côté que le ridicule penche. Le père prieur nous fait une très-bonne compagnie; il est admirable pour tout cela.

Ah! ma fille, que vous auriez bien fait votre

1. La *Bible de Royaumont*, dont il est parlé plus haut, p. 37.

2. La traduction de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe.

3. Le livre du jésuite Sanderus, traduit par Maucroix.

4. Probablement ses *Remarques et doutes sur la langue françoise*. 3 volumes in-12.

5. Sans doute ses *Miscellanea*.

profit d'un père Le Bossu [1], qui étoit hier ici! C'est le plus savant homme du monde qu'il est possible, et *janséniste* [2], c'est-à-dire *cartésien* en perfection : il est mitigé sur de certaines choses. Je pris un plaisir sensible à l'entendre parler ; le père prieur le conduisoit par les bons chemins ; mais je pensois toujours à vous, et je me trouvois indigne d'une conversation dont vous eussiez si bien profité, et dont vous êtes très-digne. Corbinelli adore ce père ; il l'a été voir à Sainte-Geneviève ; et quand il sera ici, nous les ferons retrouver ensemble [3]. Madame de Coulanges est encore à Versailles ; le *bien bon* est à Paris ; je suis seule ici, et je ne suis point seule, dont je suis quasi fâchée ; car je m'y trouverois fort bien. M. et madame de Mesmes sont ici. M. de Richelieu, madame de Toisi, et une petite fille qui chante, vinrent dîner chez eux avant-hier ; j'y allai l'après-dînée ; nous y lûmes une relation détaillée du siége de Maestricht, qui est en vérité une très-belle chose [4].

1. René Le Bossu, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, auteur d'un *Traité sur le poëme épique*.

2. Les jansénistes étoient, en général, très-favorables à la nouvelle philosophie de Descartes, tandis que les jésuites restoient fidèles à l'orthodoxie aristotélique.

3. Notre prieur profite à vue d'œil. (Éd. de 1734.)

4. La *Gazette* avoit publié (p. 637) le *Journal du siége de Maestricht* exactement écrit par un officier de la garnison. Peut-être madame de Sévigné désigne-t-elle cette relation.

Les frères de Ripert y sont très-bien marqués. Madame de Soubise est partie avec beaucoup de chagrin, craignant bien qu'on ne lui pardonne pas l'ombre seulement de sa fusée : car ce fut une grande bouele tirée, lorsque l'on y pensoit le moins, qui mit l'alarme au camp[1]. Je vous en dirai davantage quand j'aurai vu *Sylphide* (madame de Coulanges).

Amonio ne me chasse point encore d'ici; il y fait trop beau, et je m'en vais y guérir mes mains. Je ne lui dis jamais un mot d'italien; mais aussi il ne m'en dit pas un de françois : voilà ce que nous aimons. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui; je crois qu'il n'y fera pas vieux os : tout est révolté. Madame (l'abbesse) le soutient, les jeunes le haïssent, les vieilles l'approuvent, les confesseurs sont envieux, le visiteur le condamne sur sa physionomie. Il y a bien des folies à dire sur tout cela : mais parlons de Philisbourg : on commence à croire qu'il ne sera point pris; il n'est déjà plus que bloqué. Les troupes ennemies sont décampées pour aller prier humblement M. de Luxembourg de se retirer de Brisgaw[2], dis-je bien ? qui est une province qu'il désole, et que l'Empereur estime plus que la prise de Philis-

1. C'étoit un signal convenu entre elle et le roi. Voyez les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*.

2. Pays situé entre le Rhin et la forêt Noire.

bourg. Tout contribue au bonheur du roi; aussi quand j'ai peur pour mon fils, c'est par la raison qu'on fait quelquefois des pertes particulières dans les victoires publiques; mais de la barque entière, je n'en tremblerai jamais.

Je suis bien plus en peine de celle qui conduit les ballots[1] de notre Cardinal, qui, par son malheur, fait toujours tout échouer : vous en avez un coin dans votre fortune, aussi bien qu'un quartier dans vos armes[2]. Je pense trop souvent à vos affaires; j'adore M. l'Archevêque d'en être occupé; car encore est-ce quelque chose. Mais quand personne n'y pensera plus, que deviendra cette barque? C'est bien à celle-là que je prends intérêt.

Je voudrois fort que Mazargues fût vendu, avec la permission de mademoiselle de Mazargues[3]. Je verrai les desseins de ce marquis de Livourne, cela ne coûte rien; et pour les grâces du roi, il faut toujours les espérer, quand on les mérite toujours, comme M. de Grignan. Voyez M. de Roquelaure, c'est un bel exemple de patience : nul courtisan n'avoit plus de su-

1. Les hardes. (Éd. de 1734.)

2. Les Gondi, comme les Grignan, écarteloient *de Bretagne*, qui est *champ d'hermine*, à cause d'une alliance commune.

3. Pauline de Grignan. Voyez la lettre du 28 août précédent, p. 38.

jet de se plaindre que lui. J'irois bien plutôt en Provence pour voir M. l'Archevêque, que pour voir votre prieur qui guérit de tous maux.

Ah! que j'en veux aux médecins! quelle forfanterie que leur art! On me contoit hier cette comédie du *Malade imaginaire*, que je n'ai point vue: il étoit donc dans l'obéissance exacte à ces Messieurs; il comptoit tout : c'étoit seize gouttes d'un élixir dans treize cuillerées d'eau; s'il y en eût eu quatorze, tout étoit perdu. Il prend une pilule; on lui a dit de se promener dans sa chambre; mais il est en peine, et demeure tout court, parce qu'il a oublié si c'est en long, ou en large : cela me fit fort rire, et l'on applique cette folie à tout moment.

Ce que vous me dites des richesses du Grand Maître est plaisant. Plût à Dieu qu'il donnât une pension à Corbinelli, et qu'il la voulût prendre! car c'est un étrange philosophe. Quand je verrai madame de Schomberg, je lui dirai tout le bien que vous me dites de l'abbé de La Vergne : elle en sera ravie ; et je lui apprendrai aussi qu'il y a plus d'affaires à devenir chrétienne qu'à se faire catholique.

J'ai une grande envie que vous ayez reçu la cassette[1] et que vous me mandiez si vous l'ap-

1. La corbeille de mariage de la future de M. de La Garde.

prouvez : et pourquoi ce mariage se recule-t-il toujours? Dieu me pardonne, c'est comme la Brinvilliers, qui est huit mois dans la pensée de tuer son père. Ah, mon Dieu! brûlez promptement cette lettre, et faites mes compliments et amitiés à tous les Grignan et à nos amis d'Aix. Je fais un ingrat de Roquesante à force de l'aimer et de l'estimer.

571. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 18 septembre 1676.

La pauvre madame de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements : le frisson lui prit à Versailles; c'est demain le quatrième jour; elle a été saignée, et si cela dure, elle est d'une considération et dans un lieu qui ne permettent pas qu'on lui laisse une goutte de sang. Sa petite poitrine est fort offensée de cette fièvre, et moi encore plus. Je ne puis songer[1] à tout ce qu'elle m'a mandé sur la douleur qu'elle a de ne point revenir ici, sans en être fort touchée. Je m'en vais demain la voir, car il faut que je sois ici dimanche pour commencer ma vendange. Vous

1. Car je n'ai pu entendre. (Éd. de 1734.)

allez être bien contente, ma fille, par le temps que je vais donner à l'espérance de guérir mes mains. Corbinelli m'a renvoyé la lettre que vous lui écrivez; vraiment c'est la plus agréable chose [1] qu'on puisse voir : je la veux montrer à mon père Le Bossu [2], c'est mon Malebranche [3]; il sera ravi de voir votre esprit dans cette lettre : il vous répondra, s'il le peut; car quand il ne trouve point de raisons, il ne met point de paroles à la place. Je suis assurée que vous aimeriez la naïveté et la clarté de son esprit. Il est neveu de ce M. de La Lane, qui avoit une si belle femme [4] : le cardinal de Retz vous a parlé vingt fois de sa divine beauté. Il est neveu de ce grand abbé de La Lane, janséniste : toute sa race a de l'esprit, et lui plus que tous; enfin il est cousin de ce petit La Lane qui danse. Voyez un peu où je me suis engagée; cela étoit bien nécessaire.

Le feuillet de politique à Corbinelli est excellent; pour celui-là, il s'entend tout seul; je ne

1. Et la mieux écrite. (Éd. de 1734.)

2. Voyez ci-dessus la lettre du 16 septembre, p. 60.

3. Nicolas Malebranche, prêtre de l'Oratoire, auteur de la *Recherche de la vérité* et de plusieurs ouvrages très-estimés. Voyez son *Éloge* par M. de Fontenelle, *Histoire de l'Académie des sciences*.

4. Tallemant des Réaux a consacré un chapitre spécial de sa chronique à madame La Lane. Voyez l'édition de M. P. Paris.

le consulterai à personne. Le maréchal de Schomberg a donné sur l'arrière-garde des ennemis; il auroit tout défait, s'il les avoit suivis avec plus de troupes. Quarante dragons[1] y ont péri en héros; un d'Aigremont tué sur la place; le fils de Bussy, qui vouloit aller par delà paradis, prisonnier; le comte de Vaux (Fouquet fils) toujours des premiers; mais le reste de l'armée étoit dans l'inaction, et cinq cents chevaux firent tout ce vacarme. On dit que c'est dommage que le détachement n'ait pas été plus fort. Je trouve, à tout moment, que le plus juste s'abuse; le *bien bon* même a trouvé quelquefois de l'erreur dans son calcul. Il vous embrasse de tout son cœur; et moi par delà tout ce que je puis vous en dire. Je pense mille fois le jour à la joie que j'aurai de vous avoir, ma très-chère; croyez que de tous ces cœurs où vous régnez si bien, il n'y en a point où vous soyez plus souveraine que dans le mien.

1. Plus braves que des héros. (Éd. de 1738.)

572. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 18 septembre 1676.

Tout bon chien chasse de race, mon cousin : vous voyez comme fait déjà notre petit Rabutin [1]. Le voilà donc prisonnier. N'est-il point blessé? Et comment le retirerez-vous? Les rançons de ces sortes de grands officiers sont-elles réglées? De la manière qu'on m'a mandé qu'il s'étoit avancé, je crois qu'il vouloit prendre les ennemis. J'espère que vous me manderez de ses nouvelles et des vôtres, où je prends toujours bien plus de part que je ne vous dis. Qu'est devenu ce procès dont la narration (contre l'ordinaire) faisoit un si agréable divertissement? Comment se porte ma nièce de Coligny, et son petit garçon? C'est une contenance pour elle que d'avoir cet héritier, dont la pensée me fait plaisir, parce qu'elle en sera encore plus heureuse. Le mariage de notre petite madame de Rabutin ne va-t-il point à reculons? Madame de Bussy se porte-t-elle toujours bien? Voilà bien des questions. Si la fantaisie vous

1. Amé-Nicolas de Rabutin. Il avoit alors vingt ans. Voyez la lettre précédente.

prenoit, pour suivre mon exemple, de m'en faire aussi, je m'en vais vous y répondre par avance.

Je suis ici dans ce joli lieu que vous connoissez; et j'y suis bien mieux, ce me semble, et plus agréablement qu'à Paris, au moins pour quelque temps. J'y fais quelques remèdes pour rétablir cette belle santé, et je mets mes bras dans la vendange, espérant que mes mains, qui ne se ferment point encore, reprendront par là leurs fonctions ordinaires. Vous devriez m'envoyer quelques morceaux de vos *Mémoires*. Je sais des gens qui en ont vu quelque chose, qui ne vous aiment pas tant que je fais, quoiqu'ils aient plus de mérite.

573. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 18 septembre 1676.

J'AI ouï dire que le petit Rabutin vouloit prendre le prince d'Orange à la barbe; mais qu'il fut si étonné quand il vit qu'il n'en avoit point, qu'il se laissa tomber dans un fossé où il fut pris. Je vous envoie sa lettre, qui vous apprendra mieux comment la chose se passa. Il m'en coûtera cent pistoles pour son cheval, ou pour

sa rançon. Mais cela lui a fait bien plus d'honneur que l'argent ne vaut. Il est bien heureux d'avoir été fait seul prisonnier, au moins de gens qui aient un nom. Il y a quinze jours que je me suis mis dans les remèdes, et cela m'a empêché d'aller à Livry. Cependant, je n'en quitte pas encore le dessein, mais j'y veux aller coucher. Mandez-moi si l'abbé m'y pourra donner un lit. Je vous porterai des *Mémoires* que je veux lire avec vous. J'aime les louanges à tous les beaux endroits, et si vous les lisiez sans moi, vous ne m'en donneriez qu'en général pour tout l'ouvrage. Mon partisan[1] est si bien caché, que je ne le saurois plus retrouver; je le cherche pourtant toujours.

Votre nièce de Coligny et le posthume se portent à merveille : elle a une bonne contenance avec lui, et sans lui elle ne seroit pas décontenancée.

Le mariage de votre nièce filleule est rompu dans le temps que nous prétendions faire la noce, et que, grâce à sa sœur de Coligny, nous avions trouvé les douze mille écus qu'on demandoit; le prétendu mari arriva caché à Paris, et lorsqu'au bout de huit jours nous décou-

1. Sans doute quelqu'un de ces gens auxquels madame de Sévigné fait allusion dans sa lettre précédente, et que Bussy favorisoit de la lecture de ses Mémoires.

vrîmes qu'il y étoit, on nous dit qu'il venoit d'épouser la petite Lombard. Je ne sais si ce nom vous est connu, mais je ne pense pas qu'il le soit au Bouchet [1]. Je ne trouve pas la chanoinesse trop malheureuse de s'être sauvée des griffes d'un si grand fou.

Adieu, Madame; aimez-moi toujours, et croyez que personne ne vous aime tant que je fais; je n'excepte pas même la belle *Madelone*.

574. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 21 septembre 1676.

Non, ma fille, ce n'est point pour vous épargner la fatigue d'un voyage au mois de décembre, que je vous prie de venir au mois d'octobre; c'est pour vous voir deux mois plus tôt. J'ai pris assez sur moi de n'avoir pas usé du droit que vous m'aviez donné de vous faire venir cet été : il faut me payer de cette complaisance, et, sans pousser l'irrésolution par delà toutes les bornes, vous partirez, comme nous en sommes demeurées d'accord, dans le temps que M. de

1. M. Du Bouchet, généalogiste. Voyez t. I, p. 172.

Grignan ira à son assemblée : c'est de ce temps que je vous serai obligée, parce que je le compterai pour moi. Voilà, ma chère fille, ce que mon amitié espère de la vôtre; je n'en dirai pas davantage. Pour ma santé [1], n'en soyez point en peine; je mets les mains deux fois le jour dans le marc de la vendange; cela m'entête un peu; mais je crois, sur la parole de tout le monde, que je m'en trouverai bien. Si je suis trompée, Vichy reviendra sur le tapis : en attendant, je fais tout ce qu'on veut et me promène en long et en large, avec une obéissance merveilleuse. Je ne pousserai point ce séjour-ci plus loin que le beau temps; je ne tiens à rien, et je ne ferai point une gageure d'y essuyer les brouillards d'octobre. Vous ai-je mandé que Segrais [2] est marié à une cousine très-riche? Elle n'a pas voulu des gens proportionnés à ses richesses, disant qu'ils la mépriseroient, et qu'elle aimoit mieux son cousin. M. de La Garde aura sur la conscience tous ces mariages : il y en aura bien d'autres, et d'Hacqueville, le sage d'Hacqueville, sera bien heureux s'il en échappe.

Vous ne voulez pas, ma chère fille, que je vous écrive de grandes lettres; pourquoi donc?

1. Elle est admirable. (Éd. de 1734.)
2. De l'Académie françoise.

C'est la chose du monde qui m'est la plus agréable, quand je ne vous vois point. Vous me menacez de me les renvoyer sans les lire; j'aurois grand regret d'en payer le port : elles sont pleines de tant de bagatelles, que j'aurois quelquefois regret que vous les payiez vous-même; mais, pour m'ôter cette peine, venez, venez me voir, venez m'ôter la plume des mains, venez me gouverner, me reprocher tous mes morceaux; voilà le moyen d'empêcher tous mes volumes, et de me donner une parfaite santé.

Philisbourg est enfin pris [1]; j'en suis étonnée; je ne croyois pas que nos ennemis sussent prendre une ville. J'ai d'abord demandé qui avoit pris celle-ci et si ce n'étoit pas nous; mais non, c'est eux. Adieu, ma très-chère; ne soyez point en peine de cette méchante écriture; c'est que j'ai une plume *de chien*, dont le monde chez moi fait réponse à tous les billets.

1. Le prince Charles de Lorraine prit Philisbourg après quatre-vingt-dix jours de tranchée ouverte.— Ce paragraphe fait partie de la lettre du 18 septembre, dans l'édition de 1734.

575. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 25 septembre 1676,
chez madame de Coulanges.

En vérité, ma fille, voici une pauvre petite femme bien malade; c'est le onzième de son mal, qui lui prit à Chaville en revenant de Versailles. Madame Le Tellier fut frappée en même temps qu'elle, et revint en diligence à Paris, où elle reçut hier le viatique. Beaujeu (demoiselle de compagnie de madame de Coulanges) fut frappée du même trait; elle a toujours suivi sa maîtresse; pas un remède n'a été ordonné dans la chambre, qui ne l'ait été dans la garde-robe; un lavement, un lavement; une saignée, une saignée; Notre-Seigneur, Notre-Seigneur; tous les redoublements, tous les délires, tout étoit pareil : mais Dieu veuille que cette communauté se sépare. On vient de donner l'extrême-onction à Beaujeu, et elle ne passera pas la nuit. Nous craignons demain le redoublement de madame de Coulanges, parce que c'est celui qui figure avec celui qui emporte cette pauvre fille. Il faut avouer que c'est une terrible maladie; j'ai vu de quelle façon les médecins font

saigner rudement une pauvre personne; mais sachant que je n'ai point de veines, je déclarai hier au premier président de la cour des Aides, qui me vint voir, que si je suis jamais en danger de mourir, je le prierai de m'amener M. Sanguin[1] dès le commencement; j'y suis très-résolue. Il n'y a qu'à voir ces Messieurs pour ne vouloir jamais les mettre en possession de son corps : c'est de l'arrière-main qu'ils ont tué Beaujeu. J'ai pensé vingt fois à Molière depuis que je vois tout ceci. J'espère cependant que cette pauvre femme échappera, malgré tous leurs mauvais traitements : elle est assez tranquille, et dans un repos qui lui donnera la force de soutenir le redoublement de cette nuit.

J'ai vu madame de Saint-Géran; elle n'est nullement déconfortée[2]. Sa maison sera toujours un réduit cet hiver : M. de Grignan y passera ses soirées amoureusement. Elle s'en va à Versailles, comme les autres. Je vous assure qu'elle prétend jouir de ses épargnes, et vivre sur sa

1. L'abbé Sanguin, ecclésiastique d'une grande piété. Il étoit frère de Saint-Pavin, le poëte, connu par son incrédulité, mais qui se convertit à la fin de sa vie. (Voyez l'*avertissement* de Saint-Marc, en tête des *Poésies de Saint-Pavin*. Amsterdam, 1759.) L'abbé Sanguin étoit peut-être le confesseur de madame de Sévigné; c'est ce que semble indiquer ce passage.

2. Du départ de madame de Villars.

réputation acquise; de longtemps elle n'aura épuisé ce fonds. Elle vous fait mille amitiés· elle est engraissée : elle est fort bien. Je vous conjure, ma fille, de faire encore mes excuses au grand Roquesante, si je ne lui fais pas réponse. Vous me mandez des merveilles de son amitié; je n'en suis nullement surprise, connoissant son cœur comme je fais. Il mérite, par bien des raisons, la distinction et l'amitié que vous avez pour lui. Je me porte fort bien; je suis ravie de n'avoir point vendangé; je ferai les autres remèdes, et quand cette pauvre petite femme sera mieux, j'irai me reposer quelques jours encore à Livry. Brancas[1] est arrivé cette nuit à pied, à cheval, en charrette; il est pâmé au pied du lit de cette pauvre malade : nulle amitié ne paroît devant la sienne. Celle que j'ai pour vous ne me paroît pas petite.

J'ai trouvé à Paris une affaire répandue partout, qui vous paroîtra fort ridicule. Bien des gens vous l'apprendront; mais il me semble que vous voyez plus clair dans mes lettres. Il y avoit à la cour une manière d'agent du roi de Pologne, qui marchandoit toutes les plus belles terres pour son maître. Enfin, il s'étoit arrêté à

1. L'un des plus fervents adorateurs de madame de Coulanges.

celle de Rieux en Bretagne, dont il avoit signé le contrat à cinq cent mille livres. Cet agent a demandé qu'on fît de cette terre un duché, le nom en blanc. Il y a fait mettre les plus beaux droits, mâles et femelles, et tout ce qu'il vous plaira. Le roi, et tout le monde, croyoit que c'étoit ou pour M. d'Arquien ou pour le marquis de Béthune[1]. Cet agent a donné au roi une lettre du roi de Pologne, qui lui nomme, devinez qui ? Brisacier, fils du maître des comptes. Il s'élevoit par un train excessif et des dépenses ridicules; on croyoit simplement qu'il fût fou : cela n'est pas bien rare. Il s'est trouvé que le roi de Pologne, par je ne sais quelle intrigue, assure que Brisacier est originaire de Pologne, en sorte que voilà son nom allongé d'un *ski*, et lui Polonois. Le roi de Pologne ajoute que Brisacier est son parent, et qu'étant autrefois en France, il avoit voulu épouser sa sœur. Il a envoyé une clef d'or à sa mère, comme dame d'honneur de la reine. La médisance, pour se divertir, disoit que le roi de Pologne, pour se divertir aussi, avoit eu quelques légères dispositions à ne pas haïr la mère, et que ce petit garçon étoit son fils; mais cela n'est point : la chimère est toute fondée sur sa

1. François Gaston, dont la femme (Marie-Louise de La Grange d'Arquien) étoit sœur de la reine de Pologne.

bonne maison de Pologne[1]. Cependant, le petit agent a divulgué cette affaire, la croyant faite; et dès que le roi a su le vrai de l'aventure, il a traité cet agent de fou et d'insolent, et l'a chassé de Paris, disant que, sans la considération du roi de Pologne, il l'auroit fait mettre en prison. Sa Majesté a écrit au roi de Pologne, et s'est plaint fraternellement de la profanation qu'il a voulu faire de la principale dignité du royaume; mais le roi regarde toute la protection que le roi de Pologne a accordée à un si mince sujet, comme une surprise qu'on lui a faite, et révoque même en doute le pouvoir de son agent. Il laisse à la plume de M. de Pomponne toute la liberté de s'étendre sur un si beau sujet. On dit que ce petit agent s'est évadé; ainsi cette affaire va dormir jusqu'au retour du courrier[2].

1. On peut voir tous les détails de cette intrigue dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*. Madame de Sévigné en donne le dénoûment sous les dates des 7 et 9 octobre, ci-après.

2. J'embrasse M. de Grignan et vous, ma chère, de tout mon cœur. (Éd. de 1734.)

576. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 30 septembre 1676.

Je mens, il n'est que mardi, mais je commence toujours ma lettre pour faire réponse aux vôtres, et pour vous parler de madame de Coulanges, et je l'achèverai demain, qui sera effectivement mercredi.

C'est le quatorze de madame de Coulanges[1] : les médecins n'en répondent point encore, parce qu'elle a toujours la fièvre, et que dans les rêveries continuelles où elle est, ils ont raison de craindre le transport. Cependant, comme les redoublements sont moindres, il y a tout sujet de croire que tout ira bien. On vouloit lui faire prendre ce matin de l'émétique ; mais elle avoit si peu de raison, qu'on n'a pu lui en faire prendre que cinq ou six mauvaises gorgées, qui n'ont pas fait la moitié de ce qu'on désiroit. Il me semble que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de fièvre de cette maison ; je vous assure que je me porte bien. M. de Coulanges aime et souhaite fort ma présence. Je

1. Il est le quatorze de madame de Coulanges. (Éd. de 1734.)

Digitized by Google

suis dans la chambre, dans le jardin; je vais, je viens, je cause avec mille gens, je me promène, je ne prends point l'air de la fièvre; enfin, ma fille, n'ayez point d'inquiétude sur ma santé.

Le pauvre Amonio n'est plus à Chelles; il a fallu céder au Visiteur[1]. Madame[2] est inconsolable de cet affront; et pour s'en venger, elle a défendu toutes les entrées de sa maison; de sorte que ma sœur de Biron, mes nièces de Biron[3], ma sœur de La Meilleraie, ma belle-sœur de Cossé, tous les amis, tous les cousins, tous les voisins, tout est chassé. Tous les parloirs sont fermés, tous les jours maigres sont observés, toutes les matines sont chantées sans miséricorde; mille petits relâchements sont réformés; et quand on se plaint : *Hélas! je fais observer la règle.* — Mais vous n'étiez point si sévère. — *C'est que j'avois tort, je m'en repens....* Enfin, on peut dire qu'Amonio a mis la réforme à Chelles. Cette bagatelle vous auroit divertie; et, en vérité, quoique vous disiez sur cela les plus folles choses du monde, je suis persuadée de la sagesse de Madame; mais c'est

1. Dans les abbayes chefs d'ordre, il y avoit des visiteurs qu'on envoyoit dans toutes les maisons qui en dépendoient, pour s'assurer si la discipline régulière y étoit bien gardée.

2. Voyez la note du tome IV, p. 342.

3. Mes nièces de Brissac. (Éd. de 1734.)

par cette raison que la chose en est plus sensible. Amonio est chez M. de Nevers; il est habillé comme un prince, et bon garçon au dernier point. Il a veillé cinq ou six nuits madame de Coulanges. Je vous assure qu'il en sait autant que les autres; mais sa barbe n'osoit se montrer devant celle de M. Brayer. Ils m'ont tous assuré que la vendange de cette année m'auroit empirée, et que je suis trop heureuse d'en avoir été détournée. Vous me direz : Qui vous avoit parlé de cette vendange? Tout le monde, et Vesou comme les autres; mais il s'est ravisé, et j'en suis bien aise.

Tout le monde croit que l'*ami* n'a plus d'amour, et que *Quanto* est embarrassée entre les conséquences qui suivroient le retour des faveurs, et le danger de n'en plus faire, crainte qu'on n'en cherche ailleurs. D'un autre côté, le parti de l'amitié n'est point pris nettement : tant de beauté encore et tant d'orgueil se réduisent difficilement à la seconde place. Les jalousies sont vives; mais ont-elles jamais rien empêché? Il est certain qu'il y a eu des regards, des façons pour la *bonne femme* [1]; mais quoi-

1. C'est sans doute madame de Soubise, dont l'intrigue avec le roi fut si secrète que la malice des courtisans ne put jamais que la soupçonner. Elle avoit alors vingt-neuf ans, et avoit eu huit enfants. Voyez les notes t. I, p. 377 et 411.

que tout ce que vous dites soit parfaitement vrai, elle est *une autre*, et c'est beaucoup. Bien des gens croient qu'elle est trop bien conseillée pour lever l'étendard d'une telle perfidie, avec si peu d'apparence d'en jouir longtemps; elle seroit précisément en butte à la fureur de *Quanto;* elle ouvriroit le chemin à l'infidélité, et serviroit comme d'un passage pour aller à d'autres plus jeunes et plus ragoûtantes : voilà mes réflexions. Chacun regarde, et l'on croit que le temps découvrira quelque chose. La *bonne femme* a demandé le congé de son mari [1], et depuis son retour elle ne se montre ni parée, ni autrement qu'à l'ordinaire.

Vous ai-je mandé que la bonne marquise d'Uxelles a la petite vérole? On espère qu'elle s'en tirera; c'est un beau miracle à nos âges.

Il est mercredi au soir. La pauvre malade est hors d'affaire, à moins d'une trahison que l'on ne doit pas prévoir. Pour Beaujeu, elle a été en vérité morte, et l'émétique l'a ressuscitée : il n'est pas si aisé de mourir que l'on pense.

1. De son ancien ami. (Éd. de 1734.)

577. — DE M. L'ABBÉ DE PONTCARRÉ[1]
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 2 octobre 1676.

UIVANT mes anciennes et louables coutumes, je me suis rendu, ce matin, dans la chambre de madame la marquise. Au moment que je lui ai présenté ma face réjouie, elle s'est bien doutée de mon dessein, et m'a lâché cette feuille de papier. Sa libéralité n'est pas entière, car elle prétend bien aussi s'en servir : ce que j'approuve beaucoup. Je vous dirai donc *in poche parole*[2], Madame la Comtesse, que nous ne savons encore ce que l'on fera le reste de la campagne. M. de Lorraine[3] demeurera-t-il les bras croisés? *Ecco il pûnto*[4]. On est aussi en peine de M. de Zell, qui marche vers la Moselle. M. de Schomberg doit avoir passé la Sambre dès le 27, et marché vers Philippeville; il lui sera facile d'envoyer des troupes à M. le maréchal de Créqui. Vous savez tous les dé-

1. Voyez la note tome I, p. 434.
2. En peu de mots.
3. Le prince Charles de Lorraine venoit de prendre Philisbourg. Voyez ci-dessus, p. 72.
4. Voilà le point, la question.

mêlés qui sont arrivés au conclave. Si cela venoit jusqu'à l'éminence souveraine, vous ne feriez pas mal de vous transporter à Rome, pour lui offrir votre bras : vous en aurez le temps, s'il est vrai que l'élection ne se fasse pas sitôt.

Je fus hier à la porte de Richelieu une partie de la journée ; j'y trouvai les dames bien intriguées pour leurs ornements de Villers-Cotterets. Ce que je puis vous dire, c'est que *l'Ange* (madame de Grancey) sera des plus magnifiques. Je frondai à mon ordinaire cette dépense ; mais je fus traité de vieux rêveur et de *pantalon*. Je souffris patiemment toutes ces injures, parce qu'il ne m'en coûtoit rien. On m'auroit volontiers proposé quelque emprunt de pierreries. Je ne donnai pas dans cette idée, ayant toujours fort condamné cette sorte de familiarité. Nous aurons ici lundi madame de Verneuil, qui vient se mettre en état de partir pour le Languedoc. La *Manierosa* [1] vient avec elle pour demeurer quelques jours parmi nous; ensuite elle prendra la route de la Loire. Je suis à vous, Madame, avec tout le respect que je dois, et à M. le Comte.

1. Madame la duchesse de Sully. Voyez la note tome III, p. 173.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Vous connoissez le gros abbé, et la joie qu'il a d'épargner son papier; par bonheur, je suis encore plus aise de lui en donner. Il lui est arrivé un grand accident, dont il est triste et ne se peut consoler : c'est qu'il a donné à son valet de chambre un manteau qui ne lui a servi qu'un an : il croyoit qu'il y en eût deux : ce mécompte est sensible; il est fort bon là-dessus. Pour moi, je le trouve original sur l'économie, comme l'abbé de La Victoire (Lenet) sur l'avarice.

Voilà une nouvelle de madame de Castries [1], qui me mande qu'Odescalchi [2] est pape : vous l'aurez su plus tôt que nous. Enfin, voilà donc nos cardinaux qui reviennent; s'ils repassent en Provence, ce sera sitôt que vous les verrez avant que de partir. Savez-vous que le petit Amonio est présentement en poste sur le chemin de Rome? Son oncle, c'est-à-dire un autre que celui qui étoit au défunt pape, est maître de chambre de ce nouveau pape. Vous voyez bien que voilà sa fortune faite, et qu'il n'a plus

1. Élisabeth de Bonzi, sœur du cardinal de ce nom, veuve de René-Gaspard de La Croix, marquis de Castries.

2. Odescalchi, élu pape le 21 septembre, prit le nom d'Innocent XI. Voyez ci-après la lettre du 30 octobre 1676.

besoin de madame de Chelles, ni de toutes ses nonnes.

Il est vendredi, ma fille, et je serois déjà retournée à Livry, parce qu'il fait divinement beau et que madame de Coulanges est hors de tout péril, et dans toute la douceur de la convalescence, sans que je veux savoir tantôt si M. de Pomponne a fini ce matin notre affaire, afin de vous envoyer sa lettre ce soir. Je veux aussi le remercier, et parler à Parère; après cela, j'aurai l'esprit en repos, et m'en irai demain ou dimanche à Livry.

Madame de Maintenon vint hier voir madame de Coulanges; elle témoigna beaucoup de tendresse à cette pauvre malade, et bien de la joie de sa résurrection. L'ami et l'amie [1] avoient été tout hier ensemble : la femme (la reine) étoit venue à Paris. On dîna ensemble, on ne joua point en public. Enfin la joie est revenue, et tous les airs de jalousie ont disparu. Comme tout change d'un moment à l'autre, la grande femme [2] est revenue sur l'eau; elle est présentement aussi bien avec la belle qu'elle y étoit mal. Les humeurs sont adoucies; et enfin ce que l'on mande aujourd'hui n'est plus vrai demain : c'est un pays bien opposé à l'immu-

1. Le roi et madame de Montespan.
2. Madame d'Heudicourt.

tabilité. Je vous conjure, ma très-chère, de ne le point imiter sur votre départ, et de songer que nous sommes au 2 d'octobre. Pour ma santé, n'en soyez point en peine; Livry, quoi que vous en vouliez dire, me va faire tous les biens du monde, pour le reste du beau temps. Ne dites rien, je vous prie, à T...; mais je l'aime d'avoir voulu vous plaire *in ogni modo*[1], en vous disant qu'il m'a vue. Cette petite menterie vient d'un fonds admirable : ma belle, je ne l'ai pas vu, et je ne pensois pas même qu'il fût à Paris. Langlade a pensé mourir à Frêne de la même maladie que madame de Coulanges, hors qu'il fut plus mal encore, et qu'on lui donna l'extrême-onction. Madame Le Tellier[2] payera pour tous, elle est très-mal. Adieu, ma chère Comtesse; j'embrasse le Comte et les jolis *pichons;* mon Dieu, que tout cela m'est cher[3]! Je vous exhorte à lire le P. Le Bossu; il a fait un petit *Traité de l'Art poétique*[4], que Corbinelli met cent piques au-dessus de celui de Despréaux.

1. De toute manière.

2. Femme du chancelier. Elle ne mourut pas de cette maladie.

3. En voilà assez pour l'heure qu'il est, je vous écrirai encore ce soir. (Éd. de 1734.)

4. L'ouvrage du P. Le Bossu peut être estimé et loué avec justice, sans qu'on doive pour cela le mettre au-dessus de l'*Art poétique* de Despréaux.

578. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 7 octobre 1676.

Je vous écris un peu *à l'avance*, comme on dit en Provence, pour vous dire que je revins ici dimanche, afin d'achever le beau temps et de me reposer. Je m'y trouve très-bien, et j'y fais une vie solitaire qui ne me déplaît pas, quand c'est pour peu de temps. Je vais aussi faire quelques petits remèdes à mes mains, purement pour l'amour de vous, car je n'ai pas beaucoup de foi ; et c'est toujours dans cette vue de vous plaire que je me conserve[1], étant très-persuadée que l'heure de ma mort ne se peut ni avancer ni reculer; mais je suis les conduites ordinaires de la bonne petite prudence humaine, croyant même que c'est par elle qu'on arrive aux ordres de la Providence. Ainsi, ma fille, je ne négligerai rien, puisque tout me paroît comme une obéissance nécessaire. Voilà qui est bien sérieux ; mais voici la suite de mon séjour à Paris de près de quinze jours.

Vous savez ce que je fis le vendredi, et comme

1. Et que j'ai soin de moi. (Éd. de 1734.)

j'allai chez M. de Pomponne [1]. Nous avons trouvé, M. d'Hacqueville et moi, que vous devez être contents du règlement, puisqu'enfin le roi veut que le lieutenant soit traité comme le gouverneur, et qu'on se trouve à l'ouverture de l'assemblée comme on a fait par le passé : voilà une grande affaire. Le samedi, M. et madame de Pomponne, madame de Vins, d'Hacqueville et l'abbé de Feuquières, vinrent me prendre pour aller nous promener à Conflans [2]. Il faisoit très-beau. Nous trouvâmes cette maison cent fois plus belle que du temps de M. de Richelieu. Il y a six fontaines admirables, dont la machine tire l'eau de la rivière, et ne finira que lorsqu'il n'y aura pas une goutte d'eau. On pense avec plaisir à cette eau naturelle, et pour boire et pour se baigner quand on veut [3]. M. de Pomponne étoit gai; nous causâmes et nous rîmes extrêmement. Avec sa sagesse, il trouvoit partout un air de *cathédrale*, qui nous réjouissoit beaucoup. Cette petite partie nous fit plaisir à tous; vous n'y fûtes point oubliée.

La vision de la *bonne femme* passe a vue

1. Et vous y écrivis. (Éd. de 1734.)

2. Château situé sur les bords de la Seine, aujourd'hui en partie démoli. C'étoit la maison de campagne des archevêques de Paris.

3. Cette eau fait plaisir a penser. (Éd. de 1734.)

d'œil, mais c'est sans croire qu'il y ait plus autre chose que la crainte qui attache à *Quanto*. Pour le voyage de M. de Marsillac, gardez-vous bien d'y entendre aucune finesse : il a été fort court. M. de Marsillac est aussi bien que jamais auprès du roi. Il ne s'est ni amusé, ni détourné : il avoit Gourville, qui n'a pas souvent du temps à donner ; il le promenoit par toutes ses terres, comme un fleuve qui apporte la graisse et la fertilité. Quant à M. de La Rochefoucauld, il alloit, comme un enfant, revoir Verteuil et les lieux où il a chassé avec tant de plaisir ; je ne dis pas où il a été amoureux, car je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été. Il revient plus doucement que son fils, et passe en Touraine, chez madame de Valentiné et chez l'abbé d'Effiat[1]. Il a été dans une extrême peine de madame de Coulanges, qui revient assurément de la plus grande maladie qu'on puisse avoir. La fièvre, ni les redoublements, ne l'ont point encore quittée ; mais parce que toute la violence et la rêverie en sont dehors, elle se peut vanter d'être dans le bon chemin de la convalescence. Madame de La Fayette est à Saint-Maur. Je n'y ai été qu'une fois. Elle a son mal de côté qui l'a empêchée d'aller chez madame de Coulan-

1. A Véret. Voyez la note tome IV, p. 9.

ges, dont elle étoit fort inquiétée; et d'aller voir Langlade, qui a pensé mourir à Frêne du même mal que madame de Coulanges, et a eu de plus qu'elle l'extrême-onction. Enfin, elle a été soulagée de tous les côtés, sans avoir quitté sa place.

Je disois, l'autre jour, à madame de Coulanges que Beaujeu avoit eu sur elle l'extrême-onction, et qu'on lui avoit crié : *Jésus Maria;* elle me répondit, avec une voix de l'autre monde : *Hé, que ne me le crioit-on? je le méritois autant qu'elle.* Que dites-vous de cette ambition? Écrivez au petit Coulanges; il a été digne de compassion : il perdoit tout, en perdant sa femme. Ce fut une chose fort touchante quand elle fit écrire à M. Du Gué [1] pour lui recommander M. de Coulanges, et cela par conscience et par justice, reconnoissant de l'avoir ruiné, et demandant à M. et à madame Du Gué cette marque de leur amitié comme la dernière. Elle leur demandoit pardon, et leur bénédiction en même temps. Je vous assure que ce fut une scène fort triste. Vous écrirez donc à ce pauvre petit homme, qui est parfaitement content de mon amitié : en vérité, c'est dans ces occasions qu'il faut la témoigner.

Votre petit Allemand paroît extrêmement adroit au bon abbé; il est beau comme un

1. Père de madame de Coulanges, intendant de Lyon.

ange, et doux et honnête comme une pucelle. Il va répéter son allemand chez M. de Strasbourg [1]. Je l'ai fort exhorté à se rendre digne; mais je vous défie de deviner son nom. Quoi que vous puissiez dire, je vous dirai toujours : c'est autrement. C'est qu'il s'appelle *Autrement* [2]. N'est-ce pas là un nom bien propre à ouvrir l'esprit à des pointilleries continuelles? Je lui apprends à nouer des rubans : en un mot, je crois que vous vous en trouverez fort bien.

Madame Cornuel étoit l'autre jour chez Berryer, dont elle étoit maltraitée; elle attendoit à lui parler dans une antichambre qui étoit pleine de laquais. Il vint une espèce d'honnête homme, qui lui dit qu'elle étoit mal dans ce lieu-là. *Hélas!* dit-elle, *j'y suis fort bien, je ne les crains point, tant qu'ils sont laquais*. Voilà ce qui a fait éclater de rire M. de Pomponne, de ces rires que vous connoissez; je crois que vous le trouverez fort plaisant aussi.

M. le Cardinal m'écrit, du lendemain qu'il a fait un pape, et m'assure qu'il n'a aucun scrupule. Vous savez comme il a évité le sacrilége du faux serment [3]; les autres y doivent trouver

1. François Egon, cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg.

2. Ma chère, j'ai trouvé ce nom admirable. (Éd. de 1734.)

3. De ne communiquer avec personne pendant la durée du conclave. Voyez les *Compléments des Mémoires de Retz*.

un grand goût, puisqu'il n'est pas même nécessaire. Il me mande que le pape est encore plus saint d'effet que de nom; qu'il (Retz) vous a écrit de Lyon en passant, et qu'il ne vous verra point en repassant, par la même raison des galères [1], dont il est très-fâché; de sorte qu'il se retrouvera dans peu de jours chez lui, comme si de rien n'étoit. Ce voyage lui a fait bien de l'honneur, car il ne se peut rien ajouter au bon exemple qu'il a donné [2]. On croit même que, par le bon choix du souverain pontife, il a remis dans le conclave le Saint-Esprit, qui en étoit exilé depuis tant d'années. Après cet exemple, il n'y a point d'exilé qui ne doive espérer.

Vous voilà donc dans la solitude; c'est présentement que vous devez craindre les esprits. Je m'en vais parier que vous n'êtes plus que cent personnes dans votre château. Je suis persuadée de toute l'*aimabilité* de la belle Rochebonne; mais la constance de Corbinelli est abîmée dans tant de philosophie, et il est si terriblement attaché à la justesse des raisonnements, que je ne vous réponds plus de lui. Il dit que le P. Le Bossu ne répond pas bien à vos questions; qu'il auroit tort de vouloir vous instruire; que vous en savez plus qu'eux tous : vous nous en manderez votre avis.

1. Voyez la note ci-dessus, t. IV, p. 486.
2. A la conduite qu'il a tenue. (Éd. de 1754.)

Je vous ai mandé l'histoire de Brisacier [1]; on n'en peut rien dire jusqu'à ce que le courrier de Pologne soit revenu. Il est cependant hors de Paris et de la cour. Il assiége la ville, et demeure chez ses amis aux environs. Il étoit l'autre jour à Clichy; madame Du Plessis le vint voir de Frêne, pour faire les lamentations de la rupture de son marché. Brisacier lui dit qu'assurément il n'étoit point rompu, et qu'on verroit, au retour du courrier, s'il étoit aussi fou qu'on disoit. S'il est protégé de la reine de Pologne, ou du roi, nous en jugerons comme vous faites.

M. de Bussy est arrivé comme j'écrivois cette lettre; je lui ai fait voir votre souvenir. Il vous dira lui-même combien il en est content. Il m'a lu des Mémoires les plus agréables du monde : ils ne seront pas imprimés [2], quoiqu'ils le méritassent bien mieux que beaucoup d'autres choses.

On nous vient dire que Brisacier et sa mère, qui étoient ici près, à Gagny, ont été enlevés. Ce seroit un mauvais préjugé pour le duché.

1. Cette histoire est racontée dans la lettre ci-dessus, p. 75 et 76.

2. La marquise de Coligny les publia après la mort de son père; mais après y avoir fait des retranchements considerables. Le manuscrit autographe appartient aujourd'hui à M. le marquis de La Guiche, et a été collationné par le dernier éditeur. Paris, Jannet, 1851.

Digitized by Google

Cette nouvelle est un peu crue[1]; comme elle est présentement à Paris, d'Hacqueville ne manquera pas de vous l'apprendre. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère, avec une tendresse fort au-dessus de ce que je vous en pourrois dire.

Je reçois, ma fille, votre lettre du 30; mais quoi! vous n'aviez pas reçu la mienne du 21? quelle sottise à la poste! elle étoit toute propre à vous instruire. Je décidois sur votre départ, et je vous conjurois, par pure tendresse, de ne point le différer; c'est ce que je vous demande encore par les mêmes raisons. Vous suivrez ce conseil, si vous avez pour moi autant d'amitié que je vous en crois. Dans cette confiance, je ne me remettrai point à vous dire combien je le souhaite, ni combien six semaines font à mon impatience. Madame de Soubise est allée voir son mari malade en Flandre; cela me plaît : voyez la *Gazette de Hollande*[2]. Adieu, j'embrasse tendrement le seigneur Comte.

1. Est encore toute fraîche.
2. Je vous répondrai mieux vendredi. (Éd. de 1734.)

579. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 9 octobre 1676.

Je suis fâchée, ma très-chère, que la poste vous diffère mes lettres de quelques jours. Je connois votre amitié et vos inquiétudes; mais il n'y a qu'à recourir au grand d'Hacqueville pour y trouver tout le secours que l'on peut souhaiter. Je me souviendrai toute ma vie du plaisir et de la consolation que je trouvai aux Rochers dans une de ses lettres, après que vous fûtes accouchée; sans quoi je n'étois pas en état de soutenir l'excès de la douleur où j'étois. J'espère que vous aurez été contente le lendemain, à moins qu'un laquais de madame de Bagnols, à qui je donnai mes lettres pour les porter à la poste, ne les ait jetées je ne sais où; il m'en a pris quelque petite crainte. Vous aurez vu dans cette lettre, si vous l'avez reçue, la réponse de celle où vous me parliez d'attendre M. de Grignan. Je vous priois, ma chère, de ne point écouter cette pensée; je vous assurois que celle de la saison moins avancée ne m'avoit point fait souhaiter que votre arrivée précédât la sienne; que c'étoit l'extrême envie que j'avois de vous

voir, qui me faisoit vous conjurer de me donner cette petite avance; que je la méritois, par la seule raison de la discrétion que j'ai eue de ne point vouloir vous tirer de votre château plus tôt qu'au départ de M. de Grignan pour l'assemblée [1]; que j'avois pris sur moi tout le temps dont vous m'aviez rendue la maîtresse, et qu'en un mot je vous conjurois, comme je fais encore de tout mon cœur, de songer à partir ce mois-ci, comme nous en sommes demeurées d'accord. Je crois que M. de Grignan ne trouve rien d'injuste à tout mon procédé. Je vous ai mandé le peu d'argent qu'il vous faut, en attendant qu'il vienne; je crois que votre voiture doit être la litière jusqu'à Roannes, et la rivière jusqu'à Briare, où vous trouverez mon carrosse. Voilà, ma fille, l'essentiel du contenu de ma lettre, au cas qu'elle soit perdue.

L'abbé Bayard me mande que j'ai très-bien fait de ne point aller cet automne à Vichy; que les pluies continuelles ont rendu les eaux très-mauvaises; que Saint-Hérem et Planci, qui y étoient allés exprès, n'en ont point pris; qu'il n'y avoit que M. de Champlâtreux, qui n'étoit guère content; enfin sa lettre m'a fait un plaisir admirable. Je ne savois pas trop bien d'où me

1. L'assemblée des États de Provence, qui se tenoit à Lambesc.

Digitized by Google

venoit mon opiniâtreté : c'étoit justement cela. Je fais ici un certain tripotage à mes mains avec de la moelle de cerf et de l'eau de la reine de Hongrie, qui me fera, dit-on, des merveilles. Ce qui m'en fait beaucoup, c'est le temps miraculeux qu'il fait; ce sont de ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids : enfin j'en suis charmée; je me tiens dehors depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir; je n'en perds pas un moment, et à cinq heures, avec une obéissance admirable, je me retire; mais ce n'est pas sans m'humilier, reconnoissant, avec bien du déplaisir, que je suis une misérable mortelle, et qu'une sotte timidité me fait rompre avec l'aimable serein, le plus ancien de mes amis, que j'accuse peut-être injustement de tous les maux que j'ai eus. Je me jette dans l'église, et je me ferme les yeux, jusqu'à ce qu'on me vienne dire qu'il y a des flambeaux dans ma chambre : car il me faut une obscurité entière dans l'entre chien et loup, comme les bois, ou une église, ou que l'on soit trois ou quatre à causer; enfin, je me gouverne selon vos intentions. J'ai vu le petit Sanguin du prince, qui est chez son cousin; il m'apporta des perdrix et des lièvres. Il est tout tel qu'il étoit; nous parlâmes fort du temps passé et de la princesse.

La nouvelle de Brisacier est tout assurée : on a découvert, par des lettres qu'il écrivoit au roi de Pologne, qu'il travailloit à le détourner de l'amitié de notre monarque; de sorte qu'il est à la Bastille, et sa destinée est encore incertaine entre la potence et le duché.

Pour l'Allemagne, il y auroit beaucoup à dire. Le général a été encore un peu mortifié, en faisant escorter des convois; il est obligé de se rapprocher de nous, pendant que ces brutaux d'Allemands, dès qu'il aura repassé le Rhin, se mettront autour de Brisach, comme ils firent l'année passée à Philisbourg : cela seroit assez impertinent. Il y a beaucoup de division dans cette armée, j'entends celle de M. de Luxembourg. Je reçois un billet de d'Hacqueville, qui fut mercredi à Versailles, pour voir faire et envoyer cette manière de règlement pour l'assemblée. Il faut avouer que jamais il ne s'est vu un tel ami : quand on lui recommande quelque affaire, rien n'empêche de croire que c'est la seule qu'il ait, tant il s'en acquitte ponctuellement.

Digitized by Google

580. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Livry, ce 10 octobre 1676.

Il y a trois jours que je suis ici, Madame, avec madame votre mère. Vous croyez bien que sa rate et la mienne en ont mieux valu. Elle m'a montré un endroit de votre dernière lettre où vous me faites un compliment sur la prison de mon fils, dont je vous rends mille grâces. Mais vous m'en aviez promis un sur la qualité de grand-père, que je porte fort indignement. Je n'en sais point du tout faire les fonctions; je n'en suis pas moins gai, et j'espère de devenir bisaïeul sans en être plus grave. Mais quand arriverez-vous, Madame? Vous vous faites bien désirer, sans avoir besoin de ce secours pour nous faire bien aises de vous revoir :

Revenez vite à nous, Grignan;
Quittez pour un temps la Provence;
N'attendez pas le bout de l'an,
Revenez vite à nous, Grignan.

Peut-être sera-ce à mon dam,
Mais je ne crains que votre absence.

1. Cette lettre porte la date du 7 octobre dans l'édition des *Lettres de Bussy*, de 1752, t. III, p. 387.

Revenez vite à nous, Grignan;
Quittez pour un temps la Provence.

Je laisse à madame votre mère à vous envoyer tous les autres triolets qu'on chante ici; et pour moi, Madame, je vous chanterai toujours, jusqu'à ce que je vous parle.

181. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Commencée à Livry, le mercredi 14 octobre 1676, et finie à Paris.

Je vous remercie, ma fille, de votre complaisance et de l'amitié que vous me témoignez, puisque vous êtes résolue de partir avant M. de Grignan. Je l'embrasse et je le remercie aussi du consentement qu'il y donne. Je connois la pesanteur de votre absence, et je comprends ce qu'il souffrira; mais c'est pour si peu de temps, qu'il a raison de ne me pas envier cette satisfaction : sa part est toujours bien grande au prix de la mienne. Je vous conjure présentement, ma très-chère, de prendre un bon conducteur pour votre voyage; j'ai de la peine à penser à l'ennui que vous aurez. Je vous recommande à Montgobert; ayez des livres; et, au nom de

Dieu, défendez à vos muletiers de prendre le chemin le plus court, en allant de chez vous à Montélimart; qu'ils prennent le chemin du carrosse. Ils menèrent madame de Coulanges par celui que je vous dis; sans Du But, qui descendit promptement et soutint la litière, elle tomboit dans un précipice épouvantable. Il m'a conté cela dix fois, et m'a fait transir. La crainte qu'on ne vous mène par ce chemin m'a déjà réveillée plus d'une fois la nuit[1]. Je vous conjure, ma très-chère, de donner ce soin à quelqu'un qui ait plus d'attention à votre conservation que vous-même. J'écrirai à Moulins à un M. Le Châtelain, qui vous rendra mille petits services; c'est un très-bon et très-honnête homme, qui a de l'esprit et de la piété. Vous y verrez aussi madame de Gamaches, qui est de la maison de Montmorin-Saint-Hérem; elle est vive, elle est jolie femme. Elle ne m'a pas quittée pendant quatre ou cinq jours, en deux fois, que j'ai été à Moulins, ou chez mesdames Fouquet; enfin, elle est ma première amie de Moulins.

M. de Seignelay est allé en poste à Mar-

1. J'ai été déjà réveillée plus d'une fois la nuit, de la crainte qu'on ne vous mène par ce chemin. (Éd. de 1754.) Quelques modifications analogues, dans la rédaction des lettres, ont été opérées par les éditeurs postérieurs à 1754. Nous indiquerons les plus importantes.

seille, pour une affaire de la marine; nous ne savons ce que c'est. Le Brisacier et sa mère sont toujours à la Bastille. La mère a obtenu une femme pour la servir; mais *M. le duc* se déchausse lui-même.

Votre médecin philosophe tire de trop loin pour tirer juste; il me croît malade, et je suis guérie; et je vous assure que les conseils qu'on m'a donnés ici sont opposés aux siens. Je finirai ma lettre demain à Paris.

Jeudi 15.

Me voici donc à Paris. J'ai couché à Saint-Maur; j'y allai de Livry. J'y ai vu M. de La Rochefoucauld, et nous avons fort causé. Si *Quanto* avoit bridé sa coiffe[1] à Pâques de l'année qu'elle revint à Paris, elle ne seroit pas dans l'agitation où elle est. Il y avoit du bon esprit à prendre ce parti; mais la foiblesse humaine est grande : on veut ménager des restes de beauté; cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit. *La bonne femme* (madame de Soubise) est en Flandre : cela ferme la bouche. J'ai trouvé que mes rêveries de Livry se rapportent fort aux raisonnements d'ici. Je n'ai point encore vu madame de Coulanges; je n'irai qu'après avoir fait ce paquet. On m'assure qu'elle est très-bien, et que les épigrammes

1. Ce terme proverbial s'entend assez de lui-même.

Digitized by Google

recommencent à poindre. Je lui ferai vos amitiés, et donnerai votre lettre à son mari.

On dit que le crime de Brisacier, c'est d'avoir abusé de sa charge[1], en faisant écrire la reine au roi de Pologne, pour l'engager à prier le roi d'accorder un brevet de duc à Brisacier, son secrétaire. Il faut que le courrier de Pologne ait apporté cette nouvelle, puisqu'on a donné des commissaires à Brisacier; et vous savez ce que c'est que d'abuser du sceau et du seing d'une reine de France. Je crains que *M. le duc Brisacierski* ne soit pendu.

Je prévois que mon fils reviendra, au lieu d'aller sur la Meuse, où sa mauvaise destinée l'envoie; il a un rhumatisme à la cuisse, qui sera bon pour obtenir son congé. Si le beau temps continue, j'irai encore un moment à Livry : ma maison est toute prête et toute rangée; c'est le principal. Parlez-moi un peu de votre départ, et je vous parlerai vendredi de votre voiture de Briare, ou d'Orléans. Au reste, Amonio est pape, c'est-à-dire son oncle est maître de chambre d'Odescalchi. Vous jugez bien que le voilà à Rome, se moquant de Chelles, après y avoir mis la réforme[2].

1. De secrétaire des commandements de la reine.
2. Vous jugez bien qu'Amonio étant à Rome, il se

Tout ce que vous me mandez sur ce sujet est l'étoffe de dix épigrammes. Vous êtes la plus plaisante créature du monde, avec toute votre sagesse et votre sérieux. Si vous vouliez prendre soin de ma rate, je serois immortelle ; car c'est de là que sont venus tous mes maux, à ce qu'ils disent.

Songez, ma très-chère, à venir me voir ; je n'attendrai point de sang-froid la joie que j'aurai de vous embrasser, et mes petits esprits se mettront bientôt en mouvement pour aller au-devant de vous. Adieu, ma très-chère enfant ; je vous écrirai vendredi. Je vous fais mille amitiés de madame de La Fayette, qui m'en a chargée par-dessus la tête, et M. de La Rochefoucauld aussi. Je n'ai encore vu personne : vous savez comme j'aime à ramasser des *rogatons* pour vous divertir. Ce que je ne puis vous mander, c'est, en vérité, l'excès de l'amitié que j'ai pour vous.

moquera de Chelles, après y avoir mis la réforme. Je vous ai dit que son oncle étoit maître de chambre du nouveau pape. (Éd. de 1754.)

582. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16 octobre 1676.

En vérité, ma fille, je n'ai jamais vu de si sots enfants que les miens; ils sont cause que je ne puis retourner à Livry, comme j'en avois le dessein. Je vois bien que cela vous fait rire, et que vous n'avez pas grande envie de me plaindre d'être obligée de faire faux bond à Livry le 15 d'octobre. D'Hacqueville, Corbinelli, M. et madame de Coulanges vous aideront fort à approuver que je ne les quitte plus. Il est vrai cependant que, sans vous et mon fils, j'aurois continué ma solitude avec plaisir : j'étois là plus à moi en un jour, que je n'y suis ici en quinze; je priois Dieu, je lisois beaucoup; je parlois de l'autre vie et des moyens d'y parvenir. Le père prieur a plus d'esprit que je ne pensois, quoique je le trouvasse un fort honnête homme. Enfin, me revoilà dans le tourbillon.

Il faut que j'aille voir M. Colbert pour votre pension; d'Hacqueville m'y mènera, quand ce ministre viendra à Paris, afin d'éviter le voyage

de Versailles. Voilà pour madame; voici pour monsieur. Vous saurez que son malheur l'envoie sur la Meuse, et son bonheur fait qu'il a un rhumatisme sur une cuisse et sur une hanche, qui lui fait beaucoup de mal et l'empêche de se soutenir. Il est à Charleville, et me prie de demander son congé; il faut donc voir M. de Louvois: c'est une affaire. N'ai-je pas raison, ma belle, de me plaindre de mes enfants et de leur dire des injures?

M. de Coulanges vous avoit écrit une très-jolie lettre, semée de vers par-ci par-là; il vous contoit tous les soins et toutes les inquiétudes qu'on a marqués à madame de Coulanges dans sa maladie, et que la marquise de La Trousse, qui étoit demeurée en Berry sur la nouvelle de son extrémité, étoit seule à mourir de peur d'apprendre une résurrection[1]. Cet endroit, quoique la malade en ait déjà ri, s'est présenté à son esprit avec quelque vapeur noire, de sorte qu'elle l'a improuvé; et, en même temps, son mari a pris la lettre, et l'a chiffonnée comme un petit enfant, et l'a jetée dans le feu. Nous sommes demeurés tout étonnés, et il en a fait une

1. La marquise de La Trousse étoit si jalouse de l'attachement de son mari pour madame de Coulanges, que madame de Sévigné croyoit pouvoir hasarder cette plaisanterie. Voyez la lettre et la note t. IV, 346.

autre dans son chagrin, qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur quoi elle est écrite. La vôtre étoit admirable : nous la considérâmes comme une pièce digne d'être gardée, pour s'en parer dans de pareilles occasions.

M. de La Vallière est mort ; on lui a fait plusieurs opérations, et enfin il s'en est allé[1]. Sœur Louise de la Miséricorde fit supplier le roi de conserver le gouvernement pour acquitter les dettes, sans faire mention de ses neveux. Le roi lui a donc donné ce gouvernement, et lui a mandé que s'il étoit assez homme de bien pour voir une carmélite aussi sainte qu'elle, il iroit lui dire lui-même la part qu'il prend à la perte qu'elle a faite. Madame de Soubise est revenue de Flandre. Je l'ai vue, et lui ai rendu une visite qu'elle me fit à mon retour de Bretagne. Je l'ai trouvée fort belle, à une dent près, qui lui fait un étrange effet au devant de la bouche. Son mari est en parfaite santé, et fort gai. Il me paroît qu'on les a mal gardés ces nuits passées[2].

1. Jean-François de La Baume Le Blanc, marquis de La Vallière, gouverneur et grand sénéchal de la province de Bourbonnois, mort le 13 octobre 1676. C'étoit le frère de mademoiselle de La Vallière.

2. Madame de Sévigné veut dire que madame de Soubise étoit grosse. Elle l'étoit, en effet, et, selon toute apparence, par suite de ses liaisons avec le roi.

La *grande femme* (madame d'Heudicourt) s'est fort éclaircie avec *Quanto*, et a fait voir au doigt et à l'œil qu'elle étoit incapable d'approuver de nouveaux feux. On ne peut pas être mieux qu'elle est présentement. Peut-être que demain ce ne sera plus la même chose; mais enfin, elle est au comble. On lui a donné quatre cents louis pour les habits de Villers-Cotterets, où l'on doit faire la Saint-Hubert. On croit cette partie rompue. J'ai toujours cru qu'il n'y auroit de sûr que la dépense des dames, qui est excessive. Elle a été si sotte que de donner scrupuleusement dans l'étoffe[1]; il me semble qu'elle eût mieux fait d'en mettre au moins une partie en pain de Gonesse[2], d'autant plus que quand on n'achète point un visage neuf, les atours ne font pas un bon effet. On assure que mademoiselle d'Elbeuf a dit à Monsieur que madame de Richelieu a fait un compliment à M. le Duc sur ce que Madame n'est accouchée que d'une fille. Cela fait une fourmilière de dits, de redits, d'allées, de venues, de justifications, et tout cela ne pèse pas un grain.

1. Donner dans l'étoffe, expression proverbiale signifiant : dépenser beaucoup en habits et en meubles. (Trévoux.)

2. Autre expression proverbiale pour dire *en choses inutiles*. Le pain de Gonesse étoit alors fort renommé.

Je vous ai envoyé un grand discours du P. Le Bossu sur la lune[1]. Je crois qu'il pourroit bien être dans ce paquet perdu du 25, dont je suis encore très-affligée. Je meurs d'envie que vous me parliez de votre départ. Je crois que vous feriez mieux d'aller jusqu'à Orléans; ce n'est qu'un jour de plus; vous y trouverez Beaulieu, qui vous tiendra une voiture prête, et, le lendemain, assurément je vous irai recevoir et prendre dans mon carrosse : celui d'Orléans amènera vos gens et toutes vos hardes. Adieu, ma très-chère; songez à ce mauvais chemin de Grignan à Montélimart. Je suis très-fâchée que vous ayez été importunée de votre M. de C..., noir comme une taupe, et tout le reste. Il me semble que je vois votre désespoir : dès qu'on a un pouce de terre, on connoît ces sortes de visites.

1. On ne connoît de René Le Bossu, en dehors de son *Traité du poème épique*, déjà cité, qu'un *Parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote*, auquel madame de Sévigné fait sans doute une maligne allusion.

583. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 21 octobre 1676.

Hé! mon Dieu, ma fille! est-il possible que vous puissiez croire que le monde trouve ridicule[1] que vous me veniez voir, et qu'on puisse trouver étrange que vous quittiez M. de Grignan pour un peu de temps, afin de me donner cette marque de votre amitié? Peut-être auroit-on plus de peine à justifier le contraire, et vos amis y seroient plus embarrassés, qu'à défendre le voyage que vous allez faire. Soyez donc en repos là-dessus, et croyez qu'il n'y a rien que de fort sage et de fort raisonnable à témoigner, dans cette occasion, l'amitié que vous avez pour moi. D'Hacqueville vous en dira son avis; et comme M. de Grignan doit être parti pour l'assemblée, nous commencerons à voir le jour de votre départ.

Madame de Verneuil passera le jour de la Toussaint à Lyon. Elle me demanda si elle ne vous rencontreroit point; je lui dis que cela n'étoit pas impossible. Amonio s'en va aussi;

1. Désapprouve. (Éd. de 1754.)

si vous le trouvez, vous lui ferez une fort bonne mine, j'en suis assurée. J'écris à M. de Grignan et à M. l'Archevêque, pour les prier d'entrer dans mes intérêts contre vous. Je suis fort embarrassée : j'ai demandé le congé de mon fils, parce qu'il est malade de son rhumatisme à Charleville; M. de Louvois répondit fort honnêtement que si je voulois, il le demanderoit au roi; mais que mon fils feroit fort mal sa cour, et qu'il seroit refusé; que le petit Villars et tous les autres l'avoient été, et qu'il lui conseilloit de se guérir tout doucement à Charleville; que s'il avoit pris, dès l'armée, une attestation de M. de Schomberg, il seroit revenu; mais que sa lettre toute seule ne produiroit aucun effet. J'ai mandé tout cela, et, en même temps, je reçois une lettre, où, sans avoir reçu la mienne, il me mande qu'il part avec un de ses amis qui revient, et qu'il sera demain ici. Je crains que cela ne lui fasse une affaire. Je vous manderai la suite.

Le P. Le Bossu sera fort aise de voir ce que vous dites de lui. Son *Art poétique* [1] est fort admiré; vous en sentiez la beauté, sans savoir à qui vous en aviez l'obligation. Vous trouverez ici une traduction de saint Augustin : *Sur la*

1. C'est-à-dire son *Traité du poëme épique*.

prédestination et la persévérance des bons [1]. Nos amis ont triomphé dans cet ouvrage. Vraiment c'est la plus belle et la plus hardie pièce qu'on puisse voir. Vous trouverez aussi, dans un autre genre, les rondeaux de Benserade. Ils sont fort mêlés; avec un crible, il en demeureroit peu : c'est une étrange chose que l'impression.

Voici une histoire fort extraordinaire. On envoie quelquefois de l'argent à son mari, quand il est à l'armée; Saint-Géran en a envoyé à sa femme [2]. Il lui mande que si elle n'emploie à s'habiller les neuf cents francs qu'il lui fait tenir, il ne reviendra point de son quartier d'hiver; tellement que la petite dame a donné dans l'étoffe, selon l'intention du fondateur. Madame de Soubise a paru avec son mari, deux coiffes et une dent de moins, à la cour; de sorte que l'on n'a pas le mot à dire. Elle avoit une de ses dents de devant un peu endommagée; ma foi, elle a péri, et l'on voit une place comme celle du gros abbé (de Pontcarré), dont elle ne se soucie guère davantage; c'est pourtant une étrange perte. Le voyage de Villers-Cotterets est rompu; mais le roi a la bonté de permettre qu'on porte ses

1. Cette traduction est de Du Bois, de l'Académie françoise.

2. Madame de Saint-Géran aimoit le jeu.

beaux habits à Versailles. La plus incroyable chose du monde, c'est la dépense que font ces dames, sans avoir le premier sou, hormis celles à qui le roi les donne.

Je vous vois dans vos prairies une bergère sans berger, bien solitaire et bien éloignée de l'agitation de celles-là. Votre âme est bien tranquille, et vos esprits sont bien paisibles en comparaison du mouvement de ce bon pays; mais que peut faire une bergère sans un berger? Vous répondrez fort bien à cette question par votre exemple. Madame de Coulanges a des retours de fièvre, dont elle est fort chagrine. Cela est ordinaire à la suite des grandes maladies. Langlade est revenu de Frêne, où il a été encore plus mal que madame de Coulanges. Je l'ai vu; il est divinement bien logé à ce faubourg. Madame de La Fayette est revenue de Saint-Maur; elle a eu trois accès marqués de fièvre quarte; elle dit qu'elle en est ravie, et qu'au moins sa maladie aura un nom.

A cinq heures du soir.

Savez-vous bien où je suis? Je vous défie de le deviner. Je suis venue dîner, par le plus beau temps du monde, à nos sœurs de Sainte-Marie du faubourg... : vous croyez que je m'en vais dire Saint-Jacques; point du tout, c'est

du faubourg Saint-Germain. On vient de m'y apporter votre lettre du 14. Je suis dans la plus belle maison de Paris, dans la chambre de mademoiselle Raymond (voyez t. I, p. 295 et 338), qui s'y est fait faire, comme bienfaitrice, un petit appartement enchanté. Elle sort quand elle veut; mais elle ne le veut guère, parce qu'elle a principalement dans la tête de vouloir aller en paradis. Je vous amènerai ici, non-seulement comme une *relique de ma grand'mère*[1], mais comme une personne curieuse, qui doit aimer à voir une très-belle maison de campagne; vous en serez surprise. Je vais donc, dans cet aimable lieu, répondre à votre lettre.

Je continue à vous conjurer de décider en ma faveur, et de ne plus balancer à faire un voyage que vous m'avez promis, et qu'en vérité vous me devez un peu. Je ne suis pas seule à trouver que vous marchandez beaucoup à me faire ce plaisir. Partez donc, ma fille, partez; vous devez avoir pris vos mesures sur le départ de M. de Grignan. Je l'embrasse, et vous prie de lui donner ma lettre; je vous recommande aussi celle de M. l'Archevêque : j'espère plus en eux qu'en vous pour une décision.

J'ai dit, comme vous, sur ce règlement. Il n'y

1. Voyez les notes du t. IV, p. 360 et 374.

a pas de raison à leur dire, que quand ils seront malades, ils ne viendront point à l'assemblée : cela s'en va sans dire ; et aussi qu'ils se trouveront à l'ouverture, quand ils seront dans le lieu. Quelle folie ! ils ne s'y trouveront jamais : ce n'est point un lieu où l'on se trouve par hasard. J'avois corrigé cet article, sans rien ôter au sens ; mais d'Hacqueville aima mieux l'envoyer promptement, que de tarder encore huit jours, disant que les évêques de vos amis ne feroient point de difficultés, et que les autres en feroient toujours : l'Intendant au moins n'y sauroit manquer. Cette affaire m'a donné du chagrin[1]. N'admirez-vous point l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil ? *si me miras, me miran*[2] : n'aurions-nous jamais un rayon ? Je disois hier au fils d'un malheureux (le comte Fouquet de Vaux), que si, avec son mérite et sa valeur qui percent même la noirceur de sa misère, il avoit la fortune du temps passé, on lui auroit dressé un temple. Je dis vrai ; mais si cela étoit, il seroit gâté.

Vous avez grande raison de ne pouvoir vous

1. Je n'en ai guère du mal de jambe du Comte ; je l'approuve fort, et le lui aurois conseillé. (Éd. de 1734.)

2. *Si vous me regardez, on a les yeux sur moi*, emblème du comte de Croisi dans le carrousel qui eut lieu au mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, en 1612.

représenter madame de Coulanges à l'agonie et M. de Coulanges dans la douleur; je ne le croirois pas si je ne l'avois vu : une vivacité morte, une gaieté pleurante, ce sont des prodiges. La pauvre femme avoit encore hier la fièvre : on ne sort point nettement de ces grands maux. Quand je songe qu'au bout de dix mois j'ai encore les mains enflées, cela me fait rire; car pour du mal, je n'en ai plus. Je ne proposerai point à Corbinelli de raisonner avec vous sans *la méthode;* il entre en fureur, et l'on n'est point en sûreté. Il est occupé à faire des rondeaux sur la convalescence de madame de Coulanges; je les corrige : jugez de la perfection de l'ouvrage. Adieu, ma chère enfant; partez et venez. Tenez-vous donc une fois pour décidée, et défaites-vous d'épiloguer sur les bienséances de votre voyage; elles y sont tout entières, et ce n'est pas moi seule qui le dis.

L'abbé de Pontcarré me montra hier ce que vous lui écrivez sur le manteau donné inconsidérément [1] : cela est fort plaisant. Il est vrai que la conduite de notre Cardinal, dans son voyage, est adorable : on l'admire bien aussi; il en reçoit l'honneur qu'il mérite.

1. Voyez ci-dessus la lettre de madame de Sévigné, sous la date du 2 octobre, p. 84.

584. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 23 octobre 1676.

Voici le second tome du *frater*. Je lui envoyai hier un carrosse au Bourget, et je vins, cela soit dit en passant, avec un autre à six chevaux, le trouver ici, où je ne croyois pas trop qu'il dût arriver si précisément; cependant le hasard, qui est quelquefois plaisant, nous fit tous rencontrer au bout de l'avenue. Cette justesse nous fit rire. Nous entrâmes, nous nous embrassâmes; nous parlâmes de vingt choses à la fois, nous nous questionnâmes sans attendre, ni entendre aucune réponse; enfin cette entrevue eut toute la joie et tout le désordre dont elles sont ordinairement accompagnées[1]. Cependant monsieur boite tout bas, monsieur crie, monsieur se vante d'un rhumatisme, quand il n'est pas devant moi, car ma présence l'embarrasse; et comme nous en avons bien vu d'autres ensemble, il ne se plaint qu'à demi. Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvois, et

1. Qui accompagnent d'ordinaire ces premiers moments. (Éd. de 1754.)

je croyois, et je disois que j'avois une cuisse bleue : c'étoit celle qui me faisoit le plus de mal ; de sorte que je lui ai donc accordé qu'il a une cuisse bleue, pourvu qu'il demeure d'accord aussi qu'il a la tête verte, tellement que cela compose un homme qui a la cuisse bleue et la tête verte. Gardez-vous bien de dire cela à Montgobert : elle en abuseroit cet hiver avec le pauvre Baron, qui se prépare bien à la tourmenter. Elle écrit les plus plaisantes choses du monde, et à lui et à moi; mais nous voyons, au travers de sa bonne humeur, qu'elle est malade, et nous en sommes très-fâchés.

Mon fils sera donc ici quelques jours, en attendant qu'on lui ait envoyé de Charleville les attestations nécessaires pour avoir le congé, ou que les troupes qui étoient allées sur la Meuse reviennent, comme on le dit, parce que ce duc de Zell, qui nous faisoit peur, s'est retiré et a peut-être plus de peur que nous. Voilà l'état de notre abbaye : on voudroit bien que je fusse obligée d'en partir, pour aller au-devant de vous; car vous êtes une pièce fort nécessaire à notre véritable joie. Je ne vous dirai plus rien sur votre départ; il me semble qu'il doit être résolu, ou jamais; vous ne sauriez douter du désir que j'en ai. Je crois que M. de Grignan est parti pour l'assemblée; ainsi, en bonne justice, vous devriez être en chemin. Si

cela étoit, j'aurois moins de regret que cette lettre-ci fût perdue, que ce gros paquet du 25, dont je suis encore fâchée. Si mon écriture est un peu chancelante, n'en soyez point en peine, c'est que j'ai froid aux doigts. Adieu, ma très-chère; je laisse la plume à M. *le Clopineux*[1].

On disoit l'autre jour qu'on avoit jeté un monitoire, pour savoir où étoit l'armée de M. de Luxembourg; et quand il partit, on prétend que le grand Condé disoit : *Ah, le beau poste ! ah, le joli commandement jusqu'au mois de juillet*[2] ! On dit encore que M. de Luxembourg a mieux fait l'oraison funèbre de M. Turenne que M. de Tulle, et que le cardinal de Bouillon lui fera avoir une abbaye; tout cela, sans préjudice des chansons. A propos de cardinal, ce que vous avez dit, *sans sacrilége dans le conclave, ni peccadille par le chemin*, est une chose admirable. Le bon abbé vous aime et vous honore de tout son cœur; et moi, ma chère, je vous embrasse de tout le mien.

1. M. de Sévigné prétendoit être boiteux par suite de son rhumatisme.

2. C'est-à-dire, sans doute, jusqu'au moment où il faudra agir. L'ironie auroit été sanglante. La postérité, quoi qu'il en soit, a vengé le maréchal de Luxembourg, et, de son vivant même, l'éclat de ses victoires finit par imposer silence à l'envie.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Me voici quasi établi comme vous le souhaitez. J'ai la cuisse bleue, il est vrai; mais je ne conviens pas de la tête verte. Je voudrois pourtant bien avoir changé du bleu de ma cuisse contre un peu de verdure à ma tête; j'en marcherois beaucoup mieux et plus légèrement. J'ai reçu votre lettre, ma petite sœur. Je vous remercie de vos soins et de votre inquiétude; je crois, si je ne me trompe, que nous serons le mieux du monde ensemble cet hiver. Vous savez pourtant que je vous ai promis de ne jamais oublier votre cœur, ni votre âme intéressée. A cela près, je penserai assez de bien de vous, malgré vos irrésolutions, dont on m'a dit d'assez grandes impertinences : nous vous en gronderons tout à loisir; venez seulement voir ma très-chère bonne maman, qui se porte à merveille et qui est belle comme un ange. Si votre retour ne vous paroît pas nécessaire pour lui redonner la santé, sachez qu'il l'est fort pour l'y maintenir, et l'un vaut bien l'autre. *Venez, reine des dieux; venez, venez, favorable Cybèle* [1]. Vous nous paroîtrez bien descendue des cieux; mais quoique vous veniez sans équipage, vous ne vous trouverez pas tombée des

1. Vers de l'opéra d'*Atys*, acte I, scène VII.

nues; maman mignonne a pourvu à tout. Adieu, ma belle et aimable petite sœur; je fais mille compliments et mille amitiés à M. de Grignan.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Je suis une sotte : j'ai offensé la géographie; vous ne passez point par Moulins : la Loire n'y va point. Je vous demande pardon de mon impertinence; mais venez m'en gronder et vous moquer de moi.

585. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 28 octobre 1676.

On ne peut jamais être plus étonnée que je le suis, de vous voir écrire que le mariage de M. de La Garde est rompu. Il est rompu! hé, bon Dieu! n'avez-vous point entendu le cri que j'ai fait? Toute la forêt l'a répété, et je suis trop heureuse d'être en un lieu où je n'aie de témoins de ce premier étonnement que les échos. Je saurai bien prendre dans la ville tous les tons d'une amie, et même je n'y aurai pas de peine. J'approuvois son choix, par la grande estime que j'ai pour lui; et par la même raison, je change comme lui. Plût à Dieu

qu'il fût disposé à revenir avec vous! vraiment ce seroit bien là un conducteur comme je le voudrois.

Je suis étonnée que l'assemblée ne soit point encore commencée. M. de Pomponne croyoit que ce dût être le 15 de ce mois. Vous passerez donc encore la Toussaint à Grignan; mais après cela, ma très-chère, ne penserez-vous point à partir? Je vous ai dit tant de choses là-dessus, et vous savez si bien ce que je pense, que je ne dois plus vous rien dire. Le *frater* est toujours ici, attendant les attestations qui lui feront avoir son congé. Il clopine, il fait des remèdes; et quoiqu'on nous menace de toutes les sévérités de l'ancienne discipline, nous vivons en paix, dans l'espérance que nous ne serons point pendus. Nous causons et nous lisons. Le compère, qui sent que je suis ici pour l'amour de lui, me fait des excuses de la pluie, et n'oublie rien pour me divertir; il y réussit à merveille. Nous parlons souvent de vous avec tendresse.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

La fille du seigneur *Alcantor* n'épousera donc point le seigneur *Sganarelle*, qui n'a que cinquante-cinq ou cinquante-six ans[1] :

1. Voyez la scène 1re du *Mariage forcé*, comédie de Molière.

j'en suis fâché, tout étoit dit, tous les frais étoient faits. Je croïs que la difficulté de la consommation a été le plus grand obstacle. Le chevalier *de la Gloire*[1] ne s'en trouvera pas plus mal; cela me console. Ma mère est ici pour l'amour de moi; je suis un pauvre criminel, que l'on menace tous les jours de la Bastille ou d'être cassé. J'espère pourtant que tout s'apaisera, par le retour prochain de toutes les troupes. L'état où je suis pourroit tout seul produire cet effet; mais ce n'est plus la mode. Je fais donc tout ce que je puis pour consoler ma mère, et du vilain temps, et d'avoir quitté Paris; mais elle ne veut pas m'entendre, quand je lui parle là-dessus. Elle revient toujours sur les soins que j'ai pris d'elle pendant sa maladie; et, à ce que je puis juger par ses discours, elle est fort fâchée que mon rhumatisme ne soit pas universel et que je n'aie pas la fièvre continue, afin de pouvoir me témoigner toute sa tendresse et toute l'étendue de sa reconnoissance. Elle seroit tout à fait contente, si elle m'avoit seulement vu en état de me faire confesser; mais, par malheur, ce n'est pas pour cette fois : il faut qu'elle se réduise à me voir clopiner, comme clopinoit jadis M. de La Rochefoucauld, qui va pré-

1. Le chevalier de Grignan.

sentement comme un Basque. Nous espérons vous voir bientôt; ne nous trompez pas, et ne faites point l'impertinente; on dit que vous l'êtes beaucoup sur ce chapitre. Adieu, ma belle petite sœur; je vous embrasse mille fois du meilleur de mon cœur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Vous pouvez compter que vous aurez votre pension; j'irai la semaine qui vient à Versailles, pour parler à M. Colbert, avec le grand d'Hacqueville: il nous la donna si vite pour vous faire partir; ne voudra-t-il point en faire autant pour vous faire revenir? Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée; j'embrasse tout ce qui est auprès de vous. Dieu sait si je souhaite de vous voir; cependant je vous avoue que je ne veux point que ce soit contre votre gré, ni avec tout le chagrin que je crois voir dans vos lettres; il faut que vous partagiez cette joie, si vous voulez que la mienne soit entière[1].

1. Cette dernière partie de la lettre de madame de Sévigné ne se trouve pas dans l'édition de 1754. On devine aisément le motif de cette suppression.

586. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 30 octobre 1676.

Je reçois avec tendresse, ma chère enfant, ce que vous me dites pour fortifier mon cœur et mon esprit contre les amertumes de la vie, à quoi je ne puis m'accoutumer : rien n'est plus raisonnable, ni plus chrétien; et de quelque façon que vous le preniez, c'est toujours avoir soin de ma rate; car la sagesse que vous m'enseignez ne me seroit pas moins salutaire que la joie. Je finis ce discours, non pas que je n'eusse beaucoup de choses à dire, si je voulois vous parler de mes sentiments; mais parce que ce n'est pas la matière d'une lettre.

On dit des merveilles de notre bon pape[1], et cela retombe en louanges sur le cardinal de Retz[2]. Pour Monsieur de Paris (de Harlay), ce

1. « C'étoit, dit Voltaire, un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien. » Prince courageux, ferme et magnifique, il fut longtemps en querelle avec Louis XIV, et lui résista avec une constance qui a été traitée d'opiniâtreté.

2. Dans le consistoire du 19 octobre, dit la *Gazette*, le pape accueillit favorablement des préconisations et des propositions d'évêchés, faites par les cardinaux de Retz et de Bouillon.

sont d'autres merveilles : il a emporté contre les commissaires, qui avoient la conscience plus délicate que lui, que le roi pût mettre des abbesses à plusieurs couvents de filles, surtout aux Cordelières ; et cela commence à s'exécuter avec un bruit et un scandale épouvantables. Les quatre commissaires qui se signalèrent contre lui sont MM. Pussort, Boucherat, Pommereuil et Fieubet. On a pris six filles à Chelles pour être abbesses de çà et de là. La d'Oradour n'en est pas, dont elle est tout à fait mortifiée, car elle a extrêmement l'esprit et la vocation de la petite cour orageuse des abbayes.

J'ai toujours vu avec chagrin le peu de séjour que M. de Grignan a fait dans son château; sa dépense, ni ses occupations n'ont point eu d'intervalle. Je trouve la Provence si sujette à des événements, et la présence de monsieur son gouverneur m'y paroît si nécessaire, que je tremble toujours pour son congé. Je ne vous parlerai plus de votre départ : vous dites qu'il dépend de Dieu et de moi. Pour de ma volonté[1] et de mes décisions, vous n'en pouvez pas douter. Il est donc question maintenant de la volonté de Dieu et de la vôtre : ma fille, ne lui donnez pas la torture, suivez librement

1. Cette tournure de phrase, usitée sans doute du temps de madame de Sévigné, passeroit aujourd'hui pour une faute. On retrancheroit : *pour*.

votre cœur et même votre raison. Les reproches me sont sensibles; il faut qu'ils me le soient beaucoup, puisque j'y ferai céder, s'il le faut, mes plus chers intérêts. Vous êtes raisonnable, vous m'aimez; vous voyez mieux que moi ce que vous voulez, et ce que vous pouvez, et les choses dont vous êtes blessée : c'est à vous à décider librement; car je suis assurée que M. de Grignan et M. l'Archevêque consentiront à tout ce que vous voudrez. Adieu, ma très-chère; je ne suis pas bien en train de vous parler d'autre chose. Nous sommes toujours dans cette forêt : votre frère fait des remèdes. Nous lisons saint Augustin, et nous sommes convertis sur la *prédestination* et sur la *persévérance*[1].

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Il s'en faut encore quelque chose que nous ne soyons convertis; c'est que nous trouvons les raisons des semi-pélagiens fort bonnes et fort sensibles, et celles de saint Paul et de saint Augustin fort subtiles et dignes de l'abbé Têtu. Nous serions très-contents de la religion, si ces deux saints n'avoient jamais écrit; nous avons toujours ce petit embarras. Adieu, ma belle petite sœur; dépêchez-vous de venir,

1. Voyez ci-dessus la lettre du 21 octobre, p. 112.

je serai ravi de vous voir, si je ne suis pas pendu entre ci et là.

587. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 4 novembre 1676.

C'est une grande vérité, ma fille, que l'incertitude ôte la liberté. Si vous étiez contrainte, vous prendriez votre parti, vous ne seriez point suspendue, comme le tombeau de Mahomet[1] : l'une des pierres d'aimant auroit emporté l'autre; vous ne seriez plus *dragonnée*, qui est un état violent. La voix qui vous crie en passant la Durance : *Ah, ma mère! ah, ma mère!* se feroit entendre dès Grignan; ou celle qui conseille de la quitter, ne vous troubleroit point à Briare. Ainsi je conclus qu'il n'y a rien de si opposé à la liberté, que l'indifférence et l'indétermination. Mais le sage La Garde, qui a repris toute sa sagesse, a-t-il perdu aussi son libre arbitre? Ne sait-il plus

1. La tradition fabuleuse relative au tombeau de Mahomet, que deux pierres d'aimant tenoient suspendu en l'air, a été accréditée par les chroniqueurs grecs du Bas-Empire, et longtemps acceptée comme vraie.

conseiller? Ne sait-il point décider? Pour moi, vous avez vu que je décide comme un conseil; mais La Garde, qui revient à Paris, ne sauroit-il placer son voyage utilement pour nous?

Si vous venez, ce n'est pas mal dire de descendre à Sully : la petite duchesse vous enverra sûrement jusqu'à Nemours, où certainement vous trouverez des amis, et le lendemain encore des amis. Ainsi, en relais d'amis, vous vous trouverez dans votre chambre. On vous auroit un peu mieux reçue la dernière fois; mais votre lettre arriva si tard, que vous surprîtes tout le monde, et vous pensâtes même ne me pas trouver, qui eût été une belle chose. Nous ne tomberions pas dans le même inconvénient. Il faut que je me loue du chevalier (de Grignan) : il arriva vendredi au soir à Paris, il vint samedi dîner ici; cela n'est-il pas joli? Je l'embrassai de fort bon cœur; nous dîmes ce que nous pensions touchant vos incertitudes. Je m'en vais faire un tour à Paris. Je veux voir M. de Louvois sur votre frère, qui est toujours ici sans congé; cela m'inquiète. Je veux voir aussi M. Colbert pour votre pension : je n'ai que ces deux petites visites à faire. Je crois que j'irai jusqu'à Versailles. Je vous en rendrai compte. Il fait cependant ici le plus beau temps du monde; la

campagne n'est point encore affreuse : les chasseurs ont été favorisés de saint Hubert.

Nous lisons toujours saint Augustin avec transport : il y a quelque chose de si noble et de si grand dans ses pensées, que tout le mal qui peut arriver de sa doctrine aux esprits mal faits, est bien moindre que le bien que les autres en retirent. Vous croyez que je fais l'entendue; mais quand vous verrez comme cela s'est familiarisé, vous ne serez pas étonnée de ma capacité. Vous m'assurez que si vous ne m'aimiez pas plus que vous ne le dites, vous ne m'aimeriez guère. Je suis tentée de ravauder sur cette expression, et de la tant retourner que j'en fasse une rudesse; mais non, je suis persuadée que vous m'aimez, et Dieu sait aussi bien mieux que vous de quelle manière je vous aime. Je suis fort aise que Pauline me ressemble : elle vous fera souvenir de moi. *Ah, ma mère! il n'est pas besoin de cela.*

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Quand je songe que M. de La Garde est avec vous, et qu'il vous voit recevoir vos lettres, je tremble qu'il n'ait vu sur votre épaule la sottise que je vous écrivois, il y a quelques jours [1]. Là-dessus, je frémis, et je m'écrie :

1. Voyez la lettre du 28 octobre ci-dessus, p. 122.

Ah, ma sœur! ah, ma sœur! Si j'étois aussi libre que vous l'êtes, et que j'entendisse cette voix comme vous entendez celle d'*ah, ma mère! ah, ma mère!* je serois bientôt en Provence. Je ne comprends pas que vous puissiez balancer; vous donnez des années entières à M. de Grignan, et à ce que vous devez à toute la famille des Grignan : y a-t-il, après cela, une loi assez austère pour vous empêcher de donner quatre mois à la vôtre? Jamais les lois de chevalerie, qui faisoient jurer Sancho Pança, n'ont été si sévères; et si don Quichotte eût eu pour lui un auteur aussi grave que M. de La Garde, il auroit assurément permis à son écuyer de changer de monture avec le chevalier de l'armet de Mambrin. Profitez donc de M. de La Garde, puisque vous l'avez; accordez ensemble votre voyage, et songez que vous avez plusieurs devoirs à remplir. On est sûr de votre cœur; mais ce n'est pas toujours assez, il faut des *signifiances*[1]. Partagez donc vos faveurs et votre présence entre l'un et l'autre hémisphère, à l'exemple du soleil qui nous luit : voilà une assez belle façon de parler pour n'en pas demeurer là[2]. Adieu, ma belle petite sœur; j'ai

1. Des *témoignages*. Vieux mot qui méritait d'être conservé (Trévoux.)

2. M. de Sévigné veut dire : *une trop belle façon de parler*, etc.

toujours une cuisse bleue, et j'ai grand'peur de l'avoir tout l'hiver.

588. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 6 novembre 1676.

Il n'y eut jamais une si brillante lettre que la vôtre dernière; j'ai pensé vous la renvoyer pour vous donner le plaisir de la lire; et j'admirois, en la lisant, qu'on pût souhaiter avec tant de passion de n'en plus recevoir. Voilà pourtant l'affront que je fais à vos lettres : il me semble que vous traitez bien mieux les miennes.

Cette Raymond est assurément *hem! hem!* avec cette coiffe que vous connoissez; elle a été attirée, comme vous dites, par le désir d'entendre la musique du paradis, et nos sœurs l'ont été par le désir de sept mille francs en fonds, et de mille francs de pension, moyennant quoi *elle sort quand elle veut, et elle le veut souvent.* Nous n'avions pas encore eu de pareille marchandise; mais la beauté de notre maison nous fait passer par-dessus tout. Pour moi, j'en suis ravie, car sa chambre et sa voix sont charmantes; *hem! hem!*

Les dates que vous trouvez, en parlant de madame de Soubise sont, Dieu merci, de celles dont je ne me souviens pas. Il faut qu'il y ait eu quelque rudesse marquée à ces fêtes de Versailles. Madame de Coulanges vient de me mander que, du jour d'hier, la dent avoit paru arrachée. Si cela est, vous aurez très-bien deviné qu'on n'aura point de dent contre elle. Vous me parlez fort plaisamment de la maladie de mon amie (madame de Coulanges), et tout ce que vous dites est vrai. La fièvre quarte de celle du faubourg (madame de La Fayette) s'est heureusement passée. J'ai envoyé votre lettre au chevalier sans peur et sans reproche (le chevalier de Grignan). Je l'aime tout à fait; et mon *pichon*, je voudrois bien le baiser. Je m'en suis fait une petite idée [1], je ne sais si c'est cela; je verrai quelque jour toutes ces petites personnes. J'ai peine à comprendre celle de huit mois; est-elle toujours bien résolue de vivre cent ans? Je crois que ces messieurs qui se sont battus dans la rue en vivront autant. Cette punition, pour s'être rencontrés l'été sur le pavé, est fort plaisante et fort juste. Adieu, ma très-belle et très-aimable; j'achèverai ceci dans la bonne ville.

1. Une jolie idée. (Éd. de 1734.)

Vendredi, à Paris.

M'y voici donc arrivée. J'ai dîné chez cette bonne Bagnols; j'ai trouvé madame de Coulanges dans cette chambre belle et brillante du soleil, où je vous ai tant vue, quasi aussi brillante que lui. Cette pauvre convalescente m'a reçue agréablement. Elle vous veut écrire deux mots; c'est peut-être quelque nouvelle de l'autre monde, que vous serez bien aise de savoir. Elle m'a conté les transparents : avez-vous ouï parler des transparents? Ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et par-dessus des robes noires transparentes, ou de belle dentelle d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues; cela compose un transparent, qui est un habit noir et un habit tout d'or, ou d'argent, ou de couleur, comme on veut; et voilà la mode. C'est avec cela qu'on fit un bal le jour de saint Hubert[1], qui dura une demi-heure; personne n'y voulut danser. Le roi y poussa madame d'Hendicourt à vive force. Elle obéit; mais enfin le combat finit faute de combattants. Les beaux justaucorps en broderie destinés pour Villers-Cotterets servent le

1. La fête de saint Hubert avoit aussi été célébrée à Versailles par une chasse solennelle; et le 9 novembre, dit la *Gazette*, le roi partit pour Saint-Germain.

soir aux promenades, et ont servi à la Saint-Hubert. M. le Prince a mandé de Chantilly aux dames, que leurs transparents seroient mille fois plus beaux si elles vouloient les mettre à cru; je doute qu'elles fussent mieux. Les Grancey et les Monaco n'ont point été de ces plaisirs, à cause que cette dernière est malade, et que la mère des *Anges*[1] a été à l'agonie. On dit que la marquise de La Ferté y est, depuis dimanche, d'un travail qui ne finit point, et où Bouchet perd son latin.

M. de Langlée a donné à madame de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret; âme vivante n'en avoit connoissance. On la voulut donner aussi mystérieusement qu'elle avoit été fabriquée. Le tailleur de madame de Montespan lui apporta l'habit qu'elle lui avoit ordonné; il en avoit fait le corps sur des mesures ridicules : voilà des cris et des gronderies, comme vous pouvez penser. Le tailleur dit en tremblant : « Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne pourroit point vous accommoder, faute

1. La maréchale de Grancey.

d'autre. » On découvrit l'habit : Ah! la belle chose; ah! quelle étoffe! vient-elle du ciel? il n'y en a point de pareille sur la terre. On essaye le corps; il est à peindre. Le roi arrive; le tailleur dit : « Madame, il est fait pour vous. » On comprend que c'est une galanterie; mais qui peut l'avoir faite? « C'est Langlée, dit le roi. — C'est Langlée assurément, dit madame de Montespan; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence. » C'est Langlée, c'est Langlée : tout le monde répète : C'est Langlée; les échos en demeurent d'accord et disent : C'est Langlée; et moi, ma fille, je vous dis, pour être à la mode : C'est Langlée.

DE MADAME DE COULANGES A LA MÊME.

Je suis aise de n'être plus morte, Madame, puisque vous revenez cet hiver. Je suis dans votre maison; je ne pouvois plus souffrir la chambre, ni le lit où je suis morte. Que ne venez-vous paroître avec des transparents comme les autres? Vous épargneriez fort bien le brocart, et personne ne me paroît plus propre à croire M. le Prince que vous. Comment cela vous paroît-il? Vous êtes la première personne à qui j'écris de ma main; il y a quelque chose entre nous : je ne sais pas trop bien ce que c'est. L'abbé Têtu n'est pas encore en

quartier d'hiver [1]. Adieu, Madame; je souhaite en vérité bien vivement votre retour.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Voilà un style qui ressemble assez à celui de la défunte. Nous avons ri de ce que vous avez dit d'elle, et de La Garde, comparant l'extrémité où ils ont été tous deux, et d'où ils sont revenus : cela fait voir que la sagesse revient de loin, comme la jeunesse. J'attends d'Hacqueville et le chevalier de Grignan pour former mon conseil de guerre, et savoir ce que deviendra le pauvre Baron, que j'ai laissé à Livry, tout estropié. Adieu, ma très-chère et trop aimable mille fois pour mon repos; si vous avez pris le parti que nous souhaitons [2], j'espère que ma lettre vous trouvera en chemin.

1. Dès que l'été commençoit, l'abbé Têtu alloit à Fontevrault charmer les loisirs de madame de Rochechouart.
2. Vous devez être partie et j'espère. (Éd. de 1734.)

589. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 11 novembre 1676.

ETTE lettre, ma très-chère, ne vous trouvera point à Grignan; mais je ne sais point encore quel parti vous aurez pris, ni de quoi vous vous repentez, car vous nous assurez que le repentir sera inséparable de votre résolution. Cependant, si vous avez pris la route de Lyon, il me semble que vous n'y devez point avoir de regret, puisque vous contentez tout le monde, et satisfaites à toutes vos paroles et à tous vos devoirs. Pour moi, j'espère en M. de Grignan, et je suis persuadée que je lui devrai la décision d'une chose que je souhaite avec tant de passion.

Je revins ici lundi. Mon fils attend que les troupes prennent un parti. On ne m'a point conseillée de demander son congé; de sorte qu'il est moine de cette abbaye. Il est fort aise que je lui tienne compagnie, et il prétend que la plus belle marque de son amitié, c'est l'envie qu'il a de me chasser pour vous aller recevoir.

Digitized by Google

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Il n'y a que cette raison qui me fasse supporter le départ de ma chère maman mignonne. Vous connoîtrez bientôt par vous-même le plaisir qu'il y a de la revoir après quelque temps d'absence. Je suis encore dans les premiers transports de cette joie; mais quand il est question d'aller recevoir la divinité de Provence, dont la beauté s'est si longtemps cachée à nos yeux, il faut céder!

Ce droit saint et sacré rompt tout autre lien[1].

J'espère aussi que mon exil ne durera pas longtemps. On ne doute presque plus du retour des troupes; et il seroit très-possible que j'arrivasse à Paris le même jour que vous. Adieu, mon adorable petite sœur, que j'aime avec toute la tendresse dont je suis capable, et que vous méritez; je ne sais pourquoi vous me quittez du réciproque; il me semble que vous devriez être contente de ce que je sens pour vous.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Si vous n'êtes point partie, c'est moi qui me repentirai bien de mes honnêtetés. Je serai

1. Vers de quelque tragédie du temps; nous ne savons laquelle.

bien persuadée qu'il ne faut jamais remettre le payement des lettres de change; j'y ai déjà pensé mille fois. Le *bien bon* est ravi de vos aimables petits souvenirs. Adieu, ma très-chère; je ne sais point de nouvelles. *Quanto* dansa aux derniers bals toutes sortes de danses, comme il y a vingt ans, et dans un ajustement extrême. Tout le monde croit.... Enfin, adieu; je me porte bien, ne pensez plus à ma santé.

590. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 13 novembre 1676.

ENFIN vous êtes à Lambesc[1], ma très-chère; et dans le temps que je vous espérois encore, vous preniez le chemin de la Durance. Il faut avoir autant de raison que vous en avez pour s'accommoder de cette conclusion; et je vous avoue que, quoi que vous puissiez croire de mes sen-

1. Madame de Grignan s'y étoit rendue pour l'ouverture des États.

« Le comte de Grignan, dit la *Gazette*, lieutenant général, commandant pour le roi en cette province, fit l'ouverture de notre assemblée générale le 9 novembre, à Lambesc, assisté du sieur Rouillé, intendant, des syn-

timents sur le déplaisir que je sens de cet éloignement, ce sera au-dessous de la vérité. Vous connoîtriez mal l'amitié que j'ai pour vous, si vous ne preniez toutes les précautions qui sont dans votre lettre, pour m'adoucir un peu cet endroit. Vous êtes bien loin d'être trompée sur la pensée que vous en avez ; c'est à vous maintenant à faire que je ne le sois pas dans l'espérance que vous me donnez. Après avoir si bien rempli les devoirs de Provence, je crois que vous serez pressée de songer à moi.

Mais j'admire la liaison que j'ai avec les affaires publiques ; il faut que l'excès de ce qu'on demande à votre assemblée retombe sur moi. Quand je le sus, je sentis le contre-coup ; et, vous connoissant comme je fais, il me tomba au cœur que vous ne voudriez point quitter M. de Grignan. C'est, comme vous dites, une des plus grandes occasions qui puisse arriver dans une province : vous lui serez très-utile, et je suis contrainte d'avouer que rien n'est si honnête, ni si digne de vous que cette conduite. Je vous assure que je crains fort cette délibération. Quand je pense aux peines de

dies du clergé et de la noblesse, et de plusieurs autres qui se trouvèrent à cette assemblée, où le comte de Grignan représenta, par un beau discours, le bonheur et les avantages que cette province reçoit tous les jours de la protection du roi. »

M. de Grignan pour les faire venir à cinq cent mille francs, je ne comprends point du tout comment il pourra faire pour doubler la dose. J'ai toujours la vision d'un pressoir que l'on serre jusqu'à ce que la corde rompe. Je vous prie de me bien mander le détail de tout; je suis plus occupée des nouvelles de Lambesc que de celles de Saint-Germain; instruisez-m'en plutôt que de répondre à mes lettres. N'oubliez pas aussi les aventures que vous voulez me conter; j'aime que vous ayez quelque chose à me dire. Vous avez bien fait de laisser vos ballots à Grignan. Je souhaite que vous repreniez bientôt le fil de votre voyage. De la manière dont vous l'avez commencé, vous vous trouveriez plutôt à Rome qu'à Paris. Je vais faire un tour dans cette bonne ville pour aller à Saint-Germain, avec mes hommes de l'autre jour, pour votre pension. Après cela, je reviendrai encore dans cette forêt avec le pauvre *frater;* il n'est occupé que de m'y divertir; et je crois qu'il me trouve à Livry une des bonnes compagnies qu'il y puisse avoir. Je lui laisse la plume, et je vous embrasse avec une véritable tendresse.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Il est vrai que je suis fort aise d'être ici avec ma mère, et que je suis assez fâché quand elle

s'en va. Je lui aurois bien volontiers pardonné de me quitter pour vous aller recevoir; mais il n'est pas tout à fait si aisé de m'adoucir sur votre pension, quoique je sache très-bien que c'est un secours qu'il ne faut pas négliger. Le zèle que j'ai moi-même pour le service du roi et l'exactitude qu'il y faut apporter, me font comprendre les raisons de votre retardement : je les trouve en effet très-dignes de vous. Votre caractère rempliroit à merveille une comédie parfaite : il ne se dément point, et se soutient toujours également. Cette perfection si peu ordinaire me fait espérer que vous continuerez aussi à être pour moi ce que vous avez été jusqu'ici; je le souhaite beaucoup, et je vous aime de tout mon cœur : n'est-ce point assez pour le mériter?

Vous m'attaquez toujours sur un certain chapitre, de manière à me faire connoître le grand avantage que vous avez sur moi. Mais trouvez-vous qu'un homme qui a pu plaire tout un hiver aux yeux de mademoiselle *Agara* et de la maîtresse de cinq heures[1], soit indigne d'être votre frère? Vous souvenez-vous bien de ces yeux? Il est vrai que je dormois un peu les soirs; et vous, ne dormez-vous pas les matins?

1. Voilà encore une de ces expressions mystérieuses dont il est impossible aujourd'hui de déterminer l'application.

Vous ne connoissez pas quelle jolie maladie est une sciatique : elle est charmante les nuits; le jour ce n'est pas de même. Adieu, ma très-belle petite sœur; je vous donnerai le loisir d'assister à mon *salve*. Je vous prie de revenir bientôt, ne fût-ce que pour empêcher ma mère d'écrire; car pour moi, j'y perds mon latin.

591. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 18 novembre 1676.

Ah, ma fille! le mot d'indifférence n'est point fait pour parler d'aucun des sentiments que j'ai pour vous. Vous dites qu'il en paroît dans une de mes lettres. J'ai de bons témoins, aussi bien que vous, de la manière dont je souhaite de vous voir; mais, au milieu de cette véritable tendresse, j'ai eu la force de vous redonner votre liberté, persuadée que, si vous pouviez venir, cela étoit plutôt capable de vous décider[1] que de vous arrêter, et que si vous ne le pouviez pas, vous prendriez les résolutions qui vous conviendroient, plutôt que d'apporter ici

1. Cela étoit capable de vous faire partir, plutôt que de vous arrêter. (Éd. de 1754.)

du chagrin et des reproches. Voilà, ma très-chère, ce qui me fit écrire cinq ou six lignes qui m'arrachoient le cœur; mais s'il est vrai, comme je le crois, que vos affaires n'en souffriront pas, et que vous ayez envie de me donner la joie de vous voir, croyez une bonne fois, sans balancer, que c'est la chose du monde que je souhaite le plus; et après avoir donné à M. de Grignan cette marque d'amitié, que j'approuve dans une occasion aussi considérable que celle-ci, prenez le parti de venir sans l'attendre : il peut arriver cent choses qui l'arrêteront. Son congé ne seroit pas une chose honnête à demander si, par exemple, le roi partoit dès le mois de mars. Peut-être aussi qu'on fera une suspension d'armes, comme le pape le demande; mais enfin, dans toutes ces incertitudes, prenez une résolution, et venez, de bon cœur et de bonne grâce, me combler de la plus sensible joie que je puisse avoir en ce monde. Je suis persuadée que M. de Grignan y consentira de bon cœur; il m'en écrit trop sincèrement pour que j'en puisse douter. Une plus longue incertitude ne seroit pas bonne pour cette santé que vous aimez tant; et je suis trop émue de tout ce qui vient de vous, pour souffrir tranquillement les divers états où j'ai passé depuis quelque temps. Je vous avoue donc que je me rends à toute l'espérance que j'avois, et je

suis persuadée que vous viendrez, comme vous me l'avez promis.

Je suis ici depuis dimanche. J'ai voulu aller à Saint-Germain parler à M. Colbert de votre pension; j'y étois très-bien accompagnée : M. de Saint-Géran, M. d'Hacqueville et plusieurs autres me consoloient par avance de la glace que j'attendois. Je lui parlai donc de cette pension, je touchai un mot des occupations continuelles et du zèle pour le service du roi; un autre mot des extrêmes dépenses à quoi l'on étoit obligé, et qui ne permettoient pas de rien négliger pour les soutenir; que c'étoit avec peine que M. l'abbé de Grignan et moi, nous l'importunions de cette affaire : tout cela étoit plus court et mieux rangé; mais je n'aurai nulle fatigue à vous dire la réponse : *Madame, j'en aurai soin;* et me remène à la porte, et voilà qui est fait [1]. Je fus dîner chez M. de Pomponne; les dames n'y étoient pas; je fis les honneurs à sept ou huit courtisans, et je revins sans voir personne : on m'auroit parlé de mon fils, de ma fille; que pourrois-je en dire? Voilà

1. Cette réponse laconique étoit cependant un grand effort et une marque de considération. La plupart du temps, Colbert gardoit un silence absolu et une immobilité complète. Madame Cornuel lui dit un jour, impatientée d'une telle réception : *Au moins, monsieur, faites-moi quelques signes que vous m'entendez!*

mon voyage, que je crains fort qui ne vous soit inutile. J'espère cependant que cela viendra; mais il est certain que personne n'est encore payé. Si vous chargiez un de vos gens d'une affaire de conséquence, et que, dans ce temps, il vous priât de lui payer une pistole que vous lui devriez, ne le feriez-vous pas? Oui, sans doute; mais ce n'est pas la mode ici. On me conseille toujours de ne point demander le congé de mon fils, et d'attendre ce qui arrivera en Allemagne. Mais cela est un peu ennuyeux; et quand j'aurai passé encore quelques jours à Livry, je reviendrai ici, pourvu que j'aie la vue de vous attendre; car, sans cela, je vous assure que je me trouverois encore mieux à Livry qu'à Paris.

On ne joue plus tous ensemble, comme on faisoit à Versailles. Tout est à Saint-Germain comme il étoit. M. de Pomponne m'a dit qu'à Rome il n'est question que de notre Cardinal; il n'en vient point de lettres qui ne soient pleines de ses louanges : on vouloit l'y retenir pour être le conseil du pape. Il s'est encore acquis une nouvelle estime dans ce dernier voyage [1]. Il a passé par Grenoble pour voir sa nièce [2],

1. Je ne puis me consoler de cette perte. (Éd. de 1734.) — Le cardinal de Retz quitta Rome au commencement de novembre.

2. La duchesse de Sault.

mais ce n'est pas sa *chère nièce*[1]. C'est une chose bien cruelle de ne plus espérer la joie de le revoir; savez-vous bien que cela fait une de mes tristes pensées? La paix de Pologne est faite, mais romanesquement. Ce héros (Sobieski), à la tête de quinze mille hommes, entouré de deux cent mille, les a forcés, l'épée à la main, à signer le traité. Il s'étoit campé si avantageusement[2], que depuis La Calprenède[3] on n'avoit rien vu de pareil. C'est la plus grande nouvelle que le roi pût recevoir, et qui achemine la paix, par les ennemis que le roi de Pologne et le Grand Seigneur vont nous ôter de dessus les bras. Le *Marseille* a déjà mandé qu'il avoit eu bien de la peine à conclure cette paix; il souffle, il s'essuie le front comme le médecin de la comédie, qui avoit eu tant de peine à faire parler cette femme qui n'étoit point muette[4]. Dieu sait quelle bavarderie.

1. Expression d'amitié dont se servoit le cardinal de Retz en parlant de madame de Grignan; elle étoit sa nièce à la mode de Bretagne, et au sixième degré seulement.

2. La relation de cet événement militaire se trouve dans la *Gazette*, p. 783 et 834, sous les dates de Paris, 7 novembre, et Dantzick, 15 novembre.

3. Auteur de *Pharamond* et de plusieurs autres romans à grandes aventures.

4. Allusion à une scène comique du *Médecin malgré lui*. — Cette phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1754.

C'est à peu près la même peine qu'il eut quand on élut ce brave roi [1].

Dangeau a voulu faire des présents aussi bien que Langlée. Il a commencé la ménagerie de Clagny : il a ramassé pour deux mille écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons, et fit hier passer en revue tout cet équipage, comme celui de Jacob [2], que vous avez dans votre cabinet de Grignan.

Je reçois, ma très-chère, votre lettre du 10 de ce mois; je suis vraiment bien contente de la bonne résolution que vous prenez; elle sera approuvée de tout le monde, et vous êtes fort loin de comprendre la joie qu'elle me donne. Ce fut dans le chagrin de vos incertitudes, que je voulus vous dire que, bien loin de m'aimer plus que vous ne disiez, vous m'aimiez moins, puisque vous ne vouliez point me venir voir : voilà l'explication de cette grande rudesse; mais, ma fille, je change de langage en changeant mon humeur chagrine contre une véritable joie. Je crois que la vôtre n'a pas été médiocre de voir

1. Cette élection s'étoit faite le 10 mai 1674, et M. de Marseille résidoit alors dans son évêché.

2. Voyez la note t. IV, p. 31.

le cardinal de Bouillon : vous aviez bien à causer ensemble.

Ce que je vous ai mandé du cardinal de Retz se rapporte bien à tout ce que vous m'en dites : je crois que vous êtes aussi blessée que moi de la pensée de ne le plus voir [1]. Je suis fort contente de vos conducteurs ; ayez soin de m'avertir de tous vos pas [2]. J'ai été fort aise de savoir que l'ouverture de l'assemblée s'est faite comme il convenoit, et que le petit discours a été bien et gentiment prononcé. Je m'en vais demain à Livry passer encore cinq ou six jours avec votre frère, et puis je reviens ici, n'étant plus occupée que de votre retour et de tout ce qui en dépend. Ma très-chère enfant, je vous remercie de toute la joie que vous me donnez [3], et j'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur.

1. Je ne puis m'accoutumer à ce malheur. (Éd. de 1734.)

2. Le bon abbé vous baise les mains ; il vous demande pardon de vous avoir offert sa chambre. Ce fut une petite bouffée de retraite, qui lui vient ordinairement après la confession. (Éd. de 1734.)

3. Par l'espérance de votre prochain retour. (Éd. de 1734.) — Les quatre dernières lignes de cette lettre ne sont pas dans l'édition de 1754.

592. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 20 novembre 1676.

Un bonheur n'arrive jamais seul. J'avois reçu votre lettre du 10, qui me plaisoit beaucoup : je venois d'y faire réponse; je reçus, une heure après, un billet du chevalier de Grignan, qui me manda de Saint-Germain que les ennemis du Baron se retiroient, et qu'au lieu de s'en aller *clopin-clopant*, comme il avoit résolu, au-devant de sa compagnie, il seroit en liberté de revenir dans cinq ou six jours, et qu'apparemment La Fare[1] seroit la colombe qui apporteroit le rameau d'olivier. Il me manda aussi que votre pension seroit bientôt payée. Tout cela me fit gaillarde, et je revins hier trouver mon fils, qui prit pour le moins la moitié de ma joie. Notre séjour ici sera fort court; je m'en irai songer à vous bien recevoir et à m'en aller au-devant de vous. Je fais mille amitiés à vos deux conducteurs : mon Dieu, les honnêtes gens!

1. M. de La Fare étoit sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes-Dauphin; M. de Sévigné en étoit enseigne.

Je verrai M. le cardinal de Bouillon dès qu'il sera arrivé. Je crois que Vineuil fera fort bien la vie du héros[1]. Ce que vous dites du conclave est admirable. Mais savez-vous bien que je ne trouve pas bien naturel[2] que notre Cardinal ait passé assez près de vous, qu'il ait pu vous voir et qu'il ne l'ait pas fait? Il vous a témoigné tant d'amitié, qu'il n'est pas aisé d'imaginer qu'il ait eu plus d'envie de voir sa nièce de Sault que sa *chère nièce;* enfin, il ne l'a pas jugé à propos. Je souhaite que vous vous accommodiez mieux que moi de la pensée de ne le voir jamais; je ne puis m'y accoutumer : je suis destinée à périr par les absences[3].

On espère fort la paix, et je crois que vous pourrez obtenir le congé de M. de Grignan, s'il n'arrive rien de nouveau; mais rien n'est certain de ce qui le regarde. Madame de Vins passa un jour tout entier avec moi; il me semble qu'elle vous aime fort. Vous devez lui donner tous les avis qu'on vous donne. Elle meurt d'envie de faire quelque chose de bon

1. Cette *Vie de M. de Turenne* n'a pas été imprimée.

2. Que je ne comprends point trop. (Éd. de 1754.)

3. Vous ne me dites point où je dois adresser vos lettres; j'espère que vous ne recevrez pas celle-ci à Lambesc. (Éd. de 1734.)

avec vous. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je vous embrasse tendrement.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Je me doutois bien que la comparaison du soleil vous toucheroit, et qu'elle pourroit vous faire hâter votre voyage, pour achever la parfaite conformité de vous avec ce grand astre. J'espère que nous ne serons pendus ni les uns ni les autres; nos ennemis s'en vont, et ma liberté approche par conséquent; et pour M. de Grignan, j'apprends que les Provençaux sont plus dociles que je ne croyois. Notre famille ne sera donc point honnie pour ce coup. Vous avez eu le petit cardinal (de Bouillon); je suis fâchée que le grand n'y ait pas été aussi. Cette petite entrevue, qui auroit été proprement un dernier adieu, vous auroit fait plaisir, malgré les tristes réflexions qui l'auroient suivie. Adieu, ma très-belle, adieu, mon soleil; vous ferez bien de nous venir réchauffer, car celui-ci ne fait guère bien son devoir: il ne faut pourtant pas s'en plaindre. Je salue M. de Grignan.

Digitized by Google

593. — DU COMTE DE GRIGNAN
AU COMTE DE GUITAUD.

Lambese, 22 novembre.

Le sieur de Tripolis, qui vous rendra cette lettre, est celui qui remplit la place de ce pauvre Dubreuil. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous le présente et que je vous supplie de le regarder comme un homme que j'aime fort. J'ose espérer que cette raison ne le brouillera pas avec vous. Je crois que vous avez vu M. Jenson, qui, apparemment, vous a conté tout ce qui s'est passé ici et à Aix. Je suis fâché que l'on n'ait pu convenir des choses qui pourroient rétablir l'union dans la ville d'Aix. Je puis vous assurer que celle que je prétends être entre MM. de Marseille[1], de Janson et moi, n'est point altérée. Lorsque vous souhaiterez une narration de moi, vous me le ferez savoir, je vous l'enverrai ample et sincère. Nous partons dans deux jours pour retourner à Aix; l'assemblée finit demain. Ne

1. M. de Marseille étoit alors en Pologne. Cette lettre, que les anciens éditeurs classent à l'année 1676, pourroit être d'une autre date.

vous verrons-nous point cet hiver? Je le souhaite fort et suis absolument à vous.

Je suis très-obéissant serviteur de madame de Guitaud.

594. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 25 novembre 1676.

Je me promène dans cette avenue; je vois venir un courrier. Qui est-ce? C'est Pomier. Ah! vraiment! voilà qui est admirable. Et quand viendra ma fille? — Madame, elle doit être partie présentement. — Venez donc, que je vous embrasse. Et votre don de l'assemblée? — Madame, il est accordé. — A combien? — A huit cent mille francs. Voilà qui est fort bien : notre pressoir est bon, il n'y a rien à craindre, il n'y a qu'à serrer, notre corde est bonne. Enfin, j'ouvre votre lettre, et je vois un détail qui me ravit. Je reconnois aisément les deux caractères, et je vois enfin que vous partez. Je ne vous dis rien sur la parfaite joie que j'en ai. Je vais demain à Paris avec mon fils; il n'y a plus de danger pour lui. J'écris un mot à M. de Pomponne, pour lui présenter notre courrier. Vous êtes en chemin par un temps ad-

mirable, mais je crains la gelée. Je vous enverrai un carrosse où vous voudrez. Je vais renvoyer Pomier, afin qu'il aille ce soir à Versailles, c'est-à-dire à Saint-Germain. J'étrangle tout, car le temps presse. Je me porte fort bien; je vous embrasse mille fois, et le *frater* aussi.

595. — DE MADAME DE SÉVIGNE A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 27 novembre 1676.

ENFIN, ma très-chère et très-aimable, je vous écris à Valence; ce changement me ravit. J'espère que vous aurez passé sagement ces terribles bords du Rhône, et que je recevrai de vos nouvelles, pour savoir où vous envoyer un carrosse. Si vous voulez que ce soit à Briare, je l'approuve très-fort, et vous serez servie à point nommé. Je revins hier de Livry : je ramenai le *frater*, parce que La Fare est arrivé, et que voilà qui est fini. Je vis en arrivant le chevalier de Grignan, M. d'Hacqueville, madame de Vins et M. de La Trousse; nous parlâmes fort de votre retour. Je vous ai mandé comme j'avois vu Pomier à Livry, et comme je le renvoyai à Saint-Germain avec un bil-

let pour M. de Pomponne. Le voilà qui entre; il a présenté vos paquets à M. de Pomponne, qui les a très-bien reçus. La nouvelle des huit cent mille francs a été très-agréable au roi et à tous ses ministres. On a promis pour lundi l'ordonnance; j'aurai soin de tout. Madame de Vins se charge du congé de M. de Grignan. Sa Majesté a eu un habit de mille écus, si beau, si riche, que tout le monde y veut entendre finesse.

Adieu, ma très-belle; je ne sais ce que j'ai, je n'ai plus de goût à vous écrire; d'où vient cela? Seroit-ce que je ne vous aime plus? En vérité, je ne le crois pas, ni vous non plus. J'ai une envie extrême de vous entendre conter bien des choses, et de vous embrasser de tout mon cœur. Le Baron vous embrasse et n'aspire qu'à vous voir et aller au-devant de vous[1].

1. L'édition de 1734 ne contient pas les lettres de madame de Sévigné, depuis le 9 décembre 1676 jusqu'au 14 juin 1677.

596. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 9 décembre 1676.

Voici encore une lettre qu'il faut que je vous écrive à Lyon. J'attends ce soir de vos nouvelles : je ferai un étrange bruit, si j'apprends que vous ayez différé votre départ. Je m'en vais vous gronder, ma fille, de deux ou trois choses : vous ne m'avez pas mandé comment vous avez trouvé la petite religieuse à Sainte-Marie[1] : vous savez que je l'aime fort joliment. Vous ne m'avez point parlé de l'affaire de vos procureurs du pays. J'ai oublié la troisième : si elle me revient, elle vous reviendra. Je fais bien d'être ainsi méchante pendant que vous êtes à Lyon, car vous ne serez pas assez fâchée pour vous en retourner à Grignan ; mais si vous étiez encore à Aix, vous me croiriez de si mauvaise humeur, que vous ne viendriez point me voir. Je vous dirai que, pour me venger, je viens d'envoyer à M. de Grignan un paquet de M. de Pomponne, tout rempli d'agrément et de douceurs. M. de Pomponne a

1. Marie-Blanche d'Adhémar de Grignan. Voyez t. III, p. 74.

glissé fort à propos nos cinq mille francs. Le roi dit en riant : « On dit tous les ans que ce sera pour la dernière fois. » M. de Pomponne, en riant, répliqua : « Sire, ils sont employés à vous bien servir. » Sa Majesté apprit aussi que le marquis de Saint-Andiol[1] étoit procureur du pays; le sourire continua, comme disant qu'on voyoit bien la part qu'avoit M. de Grignan à cette nomination. M. de Pomponne lui dit : « Sire, la chose a passé d'une voix, sans aucune contestation, ni cabale. » Cette conversation finit et se passa fort bien.

Ah! j'ai retrouvé ma gronderie; c'est que si vous aviez demandé plus tôt cette sénéchaussée de Grasse, vous l'auriez eue. Le chevalier de Séguiran la demanda et l'obtint, il y a trois semaines; il l'a vendue dix mille francs, qui vous auroient été fort bons. Il n'en coûte rien de proposer certaines choses; on s'amuse au moins à voir si elles sont possibles. Adieu, ma très-aimable; vous voilà toute grondée, et vous verrez qu'après cette bouffée de méchanceté, vous ne trouverez plus que de la douceur, et une tendresse, et une joie extrême en vous embrassant. Voilà le chevalier

1. Laurent Varadier, marquis de Saint-Andiol, beau-frère de M. de Grignan, ayant épousé, le 6 juin 1661, Marguerite d'Adhémar, sa sœur.

et Corbinelli qui ne veulent plus vous écrire. L'abbé de La Victoire (Lenet) *mortuus et sepultus est*[1].

597. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche au soir 13 décembre 1676.

UE ne vous dois-je point, ma chère enfant, pour tant de peines, de fatigues, d'ennuis, de froid, de gelée, de frimas, de veilles? Je crois avoir souffert toutes ces incommodités avec vous; ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous; je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valois pas l'extrême peine que vous preniez pour moi, c'est-à-dire par un certain côté : car celui de la tendresse et de l'amitié relève bien mon mérite à votre égard. Quel voyage, bon Dieu! et quelle saison! Vous arriverez précisément le plus court jour de l'année, et par conséquent vous nous ramènerez le soleil. J'ai vu une devise qui me conviendroit assez; c'est un arbre sec et comme mort, et autour ces paroles : *Fin che sol ri-*

1. Lenet est mort et enseveli. — Le roi donna cette abbaye au second fils du duc d'Enghien.

torni[1]. Qu'en dites-vous, ma fille? Je ne vous parlerai donc point de votre voyage, nulle question là-dessus; nous tirerons le rideau sur vingt jours d'extrêmes fatigues, et nous tâcherons de donner un autre cours aux petits esprits et d'autres idées à votre imagination. Je n'irai point à Melun : je craindrois de vous donner une mauvaise nuit par une dissipation peu convenable au repos; mais je vous attendrai à dîner à Villeneuve-Saint-Georges. Vous y trouverez votre potage tout chaud; et sans faire tort à qui que ce puisse être, vous y trouverez la personne du monde qui vous aime le plus parfaitement. L'abbé vous attendra dans votre chambre, bien éclairée, avec un bon feu. Ma chère enfant, quelle joie! puis-je en avoir jamais une plus sensible?

Madame de Grignan arriva à Paris le 22 décembre 1676, et elle ne retourna en Provence qu'au mois de juin 1677.

1. Jusqu'à ce que le soleil revienne.

598. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Paris, ce 23 décembre 1676.

Elle est donc arrivée, cette belle Madelonne. J'envoie le savoir; assurément, si je n'étois fort enrhumé, je l'irois apprendre moi-même; car, après vous, personne ne l'aime plus que je fais. Cet *après vous* a deux sens, et je dis vrai dans quelque sens qu'on le prenne; car je vous aime plus qu'elle, et il n'y a que vous qui ayez plus d'amitié pour elle que moi. Je veux aller dîner l'un de ces jours avec vous pour la bien voir. Mandez-moi si tous les jours sont bons pour cela, parce que je ne veux ni perdre mes peines, ni manquer de vous embrasser. Sur ce que j'ai appris que le roi avoit parlé de moi avec bonté au duc de Saint-Aignan, j'ai cru qu'une lettre à Sa Majesté pourroit faire un bon effet; je vous l'envoie. J'aurois été vous la lire, si je n'étois enrhumé.

J'attends réponse de mon ami Saint-Aignan; je ne suis nullement en peine de ses soins, de sa chaleur à me servir, ni de son jugement à choisir bien le temps de donner ma lettre au roi : le reste dépend de cette folle de Fortune,

à qui véritablement je déplais, mais qui pourroit bien à la fin se raccommoder avec moi. Si elle ne le fait pas, ce qui me consolera de ses injustices [1], c'est qu'elle déshonorera infailliblement ceux qu'elle aura employés à me persécuter.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

Sire, si votre Majesté vouloit prendre la peine de songer un moment que, dans un règne plein de gloire, de justice et de politesse, un homme qui a de la naissance, quelque esprit et du courage; qui a de longs services à la guerre dans de grands emplois, et des services considérables dans les temps fâcheux; qui a toujours admiré et, si je l'ose dire, aimé de tout son cœur Votre Majesté; que cet homme-là, dis-je, passe le reste de sa vie en disgrâce, je ne puis m'empêcher de croire que vous la finiriez. Je supplie donc Votre Majesté très-humblement, Sire, de faire un moment de réflexion sur tout ce que je viens de lui dire, et d'être persuadée que l'on commence à avoir pitié d'un homme accablé de malheurs, et qui n'est pas sans mérite.

Je ne parlerois pas ainsi, Sire, si ma fortune étoit en meilleur état qu'elle n'est; mais il y a

1. Je me consolerai de sa persévérance à me persécuter. (Éd. de 1752.)

des temps où l'on est réduit à se rendre de bons offices à soi-même, et où l'on le peut faire sans effronterie. Je serois plus modeste, si j'étois plus heureux. Cependant, je ne pourrois jamais être, avec un plus grand zèle, ni avec un plus grand respect, votre, etc.

A Paris, ce 22 décembre 1676.

599. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 décembre 1676.

Ma fille arriva hier ici, aussi lasse que vous êtes enrhumé; je lui ferai voir votre billet. Cependant, je vous dirai qu'elle sera aussi aise de vous voir, que vous elle. Venez dîner avec nous quand vous voudrez : délicat comme vous êtes, vous ne sauriez me surprendre.

600. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 14 mai 1677[1].

A, Madame, recommençons un peu notre commerce. J'ai été bien fâché de vous quitter. Je commençois fort à me raccoutumer à vous; et si quelque chose adoucit la peine que j'ai à me passer de vous voir, c'est l'espérance que j'ai de recevoir de vos lettres. Elles me font tant de plaisir, que si je pouvois passer ma vie auprès de vous, ce qui seroit pour moi le plus grand plaisir du monde, je vous quitterois quelquefois, seulement pour vous écrire et pour avoir de vos réponses. Employons donc bien le temps pendant lequel la fortune veut que nous soyons séparés, et surtout ne prenons point les affaires trop à cœur, car cela nuit fort à la longueur de la vie. Quand je dis les affaires, je n'entends pas seulement les affaires de ce monde-ci, j'entends encore parler de celles de l'autre. C'est, à mon avis, être déjà presque damné, que de craindre trop de l'être; il y a raison partout. Vivons bien, et nous réjouissons. En matière de conscience, trop de délicatesse fait les héré-

1. 4 mai 1677. (Éd. de 1752.)

sies. Je ne veux aller qu'en paradis, et pas plus haut. Je vous fais ce petit sermon, Madame, parce que je sais à quel point de perfection vous aspirez, et qu'outre qu'il ne vous est pas possible d'y atteindre en votre condition, c'est que je le crois même inutile. Sauvons-nous avec notre bon parent saint François de Sales : il conduit les gens en paradis par de plus beaux chemins que messieurs de Port-Royal.

Je ne doute pas que, quand vous lirez cette lettre à la belle Comtesse, elle ne se récrie que cela sent mes amis, le P. Rapin et le P. Bouhours, à pleine gorge. A vous dire le vrai, je ne sais pas s'ils pensent là-dessus comme moi ; mais je vous assure que je n'ai pris ces sentiments de personne, et qu'il n'y a qu'un concile qui m'en pût faire changer. Nous arrivâmes ici samedi dernier, la petite veuve (madame de Coligny) et moi. J'y ai eu jusqu'ici les embarras que donnent les nouveaux établissements. Je commence maintenant à respirer, et je pourrois vous y recevoir, si vous daigniez honorer Bourbilly d'une de vos visites. Quoi que vous fassiez, je vous supplie de me le mander ; car vous passerez bien loin d'ici, si je ne vous vais trouver. Adieu, ma très-chère cousine ; je vous assure que je vous aime plus que je n'ai jamais fait. Votre nièce vous en dit autant.

Digitized by Google

Je vous envoie de nouvelles demandes que je fais au roi ; puisqu'il ne veut pas que j'aille essayer de mourir pour son service, il me donnera peut-être d'autres emplois.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI. *

Sire, depuis douze ans que j'ai eu le malheur de déplaire à Votre Majesté et d'en être éloigné, je l'ai plusieurs fois très-humblement suppliée de me permettre de me rapprocher d'elle; mais elle ne m'en a pas encore jugé digne. Cependant, Sire, elle trouvera bon que je lui dise que j'ai toujours ce que j'avois de bon avant ma disgrâce, et que l'âge et l'adversité m'ont ôté ce que j'avois de mauvais. Après cela, Sire, si Votre Majesté ne trouve pas encore à propos de me rappeler et de se servir de moi, je la supplie très-humblement de se souvenir de mes enfants et de faire quelque chose pour eux. L'aîné a servi, cette campagne, d'aide de camp ; il fut pris à la retraite du prince d'Orange. Je viens de payer sa rançon. J'ai perdu le marquis de Coligny, mon beau-fils, à Condé. Je tiens mon bien, la liberté et la vie de mes enfants bien employés au service de Votre Majesté, Sire ; mais ayez pitié de ma maison, s'il vous plaît, en considération de mes services, desquels je supplie très-humblement Votre Majesté de se souvenir dans

la distribution des bénéfices pour l'abbaye de la Victoire.

Je ne ferois pas une pareille demande à Votre Majesté avec tant de confiance que je la fais, si je ne savois qu'avec une justice non pratiquée jusqu'à présent, vous faites payer les appointements des officiers, en même temps que vous châtiez leur mauvaise conduite. Cela fait bien voir que Votre Majesté en veut au crime et non pas au criminel. Regardez donc mes services avec quelque bonté, Sire, dans le temps que vous punissez mes fautes; et en attendant que Votre Majesté me les pardonne tout à fait, je continuerai de parler de vous à la postérité d'une manière qui l'obligera de m'écouter un jour, peut-être préférablement à tout autre de mon siècle. Si Votre Majesté vouloit, je la servirois non pas plus avantageusement pour elle, mais plus honorablement pour moi, en la servant dans ma profession. Vous êtes le maître, Sire, et je suis, avec un cœur que vous aimeriez assurément, si vous le connoissiez, votre, etc.

A Paris, ce 1er mai 1677.

601. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 29 mai 1677.

ALLONS, je le veux, recommençons notre commerce, mon cousin. Vous commenciez, dites-vous, à vous raccoutumer à moi. Il y a longtemps que nous n'avons qu'à nous voir un peu pour nous aimer autant que si nous passions notre vie ensemble; aussi bien y a-t-il quelques petits esprits dans notre sang, qui feroient une liaison malgré nous, si nous n'y consentions de bonne grâce. Nous craignons si fort le chagrin, que nous nous consolons de notre absence par le plaisir de recevoir de nos lettres. Jouissons de cet heureux tempérament, mon cher cousin; il nous mènera bien loin. Pour moi, je me porte assez bien; et ce n'est aussi que pour conduire la belle Madelonne que je m'en vais à Vichy. La joie que j'aurai d'être avec elle, me fera plus de bien que les eaux.

Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence que sur la vôtre. Sa Provence me désole, et ma rate se mêle dans toutes nos séparations. Je la conduirai jusqu'à Lyon, et puis je reviendrai à Bour-

billy, c'est-à-dire à Époisse ; car le château de nos pères n'est pas en état de me loger. Si vous faisiez un petit voyage à Forléans, dans ce temps-là, qui seroit à peu près le 15 ou le 20 juillet, j'aurois beaucoup de consolation. J'aimerois que notre veuve (madame de Coligny) y fût; je l'aime fort : elle a bien de l'esprit et du bon sens ; elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres; elle sait bien des choses dont elle n'affecte point de se parer [1]; elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit; enfin, je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle. Je ne suivrai que trop vos conseils, dans la noble confiance que vous trouvez qu'il faut avoir pour son salut; je crains même que vous ne m'appreniez cette prière fervente que vous faites les matins, et qui vous donne sujet de ne plus penser à Dieu tout le reste de la journée : car, il faut dire le vrai, cela est fort commode; mais aussi c'est bien tout ce que nous pourrons faire que d'aller par ce chemin-là jusqu'en paradis; assurément nous n'irons pas plus haut. C'est l'avis de la Provençale.

Au reste, je vous recommande mon pané-

1. Dont elle ne se fait point de fête. (Éd. de 1752.)

gyrique au bas de mon portrait[1]; vous m'aviez donné un mérite que je n'avois point à votre égard. C'est là qu'il est dangereux de passer le but. Qui passe perd, et les louanges sont des satires, quand elles peuvent être soupçonnées de n'être pas sincères. Toutes les choses du monde sont à facettes, mon cousin; laissons donc ce que vous avez dit de moi pour le pauvre M. Fouquet et pour d'autres encore, quand ils feront des galeries où sera mon portrait.

Nous attendons le roi[2], et les beautés sont alertes pour savoir de quel côté il tournera : ce retour-là est assez digne d'être observé. Je vous fais les très-humbles baise-mains de M. et de madame de Grignan, de notre bon abbé et de mon fils. Ne savez-vous pas qu'il a traité de la sous-lieutenance des gendarmes de M. le Dauphin avec La Fare, pour douze mille écus et son enseigne? Cette charge est fort jolie; elle nous revient à quarante mille écus[3] : elle vaut

1. Voyez, à ce sujet, les lettres du tome I, p. 184, 187, 188, 192 et 193.

2. « Le roi arriva le lundi 31 mai à Versailles. La reine, monseigneur le Dauphin et MADAME allèrent au-devant de Sa Majesté, qui dîna à Clichy. MONSIEUR alla à sa rencontre au Bourget. » (*Gazette.*)

3. La Fare vendit sa charge quatre-vingt-dix mille francs au marquis de Sévigné, et il donnoit pour motif de cette vente, la passion qu'il éprouvoit pour madame de La Sablière. Voyez *Mémoires de La Fare*, p. 218.

l'intérêt de l'argent. Il se trouve par là à la tête de la compagnie, M. de La Trousse étant lieutenant général. M. le Dauphin devient tous les jours plus considérable. La paix rendra cette charge encore plus belle que la guerre. Si je vous ai dit tout ceci, comme je m'en doute, il ne vous nuira de rien de l'entendre encore une fois. Adieu, mon sang; je vous embrasse et ma nièce avec beaucoup d'amitié. En vérité, mon cousin, vous demandez au roi d'une manière à devoir être écouté.

DE M. CORBINELLI AU MÊME.

J'ai un grand intérêt, Monsieur, au renouvellement de votre commerce : je vois les lettres de part et d'autre, j'y apprends à penser et à écrire, et je jouis à mon aise de tout ce qu'il y a de délicieux dans l'esprit. J'ai toujours une forte passion d'aller à Bussy; je vous y porterai des réflexions que j'ai faites sur mille choses, et une critique d'un compliment qu'a fait l'Académie au cardinal d'Estrées. Je n'y ai pas trouvé une seule phrase du bon usage. Ma vanité m'a porté à cette entreprise; vous jugerez si j'ai trop osé[1].

Adieu, Monsieur; vous trouverez bon que

1. Ce compliment fut prononcé par Charpentier, alors directeur de l'Académie.

j'assure ici madame de Coligny de mes très-humbles services. Je vous avoue qu'elle me plaît fort sur toutes sortes de chapitres; je me fierois plus à elle qu'à tout ce que je connois de femmes qui se piquent de quelque chose.

602. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 8 juin 1677.

Non, ma fille, je ne vous dis rien, rien du tout : vous ne savez que trop ce que mon cœur est pour vous; mais puis-je vous cacher tout à fait l'inquiétude que me donne votre santé? C'est un endroit par où je n'avois pas encore été blessée; cette première épreuve n'est pas mauvaise. Je vous plains d'avoir le même mal pour moi; mais plût à Dieu que je n'eusse pas plus de sujet de craindre que vous! Ce qui me console, c'est l'assurance que M. de Grignan m'a donnée de ne point pousser à bout votre courage; il est chargé d'une vie où tient absolument la mienne. Ce n'est pas une raison pour lui faire augmenter ses soins : celle de l'amitié qu'il a pour vous est la plus forte. C'est aussi dans cette confiance, mon très-cher Comte,

que je vous recommande encore ma fille : observez-la bien, parlez à Montgobert, entendez-vous ensemble pour une affaire si importante. Je compte fort sur vous, ma chère Montgobert. Ah ! ma chère enfant, tous les soins de ceux qui sont autour de vous ne vous manqueront pas ; mais ils vous seront bien inutiles, si vous ne vous gouvernez vous-même. Vous vous sentez mieux que personne ; et si vous trouvez que vous ayez assez de force pour aller à Grignan, et que tout d'un coup vous trouviez que vous n'en avez pas assez pour revenir à Paris ; si, enfin, les médecins de ce pays-là, qui ne voudront pas que l'honneur de vous guérir leur échappe, vous mettent au point d'être plus épuisée que vous ne l'êtes ; ah ! ne croyez pas que je puisse résister à cette douleur. Mais je veux espérer qu'à notre honte tout ira bien. Je ne me soucierai guère de l'affront que vous ferez à l'air natal, pourvu que vous soyez dans un meilleur état.

Je suis chez la bonne Troche, dont l'amitié est charmante ; nulle autre ne m'étoit propre. Je vous écrirai encore demain un mot ; ne m'ôtez point cette unique consolation. J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles ; pour moi, je suis en parfaite santé : les larmes ne me font point de mal. J'ai dîné, je m'en vais chercher madame de Vins et mademoiselle de

Méri. Adieu, mes chers enfants; que cette calèche que j'ai vue partir est bien précisément ce qui m'occupe, et le sujet de toutes mes pensées!

DE MADAME DE LA TROCHE A LA MÊME.

La voilà cette chère commère qui a la bonté de me faire confidence de sa sensible douleur. Je viens de la faire dîner; elle est un peu calmée. Conservez-vous, belle Comtesse, et tout ira bien; ne la trompez point sur votre santé, ou, pour mieux dire, ne vous trompez point vous-même; observez-vous, et ne négligez pas la moindre douleur, ni la moindre chaleur que vous sentirez à cette poitrine : tout est de conséquence, et pour vous et pour cette aimable mère. Adieu, belle Comtesse; je vous assure que je suis bien vive pour sa santé, et que je suis à vous bien tendrement.

603. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 9 juin 1677.

Je fus donc hier chez madame de Vins et chez mademoiselle de Méri, comme je vous avois dit ; elles n'avoient reçu, ni l'une, ni l'autre, les petits billets que je vous fis écrire pour elles : ce dérangement me mit en colère contre le bel abbé (de Grignan). Je regrettai de ne m'être pas chargée de toutes vos petites dépêches ; j'aime la ponctualité. Mais, ma chère enfant, comment vous portez-vous ? n'avez-vous point un peu dormi ? Vous êtes partie présentement, quoiqu'il ne soit que six heures du matin.

Madame de Coulanges m'envoie proposer de Chaville, où elle est, de l'aller prendre pour aller dîner à Versailles avec M. de Louvois, que je ne trouverois de longtemps sans cela. Je vais donc faire cette petite corvée ; M. de Barillon vient avec moi. Je me porte très-bien ; plût à Dieu que votre beau tempérament eût repris sa place chez vous, comme le mien a fait chez moi ! votre santé est l'unique soin de ma vie. J'appris encore hier que

rien n'est si bon que l'eau de poulet, et que madame Du Fresnoi[1] s'en est très-bien trouvée. Mademoiselle de Méri est plus habile, par sa propre expérience, qu'un médecin qui se porte bien, par la sienne : elle doit vous écrire et m'envoyer son billet. Adieu, mon ange; je vous rends ce que vous me dites sans cesse; songez que votre santé fait la mienne, et que tout m'est inutile dans le monde, si vous ne vous guérissez.

604. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 11 juin 1677.

Il me semble que pourvu que je n'eusse mal qu'à la poitrine, et vous qu'à la tête, nous ne ferions qu'en rire; mais votre poitrine me tient fort au cœur, et vous êtes en peine de ma tête. Hé bien! je lui ferai, pour l'amour de vous, plus d'honneur qu'elle ne mérite; et, par la même raison, mettez bien, je vous supplie, votre petite poitrine dans du coton. Je suis fâchée que vous m'ayez écrit une si grande

1. Sur madame Du Fresnoi, voyez les notes t. II, p. 163, 243, et t. III, p. 12.

lettre en arrivant à Melun; c'étoit du repos qu'il vous falloit d'abord. Songez à vous, ma chère enfant; ne vous faites point de *dragons;* songez à me venir achever votre visite, puisque, comme vous dites, la destinée, c'est-à-dire la Providence, a coupé si court, contre toute sorte de raison, celle que vous aviez voulu me faire. Votre santé est plus propre à exécuter ce projet que votre langueur; et comme vous voulez que mon cœur et ma tête soient libres, ne croyez pas que cela puisse être, si votre mal augmente. Quelle journée! quelle amertume! quelle séparation! vous pleurâtes, ma très-chère, et c'est une affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi : c'est mon tempérament. La circonstance de votre mauvaise santé fait une grande augmentation à ma douleur. Il me semble que si je n'avois que l'absence pour quelque temps, je m'en accommoderois fort bien; mais cette idée de votre maigreur, de cette foiblesse de voix, de ce visage fondu, de cette belle gorge méconnoissable, voilà ce que mon cœur ne peut soutenir. Si vous voulez donc me faire tout le plus grand bien que je puisse désirer, mettez toute votre application à sortir de cet état.

Ah! ma fille! quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établisse-

ment! quelle duchesse de Valentinois[1]! quel ragoût, même par les distractions et par l'absence! quelle reprise de possession! Je fus une heure dans cette chambre; elle étoit au lit, parée, coiffée : elle se reposoit pour la *media noche*. Je fis vos compliments; elle répondit des douceurs, des louanges : sa sœur en haut, se trouvant en elle-même toute la *gloire de Niquée*, donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io*[2], et rioit de ce qu'elle avoit l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe, et vous en approcherez. On dit que la petite (madame de Ludres) reprendra son train ordinaire chez MADAME. Elle s'est promenée, dans une solitude parfaite, avec la Moreuil, dans les jardins du maréchal Du Plessis; elle a été une fois à la messe. Adieu, ma très-chère; je me trouve toute nue, toute seule de ne plus vous avoir. Il ne faut

1. Madame de Sévigné appelle ainsi madame de Montespan, par allusion à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, qui conserva si longtemps ses charmes et son empire.

2. Sous ce nom allégorique, madame de Sévigné désigne madame de Ludres, dame d'honneur de MADAME, et pour qui le roi eut une passion assez soutenue. Sacrifiée à la jalousie de madame de Montespan, elle refusa une somme de deux cent mille francs que le roi lui avoit envoyée.

regarder que la Providence dans cette séparation : on n'y comprendroit rien autrement; mais c'est peut-être par là que Dieu veut vous redonner votre santé. Je le crois, je l'espère, mon cher Comte : vous nous en avez quasi répondu; donnez-y donc tous vos soins, je vous en conjure.

605. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 14 juin 1677.

J'AI reçu votre lettre de Villeneuve-la-Guerre. Enfin, ma fille, il est donc vrai que vous vous portez mieux, et que le repos, le silence et la complaisance que vous avez pour ceux qui vous gouvernent, vous donnent un calme que vous n'aviez point ici. Vous pouvez vous représenter si je respire, d'espérer que vous allez vous rétablir; je vous avoue que nul remède au monde n'est si bon pour me soulager le cœur, que de m'ôter de l'esprit l'état où je vous ai vue ces derniers jours. Je ne soutiens point cette pensée; j'en ai même été si frappée, que je n'ai pas démêlé la part que votre absence a eue dans ce que j'ai senti. Vous ne sauriez être

trop persuadée de la sensible joie[1] que j'ai de vous voir, et de l'ennui que je trouve à passer ma vie sans vous; cependant je ne suis pas encore entrée dans ces réflexions, et je n'ai fait que penser à votre état, à trembler pour l'avenir, et craindre qu'il ne devienne pis : voilà ce qui m'a possédée. Quand je serai en repos là-dessus, je crois que je n'aurai pas le temps de penser à toutes ces autres choses, et que vous songerez à votre retour.

Mais, ma chère enfant, il faut que les réflexions que vous ferez entre ci et là vous ôtent un peu des craintes inutiles que vous avez pour ma santé : je me sens coupable d'une partie de vos *dragons*. Quel dommage que vous prodiguiez vos inquiétudes pour une santé qui est toute rétablie, et qui n'a plus à craindre que le mal[2] que vous faites à la vôtre ! Je suis assurée que deux ou trois mois vous ont quelque-

1. Je ne suis pas entrée, jusqu'ici, dans les réflexions qui naissent de la joie. (Éd. de 1754.)

2. L'édition de 1754 donne, ainsi qu'il suit, la fin de ce paragraphe de la lettre de madame de Sévigné : « Et qui ne se pourroit détruire que par le mal que vous faites à la vôtre ! Employez donc votre raison à ne vous pas laisser dévorer par des choses dont les moindres personnes ne sont pas ébranlées, et servez-vous de votre courage pour n'être pas la dupe des vains fantômes d'une imagination qui se frappe trop aisément. Je vous tiens à mon avantage, etc. »

fois défiguré vos *dragons* d'une telle sorte, que vous ne les avez pas reconnus. Songez, ma fille, qu'ils sont toujours comme dans ce temps-là, et que c'est votre seule imagination qui leur donne un prix qui n'est pas. Vous qui avez tant de raison et de courage, faut-il que vous soyez la dupe de ces vains fantômes? Vous croyez que je suis malade, je me porte bien; vous regrettez Vichy, je n'en ai nul besoin, que par une précaution qui peut fort bien se retarder; ainsi de mille autres choses. Pour moi, je suis un peu coupable; je plaçois Vichy au printemps, pour être plus longtemps avec vous; encore est-ce quelque chose. Cela n'a pas réussi, la Providence a dérangé tout cela; hé bien! ma fille, c'est peut-être parce qu'elle a réglé votre guérison, contre toute apparence, par cette conduite. Je vous tiens à mon avantage quand je vous écris; vous ne me répondez point, et je pousse mes discours tant que je veux. Ce que dit Montgobert de cette aiguillette nouée est une des plaisantes choses du monde; dénouez-la, ma fille, et ne soyez point si vive pour des riens.

Quant à moi, si j'ai de l'inquiétude sur votre santé, elle n'est que trop bien fondée; ce n'est point une vision que l'état où je vous ai laissée. M. de Grignan et tous vos amis en ont été effrayés. Je saute aux nues

quand on me vient dire : Vous vous faites mourir toutes deux, il faut vous séparer. Vraiment, voilà un beau remède, et bien propre en effet à finir tous mes maux; mais ce n'est pas comme ils l'entendent. Ils lisoient dans ma pensée, et trouvoient que j'étois en peine de vous. Et de quoi veulent-ils donc que je sois en peine? Je n'ai jamais vu tant d'injustice qu'on m'en a fait dans ces derniers temps. Ce n'étoit pas vous : au contraire[1]; je vous conjure, ma fille, de ne point croire que vous ayez rien à vous reprocher à mon égard. Tout cela rouloit sur ce soin de ma santé dont il faut vous corriger; vous n'avez point caché votre amitié, comme vous le pensez. Que voulez-vous dire? est-il possible que vous puissiez tirer un *dragon* de tant de douceurs[2], de caresses, de soins, de tendresses, de complaisances? Ne me parlez donc plus sur ce ton[3] : il faudroit que je fusse bien déraisonnable, si je n'étois pleinement satisfaite. Ne me grondez point de trop écrire : cela me fait plaisir. Je m'en vais laisser là ma lettre jusqu'à demain.

1. Je ne suis que trop contente de votre cœur. (Éd. de 1754.)

2. De tant de bonnes choses. (*Idem.*)

3. Je suis comblée, et je ne suis que trop contente de vous. (Éd. de 1734.)

Mardi, 15 juin.

Si mes lettres sont un peu longues, ma très-chère, songez que c'est justement parce que je les écris à plusieurs fois. Je viens de recevoir deux des vôtres d'Auxerre. D'Hacqueville étoit ici; il a été ravi de savoir de vos nouvelles. Quels remercîments ne dois-je point à Dieu de l'état où vous êtes! Enfin vous dormez, vous mangez un peu, vous avez du repos; vous n'êtes point accablée, épuisée, dégoûtée comme ces derniers jours. Ah! ma fille! quelle sûreté pour ma santé, quand la vôtre prend le chemin de se rétablir! Que voulez-vous dire du mal[1] que vous m'avez fait? c'est uniquement par l'état où je vous ai vue; car pour notre séparation, elle m'auroit été supportable, dans l'espérance de vous revoir plus tôt qu'à l'ordinaire; mais quand il est question de la vie, ah! ma très-chère, c'est une sorte de douleur dont je n'avois jamais senti la cruauté, et je vous avoue que j'y aurois succombé. C'est donc à vous à me guérir et à me garantir du plus grand de tous les maux. J'attends vos lettres avec une impatience qui me fait bien sentir que votre santé est mon unique affaire. Je vous suis à toutes vos couchées. Vous serez demain à Châlons,

1. Quand vous parlez du mal. (Éd. de 1734.)

où vous trouverez une de mes lettres ; celle-ci va droit à Lyon. Le chevalier se porte mieux : sa fièvre l'a quitté, à ce que m'a dit le bel abbé, qui est si ponctuel à rendre les billets. Voilà des lettres de notre Cardinal. Corbinelli est arrivé à Commercy ; il ne m'a point encore écrit.

Io (madame de Ludres) a été à la messe. On (le roi) l'a regardée sous cape : mais on est insensible à son état et à sa tristesse. Elle va reprendre sa pauvre vie ordinaire. Ce conseil est tout simple ; il n'y a point de peine à l'imaginer. Jamais triomphe n'a été si complet que celui des autres ; il est devenu inébranlable, depuis qu'il n'a pu être ébranlé. Je fus une heure dans cette chambre : on n'y respire que la joie et la prospérité. Je voudrois bien savoir qui osera s'y fier désormais[1]. Adieu, ma très-chère[2] ; je suis fort aise que M. de Grignan approuve vos projets pour votre retour. Votre petit frère est en Gargan, en Bagnols ; il ne met pas le pied à terre : mais il n'en est pas moins par voie et par chemin. Ah ! vraiment, voilà une mère bien gardée ! Croyez, une fois pour toutes, ma fille, que ma santé dépend de la vôtre : plût à Dieu que vous fussiez comme moi !

1. Qui voudra s'y fier désormais. (Éd. de 1754.)
2. Je vous embrasse, ma très-chère enfant ; je ne vous dirai donc rien aussi de mon amitié. (Éd. de 1734.)

606. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 juin 1677.

ETTE lettre vous trouvera donc à Grignan. Hé! mon Dieu, comment vous portez-vous? M. de Grignan et Montgobert ont-ils tout l'honneur qu'ils espéroient de cette conduite? Je vous ai suivie partout, ma chère enfant : votre cœur n'a-t-il point vu le mien pendant toute la route? J'attends encore de vos nouvelles de Châlons et de Lyon. Je viens de recevoir un petit billet de M. Des Issards[1] : il vous a vue et regardée; vous lui avez parlé, vous l'avez assuré que vous étiez mieux. Je voudrois que vous sussiez comme il me paroît heureux, et ce que je ne donnerois point déjà pour avoir cette joie. Il faut penser, ma fille, à vous guérir l'esprit et le corps; et si vous ne voulez point mourir dans votre pays, et au milieu de nous, il faut ne plus voir les choses que comme elles sont, ne les point grossir dans votre imagination, ne point trouver que je suis malade, quand je me porte bien. Si vous ne prenez cette ré-

1. Homme de qualité d'Avignon.

solution, on vous fera un régime et une nécessité de ne jamais me voir. Je ne sais si ce remède seroit bon pour vous; quant à moi, je vous assure qu'il seroit indubitable pour finir ma vie. Faites sur cela vos réflexions.

Quand j'ai été en peine de vous, je n'en avois que trop de sujet; plût à Dieu que ce n'eût été qu'une vision! le trouble de tous vos amis et le changement de votre visage ne confirmoient que trop mes craintes et mes frayeurs. Travaillez donc, ma chère enfant, à tout ce qui peut rendre votre retour aussi agréable que votre départ a été triste et douloureux. Pour moi, que faut-il que je fasse? Dois-je me bien porter? je me porte très-bien; dois-je songer à ma santé? j'y pense pour l'amour de vous; dois-je, enfin, ne me point inquiéter sur votre sujet? c'est de quoi je ne vous réponds pas, quand vous serez dans l'état où je vous ai vue. Je vous parle sincèrement; travaillez là-dessus. Et quand on vient me dire présentement : Vous voyez comme elle se porte; et vous-même, vous êtes en repos : vous voilà fort bien toutes deux. Oui, fort bien; voilà un régime admirable, tellement que pour nous bien porter, il faut que nous soyons à deux cent mille lieues l'une de l'autre; et l'on me dit cela avec un air tranquille. Voilà justement ce qui m'échauffe le

sang et me fait sauter aux nues. Au nom de Dieu, ma fille, rétablissons notre réputation par un autre voyage, où nous soyons plus raisonnables, c'est-à-dire vous, et où l'on ne nous dise plus : Vous vous tuez l'une l'autre. Je suis si rebattue de ces discours, que je n'en puis plus : il y a d'autres manières de me tuer, qui seroient bien plus sûres[1].

Je vous envoie ce que m'écrit Corbinelli de la vie de notre Cardinal et de ses dignes occupations. M. de Grignan sera bien aise de voir cette conduite. Vous aurez trouvé de mes lettres à Lyon. J'ai vu le Coadjuteur; je ne le trouve changé en rien du tout. Nous parlâmes fort de vous. Il me conta la folie de vos bains, et comme vous craigniez d'engraisser. La punition de Dieu est visible sur vous; après six enfants, que pouviez-vous craindre? Il ne faut plus rire de madame de Bagnols, après une telle vision. J'ai été à Saint-Maur avec madame de Saint-Géran et d'Hacqueville; vous fûtes célébrée. Madame de La Fayette vous fait mille amitiés.

1. Il n'y a pas besoin ici de commentaire. On voit que madame de Grignan s'inquiétoit excessivement pour sa mère, et madame de Sévigné pour sa fille. De là de l'humeur, des plaintes réciproques, et qui jetèrent du trouble dans les relations de l'une et de l'autre. On jugea nécessaire de les séparer momentanément.

Monsieur et Madame sont à une de leurs terres, et iront encore à une autre; tout leur train est avec eux. Le roi ira les voir; mais je crois qu'il aura son train aussi. La dureté ne s'est point démentie[1] : trouvera-t-on encore des dupes sur la surface de la terre? On attend des nouvelles d'une bataille à sept lieues de Commercy. M. de Lorraine voudroit bien la gagner au milieu de son pays, à la vue de ses villes; M. de Créqui voudroit bien ne pas la perdre, par la raison qu'une et une seroient deux. Les armées sont à deux lieues l'une de l'autre; non pas la rivière entre deux, car M. de Lorraine l'a passée[2]. Je ne hais pas l'attente de cette nouvelle; le plus proche parent que j'aie dans l'armée du maréchal de Créqui, c'est Boufflers. Adieu, ma très-chère; profitez de vos réflexions et des miennes, aimez-moi et ne me cachez point un si pré-

1. La dureté du roi envers madame de Ludres. Son règne avoit duré deux ans. Madame de Montespan avoit persuadé au roi que cette belle personne étoit couverte de dartres, par l'effet d'un poison qu'on lui avoit fait prendre dans sa jeunesse.

2. « Le combat dont parle madame de Sévigné eut lieu à Morville. M. de Créqui obligea les impériaux à repasser la Seille, après avoir perdu beaucoup de monde. Pendant cette affaire, M. de Créqui eut un cheval tué sous lui. Le 20 juin, M. de Lorraine, après avoir repassé la rivière, se porta à Clémery. L'armée françoise étoit en vue, près de la ville de Magny. » (*Gazette.*)

cieux trésor. Ne craignez point que la tendresse que j'ai pour vous me fasse du mal, c'est ma vie.

607. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 18 juin 1677.

Je pense aujourd'hui à vous, comme étant arrivée d'hier au soir à Lyon, assez fatiguée, ayant peut-être besoin d'une saignée pour vous rafraîchir. Vous avez dû être incommodée par les chemins. J'espère que vous m'aurez mandé de vos nouvelles de Châlons, et que vous m'écrirez aussi de Lyon. Je m'en vais chercher des Grignan : je ne puis vivre sans en avoir pied ou aile. Je passerai chez la marquise d'Uxelles et chez mademoiselle de Méri : enfin, il me faut de vos nouvelles. Vous avez reçu des miennes à Châlons et à Lyon. Voici la seconde à Montélimart; et le plaisir de l'éloignement, c'est que vous rirez de me voir encore parler de Lyon et du voyage : cependant j'en suis encore là aujourd'hui. Mais, pour me transporter tout à coup au temps présent, comment vous portez-vous dans votre château? Avez-vous

trouvé vos jolis enfants dignes de vous amuser? Votre santé est-elle comme je la désire? Ma fille, les jours passent, comme vous dites; et au lieu d'en être aussi fâchée que je le suis quand vous êtes ici, je leur prête la main pour aller plus vite, et je consens de tout mon cœur à leur rapidité, jusqu'à ce que nous soyons ensemble.

Je me fie à La Garde pour vous mander les nouvelles et vous dire le dégoût qu'a eu M.... On l'a trouvé un paresseux, un homme haïssant le métier, ce qui s'appelle le contraire d'un bon officier. Qu'a-t-on fait? On a taxé sa charge, achetée quarante-cinq mille écus, à cent mille francs, et il a été obligé de prendre pour la moitié la charge de Villarceaux. Sa femme a crié aux pieds du roi, qui a dit que ce n'étoit pas aussi pour lui faire plaisir qu'on l'ôtoit du service. On va chez M. de Louvois : il dit que le roi ne veut point être servi de cette sorte; enfin, la mortification est complète, et fait voir qu'il n'y a plus aujourd'hui de péché mortel qui soit si sévèrement puni que celui de paresse : il y a des accommodements à tous les autres, à celui-là point de pardon. Je vous quitte pour aller faire un tour de ville.

Me voilà de retour. J'ai entendu le salut avec la bonne marquise d'Uxelles; je voulois

voir ensuite mademoiselle de Méri : elle étoit allée avec madame de Moreuil. J'ai été chercher des Grignan, car il m'en falloit. Le Coadjuteur venoit de partir pour venir ici; j'ai recouru après lui, et le voilà; il vous écrit. Je vous conjure, ma fille, si vous m'aimez, de ne point loger dans votre appartement à Grignan; le Coadjuteur dit que le four est sous votre lit; je connois celui qui est au-dessus; de sorte que si vous ne vous tirez de tous ces fours, vous serez plus échauffée que vous ne l'étiez ici. Contentez-moi là-dessus.

J'ai appris que le roi fut à Saint-Cloud; il étoit seul, et la belle (madame de Ludres) étoit au lit. On vous mandera si les dames ne furent pas le trouver; je n'en ai rien ouï dire jusqu'à présent. Le bel abbé vous contera comme on a encore soupçonné nos pauvres frères (de Port-Royal) de vouloir ravauder quelque chose à Rome[1] sur le relâchement, et comme ils ont été repoussés, et l'ordre qu'on a donné à tous les évêques de ne point entrer dans cette pensée : ils l'ont tous promis, et la *probabilité* est une des moindres opinions qui va s'établir (voyez ci-dessus, p. 33).

1. Nicole avoit écrit au pape Innocent XI, au nom des évêques de Saint-Pons et d'Arras, contre le relâchement de certains casuistes. (*Mémoires de Niceron*, t. XXIX, p. 290.

608. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 23 juin 1677.

J'AI été cinq jours, ma chère enfant, sans avoir de vos lettres; ce temps m'a semblé rude et ennuyeux. Enfin, j'ai reçu votre lettre de Chagny et de Châlons. Mon Dieu! ma fille, que vous avez raison de vous plaindre de cette montagne de la Rochepot! je la hais comme la mort! que de cahots! et quelle cruauté qu'au mois de juin les chemins de Bourgogne soient impraticables! Vous me dites des merveilles de votre santé; mais pourquoi M. de Grignan ne m'en dit-il pas un mot? Après de si cruelles journées, il falloit me rassurer. La Saône vous aura été d'un grand secours avec sa tranquillité. Vous souvenez-vous de cet adieu triste et cruel que nous fîmes dans ces champs? Il est encore bien présent à mon imagination, et je ne puis y tourner ma pensée sans me retrouver quasi au même état. Ceux qui demeurent ont leurs maux, et tous les endroits où ils ont vu ce qu'ils regrettent, sont marqués bien tristement, quoi qu'on puisse se dire pour se con-

soler. Je prends de l'espérance tout autant que je puis. Votre santé, ma fille, est un des fondements sur lesquels je l'appuie : vous savez les autres

La fatigue et la longueur des voyages me font une peine incroyable. Ne parlons plus de Vichy, à moins que vous n'ayez besoin d'un *dragon* à point nommé. Je ne sais ce que j'aurois fait si j'avois entrepris ce voyage, avec la quantité de petites affaires que j'ai ici : je n'y pensois point quand vous étiez avec moi; enfin, je n'ai pas encore pu aller à Livry. Madame de La Fayette est revenue de Saint-Maur fort malade; sa fièvre est augmentée, avec une colique dans les boyaux, très-sensible. Elle a été saignée. Si sa fièvre continue, elle ne sera pas longtemps malade. Ses amis sont occupés de ce nouveau mal.

M. le Duc fait des merveilles : il me sera aisé de lui faire des plaintes de ces diantres de chemins[1]. Je laisse à mon fils le soin de vous répondre sur le poëme épique et sur les bonnes lectures que vous faites. Je ferai vos compliments à tous ceux que vous nommez; ce sont des souvenirs précieux. La princesse de Tarente est au désespoir de ne vous avoir

1. M. le duc d'Enghien, fils du grand Condé, étoit gouverneur de Bourgogne.

plus trouvée. Dites-m'en un mot, et de la bonne Marbeuf, qui vous adore, parce que je vous aime : j'envoie avec plaisir vos petits billets.

Le Coadjuteur vous dira comme son compliment extraordinaire au roi a bien réussi, et comme il peut demeurer ici tant qu'il voudra. L'abbé de Grignan chasse les autres, en attendant qu'on le chasse quelque jour. L'abbé de Noailles[1] n'a point voulu de l'évêché de Mende[2]. Le père et la mère disent que ce fils est leur consolation, que cet éloignement les tue. Hé bien! on leur en donnera un plus proche. Pour moi, j'aurois pris pour une vocation ce qui me seroit venu sans le demander; ils sont bons et sages.

Nous avons dîné chez M. d'Harouïs, le cardinal d'Estrées, la *case* de Brancas[3], mesdames d'Uxelles, de Coulanges et moi. Vous ne fûtes point du tout oubliée. Le maître du logis est reconnoissant de votre souvenir. J'ai dit des douceurs à la Gargan. Dites un petit mot à cette bonne d'Escars, qui se met si bien

1. Louis-Antoine de Noailles, depuis évêque de Châlons-sur-Marne, et dans la suite archevêque de Paris et cardinal.

2. Il fut donné à l'abbé de Piancour, en même temps que l'archevêché de Bourges à M. d'Uzès.

3. La famille de Brancas.

en pièces quand il s'agit de vous servir. Je vous tourmente, mais c'est que je n'aime point qu'on se plaigne de ma fille.

Ne me grondez point, ma très-chère, sur la longueur de mes lettres : je ne les écris point tout d'une haleine; je les reprends, et bien loin de me donner de la peine, c'est mon unique plaisir. Voilà où l'absence nous réduit; écrire et recevoir des lettres; c'est ce qui tient la place de la vue et de la société d'une personne que l'on aime plus que soi-même. Vous m'avez écrit de votre bateau et de Thézé[1] : vous pensez à moi partout; du moins, je ne vous fais pas d'injustice sur la reconnoissance et la sensibilité que j'en dois avoir. J'avois bien pensé que vous seriez incommodée pendant votre voyage : le bateau est venu tout à propos. J'approuve vos résolutions de préférer toujours l'eau à la terre; mais n'allez pas pour cela vous embarquer au voyage des *Sevarambes*[2] : vous ne m'en paroissez pas trop éloignée. Je vous remercie de la fable de *la Mouche;* elle est divine : on ne trouve en son chemin que des occasions de penser à elle! *Oh! que je fais de*

1. Château de MM. de Rochebonne, à peu de distance de Lyon. Voyez t. IV, p. 104.
2. Peuples imaginaires.

poudre! eh! mon Dieu, que cela est plaisant! la *Gillette* ne doute point que ce ne soit elle qui fasse le tourbillon. Il y en a d'autres aussi qui ressemblent à cette autre *Mouche* de La Fontaine[1], et qui pensent toujours avoir tout fait; on trouve à tout moment de quoi faire des applications.

Vos instructions du Mont-Dore sont un peu extrêmes; à moins que d'être paralytique, on ne hasarde pas un bain de cette horrible chaleur; et pour guérir des mains, qui ne sont de nulle conséquence, on ne veut point gâter toute une santé et une machine qui est dans son meilleur état. Je vous enverrai l'avis de M. Vesou; soyez en repos, ma fille, et croyez que, pour l'amour de vous, je ferai tout ce que l'on m'ordonnera. Vous allez donc, cherchant toujours mes lettres, jusqu'à Grignan. Je vous crois ce soir à Valence : si j'ai compté juste, vous aurez eu mes lettres de Lyon. J'ai vu de quelle sorte vous me recommandez à M. de La Garde; il en fait très-bien son devoir, parce qu'il sait que vous m'aimez, et que c'est vous faire plaisir. Vous m'en faites beaucoup à moi; je ne puis être longtemps sans quelque Grignan : je les cherche, je les veux, j'en ai be-

1. Voyez la fable du *Coche et la Mouche*.

soin[1]. La belle *Isis*[2] est au Bouchet[3] : le repos de la solitude lui plaît davantage que la cour, ou Paris. Elle passa une nuit dans les champs, en faisant ce petit voyage, par un carrosse rompu et tout ce qui arrive quand on est en malheur. Le petit garçon (M. de Sévigné) vous répondra sur ma santé. Vraiment, il a bien d'autres choses à faire qu'à me mitonner. Rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux; il représente en cinq ou six endroits : quel martyre! Encore une fois, ne me grondez point de la longueur de ma lettre : ce n'est pas l'ouvrage d'un soir, et que puis-je faire qui me touche davantage? Madame de La Fayette se porte mieux. Madame de Schomberg vous dit cent mille amitiés.

1. Ils vous disent toutes les nouvelles. (Éd. de 1734.

2. Madame de Ludres est désignée aussi quelquefois sous le nom d'*Isis*, et il peut être question d'elle ici. Voyez la lettre suivante du 25 juin.

3. Le Bouchet appartenoit à Madame de Clairambault. Voyez la lettre suivante, p. 202.

609. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 25 juin 1677.

Vous êtes à Grignan, ma fille. Le chaud, l'air, la bise, le Rhône : premièrement, tout cela vous a-t-il été favorable? Je vous demande ensuite des nouvelles du petit marquis et de Pauline; je serai satisfaite sur toutes ces questions avant que vous receviez cette lettre; mais il est impossible de ne pas dire ce que l'on pense dans le moment qu'on écrit, quoiqu'on en connoisse l'inutilité. Je suis fort contente des soins de tous vos Grignan; je les aime, et leurs amitiés me sont nécessaires par d'autres raisons encore que par leur mérite. M. de La Garde n'a pas balancé à croire que c'est moi, plutôt que madame Gargan, que vous lui recommandez dans cette rue.

Je fus hier avec madame de Coulanges, au Palais-Royal : *Oh! que je fais de poudre!* N'est-ce pas une de vos applications? elle est fort juste et fort plaisante. Nous fûmes très-bien reçues. Monsieur étoit chagrin, et ne parla qu'à moi, à cause de vous et des eaux. Madame me fit des merveilles d'abord; mais

quand l'abbé de Chavigny fut entré, mon étoile pâlit visiblement. Je dirois volontiers sur cet abbé comme les laquais : *Il faut qu'il ait de la corde de pendu*. La duchesse de Valentinois (madame de Monaco) est favorite de MADAME; elle n'en met pas plus grand pot-au-feu pour l'esprit, ni pour la conversation. Je regardois cette chambre et ces places de faveur, si bien remplies autrefois. Madame la princesse de Tarente étoit auprès de MADAME; elles avoient eu de grandes conférences : le petit de Grignan profiteroit beaucoup à les entendre[1].

Ma fille, je me porte très-bien, et je dirai toujours : Plût à Dieu que vous eussiez autant de santé que moi ! Je m'en vais ce soir à Livry avec d'Hacqueville; nous irons dîner à Pomponne : madame de Vins nous y attend avec le reste de la famille. Voilà un couplet de chanson de M. de Coulanges; je le trouve plaisant. Quoique les médecins vous défendent de chanter, je crois que vous leur désobéirez en faveur de cette folle parodie[2].

Io (madame de Ludres) est à la campagne,

1. Ces princesses ne parloient jamais entre elles qu'en allemand, et le petit marquis de Grignan apprenoit cette langue.

2. Ce couplet ne se trouve dans aucune édition ancienne ni moderne.

et n'a pu soutenir ce personnage simple, qui n'étoit pas praticable. Je consulterai, avec le Coadjuteur, quel livre on pourroit vous envoyer. Je relis, par hasard, Lucien; en peut-on lire un autre?

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Pour vous montrer que votre frère le *sous-lieutenant*[1] est plus joli garçon que vous ne croyez, c'est que j'ôte la plume des mains de maman mignonne, pour vous dire moi-même que je fais fort bien mon devoir. Nous nous gardons mutuellement, nous nous donnons une honnête liberté; point de petits remèdes de femmelettes. — Vous vous portez bien, ma chère maman; j'en suis ravi. Vous avez bien dormi cette nuit. Comment va la tête? Point de vapeurs? Dieu soit loué! Allez prendre l'air, allez à Saint-Maur; soupez chez madame de Schomberg, promenez-vous aux Tuileries; du reste, vous n'avez point d'incommodité : je vous mets la bride sur le cou. Voulez-vous manger des fraises, ou prendre du thé? Les fraises valent mieux. Adieu, maman, j'ai mal au talon. Vous me garderez, s'il vous plaît, depuis midi jusqu'à trois heures, et puis, *vogue*

1. Il venoit d'acheter de M. de La Fare la charge de sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin, dont il étoit enseigne. Voyez la note de la page 171.

la galère. — Voilà, ma petite sœur, comme font les gens raisonnables.

L'infortunée *Io* est au *Pousset cez matame te Clérampo;* elle a passé une nuit *tant les sans*[1], comme une autre Ariane. Ah! où étoit Bacchus pour la consoler, et pour faire briller sa couronne dans les cieux! Hélas! il étoit tranquille, au comble de la gloire, et peut-être sur une haute montagne, où, selon l'ordre que Dieu a établi en ce monde, on trouve aussi une allée[2]. Adieu, ma belle petite sœur.

610. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 30 juin 1677.

Vous m'apprenez enfin que vous voilà à Grignan. Les soins que vous avez de m'écrire me sont de continuelles marques de votre amitié. Je vous assure au moins que vous ne vous trompez pas dans la pensée que j'ai besoin de ce secours; rien ne m'est en effet si nécessaire. Il est vrai, et j'y pense trop souvent, que votre présence

1. Manière de prononcer de madame de Ludres. Voyez la note p. 258.

2. Cette allée étoit peut-être un lieu de rendez-vous entre le roi et madame de Montespan, qui avoit triomphé de madame de Ludres.

me l'eût été beaucoup davantage ; mais vous étiez disposée d'une manière si extraordinaire, que les mêmes pensées qui vous ont déterminée à partir, m'ont fait consentir à cette douleur, sans oser faire autre chose que d'étouffer mes sentiments. C'étoit un crime pour moi, que d'être en peine de votre santé : je vous voyois périr devant mes yeux, et il ne m'étoit pas permis de répandre une larme; c'étoit vous tuer, c'étoit vous assassiner; il falloit étouffer : je n'ai jamais vu une sorte de martyre plus cruel, ni plus nouveau. Si, au lieu de cette contrainte, qui ne faisoit qu'augmenter ma peine, vous eussiez été disposée à vous tenir pour languissante, et que votre amitié pour moi se fût tournée en complaisance, et à me témoigner un véritable désir de suivre les avis des médecins, à vous nourrir, à suivre un régime, à m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons, c'est cela qui m'eût véritablement consolée, et non pas d'écraser tous nos sentiments. Ah, ma fille! nous étions d'une manière, sur la fin, qu'il falloit faire comme nous avons fait. Dieu nous montroit sa volonté par cette conduite ; mais il faut tâcher de voir s'il ne veut pas bien que nous nous corrigions, et qu'au lieu du désespoir auquel vous me condamniez par amitié, il ne seroit point un peu plus naturel et plus commode de donner à nos

cœurs la liberté qu'ils veulent avoir, et sans laquelle il n'est pas possible de vivre en repos. Voilà qui est dit une fois pour toutes; je n'en dirai plus rien. Mais faisons nos réflexions chacune de notre côté, afin que, quand il plaira à Dieu que nous nous retrouvions ensemble, nous ne retombions pas dans de pareils inconvénients. C'est une marque du besoin que vous aviez de ne plus vous contraindre, que le soulagement que vous avez trouvé dans les fatigues d'un voyage si long. Il faut des remèdes extraordinaires aux personnes qui le sont : les médecins n'eussent jamais imaginé celui-là[1]. Dieu veuille qu'il continue d'être bon, et que l'air de Grignan ne vous soit point contraire ! Il falloit que je vous écrivisse tout ceci une seule fois pour soulager mon cœur, et pour vous dire qu'à la première occasion, nous ne nous mettions plus dans le cas qu'on vienne nous faire l'abominable compliment de nous dire, avec toute sorte d'agrément, que pour être fort bien, il faut ne vous revoir jamais. J'admire la patience qui peut souffrir la cruauté de cette pensée.

1. Voilà des paroles amères, sur lesquelles il faut un peu réfléchir, quand on veut bien connoître les relations de la mère et de la fille. La passion de madame de Sévigné et la froideur de madame de Grignan avoient bien de la peine à s'accommoder ensemble.

Digitized by Google

Vous m'avez fait venir les larmes aux yeux en me parlant de votre petit [1]. Hélas! le pauvre enfant! le moyen de le regarder en cet état? Je ne me dédis point de ce que j'en ai toujours pensé; mais je crois que par tendresse on devroit souhaiter qu'il fût déjà où son bonheur l'appelle. Pauline me paroît digne d'être votre jouet; sa ressemblance même ne vous déplaira point, du moins je l'espère. Ce petit nez *carré* est une belle pièce à retrouver chez vous [2]. Je trouve plaisant que les nez de Grignan n'aient voulu permettre que celui-là, et n'aient point voulu entendre parler du vôtre. C'eût été bien plus tôt fait; mais ils ont eu peur des extrémités, et n'ont point craint cette modification. Le petit marquis est fort joli, et pour n'être pas changé en mieux, il ne faut pas que vous en ayez du chagrin. Parlez-moi souvent de ce petit peuple, et de l'amusement que vous y trouvez. Je revins dimanche de Livry. Je n'ai point le Coadjuteur, ni aucun Grignan, depuis que je suis ici. Je laisse à La Garde à vous mander les nouvelles.

Il me semble que tout est comme auparavant. *Io* est dans les prairies en toute liberté, et n'est observée par aucun Argus; Junon ton-

1. Du petit enfant venu à huit mois.

2. Allusion au nez de madame de Sévigné, qui étoit un peu carré.

nante et triomphante [1]. Corbinelli revient [2]; je m'en vais dans deux jours le recevoir à Livry. Le Cardinal l'aime autant que nous; le gros abbé m'a montré des lettres plaisantes qu'ils vous écrivent. Enfin, après avoir bien *tourné*, notre âme *est verte;* ç'a été un grand jeu pour Son Éminence, qu'un esprit neuf comme celui de notre ami.

Adieu, ma très-chère; continuez de m'aimer; instruisez-moi de vous en peu de mots, car je vous recommande toujours de retrancher vos écritures. Pour moi, je n'ai que votre commerce uniquement, et j'écris une lettre à plusieurs reprises. Je crois que madame de Coulanges n'ira point à Lyon; elle a trop d'affaires ici. *Oh! que je fais de poudre!* D'où vient que vous avez une sœur [3], et que ce n'est pas madame de Rochebonne? Je vous souhaiterois pour l'une les mêmes sentiments que pour l'autre; mais il me semble que ce n'est pas tout à fait la même chose.

1. Madame de Ludres et madame de Montespan.

2. De Commercy, où il étoit allé voir le cardinal de Retz.

3. La marquise de Saint-Andiol, sœur de M. de Grignan.

611. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi matin, 2 juillet 1677.

Je m'en vais à Livry à la messe, ma très-chère enfant. Corbinelli doit arriver aujourd'hui ou demain; je me fais un plaisir de l'attendre sur le grand chemin de Châlons, et de le tirer du carrosse au bout de l'avenue, pour l'amener passer un jour avec nous. Nous causerons beaucoup; je vous en rendrai compte. Je reviendrai dimanche, car une petite affaire, que je crois toujours tenir, m'empêche de pouvoir encore m'établir à Livry. Vraiment c'est bien ce papillon dont je parlois à mon fils, sur quoi on croit mettre le pied, et qui s'envole toujours. Je ne vois que des oppositions à toutes mes volontés, grandes et petites : il faut regarder plus haut pour ne pas s'impatienter. Je laisse un laquais pour m'apporter vos lettres. Ah, ma fille! c'est bien moi qui ne passe les autres jours que pour attraper celui-là ; et la moralité que vous m'avez écrite est toujours à propos, quand on voit comme tout échappe.

Io est revenue à Versailles, dès que MONSIEUR y est revenu : cette nouvelle n'y fait au-

eun bruit. *Quanto* et son ami sont plus longtemps et plus vivement ensemble qu'ils n'ont jamais été : l'empressement des premières années s'y retrouve, et toutes les contraintes sont bannies, afin de mettre une bride sur le cou, qui persuade que jamais on n'a vu d'empire plus établi. J'ai vu des gens qui croient qu'au lieu d'aller au Bouchet quand Monsieur est à Paris, et de revenir à la cour quand il y revient, on feroit mieux, au contraire, d'être à Paris avec Monsieur, et de s'en aller à la campagne quand il revient à Versailles.

Madame de Coulanges ne va plus à Lyon ; sa sœur y va. Voilà la bonne Marbeuf qui vient me dire adieu ; elle vous fait mille et mille amitiés. Mon fils va souvent dans l'île ; on lui fait fort bonne mine. Si vous étiez heureuse de votre côté, tout cela se rencontreroit fort juste. Adieu, ma très-chère enfant ; j'attends avec grande impatience des nouvelles de votre santé et de tout ce qui se passe à Grignan. Le petit me tient au cœur. Croyez nos conseils sur la timidité de l'aîné ; si vous le tracassez, vous le déconcerterez au point qu'il n'en reviendra jamais. Cela est d'une grande conséquence ; il faut donner du courage, et observer de ne point le rabaisser. M. le Duc me pria hier de vous faire ses compliments, et de vous dire que c'est par son ordre que vous avez

trouvé les chemins si maudits ; mais qu'à votre retour vous les trouverez couverts de fleurs. Ma chère enfant, je suis à vous, et je vous aime d'une tendresse qui n'est pas commune [1] ; vous y répondez d'une manière à ne me pas guérir; mais si vous aimez ma santé, songez à la vôtre, et observez ce que vous fait l'air de Grignan : si ce n'est pas du mieux, c'est du mal.

612. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, samedi 3 juillet 1677.

HÉLAS, ma chère ! que je suis fâchée de votre petit enfant [2] ! il est impossible que cela ne touche. Ce n'est pas, comme vous savez, que j'aie compté sur sa vie. Je le trouvois, sur la peinture qu'on m'en avoit faite, sans aucune espérance; mais enfin c'est une perte pour vous ; en voilà trois. Dieu vous conserve le seul qui vous reste [3] ! il me paroît déjà un fort honnête homme. J'aimerois mieux son bon sens et sa droite raison, que toute la vivacité de ceux qu'on admire à

1. Dont je n'ai jamais vu de si bonne. (Éd. de 1734.)
2. L'enfant né en février 1676, à huit mois.
3. Que vous avez. (Éd. de 1754.)

cet âge, et qui sont des sots à vingt ans. Soyez contente du vôtre, ma fille, et menez-le doucement, comme un cheval qui a la bouche délicate, et souvenez-vous de ce que je vous ai dit sur sa timidité. Ce conseil vient de gens plus habiles que moi; mais l'on sent qu'il est fort bon. Pour Pauline, j'ai une petite chose à vous dire; c'est que, de la façon dont vous me la représentez, elle pourroit fort bien être aussi belle que vous : voilà justement comme vous étiez. Dieu vous préserve d'une si parfaite ressemblance, et d'un cœur fait comme le mien! Enfin je vois que vous l'aimez, qu'elle est aimable, et qu'elle vous divertit. Je voudrois bien pouvoir l'embrasser, et reconnoître *ce chien de visage que j'ai vu quelque part.*

Je suis ici depuis hier matin. J'avois dessein d'attendre Corbinelli au passage, et de le prendre au bout de l'avenue, pour causer avec lui jusqu'à demain. Nous avons pris toutes les précautions, nous avons envoyé à Claie, et il se trouve qu'il avoit passé une demi-heure auparavant. Je vais demain le voir à Paris, et je vous manderai des nouvelles de son voyage; car je n'achèverai cette lettre que mercredi. Ah, ma très-chère! que je vous souhaiterois des nuits comme on les a ici! quel air doux et gracieux! quelle fraîcheur! quelle tranquillité! quel silence! Je voudrois pouvoir vous envoyer

de tout cela, et que votre bise fût confondue. Vous me dites que je suis en peine de votre maigreur : je vous l'avoue; c'est qu'elle parle et dit votre mauvaise santé. Votre tempérament, c'est d'être grasse; si ce n'est, comme vous dites, que Dieu vous punisse d'avoir voulu détruire une si belle santé et une machine si bien composée : en effet, c'est une rage que de pareils attentats, et Dieu est juste quand il les punit; mais ceux qui en sont affligés ont, ce me semble, beaucoup de raison de l'être.

Vous voulez me persuader la dureté de votre cœur, pour me rassurer sur la perte de votre petit. Je ne sais, mon enfant, où vous prenez cette dureté : je ne la trouve que pour vous; mais pour moi, et pour tout ce que vous devez aimer, vous n'êtes que trop sensible; c'est votre plus grand mal; vous en êtes dévorée et consumée. Eh, ma chère! prenez sur nous, et donnez-le au soin de votre personne. Comptez-vous pour quelque chose, et nous vous serons obligés de toutes les marques d'amitié que vous nous donnerez par ce côté-là. Vous ne sauriez rien faire pour moi qui me touche le cœur plus sensiblement. Je suis étonnée que le petit marquis et sa sœur n'aient point été fâchés du petit frère. Cherchons un peu où ils auroient pris ce cœur tranquille; ce n'est pas chez vous assurément.

Mon fils s'en va à la fin du mois; il n'y a pas moyen de s'en dispenser. Le roi a parlé encore, comme étant persuadé que Sévigné a pris le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie (des gendarmes-Dauphin). De l'autre côté, M. de La Trousse[1] mande : *Venez, venez boiter avec nous*. Il faut partir : ainsi il n'y a plus d'eaux. Je ne laisserai pas d'aller à Vichy; nous en parlerons. Ce voyage sera de pure précaution, car je me porte fort bien, et je ne fais nulle attention sur mes mains. Madame de Marbeuf les a eues deux ans comme je les ai, et puis elles se sont guéries. Ah! c'est un homme bien amoureux que monsieur votre frère! J'admire la peine qu'il se donne pour rien, pour rien du tout. Il a été surpris, dans une conversation fort secrète, par un mari; ce mari fit une mine très-chagrine, parla très-rudement à sa femme : l'alarme étoit au camp quand je partis hier. Je vous en manderai la suite à Paris. Vous voyez bien que la longueur de cette lettre vient proprement de ce que j'abuse de la permission de causer à Livry, où je suis seule et sans aucune affaire. Je devrois bien faire un compliment à M. de Grignan sur la mort de ce petit; mais quand on songe que c'est un ange devant Dieu, le mot de douleur

1. Il étoit capitaine-lieutenant de cette compagnie.

et d'affliction ne se peut prononcer : il faut que des chrétiens se réjouissent, s'ils ont le moindre principe de la religion qu'ils professent.

A Paris, mercredi 7 juillet.

Remarquez au moins, ma très-chère, que cette lettre est commencée depuis trois jours, et que si elle paroît infinie, c'est qu'elle est reprise à loisir; le papier et mon écriture la font paroître aussi d'une taille excessive. Il y a plus dans une feuille des vôtres, que dans six des miennes; ne prenez donc point ceci pour un exemple, et ne vous vengez point sur vous, c'est-à-dire sur moi.

J'ai fort causé avec Corbinelli. Il est charmé du Cardinal; il n'a jamais vu une âme de cette couleur : celles des anciens Romains en avoient quelque chose. Vous êtes tendrement aimée de cette âme-là, et je suis assurée plus que jamais qu'il n'a jamais manqué à cette amitié : on voit quelquefois trouble, et cela vient du péché originel. Il faudroit des volumes pour vous rendre le détail de toutes les merveilles qu'il me conte.

Le Baron a tout raccommodé par son adresse; il en sait autant que les maîtres, et plus : car pour imiter l'indifférence, personne dans le monde ne le peut surpasser : elle est jouée si fort au naturel, et le vraisemblable imite si

bien le vrai[1], qu'il n'y a point de jalousie, ni de soupçon, qui puisse tenir contre une si bonne conduite. Vous auriez bien ri, si vous aviez su le détail de cette aventure. Il me semble que vous devinez le nom du mari; à tout hasard, la femme s'en va quasi dans votre voisinage[2].

La pauvre *Isis* n'a point été à Versailles : j'étois mal instruite; elle a toujours été dans sa solitude, et y sera pendant le voyage de Villers-Cotterets, où MONSIEUR et MADAME s'en vont aujourd'hui[3]. Vous ne pouvez assez plaindre, ni assez admirer la triste aventure de cette nymphe. Quand une certaine personne (madame de Montespan) en parle, elle dit *ce haillon*. L'événement rend tout permis.

J'ai vu l'abbé de La Vergne; nous avons encore parlé de mon âme. Il dit qu'à moins de me mettre en chambre, et de ne pas me quitter d'un pas, en me conduisant dans des exercices de piété, sans me laisser lire, dire, ni entendre la moindre chose, il ne voudroit pas se charger de moi. Il est très-aimable et de bonne compagnie; vous pouvez penser si vous fûtes oubliée dans la conversation.

1. Et le vrai imite si bien le vraisemblable. (Éd. de 1754.)

2. Voyez ci-après la lettre du 26 juillet, p. 250.

3. « Leurs Altesses Royales partent pour aller à Villers-Cotterets, où elles passeront douze jours. » (*Gazette.*)

J'ai dîné avec M. de La Garde; c'est un homme qu'on aime bien véritablement, quand on le connoît. Il s'en va vous voir, il vous ramène, il vous loge : enfin, que ne fera-t-il point? Je ne songe qu'à fixer notre grande maison[1]; jusque-là nous serons en l'air, et vous comprenez bien ce que ce sera pour moi de n'être pas logée avec vous; mais il faudra prendre le temps comme la Providence l'ordonne. Occupez-vous, dans votre loisir, de votre santé; détournez-vous de la triste pensée de la mort de cet enfant : c'est un *dragon*, quand on y pense trop. Vous dites si bien qu'il faut faire l'honneur au christianisme de ne pas pleurer le bonheur de ces petits anges! La santé du Cardinal n'est pas mauvaise présentement; quelquefois sa goutte fait peur : il semble qu'elle veuille remonter. J'ai une si grande amitié pour cette bonne Éminence, que je serois inconsolable que vous voulussiez lui faire le mal de lui refuser la vôtre[2]; ne croyez pas que ce soit pour lui une chose indifférente. Adieu, ma très-chère enfant.

1. A nous assurer.

2. Que vous voulussiez lui refuser la vôtre. (Éd. de 1754.)

613 — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 9 juillet 1677.

Vous ne direz pas aujourd'hui que je vous donne un mauvais exemple, et que vous voulez vous tuer de la même épée. Je vous ai écrit de grandes chiennes de lettres, qui sont petites pourtant; j'espère que celle-ci sera une petite qui sera grande[1]. Je sens son caractère qui se dispose à ne vous point effrayer; de plus, ma chère enfant, je n'ai pas encore reçu vos lettres : je les attends ce soir ou demain, à quoi il faut ajouter la disette de nouvelles. M.r de La Garde vous dira ce qu'il sait. Je parle souvent d'un précepteur pour le petit marquis; on me répond que c'est la chose impossible de trouver un sujet qui ait toutes les perfections nécessaires. Je suis plus que jamais épouvantée de ce qui s'appelle desséchement : la pauvre madame de La Fayette en est tellement menacée, qu'elle tourne toutes ses pensées à finir comme ma pauvre tante. Elle est considérablement diminuée depuis que vous êtes partie; elle ne

1. Parce qu'elle sera écrite en gros caractères.

s'est point remise de cette colique ; elle en est encore aux bouillons; et, après ces grands repas, elle est ému, et sa petite fièvre augmente, comme si elle avoit fait une débauche. Ses médecins disent qu'il est temps de s'inquiéter, et que si elle alloit plus avant dans ce chemin, elle pourroit être du nombre de ceux qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile. Cela m'attriste, et pour elle, que j'aime fort, et pour ceux qui ont le sang si extrêmement subtil : il me semble qu'il ne faut rien pour embraser toute la machine. Ma fille, quand on aime bien, il n'est pas ridicule de souhaiter qu'un sang, auquel on prend tant d'intérêt, se tranquillise et se rafraîchisse; vous ne devriez penser, ce me semble, qu'à épaissir le vôtre, et qu'à vous détourner, tant que vous pourriez, de la pensée de ce pauvre petit garçon que vous avez perdu. J'ai peur qu'avec tous vos beaux discours, vous ne vous en fassiez un *dragon :* ma très-chère, ayez pitié de vous et de moi. J'espère que cette lettre ne vous paroîtra pas trop longue. Ne voudroit-on point nous dire encore, après nous avoir assuré qu'il n'y a rien de mieux que d'être à deux cents lieues l'une de l'autre, qu'il faut aussi ne nous plus écrire ? Je le voudrois.

614. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 14 juillet 1677.

C'est par l'avis du médecin que vous ne m'aimez quasi plus, ma pauvre enfant. A la manière dont vous dites que vous vous en portez, on juge que ce remède peut se mettre en comparaison avec la poudre du bonhomme : il est même un peu violent; mais aussi on joue à quitte ou double. Je ne vous dirai point ce que me feroit la diminution d'une amitié qui m'est si chère; mais je vous dirai bien la joie que j'ai de savoir que vous dormez et que vous mangez. Si vous vouliez me donner une véritable marque de cette amitié que vous aviez autrefois, ce seroit de vous préparer à prendre du lait de vache; cela vous rafraîchiroit et vous donneroit un sang, qui n'iroit pas plus vite qu'un autre, et qui vous remettroit dans l'état où je vous ai vue. Quelle joie, ma fille, et quelle obligation ne vous aurois-je point! Quelle sûreté pour ma santé et pour ma vie, quand vous m'aurez ôté les inquiétudes que j'ai là-dessus! Je ne veux pas vous en dire davantage; je verrai bien si vous m'aimez.

Je suis bien aise que vous soyez contente d'Amonio. Si vous l'aviez eu, sans doute il auroit sauvé votre fils. Il falloit le rafraîchir : l'ignorance me paroît grande de l'avoir échauffé; mais la difficulté étoit de déranger ce qu'avoit réglé la Providence au sujet de ce pauvre enfant. Cette affliction est du nombre de celles qui exigent que l'on se soumette, sans murmurer, à ce qu'elle ordonne. Il est vrai que je n'avois point du tout compté sur sa vie[1]. Où avez-vous pris qu'un enfant qui n'a point de dents et qui ne se soutient pas à dix-huit mois, ait échappé tous les périls[2]? Je ne suis pas si éclairée que madame Du Puy-du-Fou; mais je ne croyois pas qu'il dût vivre avec de tels accidents. Je comprends la perte de ce troisième garçon, et je la sens comme elle est.

Pauline me ravit. J'ai parlé tantôt au bel abbé d'un précepteur que connoît M. de La Mousse. Ils le verront, et vous en diront leur avis. Ils trouvent que le marquis est bien jeune; j'ai dit que son esprit ne l'étoit pas. Nous avons ri aux larmes, le bel abbé et moi, de l'histoire de la petite *Madeleine* (Pauline de Grignan); vraiment, c'est bien à vous à dire que vous ne

1. On croyoit, à cette époque, que les enfants nés à huit mois ne vivoient pas : on est revenu de cette erreur.

2. C'est ce qui m'a ôté toute surprise, en apprenant que vous l'aviez perdu. (Éd. de 1734.)

savez point narrer, et que c'est mon affaire. Je vous assure que vous conduisez toute la dévotion de la petite *Madeleine* si plaisamment, que ce conte ne doit rien à celui de cette *ermitesse* dont j'étois charmée. Je trouve que les ermites font de grands rôles en Provence. Le *bien bon* en a en son hoquet; et pour le *frater*, il veut vous dire ce qu'il en pense.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Je ne vous devrois rien dire, puisque vous ne songez pas à moi. Vous êtes si aise d'être une *grosse crevée*, que vous oubliez tout ce que vous ne voyez pas. Vous n'aimez plus ma mère; et moi, pour la venger, je ne vous aime pas plus que vous ne l'aimez. Nous sommes tous fort édifiés de la dévotion de la petite *Madeleine*. Vous voyez bien qu'il n'est ferveur que de novice. Prenez garde où l'a jetée l'excès de son zèle. J'en souhaite autant à notre petite Marie; mais je voudrois bien qu'elle me prît pour son ermite. Je crois que je ressemblerois à un ermite comme deux gouttes d'eau; et s'il me manquoit quelque chose, je trouverois, dans le besoin, des froes où je pourrois quelquefois mettre ma tête, et j'en recevrois du secours assurément. Le lévrier de M. de Meurles[1], tout

1. Voyez le chapitre XLII du livre I de Rabelais.

éreinté qu'il étoit, en devint bien le premier lévrier de la province; pourquoi ne deviendrois-je pas, avec ce secret, aussi joli garçon qu'un ermite?

Adieu, ma belle petite; j'aime Pauline passionnément: je veux la faire mon héritière, en cas que je meure avant que notre mariage ait réussi. J'ai vu deux fois la jolie infante[1] chez elle: elle est fort jolie, fort gaie; je crois que je la divertis. J'ai le bonheur de faire rire la grand'mère, qui m'a dit à moi-même qu'elle me trouvoit joli garçon: nous nous entendons même quelquefois, la petite fille et moi, et là-dessus nous nous regardons de côté. Cette affaire est entre les mains de la Providence. *Si Deus est pro nobis, quis contra nos?* ma foi, *nemo, Domine*[2]. N'a-t-il pas raison, le petit bonhomme?

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

On voit bien que mon fils lit les bons auteurs. Vous nous feriez grand plaisir de nous donner cette petite émerillonnée, cette petite infante qui est à la portière, auprès de sa mère. Si nous ne nous marions à cette heure, jamais nous n'y réussirons: nous n'avons jamais été si bon, et

1. Il étoit question alors, comme on le voit, d'un mariage pour M. de Sévigné: ce mariage ne réussit pas.

2. Si Dieu est pour nous, qui sera donc contre nous? personne, Seigneur.

nous pouvons devenir mauvais. Je m'en vais respirer un moment à Livry. Madame de La Fayette est si malade, que je suis honteuse de la quitter pour mon plaisir; je m'en vais pourtant, mais j'irai et viendrai jusqu'à mon voyage de Vichy.

Voici une reprise: ainsi la longueur de ma lettre ne doit pas vous faire peur[1]. J'attends les vôtres avec impatience; mes amis de la poste ne font rien qui vaille. Je suis très-contente de La Garde: il est aisé de l'aimer; il est estimable par mille raisons. Ses soins me persuadent qu'il croit que vous m'aimez, et je suis flattée de l'approbation qu'il donne à votre goût. Il ne songe qu'à s'en aller. Je serai ravie que vous l'ayez, et le bel abbé; vous tiendrez avec eux votre conseil de famille. Pour moi, je crois que j'irai demain à Livry. Notre petite affaire est à demi finie; au lieu que ce devoit être de l'argent pour vivre, c'est de l'argent pour avoir vécu.

La Garde vous mandera l'agrément de la fête de Sceaux[2]. Il y a deux petites de Lisle-

1. L'édition de 1734 donne la fin de cette lettre sous la date du 16 juillet.

2. « Leurs Majestés, accompagnées de monseigneur le Dauphin, des princes, des princesses et des principaux de la cour, firent l'honneur au sieur Colbert de souper lundi dernier, 12 juillet, en sa maison de Sceaux, où il leur avoit fait préparer plusieurs divertissements. » (*Gazette.*)

bonne qui sont jolies. Leur mère[1] dit hier à madame de Coulanges qu'elle les lui amèneroit, pour avoir son approbation, avant que d'aller à Versailles. *Oh! que je fais de poudre!* Une mère encore assez jeune pour être aimée, qui auroit après elle une fille bien plus aimable, et qui croiroit que c'est toujours elle qu'on suit, ne trouveriez-vous pas qu'on pourroit dire: *Oh! que je fais de poudre?* Il me semble que si j'avois été un peu plus sotte, j'aurois pu représenter cette mère: on est riche, en vérité, quand on sait cette fable.

Nous avons bien envie que vous ayez parlé à l'intendant. Je disois l'autre jour à M. de Pomponne: « Si j'avois donné mon fils à exagérer à M. de M..., on le trouveroit un fort bon parti; il est vrai que mon style ne vaut rien pour tromper les gens. » Je suis fort appliquée, ma fille, à fixer notre grande maison; madame de Guénégaud le souhaite encore plus; mais quand on songe que c'est une affaire qui dépend de M. Colbert, on tremble; en sorte que si je trouvois un autre hasard qui nous fût propre, je le prendrois. S'il faut que nous soyons éloignées l'une de l'autre, je vous avoue que je serai très-affligée, car enfin, ce n'est plus se

1. Anne, fille de Charles IV, duc de Lorraine, et de la princesse de Cantecroix, mariée au comte de Lislebonne.

voir, ni se connoître; c'est voyager et se fatiguer. Je supplie la Providence d'avoir pitié de nous. Je suis consolée des *trois pavillons;* et le moyen, sans cela, de loger mesdemoiselles de Grignan[1]? Et puisque vous êtes en l'air, je suis fort aise d'y être aussi. Je laisse encore cette lettre jusqu'à ce que j'aie les vôtres. J'ai fait, depuis peu, une rêverie sur un certain sujet, mais je hais de la dire; car il semble qu'on veuille contrefaire Brancas. A propos, vous savez comme il m'aime : il y a trois mois que je n'ai su de ses nouvelles; cela n'est pas vraisemblable, mais il n'est pas vraisemblable aussi[2]. Il est enfermé avec sa fille, qui a la petite vérole. La princesse (d'Harcourt) est à Versailles.

Je reçois enfin, ma très-belle, votre lettre du 7. Vous êtes d'un commerce qui me paroît divin; mais vous écrivez trop, assurément. Je comprends bien qu'étant seule, vous devez écrire en bien des lieux; mais, mon enfant, prenez sur nous tous; ne vous abandonnez point à suivre la vivacité de votre esprit et de votre imagination. Vous êtes intarissable, et vos let-

1. Louise-Catherine et Françoise-Julie d'Adhémar de Monteil, filles de M. de Grignan et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme. Louise-Catherine a vécu dans le célibat, en très-grande réputation de piété. Françoise-Julie (*Mademoiselle d'Alerac*) épousa, en 1689, M. de Vibraye, lieutenant général des armées du roi.

2. Cette phrase manque dans l'édition de 1751.

tres viennent de source ; on le voit, et le plaisir de les lire est inconcevable. Les Espagnols appellent cela *desembueltado*[1] : ce mot me plaît : mortifions-nous donc, vous de causer, et nous de vous entendre.

Corbinelli est content de ce que vous dites de sa métaphysique ; il est revenu encore plus philosophe de Commercy. Il me semble qu'il a bien diverti le Cardinal. Nous en parlons sans cesse, et tout ce qu'il en dit augmente l'admiration et l'amitié qu'on a pour cette Éminence. Mon fils ne peut se dispenser d'aller à l'armée : il remettra ses eaux à un autre temps. J'irai, avec l'abbé, à Bourbilly. Guitaud me reconduira, en cousinant, jusqu'à une journée de Nevers. Tous les chemins seront beaux en ce temps-là. J'aurai donc le *bien bon* et mon médecin ; ainsi ne soyez point en peine de moi. Je vous remercie d'être frappée, comme je le suis, du beau compliment que l'on nous fait. Changeons de manière, j'y consens ; mais ne prenons point l'abominable remède d'une trop longue absence ; ce seroit à la fin celui qui feroit qu'on n'auroit plus de besoin des autres.

Il est vrai que je suis en peine d'une maison. Ce qui me console, c'est que la Bagnols et

1. En italien *disinvoltura*, mot devenu presque françois, et qui exprime la vivacité et l'air dégagé.

M. de La Trousse sont aussi embarrassés que moi. Je n'aime point que vous donniez Pauline à madame votre belle-sœur[1]. Ces sortes de couvents m'ont toujours déplu : vous êtes bonne et sage. Si votre fils est bien fort, l'éducation rustaude est bonne; mais s'il est délicat, j'ai ouï dire à Brayer et à Bourdelot qu'en voulant les faire robustes, on les fait morts. N'oubliez point ce que je vous ai dit sur sa timidité. Il fait ici le plus beau temps du monde : la Provence est en France, sans bise et sans excès de chaleur. Adieu, ma fille, jusqu'à vendredi. Je vous embrasse de tout mon cœur. Il me semble que cela est bien commun pour ce que je sens; mais que faire ?

615. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 16 juillet 1677.

J'ARRIVAI hier au soir ici, ma très-chère. Il y fait parfaitement beau; j'y suis seule, et dans une paix, un silence, un loisir, dont je suis ravie. Ne voulez-vous pas bien que je me di-

1. Marie Adhémar de Monteil, religieuse à Aubenas, sœur de M. de Grignan.

vertisse à causer un peu avec vous? Songez que je n'ai nul commerce qu'avec vous; quand j'ai écrit en Provence, j'ai tout écrit. Je ne crois pas en effet que vous eussiez la cruauté de nommer un commerce, une lettre en huit jours à madame de Lavardin. Les lettres d'affaires ne sont ni fréquentes ni longues. Mais vous, mon enfant, vous êtes en butte à dix ou douze personnes, qui sont à peu près ces cœurs dont vous êtes uniquement adorée, et que je vous ai vue compter sur vos doigts. Ils n'ont tous qu'une lettre à écrire, et il en faut douze pour y faire réponse; voyez ce que c'est par semaine, et si vous n'êtes pas tuée, assassinée; chacun en disant: Pour moi, je ne veux point de réponse; seulement trois lignes pour savoir comme elle se porte. Voilà le langage, et de moi la première; enfin nous vous assommons; mais c'est avec toute l'honnêteté et la politesse de l'homme de la comédie, qui donne des coups de bâton avec un visage gracieux, en demandant pardon, et disant, avec une grande révérence : « Monsieur, vous le voulez donc? j'en suis au désespoir [1]. » Cette application est juste et trop aisée à faire, je n'en dirai pas davantage.

Mercredi au soir, après vous avoir écrit, je

1. Voyez *le Mariage forcé*, comédie de Molière, scène VI.

fus priée, avec toutes sortes d'amitiés, d'aller souper chez Gourville, avec mesdames de Schomberg, de Frontenac, de Coulanges, M. le Duc, MM. de La Rochefoucauld, Barillon, Briole, Coulanges, Sévigné. Le maître du logis nous reçut dans un lieu nouvellement rebâti, le jardin de plain-pied de l'hôtel de Condé[1] : des jets d'eau, des cabinets, des allées en terrasses, six hautbois dans un coin, six violons dans un autre, des flûtes douces un peu plus près, un souper enchanté, une basse de viole admirable, une lune qui fut témoin de tout. Si vous ne haïssiez point à vous divertir, vous regretteriez de n'avoir point été avec nous. Il est vrai que le même inconvénient du jour que vous y étiez arriva et arrivera toujours ; c'est-à-dire qu'on assemble une très-bonne compagnie pour se taire, et à condition de ne pas dire un mot. Barillon, Sévigné et moi nous en rîmes, et nous pensâmes à vous.

Le lendemain, qui étoit jeudi, j'allai au palais, et je fis si bien, le bon abbé le dit ainsi, que j'obtins une petite injustice, après en avoir souffert beaucoup de grandes, par laquelle je toucherai deux cents louis, en attendant sept cents autres, que je devrois avoir il y a huit

1. L'hôtel de Condé occupoit alors l'emplacement sur lequel on a construit le théâtre de l'Odéon.

mois, et qu'on dit que j'aurai cet hiver. Après cette misérable petite expédition, je vins le soir ici me reposer, et me voilà résolue d'y demeurer jusqu'au 8 du mois prochain, qu'il faudra m'aller préparer pour aller en Bourgogne et à Vichy. J'irai peut-être dîner quelquefois à Paris. Madame de La Fayette se porte mieux. J'irai à Pomponne demain; le grand d'Hacqueville y est dès hier; je le ramènerai ici. Le *frater* va chez la belle, et la réjouit fort; elle est gaie naturellement. Les mères lui font aussi une très-bonne mine.

Corbinelli me viendra voir ici; il a fort approuvé et admiré ce que vous mandez de cette métaphysique, et de l'esprit que vous avez eu de la comprendre. Il est vrai qu'ils se jettent dans de grands embarras, aussi bien que sur la prédestination et sur la liberté. Corbinelli tranche plus hardiment que personne; mais les plus sages se tirent d'affaire par un *altitudo*[1], ou par imposer silence, comme notre Cardinal. Il y a le plus beau galimatias que j'aie encore vu au vingt-sixième article du dernier tome des *Essais de morale*, dans le traité *De tenter Dieu*. Cela divertit fort; et quand d'ailleurs on

1. Allusion à un passage de l'épître de saint Paul aux Romains : « O profondeur des trésors de la sagesse « et de la science de Dieu! *O altitudo divitiarum sa-* « *pientiæ et scientiæ Dei!* » chap. II, v. 33.

est soumise, que les mœurs n'en sont pas dérangées, et que ce n'est que pour confondre les faux raisonnements, il n'y a pas grand mal; car s'ils vouloient se taire, nous ne dirions rien. Mais de vouloir à toute force établir leurs maximes, nous traduire saint Augustin, de peur que nous ne l'ignorions, mettre au jour tout ce qu'il y a de plus sévère, et puis conclure, comme le P. Bauni [1], de peur de perdre le droit de gronder; il est vrai que cela impatiente; et pour moi, je sens que je fais comme Corbinelli. Je veux mourir, si je n'aime mille fois mieux les jésuites ; ils sont au moins tout d'une pièce, uniformes dans la doctrine et dans la morale. Nos frères (de Port-Royal) disent bien, et concluent mal : ils ne sont point sincères; me voilà dans Escobar. Ma fille, vous voyez bien que je me joue et que je me divertis.

J'ai laissé Beaulieu avec le copiste de M. de La Garde : il ne quitte point mon original. Je n'ai eu cette complaisance pour M. de La Garde, qu'avec des peines extrêmes; vous verrez, vous verrez ce que c'est que ce barbouillage. Je souhaite que les derniers traits soient plus heureux; mais hier, c'étoit quelque chose d'horrible. Voilà ce qui s'appelle vouloir avoir une copie de ce beau portrait de madame de

1. Jésuite tourné en ridicule dans les *Lettres provinciales*.

Grignan ; et je suis barbare quand je le refuse. Oh bien ! je ne l'ai pas refusé; mais je suis bien aise de ne jamais rencontrer une telle profanation du visage de ma fille. Ce peintre est un jeune homme de Tournai, à qui M. de La Garde donne trois louis par mois. Son dessein a été d'abord de lui faire peindre des paravents; et finalement c'est Mignard qu'il s'agit de copier. Il y a un peu du *veau de Poissy*[1] à la plupart de ces sortes de pensées-là ; mais chut, car j'aime très-fort celui dont je parle.

Je voudrois, ma fille, que vous eussiez un précepteur pour votre enfant ; c'est dommage de laisser son esprit *inculto*. Je ne sais s'il n'est pas encore trop jeune pour le laisser manger de tout : il faut examiner si les enfants sont des charretiers, avant que les traiter comme des charretiers : on court risque autrement de leur faire de pernicieux estomacs, et cela tire à conséquence.

Mon fils est demeuré pour des adieux ; il viendra me voir ensuite. Il faut qu'il aille à l'armée ; les eaux viendront après. On a cassé encore tout net un M. D.... pour des absences. Je sais bien la réponse ; mais cela fait voir la

1. Clément Marot emploie souvent le mot *veau* pour désigner un *sot*. Les veaux qui se vendoient à Poissy passoient pour les plus beaux : c'étoit donc une très-grande sottise que de vouloir copier Mignard.

sévérité. Adieu, ma très-chère, consolez-vous du petit ; il n'y a de la faute de personne : il est mort des dents, et non pas d'une fluxion sur la poitrine. Quand les enfants n'ont pas la force de les pousser dans le temps, ils n'ont pas celle de soutenir le mouvement qui les veut faire percer toutes à la fois ; je parle d'or. Vous savez la réponse du lit vert de Sucy [1], à M. de Coulanges. Guilleragues l'a faite ; elle est plaisante. Madame de Thianges l'a dite au roi, qui la chante. On a dit d'abord que tout étoit perdu ; mais point du tout : cela fera peut-être sa fortune. Si ce discours ne vient d'une âme verte, c'est du moins d'une tête verte [2] ; c'est tout de même, et la couleur de la quadrille est sans contestation.

1. L'édition de 1754 porte Sulli. — Le couplet de Coulanges sur le *lit vert* est plus joli que la réponse de Guilleragues. En voici quelques vers :

Enfin je vous revois, vieux lit de damas vert ;
Vos rideaux sont d'été, vos pentes sont d'hiver.
Je vous revois, vieux lit si chéri de mes pères,
Où jadis toutes mes grand'mères,
Lorsque Dieu leur donnoit d'heureux accouchements,
Sur leur fécondité recevoient compliments.
Hélas ! que vous avez une taille écrasée ;
On ne voit plus en vous ni grâce ni façon,
Autant de modes que d'années.

2. *Ame verte*, *tête verte*. Sainte-Palaye attribue à ces expressions la même signification que le Dictionnaire de l'Académie donne aux mots *corps vert* (jeune). Voyez aussi le Dictionnaire de Oudin.

616. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 19 juillet 1677.

Je fus samedi à Pomponne; j'y trouvai toute la famille, et, de plus, un frère de M. de Pomponne, qui avoit trois ans de solitude par-dessus M. d'Andilly[1]. Ce qu'il a d'esprit et de mérite, dont on ne fait point de bruit, feroit l'admiration d'une autre famille. Le grand d'Hacqueville y étoit aussi ; il ne retourna à Paris qu'avec madame de Vins. Je les attends tous demain à dîner. La plaisanterie fut grande de la copie de votre portrait, qu'un de mes laquais représenta extrêmement ridicule. Ils me firent suer à grosses gouttes, en me proposant un meilleur copiste. La batterie[2] fut si forte, que je ne sais pas sérieusement si je pourrai me tirer de ce mauvais pas. Voilà justement ce que je craignois : je suis toujours ainsi persécutée dans mes désirs. Celui-ci n'est pas des plus sensi-

1. Henri Arnauld, troisième fils d'Arnauld d'Andilly.

2. Ce mot est employé ici pour *sollicitation*. (Trévoux.)

bles ; mais c'en est assez pour voir qu'il ne faut pas que je m'accoutume à vouloir être satisfaite, ni sur les petites, ni sur les grandes choses. Le soir je croyois revenir coucher ici ; l'orage fut si épouvantable, qu'il eût fallu être insensée pour s'exposer sans nécessité. Nous couchâmes donc à Pomponne, et y dînâmes le lendemain, qui étoit hier. J'y reçus une de vos lettres ; et quoiqu'il ne soit que lundi et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous. Je suis assurée que toute la faculté ne me défendroit pas cet amusement, voyant le plaisir que j'en reçois dans mon oisiveté.

Vous me mandez des choses admirables de votre santé. Vous dormez, vous mangez, vous êtes en repos ; point de devoirs, point de visites, point de mère qui vous aime : vous avez oublié cet article, et c'est le plus essentiel. Enfin, ma fille, il ne m'étoit pas permis d'être en peine de votre état : tous vos amis en étoient inquiétés, et je devois être tranquille ! J'avois tort de craindre que l'air de Provence ne vous fît une maladie considérable; vous ne dormiez, ni ne mangiez, et vous voir disparoître devant mes yeux devoit être une bagatelle, qui n'attirât pas seulement mon attention! Ah, mon enfant ! quand je vous ai vue en santé, ai-je pensé à m'inquiéter pour l'avenir? Étoit-ce là que je

portois mes pensées? Mais je vous voyois et vous croyois malade d'un mal qui est à redouter pour la jeunesse; et au lieu d'essayer à me consoler par une conduite qui vous redonne votre santé ordinaire, on ne me parle que d'absence: c'est moi qui vous tue, c'est moi qui suis cause de tous vos maux. Quand je songe à tout ce que je cachois de mes craintes, et que le peu qui m'en échappoit faisoit de si terribles effets, je conclus qu'il ne m'est pas permis de vous aimer, et je dis qu'on veut de moi des choses si monstrueuses et si opposées, que, n'espérant pas d'y pouvoir parvenir, je n'ai que la ressource de votre bonne santé pour me tirer de cet embarras. Mais, Dieu merci, l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle; j'en ai une joie proportionnée à mon amitié. M. de Grignan a gagné son procès, et doit craindre de me revoir avec vous, autant qu'il aime votre vie; je comprends ses bons tons et vos plaisanteries là-dessus. Il me semble que vous jouez bon jeu, bon argent; vous vous portez bien, vous le dites, vous en riez avec votre mari; comment pourroit-on faire de la fausse monnoie d'un si bon aloi?

Je ne vous dis rien sur tous vos arrangements pour cet hiver; je comprends que M. de Grignan doit profiter du peu de temps qui lui

reste. M. de Vendôme le talonne[1]; vous vous conduisez selon vos vues, et vous ne sauriez mal faire. Pour moi, si vous étiez assez robuste pour soutenir l'effort de ma présence, et que mon fils et le bon abbé voulussent aller passer l'hiver en Provence, j'en serois très-aise, et ne pourrois pas souhaiter un plus agréable séjour. Vous savez comme je m'y suis bien trouvée; et, en effet, quand je suis avec vous et que vous vous portez bien, qu'ai-je à souhaiter et à regretter dans le reste du monde? Je tâcherai d'y porter le bon abbé, et la Providence décidera. Pour vous montrer comme j'ai rendu fidèlement votre billet à Corbinelli, voici sa réponse.

DE M. DE CORBINELLI A LA MÊME.

Non, Madame, je ne gronderai point madame votre mère; elle n'a point de tort; c'est vous qui l'avez. Où diable avez-vous pris qu'elle veuille que vous soyez aussi rondelette que madame de Castelnau? N'y a-t-il point de degré entre votre maigreur excessive et un *pâton*[2] de graisse? Vous voilà dans les extrémités;

1. M. de Vendôme étoit gouverneur de Provence, et sa présence dans son gouvernement auroit éclipsé M. de Grignan, qui n'auroit eu qu'à se retirer.

2. Morceau de pâte, dont on engraisse les chapons et les poulardes.

vous ressemblez à cet homme qu'un saint évêque ne vouloit pas faire prêtre. *Que voulez-vous donc que je fasse, Monsieur? voulez-vous que je vole sur les grands chemins?* Est-ce ainsi qu'un prodige doit raisonner? Vous moquez-vous encore de mettre M. de Grignan aux mains avec madame de Sévigné? Vous me faites une représentation fort plaisante de la cascade de vos frayeurs, dont la réverbération vous tuoit tous trois. Ce cercle est funeste; mais c'est vous, Madame, qui le faites; empêchez-le, et tout ira bien. C'est vous qui vous imaginez que madame votre mère est malade: elle ne l'est point, elle se porte très-bien. Elle n'a pas peur d'être grosse, mais elle craint d'être trop grasse. Soyez le contraire: ayez peur d'être grosse, et souhaitez d'être grasse. Je suis mal content de vous: je ne vous trouve point juste; je suis honteux d'être votre maître. Si notre *père* Descartes le savoit, il empêcheroit votre âme d'être verte, et vous seriez bien honteuse qu'elle fût noire, ou de quelque autre couleur.

J'ai vu, à Commercy, un prodige de mérite et de vertu: cela seul mériteroit que vous prissiez autant de soin de votre conservation, que vous en preniez peu lorsque vous me donnâtes le titre fabuleux de plénipotentiaire. Adieu, Madame; je suis, etc.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Voilà ce qu'il vous mande; vous voyez bien que je n'y prends, ni n'y mets. J'ai fort parlé d'un précepteur à cet habitant de Port-Royal (Henri Arnauld). Il n'en connoît point; s'il s'en trouve quelqu'un dans sa cellule, il m'en avertira. Je voudrois bien voir ce petit marquis; mais j'aimerois bien à patronner les grosses joues de Pauline. Ah! que je la crois jolie! Je vous assure qu'elle vous ressemblera : une tête blonde, frisée naturellement; c'est une agréable chose. Aimez, aimez-la, ma fille : vous avez assez aimé votre mère; ce qui reste à faire, ne vous donnera que de l'ennui; que craignez-vous? Ne vous contraignez point, laissez un peu aller votre cœur de ce côté-là. Je suis persuadée que cela vous divertira extrêmement. La Bagnols [1] est partie aujourd'hui. Je mande à mon fils que, s'il n'est point mort de douleur, il vienne demain dîner avec tous les Pomponne. Il sera plus heureux que M. de Grignan, qui se trouve abandonné, parce qu'il n'avoit à Aix que trois maîtresses, qui toutes lui ont manqué : on n'en peut avoir une trop grande provision; qui n'en a que trois, n'en a point : j'entends tout ce qu'il dit là-dessus. Mon fils est bien persuadé de cette vérité; je suis assu-

1. Sœur de madame de Coulanges.

rée qu'il lui en reste plus de six, et je parierois bien qu'il n'en perdra jamais aucune par la fièvre maligne, tant il les choisit bien depuis quelque temps. Oh ! vous voyez que ma plume veut dire des sottises, aussi bien que la vôtre.

Je suis fort aise que le parlement (d'Aix) n'ait point été ingrat envers M. de Grignan ; je me souviens fort bien comme il fut reçu l'année que j'y étois (1672). Pour le premier président, quand on en est content en fermant sa lettre, on change d'avis avant que la poste soit arrivée à Lyon. Ce qu'il y a de vrai, c'est l'amour et le respect de toute la Provence pour M. de Grignan. Ma chère enfant, au moins d'ici, vous voulez bien que je vous embrasse tendrement. Je n'achèverai cette lettre que mercredi.

Mercredi, 21 juillet.

Toute la maison de Pomponne vint hier dîner avec nous ; mon fils s'y rendit de Paris : tout alla très-bien. Madame de Vins et d'Hacqueville sont demeurés ; ils ne s'en iront que ce soir. Nous avons parlé d'*Isis ;* l'imagination ne se fixe point à se représenter comme elle finira sa désastreuse aventure :

Terminez mes tourments, puissant Maître du monde[1].

1. Voyez la scène Ire du Ve acte d'*Isis*, et la scène IVe.

Si elle pouvoit faire cette prière à Dieu, et qu'il voulût l'exaucer, ce seroit *l'apothéose*. Vous avez très-bien deviné, *la Mouche* (madame de Coulanges) ne peut pas quitter la cour présentement : quand on y a de certains engagements, on n'est point libre. La Bagnols est partie ; La Mousse est allé avec elle : si vous pouviez l'attirer à Grignan, pour donner quelques bonnes teintures à ce petit marquis, vous seriez trop heureuse ; et qu'il seroit heureux de vous voir !

617. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi au soir 21 juillet 1677.

IMEZ, *aimez Pauline ;* donnez-vous cet amusement : ne vous martyrisez point à vous ôter cette petite personne ; que craignez-vous ? Vous ne laisserez pas de la mettre en couvent pour quelques années, quand vous le jugerez nécessaire. Tâtez, tâtez un peu de l'amour maternel ; on doit le trouver assez salé, quand c'est un choix du cœur, et que ce choix regarde une créature aimable. Je vois d'ici cette petite ; elle vous ressemblera, malgré la marque de l'on-

vrier. Il est vrai que ce nez est une étrange affaire[1], mais il se rajustera, et je vous réponds que Pauline sera belle. Madame de Vins est encore ici; elle cause dans ce cabinet avec d'Hacqueville et mon fils. Ce dernier a encore si mal au talon, qu'il prendra peut-être le parti d'aller à Bourbon, quand j'irai à Vichy. Ne soyez point en peine de ce voyage; et puisque Dieu ne veut pas que je ressente les douceurs infinies de votre amitié, nous devons nous soumettre à sa volonté. Cela est amer; mais nous ne sommes pas les plus forts. Je serois trop heureuse, si votre amitié ressembloit à ce qu'elle est; elle m'est encore assez chère, toute dénuée qu'elle est des charmes et des plaisirs de votre présence et de votre société. Mon fils vous répondra, et moi aussi, sur tout ce que vous nous dites du poëme épique. Je crains qu'il ne soit de votre avis, par le mépris que je lui ai vu pour Énée; cependant, tous les grands esprits sont dans le goût de ces anciennetés.

Vous aurez bientôt La Garde et le bel abbé. Nous avons fort causé ici de nos desseins pour la petite intendante[2]. Madame de Vins m'assure que tout dépend du père, et que quand la

1. Voyez ci-dessus, la note de la page 205.

2. Il s'agissoit du mariage entre la fille de M. Rouillé, intendant de Provence, et le marquis de Sévigné.

balle leur viendra, ils feront des merveilles. Nous avons trouvé à propos, pour ne point languir si longtemps, de vous envoyer un mémoire du bien de mon fils, et de ce qu'il peut espérer, afin qu'en confidence vous le montriez à l'intendant, et que nous puissions savoir son sentiment, sans attendre tous les retardements et toutes les instructions qu'il faudroit essayer, si vous ne lui faisiez voir la vérité; mais une telle vérité, que, si vous souffrez qu'il en rabatte, comme on fait toujours, et qu'il croie que votre mémoire est exagéré, il n'y a plus rien à faire. Notre style est si simple et si peu celui des mariages, qu'à moins qu'on ne nous fasse l'honneur de nous croire, nous ne parviendrons jamais à rien. Il est vrai qu'on peut s'informer, et que c'est où la franchise et la naïveté trouvent leur compte; enfin, ma fille, nous vous recommandons cette affaire, et surtout un oui ou un non, afin que nous ne perdions pas un grand temps à une vision inutile. Comme je vous écrirai encore vendredi, je retourne à ma compagnie.

618. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 23 juillet 1677.

Le Baron est ici, et ne me laisse pas mettre le pied à terre, tant il me mène rapidement dans les lectures que nous entreprenons : ce n'est cependant qu'après avoir fait honneur à la conversation. Don Quichotte, Lucien, les *Petites Lettres* [1], voilà ce qui nous occupe. Je voudrois de tout mon cœur, ma fille, que vous eussiez vu de quel air et de quel ton il s'acquitte de cette dernière lecture; elles ont un prix tout particulier, quand elles passent par ses mains ; c'est une chose divine, et pour le sérieux, et pour le plaisant. Je les trouve toujours nouvelles, et je crois que cette sorte d'amusement vous divertiroit bien autant que *l'indéfectibilité* [2] de la matière. Je travaille pendant que l'on lit ; et la promenade est si fort à la main, comme vous savez, que l'on est dix fois dans le jardin, et dix fois on en revient.

1. Les *Lettres provinciales* de Pascal.
2. Voyez ci-après les notes p. 246 et 247.

Je crois faire un voyage d'un instant à Paris. Nous ramènerons Corbinelli ; mais je quitterai ce joli et paisible désert, et partirai le 16 d'août pour la Bourgogne et pour Vichy. Ne soyez en nulle peine de ma conduite pour les eaux : comme Dieu ne veut pas que j'y sois avec vous, il ne faut penser qu'à se soumettre à ce qu'il ordonne. Je tâche de me consoler, dans la pensée que vous dormez, que vous mangez, que vous êtes en repos, que vous n'êtes plus dévorée de mille *dragons*, que votre joli visage reprend son agréable figure, que votre gorge n'est plus comme celle d'une personne étique : c'est dans ces changements que je veux trouver un adoucissement à notre séparation. Quand l'espérance voudra se mêler à ces pensées, elle sera la très-bienvenue, et y tiendra sa place admirablement. Je crois M. de Grignan avec vous. Je lui fais mille compliments sur toutes ses prospérités ; je sais comme on le reçoit en Provence, et je ne suis jamais étonnée qu'on l'aime beaucoup. Je lui recommande Pauline, et le prie de la défendre contre votre philosophie. Ne vous ôtez point tous deux ce joli amusement : hélas ! a-t-on si souvent des plaisirs à choisir ? Quand il s'en trouve quelqu'un d'innocent et de naturel sous notre main, il me semble qu'il ne faut point se faire la cruauté de s'en priver. Je chante donc encore

une fois : *Aimez, aimez Pauline, aimez sa grâce extrême*[1].

Nous attendrons jusqu'à la Saint-Remi ce que pourra faire madame de Guénégaud pour sa maison. Si elle n'a rien fait alors, nous prendrons notre résolution, et nous en chercherons une pour Noël. Ce ne sera pas sans beaucoup de peine que je perdrai l'espérance d'être sous un même toit avec vous; peut-être que tout cela se démêlera à l'heure que nous y penserons le moins. Je crois que M. de La Garde s'en ira bientôt : je lui dirai adieu à Paris; ce vous sera une augmentation de bonne compagnie. M. de Charost m'a écrit pour me parler de vous; il vous fait mille compliments.

J'aurois tout l'air, ma fille, de penser comme vous sur le poëme épique; le *clinquant* du Tasse m'a charmée. Je crois pourtant que vous vous accommoderez de Virgile. Corbinelli me l'a fait admirer; il faudroit quelqu'un comme lui pour vous accompagner dans ce voyage. Je m'en vais tâter du *Schisme des Grecs*[2]; on en dit du bien : je conseillerai à La Garde de vous le porter. Je ne sais aucune sorte de nouvelle.

1. Parodie d'un vers de l'opéra de *Thésée*, acte II, scène I.

2. L'*Histoire du schisme des Grecs*, du P. Maimbourg, en un volume in-4°.

Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Ah, pauvre esprit ! vous n'aimez point Homère. Les ouvrages les plus parfaits vous paroissent dignes de mépris ; les beautés naturelles ne vous touchent point : il vous faut du clinquant, ou *des petits corps* [1]. Si vous voulez avoir quelque repos avec moi, ne lisez point Virgile ; je ne vous pardonnerois jamais les injures que vous pourriez lui dire. Si vous vouliez cependant vous faire expliquer le sixième livre et le neuvième, où est l'aventure de Nisus et d'Euryalus, et le onze et le douze, je suis sûr que vous y trouveriez du plaisir : Turnus vous paroîtroit digne de votre estime et de votre amitié; et, en un mot, comme je vous connois, je craindrois fort pour M. de Grignan qu'un pareil personnage ne vînt aborder en Provence ; mais moi qui suis bon frère, je vous souhaiterois du meilleur de mon cœur une telle aventure : puisqu'il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudroit bien mieux que ce fût de cette sorte, que par l'*indéfectibilité de la matière* [2], *et par les négations*

1. Madame de Grignan aimoit la philosophie de Descartes, et elle en faisoit sa principale étude.

2. Cette expression appartient à la doctrine cartésienne, fondée sur les axiomes : *Tout est plein, il n'y a point de vide.*

non conversibles[1]. Il est triste de n'être occupée que d'atomes et de raisonnements si subtils que l'on n'y puisse atteindre.

Si vous me parlez de votre retour[2], en cent ans, je ne vous dirai que ce que je vous ai déjà dit : examinez bien toutes choses, et surtout que les devoirs de Provence ne l'emportent point sur les devoirs de ce pays-ci, à moins qu'il n'y ait des raisons si essentielles qu'on ne puisse refuser de s'y rendre. Je profiterai du malheur qui est arrivé à M. de Grignan pour ne pas m'y exposer : de trois maîtresses, il n'en a pas une ; et je ferai si bien que j'en aurai de toutes les espèces, en sorte que toutes ne soient pas sujettes à faire des voyages. Au reste, ce seroit une chose curieuse que je vous dusse mon mariage ; il ne vous manque plus que cela, pour être une sœur bien différente des autres, et il n'y a que cette suite qui puisse répondre à tout ce que vous avez fait jusqu'ici sur mon sujet. Quoi qu'il puisse arriver, je vous assure que cela n'augmentera point ma tendresse, ni ma reconnoissance pour vous[3], ma belle petite sœur.

1. Pour l'intelligence de ces termes, on peut voir la *Logique de Port-Royal*, seconde partie, chap. xx.

2. Il me semble que vous commencez à en faire sur votre retour. (Éd. de 1734.) — L'édition Gault porte : « si vous me parlez de votre amour. »

3. Que ma reconnoissance et ma tendresse seront toujours les mêmes pour vous. (Éd. de 1754.)

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Le bon abbé vous assure de son éternelle amitié. Adieu, ma chère enfant. *La Mouche* est à la cour, c'est une fatigue; mais que faire? M. de Schomberg est toujours vers la Meuse avec son train, c'est-à-dire *tout seul tête à tête*[1]. Madame de Coulanges disoit l'autre jour qu'il falloit donner à M. de Coulanges l'intendance de cette armée. Quand je verrai la maréchale (de Schomberg), je lui dirai des douceurs pour vous. M. le Prince est dans son apothéose de Chantilly; il vaut mieux là que tous vos héros d'Homère. Vous nous les ridiculisez extrêmement : nous trouvons, comme vous dites, qu'il y a du *la feuille qui chante* à tout ce mélange des dieux et des hommes; cependant il faut respecter le P. Le Bossu. Madame de La Fayette commence à prendre des bouillons, sans en être malade; c'est ce qui faisoit craindre le desséchement.

1. « Le maréchal de Schomberg étoit demeuré presque seul avec l'état-major de son armée, laquelle se trouvoit réduite à rien par les différents détachements qui en avoient été tirés pour grossir l'armée du maréchal de Créqui. » (*Gazette.*)

619. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 26 juillet 1677[1].

Monsieur de Sévigné apprendra donc de M. de Grignan la nécessité d'avoir plusieurs maîtresses, par les inconvénients qui arrivent de n'en avoir que deux ou trois; mais il faut que M. de Grignan apprenne de M. de Sévigné les douleurs de la séparation, quand il arrive que quelqu'une s'en va par la diligence. On reçoit un billet du jour du départ, qui embarrasse beaucoup, parce qu'il est fort tendre; cela trouble la gaieté et la liberté dont on prétend jouir. On reçoit encore un autre billet de la première couchée, dont on est enragé. Comment diable! cela continuera-t-il de cette force? On me conte cette douleur; on met sa seule espérance au voyage que le mari doit faire, croyant que cette grande régularité en sera interrompue: sans cela, on ne pourroit pas soutenir un commerce de trois fois la semaine. On tire les réponses et les tendresses à force de rêver; la lettre est *figée*, comme

1. L'édition de 1734 donne cette lettre sous la date du 27 octobre 1677, t. IV, p. 243.

je disois, avant que *la feuille qui chante* soit pleine : la source est entièrement sèche. On pâme de rire avec moi du style, de l'orthographe : voici quelques traits que vous reconnoîtrez [1].

Je pars enfin ; quel voyage ! pour qui suis-je dans un état si violent ? Je lui répondrois bien, pour un ingrat. *J'ai reçu un billet de ma sœur aussi tendre que vous devriez m'en écrire ; elle a l'esprit adouci par mon départ. J'ai été tout le jour triste, rêveuse, le cœur pressé, des soupirs, une langueur, une inquiétude dont ie ne suis pas la maîtresse.*

Il me semble que c'est une chose toute désassortie de porter dans cette diligence, que tous les diables emportent, une langueur amoureuse, un amour languissant. Le moyen d'imaginer qu'un état si propre à fait passer le jour dans un bois sombre, assise au bord d'une fontaine, ou bien au pied d'un hêtre, puisse s'accommoder du mouvement immodéré de cette voiture ? Il me paroît que la colère, la fureur, la jalousie, la vengeance, seroient bien plus convenables à cette manière d'aller.

Mais enfin, j'ai la confiance de croire que vous pensez à moi. Hélas ! si vous saviez l'état

1. Il s'agit de madame de Bagnols, sœur de madame de Coulanges.

où je suis, vous me trouveriez un grand mérite pour vous, et vous me traiteriez selon mon mérite. Je commence déjà à souhaiter de retourner sur mes pas : je vous défie de croire que ce ne soit pas pour vous. Je ne sentirai guère la joie, ni le repos d'arriver. Ayez au moins quelque attention à la vie que je vais faire. Adieu ; si vous m'aimez, vous n'aimez pas une ingrate.

Voilà en l'air ce que j'ai attrapé, et voilà à quel style votre frère est condamné de répondre trois fois la semaine : ma fille, cela est cruel, je vous assure. Voyez quelle gageure ces pauvres gens se sont engagés de soutenir : c'est un martyre; ils me font pitié. Le pauvre garçon y succomberoit sans la consolation qu'il trouve en moi. Vous perdez bien, ma chère enfant, de n'être pas à portée de cette confidence. J'écris ceci hors d'œuvre, pour vous divertir, en vous donnant une idée de cet aimable commerce.

620. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28 juillet 1677.

Je suis à Paris pour ce chien de papillon : je n'ai pas encore mis entièrement le pied dessus, c'est-à-dire touché cette belle somme que vous savez. Si je ne m'étois agréablement amusée, depuis dimanche, à dire adieu à ces messieurs qui s'en vont à Grignan, je me serois fort bien désespérée. Je devois m'en retourner hier; je ne m'en irai que vendredi; on ne sauroit vous expliquer l'horreur de la chicane. Je soupai hier chez la marquise d'Uxelles, où j'embrassai, pour la sixième fois, La Garde et l'abbé de Grignan; et au lieu de leur dire : « Messieurs, je suis bien fâchée de votre départ, je leur dis : Messieurs, que vous êtes heureux! que je suis aise que vous partiez! Allez, allez voir ma fille; vous lui donnerez de la joie, vous la verrez en santé; elle est belle, elle est tranquille, elle est gaie : plût à Dieu que je fusse de la partie! » Hélas! il s'en faut bien que la Providence ne fasse cet arrangement. Mais enfin, ma très-chère, je suis assurée de votre santé : Montgobert ne me trompe pas;

dites-le-moi cependant encore; écrivez-le-moi en vers et en prose; répétez-le-moi pour la trentième fois; que tous les échos me redisent cette charmante nouvelle. Si j'avois une musique comme M. de Grignan, ce seroit là mon opéra. Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devoit vous faire mourir[1]. J'en veux un peu à la prudence humaine; je me souviens de quelques tours qu'elle a faits, et qui sont dignes de risée: la voilà bien décriée pour jamais.

Comprenez-vous bien la joie que j'aurai, si je vous revois avec cet aimable visage qui me plaît, un embonpoint raisonnable, une gaieté qui vient quasi toujours de la bonne disposition? Quand j'aurai autant de plaisir à vous regarder, que j'ai eu de douleur sensible; quand je vous verrai comme vous devez être, étant jeune, et non pas usée, consumée, dépérie, échauffée, épuisée, desséchée; enfin, quand je n'aurai que les chagrins courants de la vie, sans en avoir un qui assomme; si je puis jamais avoir cette consolation, je pourrai me vanter d'avoir senti le bien et le mal en perfection. Cependant votre exemple coupe la gorge, à droite et

1. Que Dieu a fait pour vous. J'en veux un peu, etc. (Éd. de 1754.)

à gauche. Le duc de Sully dit à sa femme : « Vous êtes malade, venez à Sully : voyez madame de Grignan, le repos de sa maison l'a rétablie, sans qu'elle ait fait aucun remède. » Mais la duchesse ne goûte point cette ordonnance[1], et préfère celle de Vesou, qui lui ordonne d'abord deux saignées, deux petites médecines et vingt jours de bain. J'avoue que je ne comprends guère cette autre extrémité dans le temps où nous sommes, et pour un lieu comme Sully, jusqu'à la Toussaint. Je la vis hier : elle vous fait mille amitiés.

Je suis fâchée que vous m'ayez écrit tant de lignes pour me persuader que vous ne devez point faire de remèdes, puisque vous vous portez bien. Je suis de votre avis : peut-être que le lait vous est contraire. Suivez votre expérience ; le repos et le temps vous sont favorables : laissez-leur, j'y consens, l'honneur tout entier de votre guérison. Plût à Dieu que ce même raisonnement pût servir pour moi comme pour vous ! je n'irois pas à Vichy[2] ; mais je ne trouve pas que vous vouliez m'en dispenser. La précaution vous paroît une nécessité ; et comme on ne voit pas bien si elle

1. N'approuve point cette ordonnance. (Éd. de 1754.)
2. Plût à Dieu que vous me dispensassiez, par la même raison, de retourner à Vichy. (Éd. de 1734.)

est inutile ou non, je ne dérangerai rien à mes résolutions; en sorte qu'après avoir passé encore huit jours à Livry, et donné quelques jours à Paris pour attraper le 16, je prends le chemin d'Époisse.

C'est nous qui faisons marier les filles à la robe; sans notre malheur, messieurs de la robe ne se marieroient point; on nous a déjà répondu en deux occasions qu'on ne vouloit point de nous, parce que nous étions dans l'épée. Il faudra suivre votre conseil; et, au lieu de quitter la robe pour l'épée, il faudra quitter l'épée pour la robe. Mon fils est bien embarrassé, il ne peut s'appuyer sur ce talon; mais la longueur de cette blessure, qui se joint à la parfaite santé de toutes les autres parties de son corps, et à l'usage qu'il en fait, rend son séjour équivoque à ceux qui ne sont au monde que pour parler. On a toute la raison de son côté, et cependant on est à plaindre. Je trouve la réputation des hommes bien plus délicate et blonde que celle des femmes. Les apologies continuelles ne font pas un grand profit; de sorte que, sans pouvoir monter à cheval, on veut que mon fils soit à l'armée. Je crie toujours qu'on fasse voir son talon à M. Félix[1]; M. Félix n'a pas le loisir, et le temps passe.

1. Félix de Tassy, premier chirurgien du roi.

D....[1] entra hier à la Bastille, pour avoir, chez madame la comtesse de Soissons, levé la canne sur L..., et l'avoir touché, dit-on, quoique légèrement; le comte de Gramont se mit entre deux; les menaces furent vives : L.... dit à D.... qu'il étoit un lâche, et que dans un autre lieu il n'auroit pas fait tant de bruit. Madame la Comtesse alla demander justice au roi contre l'insolence commise dans sa maison. Le roi lui dit qu'elle devroit se l'être faite à elle-même. Le cardinal de Bonzi lui fit des excuses pour D...; elle dit que c'étoit l'affaire du roi; que si elle eût été chez elle, elle l'eût fait jeter par les fenêtres. D.... est à la Bastille; on va faire des compliments; je voudrois bien aller chez la L..., et faire un compliment à D...; si vous ne voulez pas, je n'en ferai point du tout. La dispute étoit sur huit cents louis que doit L..., et qu'il veut que D.... prenne sur Monsieur. « Vous me les payerez! — Je n'en ferai rien; » et le reste. On est si avide de nouvelles, qu'on a pris cette guenille, et qu'on ne parle d'autre chose.

Madame de La Fayette est toujours mal;

1. Grouvelle pense que ces initiales D.... et L.... sont celles du comte d'Effiat et du comte de Louvigny. D'autres éditeurs pensent, au contraire, qu'elles désignent Dangeau et Langlée, entre lesquels il s'étoit élevé des discussions un peu vives.

nous trouvons pourtant qu'elle remonte le Rhône tout doucement et avec peine : ce n'est pas le chemin de Grignan; votre remède ne sera pas suivi. Je n'ai rien à dire de Pauline, que ce que je vous en ai déjà mandé : je l'aime d'ici; elle est jolie comme un ange; divertissez-vous-en; pourquoi craindre de se trop amuser de ses enfants? Il y a de certaines philosophies qui sont en pure perte, et dont personne ne nous sait gré. Il est vrai qu'en quittant Grignan, il faut la mettre *en dépôt*, comme vous dites; mais que ce ne soit donc qu'un dépôt, et cela étant, madame votre belle-sœur est meilleure que nos sœurs (de Sainte-Marie), car elles ne rendent pas aisément. La pauvre pêtite qui est à Aix est-elle bien? J'y pense fort souvent, et à ce petit marquis, dont il me semble que l'esprit se perd, sans précepteur; mais le moyen d'en envoyer un de si loin? Il faut que vous le choisissiez vous-même. La Mousse m'a écrit de Lyon; il vous ira voir à Grignan; cela est bon, et conviendra fort à votre enfant : cette pensée m'a fait plaisir.

Il est revenu un gentilhomme de Commercy, depuis Corbinelli, qui m'a fait peur de la santé du Cardinal; ce n'est plus une vie, c'est une langueur. J'aime et honore cette Éminence d'une manière à me faire un tourment de cette pensée. Le temps ne répare point de telles

pertes[1]; mais il n'a fait jusqu'ici qu'augmenter la tendresse et la sensibilité que j'ai pour vous. Je vous assure qu'il ne travaille que de ce côté-là; mais vous êtes cruelle aussi d'y contribuer comme vous faites : il y a de la méchanceté. Vous m'aimez, vous me le témoignez; mon cœur s'ouvre à cette joie, et se confirme de plus en plus dans des sentiments qui lui sont naturels; vous voyez bien l'effet que cela peut faire. Je ne vois ailleurs que des enfants qui haïssent leur mère; C.... me disoit l'autre jour qu'il haïssoit la sienne comme la peste. Par ma supputation, elle mouroit ce jour-là. Je fus hier lui faire mes compliments; il n'y étoit déjà plus. Je lui écrivis un bon billet à mon gré : il est fort barbouillé du plus grand deuil du monde, mais son cœur est à l'aise. Hélas, ma fille! vous êtes dans l'autre extrémité, et je vous aime aussi, et vous dois aimer plus que ma vie.

Isis (madame de Ludres) est retournée chez Madame, tout comme elle étoit, belle comme un ange[2]. Pour moi, j'aimerois mieux ce *haillon*

1. Le temps ne prend rien sur mes sentiments là-dessus. (Éd. de 1734.)

2. Voyez ci-dessus la lettre du 13 juin et la note p. 198. Nous avons reproduit, p. 119 du t. III, une note des anciens éditeurs, qui attribuoit à Mme de Ludres une aventure arrivée à Mlle de *Guerchy*. Cette note doit donc porter ce dernier nom d'après une communication de M. Beaupré, président à la cour impériale de Nancy.

loin que près. On ne parle que des plaisirs de Fontainebleau.

621. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, vendredi 30 juillet 1677.

D'ou vient donc que je n'ai point de vos nouvelles, mon cousin? Vous m'écrivîtes un peu après que vous fûtes arrivé à Bussy; je vous fis réponse; je l'envoyai à ma nièce de Sainte-Marie, et depuis, je n'ai pas ouï parler de vous. Si vous avez reçu ma lettre, vous avez tort; si elle a été perdue, vous ne l'avez pas. Vous démêlerez, s'il vous plaît, cette grande affaire; cependant, je vous demande de vos nouvelles et de cette veuve que j'aime. Votre fils est à la guerre, le mien n'y est pas; son talon n'est fermé que depuis quinze jours. La chair en est encore si vive, si rouge et si sensible, qu'il ne peut s'appuyer dessus. Il veut pourtant aller à l'armée, tout tel que je vous le dis. Je ne sais si je vous ai mandé qu'il a la charge de La Fare[1]. Cette place est jolie : il commandera toujours les gendarmes-Dauphin, puisque La Trousse, qui en étoit lieutenant, a été fait lieutenant gé-

1. Voyez ci-dessus la lettre du 29 mai, p. 171.

néral ; et, quoique cette charge lui revienne à quarante et un mille écus, il se console fort aisément de la longueur du *guidonnage*. Pour moi, je m'en vais à Vichy; je pars le 16 d'août. Je vais par la Bourgogne ; je logerai à Époisse[1], parce que Bourbilly[2] est sens dessus dessous. J'en partirai pour reprendre le chemin de Vichy, où il faut que j'arrive le 1er de septembre. Voilà mes desseins, mon ami ; voyez ce que vous pouvez faire de cette marche pour me voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, suivant ma bonne coutume. J'en fais autant de l'heureuse veuve. Ma pauvre Madelonne est en Provence, dans son château. J'ai ici notre cher Corbinelli, qui va prendre ma place.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Vous n'avez, ce me semble, autre chose à faire qu'à monter en carrosse le lendemain de son arrivée à Époisse, et de l'y aller voir. J'ai été sur le point d'avoir l'honneur de l'accompagner jusque-là, et après deux jours de séjour à Bussy, m'en aller à Dijon, et de là à Châlons ;

1. Château du comte de Guitaud. De nos jours on y voit encore la chambre qui, d'après une tradition très-accréditée, étoit habituellement occupée par madame de Sévigné, lorsqu'elle séjournoit à Époisse.

2. Le château de Bourbilly est aujourd'hui en ruine, et bien peu des anciennes constructions ont été conservées.

mais fait-on en ce monde ce qu'on veut? Il y a une fatalité que les sages appellent Providence, qui détourne ou qui renverse les desseins, sans qu'on puisse découvrir pourquoi, ni comment. Tite Live l'appelle *inexsuperabilis*[1] *vis fati : la force insurmontable du destin*. Il dit ailleurs : *Non rupit fati necessitatem humanis consiliis. Son habileté ne put jamais surmonter la nécessité du destin*. Et comment ferois-je, moi, pour en venir à bout?

Vous mande-t-on bien des nouvelles de la cour et de l'armée? C'est toujours des conquêtes et des victoires, et toujours de la fidélité. Le prince d'Orange ne vise plus qu'à la gloire de n'être point battu; et pour cet effet, il ramasse de grosses armées, pour dire comme Annibal dans Horace, parlant des armées romaines :

Quos opimus fallere et effugere est triumphus.

Toute notre gloire sera désormais de nous sauver de leurs mains, ou de nous cacher d'eux. C'est pour madame de Sévigné que je traduis mon latin; vous le traduirez mieux que je n'ai fait, à madame de Coligny. Que ne le lui montrez-vous? avec la méthode du Port-Royal, il n'y en a que pour quinze jours. Voyez madame de Fontevrauld et madame de La Sablière : elles

1. *Inexplicabilis*. (Éd. de 1752.) — Cette leçon est mauvaise. Voyez Tite Live, livre VIII, chap. VII.

entendent Horace comme nous entendons Virgile. Mais revenons à nos moutons.

J'en étois, ce me semble, à la conduite des ennemis. Leur triple alliance fait toute notre force. Jusques ici, un grand nombre de confédérés a fait de la peur et du mal aux princes, qui ne leur ont résisté qu'avec leurs propres forces; mais le roi nous fait bien voir tous les jours, en battant partout la *triple alliance*, qu'il n'y a point de règle générale. Ce n'est pas que les confédérés d'aujourd'hui en sachent moins que les confédérés du temps passé; mais c'est que notre maître en sait plus que les autres rois. Si le reste des princes de l'Europe se pouvoit joindre à eux, ils seroient encore plus faciles à être vaincus. C'est que notre maître a plus d'esprit et plus de bon sens qu'eux tous; plus d'argent, plus de valeur et plus d'expérience. Encore un peu de latin, Monsieur, c'est ma folie aujourd'hui. Voici ce qui me vient sur le grand nombre d'alliés :

Vis consilii expers mole ruit suâ.

La force sans prudence se ruine d'elle-même. Et voici ce qui me vient sur le roi :

Vim temperatam dii quoque provehunt in majus.

Les dieux donnent toujours de nouvelles victoires aux armées bien commandées. Voilà ce que nous disions cet hiver au coin du feu de

madame de Sévigné, et nous regrettions ensemble qu'il manquât un digne historien à ce grand roi, dont la gloire ne durera peut-être qu'une vingtaine de siècles, faute de cela; et qu'est-ce que deux mille ans, au prix de l'éternité que ses actions méritent?

Je sens le plaisir que je vous fais, Monsieur, de copier ici ce que je vous ai ouï dire de si bon cœur, et de vous faire voir comme tout ce qui vient de vous, principalement sur ce chapitre, me demeure dans l'esprit. Parlons de la fidélité; mais non, ce sera pour une autre fois. Adieu, Monsieur; croyez-moi toujours bien à vous.

A MADAME DE COLIGNY.

Et vous aussi, ma très-aimable Marquise, dont l'esprit me plaît au dernier point, et la douceur plus que je ne puis jamais dire, et le mérite plus que vous ne sauriez l'imaginer : c'est tout dire.

622. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 30 juillet 1677.

QUAND je vous écris de longues lettres, vous avez peur que cette application ne me fasse malade, et vous croyez que je le suis quand je vous en écris de courtes. Savez-vous ce que je vais faire? ce que j'ai fait jusqu'à présent. Je commence toujours sans savoir où cela ira; j'ignore si ma lettre sera grande, ou si elle sera petite; j'écris tant qu'il plaît à ma plume : c'est elle qui gouverne tout. Je crois que cette règle est bonne, je m'en trouve bien, et je la continuerai. Je vous conjure d'être en repos sur ma santé, comme vous voulez que je sois en repos sur la vôtre. Si je me croyois, je ne prendrois non plus des eaux de Vichy, que vous du lait; mais comme vous trouvez que ce remède m'est nécessaire, et que, de plus, je suis assurée qu'il ne me fera point de mal, comme le lait vous en fait, j'irai certainement à Vichy; et mon jour est si bien marqué, que ce seroit signe d'un grand malheur si je ne partois pas. J'espère que la Providence ne voudra point se moquer de moi pour cette fois. Je suis si accoutumée à

me voir confondue sur la plus grande partie de mes désirs, que je ne parle de l'avenir qu'en tâtonnant. Le style des pyrrhoniens me plaît assez; leur incertitude me paroît bien prudente[1]; elle empêche au moins qu'on ne se moque d'eux. Allez-vous à Vichy? peut-être. Prenez-vous la maison de la Place (Royale) pour un an? Je n'en sais rien. Voilà comme il faudroit parler. Je croyois m'en retourner ce matin à Livry, car enfin cette grande affaire est finie; j'ai mis le bout du pied sur le bout de l'aile du papillon : sur neuf mille francs, j'en ai touché deux[2]. Je pouvois donc m'en aller; mais que fait le diable? L'abbé Têtu et le petit de Villarceaux font une gageure[3]; cette gageure compose quatre pistoles; ces quatre pistoles sont destinées pour voir, tantôt, la comédie des *Visionnaires*[4], que je n'ai jamais vue. Madame de Coulanges me presse d'un si bon ton, que me voilà débauchée; et je remets à demain matin ce que je devois faire aujourd'hui. Je ne sais si vous comprenez ces foiblesses; pour moi, j'en suis toute pleine; il

1. Il y a bien de la prudence dans leur incertitude. (Éd. de 1754.)

2. Me voilà bien riche. (Éd. de 1734.)

3. Mais que fait le diable? Il fait une gageure entre l'abbé Têtu et le petit Villarceaux. (*Idem.*)

4. Comédie de Desmarets. Voyez t. I, p. 405.

faudra pourtant s'en corriger, en approchant de la vieillesse.

D.... est hors de la Bastille. Comme ce n'étoit que pour contenter madame la comtesse (de Soissons), et que ce n'étoit ni pour le roi de France, ni pour le roi d'Espagne, elle n'a pas poussé sa colère plus loin que les vingt-quatre heures. Ils seront accommodés devant les maréchaux de France. Cela est dur à D...; il faudra qu'il dise qu'il n'a point donné de coups de bâton, et les injures atrocés lui demeureront. Tout ce procédé est si désagréable, qu'un homme, que vous reconnoîtrez, a dit que quand les joueurs ont tant de patience, ils devroient donner leurs épées aux cartes : cela s'appelle *de l'eau dans le vin des Pères*[1].

Madame de Schomberg a enfin vendu sa charge[2] à Montanègre quatre-vingt mille écus; savoir : deux cent dix mille francs argent comptant, et trente mille francs sur les États prochains de Languedoc. Cela est bon ; mais voici ce qui est bien meilleur, car vous savez que ce ne sont jamais les choses, ce sont les manières :

1. M. de La Rochefoucauld disoit que l'abbé Têtu *avoit mis de l'eau dans le vin des Pères*, en parlant de ses *Stances chrétiennes* sur divers passages de l'Écriture et des Pères, c'est-à-dire qu'il en avoit affoibli le sens.

2. De lieutenant général au gouvernement de Languedoc.

elle remercia le roi; il lui dit qu'elle se plaignoit toujours d'être malade, mais qu'il la trouvoit fort belle. — « Sire, c'est trop, quatre-vingt mille écus et des douceurs. — Madame, je crois que vous n'augmenterez pas les meubles de votre maison d'aucun coffre-fort. — Sire, je ne verrai seulement pas l'argent que Votre Majesté nous donne. » Là-dessus, M. de Louvois entra, sur ce même ton, dans la plaisanterie; cela fut poussé un quart d'heure fort agréablement. Il se trouva que madame de Schomberg dit deux ou trois choses fort fines; le roi lui dit : « Madame, je m'en vais vous dire une chose bien vaine; c'est que j'aurois juré que vous auriez répondu cela. » Madame de Montespan lui fit encore des merveilles. Voilà comme on traite les gens en ce pays-là : quand on fait du bien, on l'assaisonne d'agrément, et cela est délicieux. Cette maréchale, que je vis hier, vous fait mille amitiés; elle dit qu'elle n'est plus votre camarade, et qu'elle voudroit bien qu'on vous eût fait un aussi joli présent qu'à elle.

On parle fort des plaisirs infinis de Fontainebleau; c'est un lieu qui me paroît périlleux. Je crois qu'il ne faut point faire changer de place aux vieilles amours, non plus qu'aux vieilles gens. La routine fait quelquefois la plus forte raison de leur attachement; quand on

les dérange, ce n'est plus cela. Madame de Coulanges est fort priée, pressée, importunée d'y aller. Elle y résiste, à cause de la dépense; car il faudroit trois ou quatre habits de couleur. On lui dit : Allez-y en habit noir. *Ah, Jésus! en habit noir!* Vous croyez bien que la raison de la dépense ne l'en empêchera pas.

Le maréchal de Créqui a été assez mal; on lui a mandé que s'il étoit pis, il n'auroit qu'à laisser l'armée au maréchal de Schomberg. N'avez-vous pas ouï conter des boiteux que le feu, ou quelque chien faisoit marcher et courir comme des Basques? Ma fille, voilà l'affaire : le nom de M. de Schomberg a été un remède souverain pour guérir le maréchal de Créqui. Il ne se jouera plus à être malade, et nous verrons comme il se démêlera des Allemands.

Le Coadjuteur s'est fort bien démêlé de l'affaire de ses bois; il les vendra. Il me paroît le favori de M. Colbert. Sérieusement, il est heureux; son visage est *solaire*[1]. Vous verrez comme il réussira bien dans les prédications qu'il doit faire. Il dîna hier avec moi. C'est un étrange nom pour moi que celui de Grignan.

1. Ouvert, et d'une heureuse physionomie. Voyez le dictionnaire de Trévoux.

A M. DE GRIGNAN.

Monsieur le Comte, c'est ce qui fait que je ne vous hais pas : n'êtes-vous point bien aise de revoir ce petit chien de visage, s'il est vrai qu'il soit aussi rafraîchi qu'on me le mande? Conservez bien cette chère santé; nos cœurs ne sont guère à leur aise, quand elle est comme nous l'avons vue. Cette idée me blesse toujours; je n'ai pas l'imagination assez forte pour la voir, ni comme elle est, ni comme elle a été. Vous voulez bien aussi que je vous recommande Pauline; je suis assurée qu'elle est fort jolie, et qu'elle ressemblera à sa mère. Que dites-vous de cette ressemblance? Si ma fille sort de Grignan, j'approuve le dépôt qu'elle veut faire de la sienne à madame votre sœur, à condition qu'on la reprendra, car il est vrai que nos sœurs (de Sainte-Marie) ne sont pas si commodes.

A MADAME DE GRIGNAN.

Ma chère enfant, voilà ce que ma plume a voulu vous conter. Le mercredi, je fais réponse à vos deux lettres; le vendredi, je cause sur ce qui se présente. Le Baron se divertit à merveille. J'ai toujours ces inquiétudes que vous savez; et, quoiqu'il ne s'appuie point sur le talon[1],

1. Il est tout à fait vrai qu'il ne s'appuie pas sur le talon. (Éd. de 1734.)

il est si difficile de le plaindre en le voyant, que c'est de cela qu'il le faut plaindre. Je trouve que c'est une chose fâcheuse d'avoir à se justifier sur certains chapitres.

Madame de Villars m'écrit mille choses de vous. Je vous enverrai ses lettres un de ces jours; elles vous divertiront. Madame d'Heudicourt est entièrement dans la *gloire de Niquée;* elle y oublie qu'elle est prête d'accoucher. La princesse d'Elbeuf est fort aimable, mademoiselle de Thianges fort belle et très-appliquée à faire sa cour. Madame de Montespan étoit, l'autre jour, toute couverte de diamants; on ne pouvoit soutenir l'éclat d'une si brillante divinité. L'attachement paroît plus fort qu'il n'a jamais été; ils en sont aux regards : il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là. Madame de La Fayette remonte toujours le Rhône tout doucement; et moi, ma fille, je vous aime avec la même inclination que ce fleuve va de Lyon à la mer : cela est un peu poétique, mais cela est vrai.

623. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mardi, en attendant mercredi
4 août 1677.

Je vins ici samedi matin, ma très-chère, comme je vous l'avois mandé. La comédie[1] du vendredi nous réjouit beaucoup; nous trouvâmes que c'étoit la représentation de tout le monde; chacun a ses visions plus ou moins marquées. Une des miennes présentement, c'est de ne me point encore accoutumer à cette jolie abbaye, de l'admirer toujours, comme si je ne l'avois jamais vue, et de trouver que vous m'êtes bien obligée de la quitter pour aller à Vichy. Ce sont de ces obligations que je reproche au bon abbé, quand j'ai écrit deux ou trois lettres en Bretagne pour mes affaires. Vous êtes bien ingrate de dire que vous voyez toujours cet écritoire en l'air, et que j'écris trop. Vous ne me parlez point de votre santé; c'est pourtant un petit article que je ne trouve pas à négliger. Tant que vous serez maigre, vous ne serez point guérie, et, soit par le sang échauffé et subtilisé, soit par la poitrine, vous devez

1. Voyez la lettre précédente, p. 265.

toujours craindre le desséchement. Je souhaite donc qu'on ait un peu de peine à vous lacer, pourvu que la crainte d'engraisser ne vous jette pas dans la pénitence, comme l'année dernière, car il faut songer à tout; mais cette crainte ne peut pas entrer deux fois dans une tête raisonnable.

Au reste, vous avez des lunettes meilleures que celles de l'abbé; vous voyez assurément tout le manége que je fais quand j'attends vos lettres. Je tourne autour du petit pont; je sors de *l'Humeur de ma fille*, et je regarde par *l'Humeur de ma mère*[1] si La Beauce[2] ne vient point; et puis je remonte et reviens mettre mon nez au bout de l'allée qui donne sur le petit pont; et à force de faire ce chemin, je vois venir cette chère lettre; je la reçois et la lis avec tous les sentiments que vous devinez, car vous avez des lunettes pour tout[3]. J'attends ce soir la seconde, et j'y ferai réponse demain. Le bon abbé est étonné que les voyages d'Aix et de Marseille, et le payement des gardes, vous aient jetés dans une si excessive dépense. Vous disiez, il y a quinze jours, que vous étiez bien; c'est que vous aviez compté sans votre hôte,

1. Voyez la note t. IV, p. 161.
2. Laquais de madame de Sévigné.
3. Car je vous trouve des lunettes pour tout. (Édition de 1734.)

qui fait toujours ses parties bien hautes, sans qu'on en puisse rien rabattre[1]. Vous dites que votre château est une grande ressource. J'en suis d'accord; mais j'aimerois mieux y demeurer par choix, que d'y être forcée par la nécessité. Vous savez ce que dit l'abbé d'Effiat : il a épousé sa maîtresse; il aimoit Véret[2] quand il n'étoit pas obligé d'y demeurer; il ne peut plus y durer, parce qu'il n'ose en sortir. Enfin, ma fille, je vous conseille de suivre toutes vos bonnes résolutions de règle et d'économie : cela ne rajuste pas une maison, mais cela rend la vie moins sèche et moins ennuyeuse.

Je n'ai point vu mesdemoiselles de Lillebonne. Je crois qu'elles ne sont point si jolies que la sœur (la princesse d'Elbeuf) de votre princesse (madame de Vaudemont). Elle est toujours à Chaillot; sa mère[3] est grosse, et honteuse comme si elle l'avoit dérobé. Je vous ai remerciée, ma très-belle, de tout ce que vous faites d'admirable pour mes anciennes amies. Vous aurez vu combien madame de Lavardin a senti votre honnêteté. Madame de Marbeuf, qui est

1. C'est-à-dire sans M. de Grignan, dont les prodigalités étoient excessives.

2. Voyez la note t. IV, p. 9, et dans ce volume, p. 89.

3. Élisabeth de La Tour, fille du duc de Bouillon et femme du duc d'Elbeuf, étoit grosse à l'âge de quarante-deux ans.

ici, vous fait mille compliments; elle est enchantée de ce joli petit lieu; elle dit qu'il ne ressemble à rien que l'on ait vu. J'ai aussi mon ami Corbinelli, qui va tâcher de raccommoder un peu le poëme épique avec vous.

Mercredi matin.

Je reçois votre lettre du 28 juillet. Il me semble que vous étiez gaie; votre gaieté marque de la santé: voilà, ma très-chère, comme je tire ma conséquence. Vous me priez d'aller à Grignan; vous me parlez de vos melons, de vos figues, de vos muscats. Ah! j'en mangerois bien; mais Dieu ne veut pas que je fasse, cette année, un si agréable voyage[1]. Vous ne ferez pas non plus celui de Vichy. Vous dites, ma chère enfant, que votre amitié n'est pas trop visible en certains endroits; la mienne ne l'est pas trop aussi: il faut nous faire crédit l'une à l'autre. Je vois fort bien la vôtre, et j'en suis contente: soyez de même pour moi. Ce sont de ces choses que l'on croit, parce qu'elles sont vraies, et de ces vérités qui s'établissent, parce qu'elles sont des vérités.

J'avois ouï parler confusément de cette lettre de M. de Montausier. Je trouve, comme vous, son procédé digne de lui. Vous savez à quel

1. Peut-être que j'irai quelqu'autre fois. (Éd. de 1734.)

point il me paroît orné de toutes sortes de vertus. On avoit cherché à le tromper; on avoit corrompu son langage; on s'est enfin redressé, et lui aussi; il l'avoue[1] : c'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie. Voilà qui est donc fait, ma fille, vous êtes assurée d'avoir ces jeunes demoiselles[2]. Vous êtes une si grande quantité de bonnes têtes, qu'il ne faut pas douter que vous ne preniez le meilleur parti et le plus conforme à vos intérêts; peut-être que les miens s'y rencontreront; j'en profiterai avec bien du plaisir.

Je sens la joie du bel abbé de se voir dans le château de ses pères, qui ne fait que devenir tous les jours plus beau et plus ajusté. M. de La Garde, dont je parle volontiers, parce que je l'aime, est cause encore de ces copies[3], dont je suis vraiment au désespoir. Je vous assure que sans lui j'eusse continué ma brutalité. J'avois résisté à la faveur (à madame de Thianges), j'ai succombé à l'amitié. Si je n'avois que

1. Je l'avoue. (Éd. de 1734, p. 497.)

2. Mesdemoiselles de Grignan, issues d'un premier mariage de M. de Grignan, étoient nièces de madame la duchesse de Montausier, qui prenoit chaudement leurs intérêts. On avoit probablement trompé M. de Montausier sur les dispositions de madame de Grignan à l'égard de ses belles-filles. Revenu de son erreur, il l'avoit franchement avoué.

3. Voyez ci-dessus, p. 231.

vingt ans, je ne lui découvrirois pas ces foiblesses. Je me suis donc trouvée en presse, tout le monde criant contre moi. « Elle est folle, disoit-on, elle est jalouse. M. de Saint-Géran n'aime-t-il point sa femme? Il a permis qu'on prît des copies de son portrait. Eh bien, on en aura un original; il ne me sera pas refusé. Cela est plaisant qu'elle croie qu'il n'y a qu'elle qui doive avoir le portrait de sa fille. Je l'aurai plus beau que le sien. » Je ne me serois guère souciée de toute cette clameur, si M. de La Garde ne s'en étoit point mêlé : mais voilà la première pinte; il n'y a que celle-là de chère.... c'est donc de l'aversion qu'on a pour les autres[1]. Oh bien! faites donc! que le *diantre* vous emporte! le voilà, faites-en tout ce que vous voudrez! Vous ririez bien, si vous saviez tout le chagrin que cela me donne, et combien j'en ai sué. Vous qui n'aimez pas les portraits, j'ai compris que vous seriez la première à me ridiculiser. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que cet original ne me paroît plus entier, ni précieux : cela me blesse le cœur. Allons, allons, il faut être mortifiée sur toutes choses; voilà qui est fait, n'en parlons plus. Cet article est long et assez inutile; mais

1. Sous-entendez : si on leur refuse ce que l'on a déjà accordé à un autre.

je n'en ai pas été la maîtresse, non plus que de mon pauvre portrait.

J'attends mon fils. Il s'en va à l'armée : il n'étoit pas possible qu'il fît autrement; je voudrois même qu'il ne traînât point, et qu'il eût tout le mérite d'une si honnête résolution. Tout ce que vous dites de lui est admirable; ce sont des originaux sans copie que les traits que vous donnez; qu'ils sont heureux de n'être point copiés! Je dis toujours que rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux; avant qu'il ait vaqué à madame de..., madame de..., madame de..., madame de..., le jour et la nuit sont passés. J'ai vu répondre mon fils, à quelqu'un qui vouloit attaquer la persévérance de la belle Sablière[1]. « Non, non, elle aime toujours son cher Philadelphe; il est vrai qu'afin de faire vie qui dure, ils ne se voient pas du tout si souvent, et qu'au lieu de douze heures, par exemple, il n'en passe plus chez elle que sept ou huit; mais la tendresse, la passion, la distinction et la parfaite fidélité sont toujours dans le cœur de la belle; et quiconque dira le contraire aura menti. »

Mais parlons un peu de ce cœur déserteur que vous ne comptez plus sur vos doigts. Je me doute que c'est celui de Roquesante, et que le

1. Pour le marquis de La Fare.

P. Brocar aura mis son nez mal à propos dans cette bonne amitié. Je vous prie de me mander si je pense droit. Il y en a un autre (M. de Grignan) dans le monde, dont la tendresse voudroit assurément se mêler d'aller, comme vous dites, côte à côte de la mienne. En vérité, je n'y vois point de différence; et ce qui vous surprendra, c'est que je ne suis point jalouse; au contraire, j'en ai une joie sensible, et j'en ai mille fois plus d'amitié et d'attachement pour lui.

Je suis persuadée du plaisir que vous auriez à marier votre frère. Je connois parfaitement votre cœur, et combien il seroit touché d'une chose si extraordinaire. Celle de n'avoir trouvé du repos et de la santé que dès que vous m'avez quittée, ne l'est pas mal aussi; mais la sincérité de l'avouer est digne de vous, et je suis si aise de vous savoir autrement que vous n'étiez ici, que je ne pense pas à vous faire un méchant procès là-dessus. Il me semble que M. de Grignan pourroit vous en faire un sur la liberté que vous prenez de blâmer sa musique, vous qui êtes une ignorante auprès de lui! Mon Dieu, que vous allez passer un joli automne! que vous êtes une bonne compagnie! Je suis persuadée, pour mon malheur, que je n'y gâterois rien; jugez de l'effet de cette pensée, quand je serai à vingt-deux lieues de Lyon.

Adieu, ma chère enfant; faites bien des amitiés pour moi au Comte, au bel abbé et à La Garde, qui me sait si bien séduire.

624. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 6 août 1677.

Je crois, pour cette fois, que ma lettre sera fort courte; celle de mercredi ne l'étoit pas. Madame de Marbeuf fit place, ce jour-là, à madame de Coulanges, à Brancas et au *fidèle Achate* (Corbinelli), qui, dès le soir, se mit à aboyer contre Brancas, sur le jansénisme; car Brancas n'est moliniste que quand j'ai été saignée du pied, et qu'il m'abandonne lâchement à soutenir moi seule notre *père* saint Augustin. On aboyoit donc à merveille; et comme on lui disoit qu'il y avoit peu de charité dans le style *des Petites Lettres*, il (Brancas) tira promptement le livre de sa poche, et fit voir que[1] le zèle des saints Pères étoit encore bien plus amer, et leur style plus injurieux. On lui dit

1. Que c'étoit ainsi que dans tous les siècles on avoit combattu les hérésies et les égarements. On lui dit que les choses saintes y étoient tournées en raillerie. (Éd de 1754.)

qu'on s'y moquoit des choses saintes; il lut en même temps quelqu'une de ces lettres[1], et prétendit qu'elles n'attaquoient que les superstitions. Nous étions neutres, et nous jugions des coups avec un extrême plaisir. Ce fut une chose rare de voir les convulsions de la prévention expirante sous la force de la vérité et de la raison; ce divertissement fit place, le lendemain, à un autre.

Madame de Coulanges, qui est venue me faire ici une fort honnête visite, jusqu'à demain, voulut bien nous faire part des contes avec quoi l'on amuse les dames de Versailles : cela s'appelle les *mitonner*. Elle nous *mitonna* donc, et nous parla d'une île Verte, où l'on élevoit une princesse plus belle que le jour: c'étoit les fées qui souffloient sur elle à tout moment. Le prince des Délices étoit son amant. Ils arrivèrent tous deux, un jour, dans une boule de cristal, à la cour du roi des Délices. Ce fut un spectacle admirable; chacun regardoit en l'air, et chantoit, sans doute : *Allons, allons, accourons tous, Cybèle va descendre*[2]. Ce conte dure une bonne heure; je vous en

1. La onzième de ces divines lettres, où il est démontré que c'est eux précisément qui se moquent des choses saintes. Enfin, cette lecture nous fit un extrême plaisir. (Éd. de 1754.)

2. Scène du Ier acte de l'opéra d'*Atys*.

épargne beaucoup, en considération de ce que j'ai su que cette île Verte est dans l'Océan : vous n'êtes point obligée de savoir ce qui s'y passe. Si c'eût été dans la Méditerranée, je vous aurois tout dit, comme une découverte que M. de Grignan eût été bien aise d'apprendre. Nous ne savons aucune nouvelle : les pensées du beau monde et de la galanterie ont fait place à celles de Mars. Votre frère, dans la crainte qu'il n'y ait une occasion, veut aller mettre son nez à l'armée. Il ira à Bourbon au mois d'octobre, s'il en a besoin. C'est une chose si délicate que la réputation de ces messieurs, qu'ils aiment mieux passer le but, que de demeurer en chemin.

Mademoiselle de Méri vous envoie les plus jolis souliers du monde. Il y en a une paire qui me paroît si mignonne, que je la crois propre à garder le lit. Vous souvient-il que cette folie vous fit rire un soir? Au reste, ma fille, ne me remerciez plus des riens que je fais pour vous. Songez à ce qui me fait agir : on ne remercie point d'être passionnément aimée. Votre cœur vous apprendra quelqu'autre sorte de reconnoissance.

625. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

8 août 1677.

La proposition de m'envoyer un billet de votre main[1] est une belle chose. Il ne tiendroit qu'à moi, ma bonne, de m'en offenser; vous le feriez bien, si vous étiez à ma place. Je vous prie aussi de ne point monter aux nues, ni me contraindre sur certaines choses. Laissez-moi la liberté de faire quelquefois ce que je veux; je souffre assez toute ma vie en ne vous donnant pas ce que je voudrois. Quand j'ai rangé de certaines choses, c'est me blesser le cœur que de s'y opposer si vivement. Il y a sur cela une hauteur qui déplaît et qui n'est point tendre. Je ne vous donne pas souvent sujet de vous fâcher; mais laissez-moi du moins la liberté de croire que je pourrois contenter mes désirs là-dessus, si j'étois assez heureuse pour le pouvoir faire. Vous ne faites point connoître si les avis que je vous donne quelquefois sur votre dépense, vous déplaisent ou non; vous devriez m'en dire un mot.

1. Madame de Grignan avoit eu besoin d'argent, et sa mère lui en avoit envoyé.

En attendant, je vous dirai, ma bonne, que j'admire que M. de Grignan et vous n'aimant point Laporte, lui vous servant très-mal, il ait reçu une fois cinquante louis, qu'il ait été sur le point de s'en aller et que vous n'ayez pas été ravie de vous en défaire. Quel bizarre raccommodement! A quoi vous sert-il? Quelle foiblesse! Vous avez Pomier qui vous donne la main, et l'autre vous morgue et gagne votre argent assez mal. Où aviez-vous mis votre bon esprit? Je crois, ma bonne, que l'amitié que j'ai pour vous et l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, vous doit faire recevoir agréablement ce que je vous mande; mandez-moi si je me trompe[1].

626. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi au soir 10 août 1677.

Vous ne vous plaindrez pas, ma bonne, que je ne vous mande rien aujourd'hui. La nouvelle du siége de Charleroi a fait courir tous les jeunes gens, et même les boiteux. Mon fils[2] s'en va

1. Collationnée sur la lettre autographe conservée à la Bibliothèque impériale, S. F, 1133, p. 9.
2. Tout éclopé. (Éd. de 1726.)

demain en chaise, sans nul équipage. Tous ceux qui lui disent qu'il ne devroit pas y aller, trouveroient fort étrange qu'il n'y allât pas. Il est donc fort louable[1] de prendre sur lui pour faire son devoir. Mais savez-vous qui sont ceux qui sont déjà partis? C'est le duc de Lesdiguières, le marquis de Cœuvres, Dangeau, La Fare; oui, La Fare! le prince d'Elbeuf, M. de Marsan, le petit de Villarceaux, enfin, *tutti quanti*. J'oubliois M. de Louvois, qui partit dès samedi. Bien des gens sont persuadés qu'il n'arrivera de toute cette échauffourée que le retardement, c'est-à-dire la rupture du voyage de Fontainebleau. M. de Vins, tous les mousquetaires et tant d'autres troupes, se sont jetés dans Charleroi, qu'on croit qu'avec l'armée de M. de Luxembourg, grossie de beaucoup de régiments sortis des garnisons et toute prête à secourir, le prince d'Orange n'entreprendra jamais d'en former le siége[2]. Vous souvient-il d'une pareille nouvelle, dont nous écrivions de Lambese des lamentations, qu'on ne reçut que

1. C'est dans son cœur qu'on doit trouver tous ses devoirs, et il n'est louable que de, etc. (Éd. de 1726.)

2. « Le prince d'Orange quitta son quartier de Tubise, le 4 juillet, en même temps que le duc de Villa Hermosa et les Allemands; leurs alliés se mirent aussi en marche vers Charleroi. Le 6 juillet, le prince d'Orange arriva à la vue de Charleroi, qu'il fit investir sur les 9 heures du matin. » (*Gazette*.)

cinq ou six jours après que le siége fut levé? Peut-être que cette fois ils seront encore plus honnêtes, et se contenteront d'avoir investi la place : vous en saurez la suite. Ce qu'il y a présentement, c'est le départ des guerriers. Je revins hier de Livry, et pour dire adieu à mon fils, et pour me préparer à partir lundi.

Mais il faut que je vous mande une mort qui vous surprendra, c'est de la pauvre madame Du Plessis-Guénégaud[1]. Elle n'a jamais lu votre petite lettre; elle tomba malade la semaine passée ; un accès de fièvre, et puis un autre, et puis un autre, et puis le transport au cerveau, l'émétique qu'il falloit donner, point donné, parce que Dieu ne vouloit pas; et cette nuit, qui étoit la septième, elle est morte sans connoissance. Cette nouvelle m'a surprise et touchée ce matin : je me suis souvenue de tant de choses, que j'en ai pleuré de tout mon cœur. Je n'étois son amie que par réverbération[2], comme vous savez; mais nous étions selon son goût, et je crois que bien de ses anciennes

1. Isabelle de Choiseul-Praslin, fille de Charles de Choiseul, maréchal de France, morte le lundi 9 août, étoit veuve de M. Du Plessis, secrétaire d'État. « Sa vertu et sa conduite, dit la *Gazette*, l'ont fait extrêmement regretter. »

2. C'étoit chez le surintendant Fouquet et dans la famille Arnauld que madame de Sévigné avoit eu occasion de se lier avec madame Du Plessis-Guénégaud.

amies n'en sont pas plus touchées que moi. J'ai été chercher toute la famille: on ne les voyoit point. Je voulois donner de l'eau bénite, et méditer sur la vie et la mort de cette femme: on n'a point voulu; de sorte que je m'en suis allée chez madame de La Fayette, où l'on a fort parlé de cette triste aventure. Ses derniers malheurs étoient sans nombre : elle avoit un arrêt favorable, et M. Poncet[1], par ennauté, ne le vouloit pas signer, que certaines choses inutiles ne fussent achevées[2]. Cet injuste retardement, à quoi elle ne s'attendoit pas, la saisit à tel point, qu'elle revint chez elle avec la fièvre, et la voilà : cela veut dire communément que c'est M. Poncet qui l'a tuée, que les médecins ont achevé[3], en ne lui donnant point d'émétique.

Mais, ma fille, nous autres qui lisons dans la Providence, nous croyons que son heure étoit marquée de toute éternité. Tous ces petits événements se sont enchaînés et entraînés les uns après les autres pour en venir là. Tous ces raisonnements ne consolent pas ceux qui sont vivement touchés; mais elle sera fort mal pleu-

1. Mathias Poncet de La Rivière, conseiller au parlement de Paris.

2. Elle mouroit à Paris. (Éd. de 1738.)

3. Les médecins y ont leur part. (Éd. de 1726.)

rée. Toutes les douleurs sont équivoques[1] : *On ne pouvoit plus la satisfaire ; sa mauvaise fortune avoit aigri son esprit.* Vous entendez tout ce que je veux dire. Je me suis un peu étendue sur cette mort ; mais il me semble que vous m'écoutiez avec attention : j'en fais de même de tout ce que vous m'écrivez. Tout est bon, et quand vous croyez vous écarter, vous n'allez pas moins droit, ni moins juste.

Vous avez fait une rude campagne dans l'Iliade ; vous nous en avez parlé fort plaisamment. On espère que celle du maréchal de Créqui sera plus heureuse. Les Allemands sont à Mouzon[2] : il y a bien loin de là où ils étoient il y a deux ans[3]. L'armée de M. de Créqui a changé de nom, comme vous dites fort bien. M. de Schomberg a été voir le maréchal de Créqui, disant qu'il sortoit de sa garnison pour venir servir de volontaire auprès de lui ; qu'il étoit inutile où il étoit, et qu'il avoit écrit au roi pour lui offrir son service, comme un vieux soldat. Le maréchal de Créqui répondit par des civilités infinies ; et le maréchal de Schomberg s'en est retourné, n'y ayant rien à faire.

1. Mais parmi ceux qui la pleureront, il y aura bien des douleurs équivoques. (Éd. de 1726.)

2. Ville de Champagne sur la Meuse.

3. Avant la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé.

On est ici fort alerte, pendant que vous philosophez dans votre château. Vous appelez dom Robert un éplucheur d'écrevisses[1] ! Seigneur Dieu ! s'il introduisoit tout ce que vous dites : *plus de jugement dernier*, *Dieu auteur du bien et du mal*, *plus de crimes :* appelleriez-vous cela éplucher des écrevisses ?

Vous avez donc usé du cérémonial de province à la rigueur avec vos dames. Si elles vous eussent parlé de les quitter pour m'écrire, vous m'eussiez renoncée : qu'est-ce qu'une mère ? écrit-on à une mère ? Vraiment, ma fille, vous me gâtez si fort par l'amitié que vous avez pour moi, que je ne puis plus être contente d'aucune de toutes les amitiés que je vois dans les familles. Par quel bonheur me suis-je attiré cette singularité? Je vous demande la continuation d'une chose qui m'est si agréable. Nous avons eu à Livry M. de Simiane et la bonne d'Escars ; ils furent fort contents de cette promenade. Votre petit Arnoux étoit avec nous ; il y étoit déjà venu avec Guintrandi, qui avoit beuglé l'*inconstance*. Arnoux est plus joli, mais il est trop joli, car il chante à Versailles. Il espère que M. de Reims le prendra pour sa musique. Il a sept cents francs à la Sainte-Chapelle. Il se plaît fort à Paris ; il est jeune.

1. Un chercheur de petites subtilités.

Voyez si vous penseriez qu'un petit garçon tel que le voilà, se pût borner à Grignan, dans l'espérance d'un bénéfice ; c'est une raillerie : vous lui donneriez cinq cents écus, qu'il ne le voudroit pas. Otez-vous donc cela de l'esprit, Monsieur le Comte, et faites comme moi ; quand je vois qu'on languit chez moi et qu'on espère mieux, qu'on s'y tient misérable, en même temps il me prend une extrême envie de ne plus voir ces gens-là. Est-on bien aise de leur faire violence et de les voir languir ? Hélas ! je languis bien moi-même, ma chère bonne, en votre absence. Je me réjouis[1] de votre santé. Si vous vous serviez de vos maximes pour moi comme pour vous, je n'irois pas à Vichy. Votre petit-lait seroit, ce me semble, un assez joli remède. Je finis ce soir pour achever quand j'aurai reçu votre lettre.

Mercredi matin 11 août.

Je la reçois, ma chère enfant, cette lettre du 4 ; elle est d'une assez jolie taille. Laissez-nous aimer et admirer vos lettres ; votre style est un fleuve qui coule doucement, et qui fait détester tous les autres. Ce n'est pas à vous d'en juger ; vous n'en avez pas le plaisir, vous ne les lisez

1. Voilà ce que vous aurez pour ce soir, ma très-aimable enfant. Je ferai réponse vendredi à votre lettre du 4. Je me réjouis. (Éd. de 1734.)

pas; nous les lisons et les relisons, et nous ne sommes pas de très-mauvais juges. Quand je dis nous, c'est Corbinelli, le Baron et moi. Je reprends, ma fille, les derniers mots de votre lettre; ils sont assommants : « Vous ne sauriez « plus rien faire de mal, car vous ne m'avez « plus. J'étois le désordre de votre esprit, de « votre santé, de votre maison; je ne vaux rien « du tout pour vous. » Quelles paroles! comment les peut-on penser? et comment les peut-on lire? Vous dites bien pis que tout ce qui m'a tant déplu, et qu'on avoit la cruauté de me dire quand vous partîtes. Il me paroissoit que tous ces gens-là avoient parié à qui se déferoit de moi le plus promptement. Vous continuez sur le même ton. Je me moquois d'eux quand je croyois que vous étiez pour moi; à cette heure, je vois bien que vous êtes du complot. Je n'ai rien à vous répondre, que ce que vous me disiez l'autre jour : « Quand la vie et « les arrangements sont tournés d'une certaine « façon, qu'elle passe donc cette vie tant « qu'elle voudra; et même le plus vite qu'elle « pourra[1]; » voilà ce que vous me réduisez à souhaiter avec votre chienne de Provence. Je ferai réponse vendredi au reste de votre lettre.

1. Je le souhaite. (Éd. de 1754.)

627. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 13 août 1677.

Je ne veux plus parler du chagrin que vous m'avez donné, en me disant que vous ne me causiez que des inquiétudes et des douleurs par votre présence. Voudroit-on être capable de ne les avoir pas, quand on aime aussi véritablement que je vous aime? C'est une belle idée, et bien ressemblante aux sentiments que j'ai pour vous! Je dirois beaucoup de choses sur ce sujet, que je coupe court par mille raisons; mais pour y penser souvent, c'est de quoi je ne vous demanderai pas congé.

Mon fils partit hier; il est fort loué de cette petite équipée. Tel l'en blâme, qui l'auroit accablé, s'il n'étoit point parti. C'est dans ces occasions que le monde est plaisant. Il est plus aisé de se justifier d'être allé à cette échauffourée, que d'être demeuré ici seul et tranquille. Pour moi, j'ai fort approuvé son dessein, je l'avoue: vous voyez que je laisse assez bien partir mes enfants.

Il y a longtemps que je suis de votre avis pour préférer les mauvaises compagnies aux

bonnes. Quelle tristesse de se séparer de ce qui est bon! et qu'elle joie de voir partir une troupe de Provençaux[1] tels que vous me les nommez! Ne vous souvient-il point de la couvée de Fouesnel, et comme nous tirions agréablement le jour et le moment de leur bienheureuse sortie? Nous nous mettions à couleur dès la veille, et nous trouvions que nous avions le plus beau jeu du monde le lendemain[2]. Soutenons donc, ma fille, que rien n'est si bon dans les châteaux qu'une chienne de compagnie, et rien de si mauvais qu'une bonne. Si l'on veut l'explication de cette énigme, qu'on vienne parler à nous[3].

Je pars lundi pour aller voir notre ami Guitaud; je souhaite qu'il me mette au rang de ces compagnies que l'on craint. Pour moi, je le trouve, en tout temps, digne d'être évité. Sa femme accouche ici; elle en est au désespoir. Elle s'y trouve engagée par un procès[4]. Le bon abbé vient avec moi. Je ne suis pas fort gaie, comme vous pouvez penser; mais qu'importe?

On tient le siége de Charleroi tout assuré. S'il y a quelque nouvelle entre ci et minuit, je

1. Une troupe de ch... (Éd. de 1754.)
2. Cette phrase n'est pas dans l'édition de 1754. On voit, au reste, qu'il y a ici une allusion à un jeu de cartes.
3. Voyez la lettre du 28 juin 1671, t. I, p. 487.
4. Je pars pour Vichy. (Éd. de 1734.)

vous la manderai. M. de Lavardin et tous ceux qui n'ont point de place à l'armée, sont partis pour y aller; c'est une folie. Pour moi, j'espère toujours que ces grandes montagnes n'enfanteront que des souris. Dieu le veuille!

Le voyage [1] de la Bagnols est assuré; vous serez témoin de ses langueurs, de ses rêveries, qui sont des applications à rêver. Elle se redresse comme en sursaut, et madame de Coulanges lui dit : *Ma pauvre sœur, vous ne rêvez point du tout.* Pour son style, il m'est insupportable et me jette dans des grossièretés, de peur d'être comme elle. Elle me fait renoncer à la délicatesse, à la finesse, à la politesse, de crainte de donner dans les tours de passe-passe, comme vous dites. Cela est triste de devenir une paysanne. *On sent qu'on seroit digne de ne pas vous déplaire, par l'envie qu'on en a*, et cent autres babioles que je sais quelquefois par cœur, et que j'oublie tout d'un coup. Nous appelons cela des chiens du Bassan [2] : ils sont enragés à force d'être devenus méchants.

Adieu ma très-chère enfant, ne vous faites aucun *dragon*, si vous ne voulez m'en faire mille. N'est-ce pas déjà trop de m'avoir dit que *vous ne valez rien pour moi?* Quel discours! Ah! qu'est-ce qui m'est donc bon? et

1. Le mariage de la Bagnols. (Éd. de 1734.)
2. Voyez ci-dessus, t. II, la note, p. 293.

à quoi puis-je être bonne sans vous? Bonjour, Monsieur le Comte.

628. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche au soir 15 août 1677.

Je n'eusse jamais cru, ma fille, qu'un jour visé de si loin pût être tiré si juste : le voilà pourtant ce seizième que nous avons suivi depuis deux mois. Je pars demain à la pointe du jour, avec le bon abbé. Nous ne sommes pas bien réjouis, mais on porte des livres; et comme nous n'irons pas si vite que la diligence, nous pourrons rêver aux pauvres personnes que nous aimons. Il y eut hier une fausse nouvelle répandue, que le siége de Charleroi étoit levé. Tout le monde le prend pour un augure, tant on a mauvaise opinion de nos ennemis. Cette pensée m'est bonne, afin de ne pas emporter avec moi l'inquiétude d'une bataille. Mon fils a déjà écrit deux fois; son pied s'est trouvé mal de l'agitation de la chaise. Vous me proposez une belle-fille, dont la santé pourroit résister à de plus grandes fatigues; elle ressemble tout à fait à la belle *Dulcinée*. Je crois que nous ne pou-

vons atteindre qu'à cette sorte de parti ; tous les autres nous fuient. Je vois dans les astres que nous ne sommes point heureux.

Vous me paroissez accablée de vos *Madames* de Montélimart. Hé, mon Dieu ! que ne suis-je là pour écumer votre chambre, et vous donner le temps de respirer ! Je vous vois succomber sous le faix[1] ; ce sont des nœuds mal assortis que ceux d'une telle société. Ah ! qu'on vous laisse avec votre aimable famille ; la voilà toute rassemblée. Plût à Dieu que le *bien bon* pût être tenté d'y aller voir M. l'Archevêque ! Faites que ce prélat lui en écrive à Vichy. Qué sait-on ? Pour moi, je ne lui dirai rien, car je connois l'opposition qu'il feroit à mes prières. Il faut aller tout à contre-pied de ce qu'on veut lui inspirer, et ce seroit le chemin, s'il y en avoit un.

A M. DE GRIGNAN.

Monsieur le Comte, vous ne sauriez avoir tant d'envie de me voir à Grignan, que j'en aurois de vous y embrasser. Au nom de Dieu, ne m'imputez point la barbarie que nous allons faire ; elle me fait mal et me presse le cœur. Croyez que je ne souhaite rien avec tant de passion ; mais je suis attachée au bon abbé, qui trouve tant de méchantes raisons pour ne

1. Que ne puis-je vous aider. (Éd. de 1734.)

pas faire ce voyage, que je n'espère pas de le voir changer.

A MADAME DE GRIGNAN.

J'ai dîné avec le Coadjuteur; il se plaint de la cruauté de l'abbé, qui l'a laissé seul à Paris; le *pauvre homme!* sans amis, sans connoissances, sans maison, ne sachant où donner de la tête. Nous avons mené assez follement cette plainte. J'ai vu madame de Vins, qui vous aime assurément; elle étoit, ce soir, ici avec l'abbé Arnauld. J'ai résisté à la prière qu'on m'a faite de laisser votre portrait, pour être copié chez eux. Cette pensée me blesse d'une telle sorte, que je ne puis la souffrir à Vichy. A mon retour, si j'ai plus de force pour supporter cette tribulation, j'y consentirai. Songez à votre santé, si vous aimez la mienne; elle est si bonne, que, sans vous, je ne penserois pas à faire le voyage de Vichy. Il est difficile de porter son imagination dans l'avenir, quand on est sans aucune sorte d'incommodité; mais enfin vous le voulez, et voilà qui est fait. Adieu, ma très-chère; madame de Coulanges m'a menée ces derniers jours; elle s'est toute dérangée pour moi, elle n'a songé qu'à moi. Tout de bon, elle a très-bien fait[1].

1. Cette dernière phrase n'est pas dans l'édition de 1751.

629. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Villeneuve-le-Roi, mercredi 18 août 1677.

Hé bien, ma fille, êtes-vous contente? me voilà en chemin, comme vous voyez. Je partis lundi, et il étoit question, ce jour-là, d'une nouvelle qui étoit encore dans la nue. J'avois une grande impatience de savoir si on ne s'étoit point battu, car on nous avoit ôté entièrement la levée du siége de Charleroi, qui s'étoit faussement répandue, on ne sait comment. Je priai donc M. de Coulanges de m'envoyer à Melun, où j'allois coucher, ce qu'il apprendroit de madame de Louvois. En effet, je vis arriver un laquais, qui m'apprit que le siége de Charleroi étoit levé tout de bon[1], et qu'il avoit vu le billet que M. de Louvois écrit à sa femme; en sorte que je pouvois continuer mon voyage tranquillement. Il est vrai que c'est un grand plaisir de n'avoir plus à digérer les inquiétudes de la guerre. Que dites-vous du bon prince

1. « Les ennemis, sans qu'aucun secours fût entré dans la place, sans qu'on leur eût défait aucun convoi, levèrent le siége de Charleroi le 14 août et se retirèrent. » (*Gazette.*)

d'Orange? Ne diriez-vous point qu'il ne songe qu'à rendre mes eaux salutaires, et à faire trouver nos lettres ridicules, comme il y a quatre ans, lorsque nous faisions des raisonnements sur un avenir qui n'étoit point? Il ne nous attrapera pas une troisième fois.

Je reprends donc mon voyage, où je marche sur vos pas. J'eus le cœur un peu embarrassé à Villeneuve-Saint-Georges, en revoyant ce lieu où nous pleurâmes de si bon cœur[1]. L'hôtesse me paroît une personne de bonne conversation; je lui demandai fort comme vous étiez la dernière fois. Elle me dit que vous étiez triste, que vous étiez maigre, et que M. de Grignan tâchoit de vous donner courage et de vous faire manger. Voilà comme j'ai cru que cela étoit. Elle me dit qu'elle entroit bien dans nos sentiments; qu'elle avoit marié aussi sa fille loin d'elle, et que le jour de leur séparation, elles *demeurirent* toutes deux pâmées; je crus qu'elle étoit pour le moins à Lyon. Je lui demandai pourquoi elle l'avoit envoyée si loin; elle me dit que c'est qu'elle avoit trouvé un bon parti, un honnête homme, *Dieu merci*. Je la priai de me dire le nom de la ville: elle me dit que c'étoit à Paris; qu'il étoit boucher, logeant

1. Au lieu de rire. (Éd. de 1734.) — Madame de Sévigné étoit allée au-devant de sa fille à Villeneuve-Saint-Georges. Voyez ci-dessus la lettre p. 161.

vis-à-vis du palais Mazarin, et qu'il avoit l'honneur de servir M. du Maine, madame de Montespan et le roi fort souvent. Je vous laisse méditer sur la justesse de la comparaison et sur la naïveté de la bonne hôtesse. J'entrai dans sa douleur, comme elle étoit entrée dans la mienne; et j'ai toujours marché depuis par le plus beau temps, le plus beau pays et le plus beau chemin du monde. Vous me disiez qu'il étoit d'hiver quand vous y passâtes; il est devenu d'été, et d'un été le plus tempéré qu'on puisse imaginer. Je demande partout de vos nouvelles, et l'on m'en dit partout; si je n'en avois point reçu depuis, je serois un peu en peine, car je vous trouve maigre; mais je me flatte que la princesse Olympie aura fait place à la princesse Cléopatre [1]. Le bon abbé a des soins de moi incroyables; il s'est engagé dans des complaisances, des douceurs, des bontés, des facilités dont il me paroît que vous devez lui tenir compte, ayant envie, dit-il, de vous plaire en me conduisant si bien : je lui ai promis de ne vous rien laisser ignorer là-dessus.

1. Madame de Sévigné veut sans doute dire que madame de Grignan devoit être redevenue jeune et belle. (Voyez p. 244 et 253). La princesse Olympias étoit femme de Philippe II, roi de Macédoine, et fut répudiée par ce monarque, après vingt-cinq ans d'union, pour épouser la belle et jeune Cléopatre, nièce d'Attale.

Nous lisons une histoire des empereurs d'Orient, écrite par une jeune princesse, fille de l'empereur Alexis[1]. Cette histoire est divertissante; mais c'est sans préjudice de Lucien, que je continue : je n'en avois jamais vu que trois ou quatre pièces célèbres; les autres sont tout aussi belles. Mais ce que je mets encore au-dessus, ce sont vos lettres. Ce n'est point parce que je vous aime : demandez à ceux qui sont auprès de vous. Monsieur le Comte, répondez; Monsieur de La Garde, Monsieur l'abbé, n'est-il pas vrai que personne n'écrit comme elle? Je me divertis donc de deux ou trois que j'ai apportées. Vraiment ce que vous dites d'une certaine femme[2] est digne de l'impression. Au reste, je ne m'en dédis point : j'ai vu passer la diligence; je suis plus persuadée que jamais qu'on ne peut point languir dans une telle voiture; et pour une rêverie de suite, hélas! il vient un cahot qui vous culbute, et l'on ne sait où l'on en est. A propos la B.... (la comtesse de Boufflers) s'est signalée en

1. La princesse Anne Comnène a écrit, au commencement du douzième siècle, l'histoire de son père et des croisés. Madame de Sévigné lisoit sans doute la traduction que le président Cousin a donnée de cette histoire.

2. Madame de Bagnols, sœur de Madame de Coulanges, qui affichoit une vive passion pour le baron de Sévigné. Voyez ci-dessus la lettre de madame de Sévigné et la note p. 250.

cruauté et barbarie sur la mort de sa mère (madame de Guénégaud); c'étoit elle qui devoit pleurer, par son seul intérêt; elle est généreuse autant que dénaturée; elle a scandalisé tout le monde : elle causoit et lavoit ses dents pendant que la pauvre femme rendoit l'âme. Je vous entends crier d'ici. Ah, ma fille! que vous êtes bien dans l'autre extrémité! J'ai médité sur cette mort. Madame de Guénégaud[1] avoit fait un grand rôle, la fortune de bien des gens, la joie et le plaisir de bien d'autres; elle avoit eu part à de grandes affaires; elle avoit eu la confiance de deux ministres (M. de Chavigny et M. Fouquet), dont elle avoit honoré le bon goût. Elle avoit un grand esprit, de grandes vues, un grand art de posséder noblement une grande fortune; elle n'a point su en supporter la perte[2]. Sa déroute avoit aigri son esprit; elle étoit irritée de son malheur; cela se répandoit sur tout, et servoit peut-être de prétexte au refroidissement de ses amis : en cela toute contraire au pauvre M. Fouquet, qui étoit ivre de sa faveur et qui a soutenu héroïquement sa disgrâce. Cette compa-

1. Cette créature. (Éd. de 1734.)

2. M. Du Plessis-Guénégaud, son mari, ancien secrétaire d'État, avoit été dépouillé de la plus grande partie de sa fortune, par les décisions de la chambre de justice que Colbert avoit fait établir pour rechercher les financiers.

raison m'a toujours frappée. Voilà les réflexions de Villeneuve-le-Roi ; vous jugez bien qu'on n'en auroit pas le loisir, à moins que d'être paisiblement dans son carrosse. J'y ajoute que le monde est un peu trop tôt consolé de la perte d'une telle personne, qui avoit bien plus de bonnes qualités que de mauvaises.

A Joigny, mercredi au soir.

Nous sommes venus courant la bague[1] depuis la dînée. Le beau pays et la jolie petite terre ! elle n'est pourtant pas plus affermée que vingt mille écus, depuis la misère du temps : elle alloit autrefois plus haut. Ma fille, il ne s'en faut qu'une tête[2] qu'elle ne soit à vous ; ce seroit un beau coup de dé. On me dit que la poste pour Lyon ne passe ici que par mille détours : ce n'est pas la grande route ; on écrit aisément de Paris, et ce n'est pas de même pour Lyon. J'espère demain de vos nouvelles à

1. C'est-à-dire nous sommes venus à toute bride. Le jeu de bague étoit un exercice de manége, qui se pratiquoit en faisant courir les chevaux de toute leur vitesse dans une arène, au milieu de laquelle se trouvoient suspendues à une potence des bagues que le cavalier, armé d'une lance, devoit enlever.

2. A défaut de la duchesse de Lesdiguières, le cardinal de Retz auroit hérité du comté et de la terre de Joigny ; et il avoit manifesté l'intention de laisser tous ses biens à madame de Grignan. C'est ainsi, du moins, que M. de Monmerqué explique ce passage.

Auxerre; vous avez bien disposé leur marche. Écrivez à M. Roujoux, maître de la poste de Lyon, que vous le priez d'avoir soin de me faire tenir vos paquets à Vichy. Je viens de lui écrire, car il n'y a que de Paris que les lettres aillent droit à Montélimart; il faut de partout ailleurs les adresser à Lyon. Comment vous portez-vous, ma très-chère? dormez-vous toujours? n'engraissez-vous point un peu[1]? Monsieur le Comte, vous ne dites pas un mot de ma fille; votre plume a-t-elle bien voulu oublier cet article? Parlez-moi donc de votre musique; votre femme fait la délicate et la connoisseuse: il me semble qu'elle auroit quelque légère disposition à ne la pas admirer. Je vous conseille de ne plus penser à Arnoux; il a bien d'autres vues qu'un canonicat à Grignan. Il est jeune, il gagne beaucoup et gagnera encore plus; il aspire à être de la musique de la chapelle. Faites comme moi, mon cher Comte: quand je vois qu'on ne me veut point, il me prend aussitôt une envie toute pareille de ne m'en point soucier, et cela se rencontre le plus heureusement du monde. Je soupai, l'autre jour, chez la marquise d'Uxelles; j'y trouvai Rouville, qui me parla de vous si sérieusement et avec tant d'estime et de respect, que je crois

1. N'avez-vous point de dragons? (Éd. de 1734.)

qu'il va mourir[1]. J'ai bien d'autres souvenirs à vous dire des Saint-Géran, des Vins, etc.[2]; enfin, de quoi remplir ce nombre que vous voulez augmenter, à ce qu'on m'a dit, à cause du dénûment où vous vous trouvâtes l'autre jour à Aix[3].

Je reviens à vous, ma fille; je m'ennuie de n'avoir point de vos nouvelles; si je n'en ai point demain[4], je serai bien fâchée. J'espère que vous me manderez si j'ai bien deviné ce cœur déserteur, que vous ne voulez plus compter sur vos doigts.

A Auxerre, jeudi à midi.

Nous voilà arrivés, ma fille, par une assez grande chaleur. Nous avons vu le château de Seignelai[5] en passant; nous y avons donné notre bénédiction[6], et nous sommes persuadés qu'il prospérera. Mais nous avons eu le malheur de ne point loger où vous avez logé. Nous sommes mal; nous avons suivi une vieille rou-

1. Sans doute Rouville étoit brouillé avec M. de Grignan; et il parloit de lui néanmoins à madame de Sévigné sur le ton d'un homme qui va mourir, et qui veut se réconcilier avec son ennemi.

2. Et de bien d'autres. (Éd. de 1734.)

3. Voyez la lettre du 19 juillet ci-dessus, p. 247.

4. A Auxerre. (Éd. de 1734.)

5. Il appartenoit à Colbert fils, qui portoit le titre de marquis de Seignelai.

6. Le fils de Colbert étoit naturellement appelé à une grande fortune politique.

tine. J'ai envoyé à la poste, pour savoir s'il n'y avoit point de paquet pour moi; le maître n'y étoit pas; je l'attends. La maîtresse a dit qu'elle avoit logé madame la comtesse de Grignan; qu'elle étoit un peu maigre quand elle a passé; qu'il étoit vendredi; qu'on lui mit le pot-au-feu; que M. le Comte ne mangea que des fraises. Me voilà, en même temps, au désespoir d'être logée ici, où je trouve tout mauvais, d'autant plus que nous y passerons le reste du jour, pour laisser un peu reposer nos chevaux. Nous pourrons, demain, gagner Époïsse, où M. de Guitaud nous attend, avec une très-bonne amitié. Je suis fâchée de n'y point trouver sa femme; elle a bien du bon esprit; elle n'est pas de celles dont on est embarrassé. Elle est demeurée pour un procès; et ce procès l'a jetée si avant dans son neuf, qu'elle a fait venir sa sage-femme d'ici pour l'accoucher au milieu de Paris: on ne peut pas faire plus d'honneur à l'habitude.

Adieu, ma très-chère; je n'ai point de vos lettres; il faut attendre jusqu'à Époisse. Je fais mille compliments au bon abbé et à M. de La Garde. Dites à l'abbé que je me mêle de le prier de bien faire auprès de M. l'Archevêque. Eh, mon Dieu! peut-on trop prendre sur soi pour un si bon et si digne patriarche? Je suis à vous, ma très-chère, et on ne me fera jamais entendre

qu'il me soit bon de n'être point avec vous. Je ne croyois pas qu'on pût vous persuader cette ridicule opinion; mais vous m'en avez écrit des lignes que je ne puis oublier [1]. Nous serons donc bien à plaindre, vous et moi, quand vos affaires vous obligeront de me revoir.

630. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 août 1677.

Je ne fais que d'arriver du comté de Bourgogne, avec la veuve que vous aimez, Madame, et c'est pourquoi je ne fais que de recevoir votre lettre du 30 juillet, parce que, comme il y a assez loin d'ici à Cressia, et que je ne croyois pas y être si longtemps que j'y ai été, j'avois laissé ordre qu'on me gardât les lettres qu'on recevroit pour moi. Pour vous rendre raison, maintenant, de ce que je ne fis point de réplique à votre réponse du mois de mai, c'est que je partis aussitôt que je l'eus reçue, pour le voyage dont je viens de vous parler.

Mon fils m'écrit de Lille, que le maréchal

1. Voyez ci-dessus la lettre du 11 août, p. 290.

d'Humières n'en sortant point, il lui a demandé congé pour aller trouver M. de Luxembourg à Ath, qui marchoit aux ennemis pour faire lever le siége de Charleroi, ou pour les combattre. Dieu le conduise!

Je suis fort aise que M. de Sévigné soit sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin. La charge est jolie, et très-jolie pour un homme de son âge. Vous voyez qu'avec de la patience il n'y a guère d'affaires au monde dont on ne vienne à bout. Je vous écris fort chagrin de ne pouvoir vous aller trouver à Époisse. Ma fille de Chaseu est assez mal, depuis quinze jours : ce qui m'a obligé de la ramener du Comté en litière; et le cocher de ma fille s'est cassé le bras. Mais si vous vouliez entendre raison, tout cela n'empêcheroit pas que nous ne nous vissions. Le chemin d'Époisse à Vichy, par Nevers, est beaucoup plus méchant et aussi long, pour le moins, que par ce pays-ci. Nous vous donnerons des relais, Toulongeon, Jeannin et moi. Venez, Madame; je suis assuré que le bon abbé sera de mon avis. Vous séjournerez ici un jour; si vous êtes pressée, vous n'y coucherez qu'une nuit, et, le lendemain, nous irons à Montjeu. De là, vous vous embarquerez pour Vichy. Si vous ne connoissiez la situation de Montjeu [1], je me

1. Montjeu est situé sur une montagne très-élevée. Voyez t. II, p. 480.

serois servi d'un autre mot que d'*embarquer*, de peur que vous ne le prissiez pour un port de mer; mais vous entendez les figures. Mandez-moi le jour que vous vous trouverez à Lucenay; car nous irons au-devant de vous jusque-là. Ma foi, vous ne sauriez mieux faire; et ne vous allez pas mettre dans la tête que ce seroit une légèreté de changer de résolution : le sage change selon les occurrences.

Depuis ma lettre écrite, je viens d'apprendre la levée du siége de Charleroi. Il faut dire la vérité, voici de longues prospérités; mais je remarque que Dieu n'a pas seulement fait le roi le plus grand roi du monde par sa conduite; il l'a encore fait tel par son étoile, et les princes qui sont ses ennemis, les plus indignes princes de la terre.

A M. DE CORBINELLI.

Vous avez raison, Monsieur, de dire qu'on ne fait presque rien de tout ce qu'on veut faire, c'est-à-dire de considérable; le destin a pris cela pour son partage, et nous a laissé les bagatelles. Il n'y a que le roi d'excepté de la règle générale. La Fortune, qui depuis la naissance du monde avoit toujours affecté de traverser le mérite[1], a pris enfin parti pour Sa

1. Avoit toujours été indifférente. (Éd. de 1752.)

Majesté. Jamais prince n'a été si longtemps sage et heureux; il y a seize ans que ses prospérités accompagnent sa vertu. Je voudrois bien savoir ce que lui diroit Voiture, qui étoit, disoit-il à M. le Prince, épuisé sur les louanges, pour quatre ou cinq campagnes heureuses. Il faut ou redire les mêmes choses, ou se taire sur les belles actions du roi[1]. Il en fait plus de nouvelles tous les jours, qu'il n'y a de tours différents dans notre langue pour les louer dignement. Ce que vous me dites pourtant de lui, me paroît nouveau et admirable; mais vous avez beau avoir de l'esprit, avant la fin de 1677, il vous mettra à sec, sur ma parole. Quand je priai le duc de Saint-Aignan, en 1664[2], de lui dire qu'en attendant que je pusse recommencer à le servir dans la guerre, je suppliois Sa Majesté de trouver bon que j'écrivisse son histoire, il me fit répondre qu'il n'avoit pas encore assez fait pour cela, mais qu'il espéroit me donner

1. Allusion à l'épître sur le passage du Rhin de Despréaux, dont Bussy fit une sanglante critique.

2. Cette date, qui se trouve dans l'édition de 1752 et dans toutes les autres, ne doit pas être exacte. Bussy n'étoit pas alors en disgrâce, ainsi que le prouve sa lettre au duc de Saint-Aignan (t. I, p. 116), et Bussy fit intervenir M. de Saint-Aignan en sa faveur, auprès du roi, pour la première fois en 1667, si nous nous en rapportons à une lettre du duc du 26 janvier, imprimée t. I, p. 41, des *Lettres de Bussy*.

un jour de la matière. Il m'a bien tenu parole, et je voudrois lui pouvoir tenir aussi bien la mienne; mais j'y ferai toujours de mon mieux, et j'espère enfin l'obliger de se croire sur ce qui me regarde : car j'ai dans la tête, heureusement pour ma consolation, que, naturellement, il me feroit du bien et qu'il me fait du mal sur les mauvais offices qu'on me rend auprès de lui.

Je vous envoie une traduction de la *Matrone d'Éphèse*[1]. Le grand nombre des traductions qui en ont paru ne m'ont point rebuté.

Adieu ; madame de Coligny vous rend mille grâces de toute l'estime que vous avez pour elle, et de toute votre amitié : il n'y en a point qu'elle estime davantage.

1. Cette traduction d'un ouvrage de Pétrone se trouve dans l'édition des *Lettres de Bussy* de l'année 1753, t. IV, p. 64.

631. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Époisse, samedi 21 août 1677.

Nous arrivâmes ici hier au soir à deux heures de nuit. Nous pensâmes verser mille fois dans des ravines, que nous eussions fort aisément évitées, si nous eussions eu seulement la lumière d'une petite bougie; mais c'est une belle chose que de ne voir ni ciel ni terre. Enfin, nous envoyâmes ici au secours; nous y arrivâmes comme le maître du château (M. de Guitaud) alloit se mettre au lit. Vous savez qu'on ne demeure jamais; et ce qui vous surprendra, c'est que je n'avois point de peur. Ce fut la bonne tête de l'abbé, qui voulut faire ces quatorze lieues d'Auxerre ici, qui ne se font pas ordinairement. J'étois levée dès trois heures; de sorte que je me suis reposée avec un grand plaisir dans cette belle maison[1], où nous regrettons de n'avoir point la maîtresse du logis.

Vous connoissez le maître, et le bon air, et le bon esprit qu'il a pour ceux qu'il aime un peu. Il m'assure que je suis de ce nombre, et

1. Voyez ci-dessus la note de la page 260.

je le crois par l'amitié qu'il a pour vous ; il me sait si bon gré de vous avoir mise au monde, qu'il ne sait quelle chère me faire. Nos conversations sont infinies; il aime à causer, et quand on me met en train, je ne fais pas trop mal aussi : de sorte qu'on ne peut pas être mieux ensemble que nous y sommes. Si les oreilles vous tintent, ne croyez pas que ce soit une vapeur : c'est que nous parlons fort de vous. J'espérois trouver ici une de vos lettres; j'avois déjà été trompée à Auxerre; huit ou neuf jours sans entendre un mot de vous me paroissent bien longs : j'en suis un peu triste. Je compte recevoir de vos nouvelles avant que de fermer cette lettre. C'est une chose bien essentielle à mon cœur que de vous aimer et de penser à vous. Nous avons déjà commencé à gronder de nos huit mille francs de réparations, et de ce qu'on a vendu mon blé trois jours avant qu'il soit enchéri. Cette petite précipitation me coûte plus de deux mille francs; mais je ne m'en soucie point du tout. Voilà où la Providence triomphe : quand il n'y a point de ma faute, je me console tout aussitôt. Je vous ai envoyé un gros paquet d'Auxerre; je l'avois écrit de deux ou trois endroits. Je n'ai trouvé ici que les mêmes nouvelles que je reçus à Melun, c'est-à-dire la levée du siége de Charleroi. Nos bons ennemis ne songent qu'à ne

point troubler ma tranquillité : aussi je les aime tendrement.

632. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 août 1677.

Ce que vous me mandez, Madame, de l'histoire de mesdames de M.... et de F..., est fort plaisant. Je suis très-disposé à justifier la première et à tout mettre sur le dos de la seconde. Elle en portera bien autant de ce côté-là qu'elle en a porté de l'autre. Pardonnez-moi cette mauvaise plaisanterie.

Je pensois que le voyage de Fontainebleau seroit rompu, ou remis à cause du siége de Charleroi ; mais le prince d'Orange n'a garde de troubler les divertissements de Sa Majesté. Dès qu'il a su avec quel chagrin le roi avoit reçu la nouvelle de ce siége, il s'en est retiré. Je croirois qu'il s'entend avec le Montal pour lui faire faire sa fortune, et pour lui acquérir de la réputation, s'il ne perdoit la sienne par cette conduite. Sérieusement, cela n'est pas d'un homme de guerre, de prendre si mal ses mesures. Si ceci dure, on comptera les places qu'il aura attaquées, par les siéges qu'il aura levés.

633. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Époisse, mercredi matin 25 août 1677.

C'EST encore ici, ma très-chère, que j'ai reçu votre lettre du 11. Je l'attendois avec impatience; je ne suis pas accoutumée à de tels retardements : c'est le chagrin de mon voyage, de me voir ainsi dérangée. M. de Guitaud me persuade fort qu'il est aise que je sois ici. Tous nos gens sont à Bourbilly. Le fermier nous y donna hier à tous un fort grand dîner, M. de Guitaud, M. de Trichâteau, cela paroissoit beaucoup dans cette horrible maison. Je serai encore ici jusqu'à dimanche, et vous écrirai encore une fois. Il y a dans cette maison une grande liberté; j'y lis, j'y travaille, je me promène; nous causons fort agréablement, le maître du logis et moi : je ne sais quel pays nous ne battons point. Il me conte mille choses de Provence, de vous, de l'intendant, de Vardes, que je ne savois pas. Il me paroît fort occupé de son salut; il se sert des bons maîtres pour se conduire; il est possédé de l'envie de payer ses dettes, et de n'en point faire de nouvelles : c'est le premier pas que l'on fait dans ce chemin, quand on sait sa religion.

Il ne laisse pas d'être encore de fort bonne compagnie; mais cela passera, car la charité du prochain commence déjà à lui couper des paroles par la moitié. Il vous aime, il vous estime au-dessus de tout; et je m'assure que ce n'est point lui qui a déserté. Vous ne voulez donc pas me dire qui c'est (voyez p. 277)? Croyez-vous que je le dirois, si vous m'aviez priée sérieusement de ne le pas faire? Hé bien! ma belle, je ne vous en parlerai plus.

Vous me contez une chose terrible de l'embrasement de cette galère. Hélas! ce pauvre Sainte-Mesmes, il me semble que je le vois. Mais d'où vient que vous ne trouvez pas aussi extraordinaire ce que nous vous mandons du prince d'Orange? Il assiége Charleroi; il voit notre armée : il en est tellement surpris, qu'il décampe au même instant, et s'en va vers Maestricht. Il fut surpris, comme s'il n'avoit pas ouï dire qu'il y eût une armée françoise en Flandre. On assure qu'il nous a fait grand plaisir, car il étoit si bien posté, que nous avions bien de la peine à trouver notre place. Voilà la seconde fois qu'il nous tire de cet embarras [1]; vous savez que je l'avois deviné. Tous nos volontaires sont revenus. Pensez-vous que cette nouvelle ne valût pas son prix dans la gazette de Hollande,

1. Le premier siége de Charleroi fut levé en décembre 1672. Voyez t. III, p. 11.

si elle osoit nous en parler sincèrement? Je n'ai point de nouvelles de mon fils. Je ne crois pas qu'il soit revenu. Il aura sans doute continué son chemin, et aura bien fait : il n'étoit pas possible qu'il demeurât à Paris; il faudroit pour cela qu'il eût pris la figure et la conduite d'un homme blessé; et je vous ai dit qu'il ressembloit, comme deux gouttes d'eau, à un petit homme qui se portoit parfaitement bien. Le public est impitoyable sur la réputation des guerriers.

634. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Époisse, jeudi 26 août 1677.

Je reçois encore une de vos lettres, ma très-belle et très-chère, et peut-être que j'en aurai encore une avant que je parte, car ce ne sera que dimanche, et je ne fais aujourd'hui que ballotter, en attendant le départ du courrier. J'aurai fait ici une petite pause de dix jours : c'est une visite honnête. Je me connois en sincérité : je répondrois de celle qui est dans le cœur du maître de cette maison. Quoi qu'il en soit, il s'attrape lui-même, si ce qu'il me dit de son amitié et du plaisir qu'il a de me voir ici n'est pas véri-

table. Je sens que je ne l'incommode point : la liberté qui se trouve ici répond de tout ce que je dis. Nous dévidons beaucoup de chapitres, et de tout pays nous revenons à vous : c'est un penchant si doux, qu'on y tombe sans peine. Je suis en parfaite santé. Ne me dites point que vous n'avez pas sur moi un pouvoir despotique, et que le serein vous résiste. Il est vrai que c'est mon ancien ami, et que j'ai peine à rompre tout à fait avec lui. Mais pour le voyage de Vichy, par exemple, il est entièrement pour vous[1], et si ce n'étoit que[2] vous croyez que ces eaux me sont salutaires, et que votre amitié vous fait voir dans l'avenir ce que ma santé présente m'empêche d'y voir, je vous déclare que je n'irois point du tout; mais je fais ce voyage agréablement, dans la pensée de rassurer votre imagination pour jamais[3]; et cette seule raison est meilleure que nulle autre que l'on y puisse mêler[4].

Vous me représentez fort bien votre coup de tonnerre. J'avois quelquefois entendu parler des effets surprenants du tonnerre ; mais

1. Entièrement despotique. (Éd. de 1734 et de 1738.)
2. Et sans que vous. (Éd. de 1754.)
3. Ce n'est donc qu'afin de rassurer votre imagination pour jamais, que je fais ce voyage agréablement. (*Idem.*)
4. Cette dernière phrase n'est pas dans l'édition de 1754. Elle ne se trouve que dans l'édition de 1734.

je n'y crois pas tant qu'à ce que vous m'en dites. Cette petite fille toute morte, sans qu'il y paroisse, comme si c'étoit avec de la poudre de *sympathie*, est une chose bien étonnante. Je comprends bien que vous ayez eu la curiosité de la voir. J'aurois bien été de cette partie; j'aime toutes les choses extraordinaires; celle-là l'est beaucoup: ce n'est point comme on a accoutumé de mourir. Vos tonnerres sont bons à Grignan: ils ont un éclat et une majesté au-dessus de tous les autres. Lucien n'auroit pas osé appeler cette foudre un vain épouvantail de chenevière; c'est un Jupiter tonnant, comme du temps de Sémélé: nous n'avons rien eu de si considérable dans ces pays-ci. Nous y sentons avec incommodité une de vos prophéties, c'est-à-dire que les puces sont noires pour la plupart, et en si grande quantité, qu'on ne sait où se mettre. J'étois résolue de m'en plaindre à vous: si vous trouvez quelque remède ensuite de l'almanach[1], vous me ferez un grand plaisir de me l'apprendre.

Vous trouverez que *Don Quichotte* est fort bon. J'aime, en plusieurs occasions, le vieux langage; et si on l'avoit ôté de cinq ou six livres que je vous dirois bien, on en auroit ôté

1. Voyez la note t. IV, p. 311.

toute la grâce et je n'en voudrois plus ; mais je ne m'étois point assez affectionnée à celui de *Don Quichotte*, pour n'avoir pas pris beaucoup de plaisir à la traduction. Si cette lecture vous divertit, je vous exhorte à la continuer, sans préjudice de *la colère d'Achille*[1], où vous êtes engagée. Je suis fort de votre avis pour la préférence des fables sur le poëme épique ; la moralité s'en présente bien plus vite et plus agréablement : on ne va point chercher midi à quatorze heures, cela soit dit pourtant avec la permission du Tasse, que je ne puis oublier sans être une ingrate.

Corbinelli me mande qu'il croit que M. de Vardes viendra à Bourbon, où il lui mènera sa fille, et que je le ramènerai avec cette belle à Paris. Cette vision est assez divertissante. Si Vardes passe à Grignan, comme il me le mande, mettez-lui dans la tête de venir à Vichy : il n'y a guère que les eaux de la Seine qu'il dût préférer à celles-là. Mais de choisir les eaux de Bourbon, parce qu'elles sont un peu plus près du but, c'est une folie. Que vous êtes heureuse d'avoir ces nouveaux venus ! qu'ils sont bons chacun en leur espèce ! que je les aime, et que vous me feriez un grand plaisir de les en as-

1. Dans une lettre précédente, madame de Sévigné recommandoit à sa fille de lire Homère, et surtout l'*Iliade*. Voyez aussi ci-dessus, p. 216.

surer! Faites-en bien votre profit, ma fille: ce sont des sources où l'on peut puiser tout ce que l'on veut.

Madame de Coulanges m'a écrit une lettre toute pleine d'amitié et de nouvelles, c'est-à-dire les nonchalances adorables du prince d'Orange [1], le mariage de la nièce de madame de Schomberg, et la description plaisante qu'elle fait des vilaines vilenies de cette noce, dont la mariée avoit pensé mourir. Elle dit que le voyage de Fontainebleau est assuré; elle parle de la meilleure santé de madame de La Fayette, tout cela saucé dans mille douceurs, point de tortillage: sa lettre est, en vérité, fort bonne à recevoir. Quoique je n'aie personne sur mon épaule, je ne vous dirai rien de fort secret des pays que vous savez (de la cour): ce sont de certaines petites choses qui n'ont point de prise, et qui n'ont quasi pas la force d'être transportées. M. de La Garde vous en instruira; en voici une qui réjouira M. l'Archevêque.

Le bel abbé se souvient bien de cette lettre que quelques évêques écrivoient au pape contre certains relâchements (voyez ci-dessus, p. 192). Il vous contera que ce fut un crime, et que ce

1. Après avoir levé le siége de Charleroi, le prince s'étoit retiré à Sombref avec les Hollandois.

monstre fut étouffé dans sa naissance par messieurs les agents, qui coururent partout. Je ne sais quel esprit follet ou sage l'a fait savoir au pape (Innocent XI). Il a écrit à Sa Majesté « qu'il étoit d'autant plus surpris de la suppression de cette lettre, que les rois n'ont point accoutumé d'empêcher ces sortes de commerces entre les enfants et le père commun; qu'il ne croit pas que cette pensée soit venue d'un prince dont la piété lui est connue, mais que ceux qui lui ont donné ce conseil, en ont ignoré les conséquences. » Il a chargé de ce bref les trois cardinaux de Bouillon, d'Estrées, de Bonzi. Si cette nouvelle est comme on nous la mande, elle en vaut bien une autre. N'admirez-vous point que tout est crime à nos pauvres frères[1]? Quand ils n'ont point consulté le pape, ils étoient schismatiques; quand ils lui font des plaintes des *opinions probables* et d'autres denrées de cette force, ils sont révoltés. Disons donc, ma chère enfant, qu'ils sont bien haïs ou bien aimés de Dieu, à voir de quelle façon ils sont persécutés. Je suis assurée que cette petite histoire réjouira vos prélats.

Je suis fâchée des vapeurs de M. de La

1. Les jansénistes.

Garde. Vous voilà donc tous deux bien offensés contre l'air de Paris ; il faut que Dieu ait donné une bénédiction nouvelle [1] à celui de Grignan, car, de mon temps, on ne l'eût jamais soupçonné de restaurer, de rafraîchir et d'humecter une jeune personne. Que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y avez trouvée ! Sans raisonner, ni tirer aucune conséquence, je m'en tiens là, et je puis dire que cet air n'est pas moins bon pour ma vie que pour la vôtre, puisqu'il vous a tirée du pitoyable état où vous étiez quand nous nous séparâmes.

Samedi 28 août.

Je reçois, ma fille, votre lettre du 18 : j'en ai reçu trois ici. Je pars demain. Madame de Chastelux est venue me voir, au lieu de recevoir ma visite à Chastelux. Je serai un jour avec mes parents, et le quatrième à Vichy. Vous avez eu raison d'être surprise de la mort de la pauvre madame Du Plessis (Guénégaud). J'en fus fort touchée, et plus que bien d'autres ; elle nous aimoit : vous lui plaisiez au dernier point ; vous vous entendiez à merveille. Elle a été enlevée en six jours, sans connoissance ; enfin cela est pitoyable.

Pour notre Cardinal (de Retz), j'ai pensé souvent comme vous ; mais soit que les ennemis

1. Voyez la note t. III, p. 464.

ne soient pas en état de faire peur, ou que les amis ne soient pas sujets à prendre l'alarme, il est certain que rien ne se dérange. Vous faites très-bien d'en écrire à d'Hacqueville, et même au Cardinal. Est-il un enfant?. ne sauroit-il venir à Saint-Denis sans le consentement de ses précepteurs? Et s'ils l'oublient, faut-il qu'il se laisse égorger ? Vous avez très-bonne grâce à vous inquiéter sur la conservation d'une personne si considérable, et à qui vous devez tant d'amitié. Tous vos discours sur Charleroi sont justes comme l'or : mères, sœurs, amies, maîtresses, toutes sont infiniment redevables au prince d'Orange. Rien n'est si plaisant que la conduite de tous ces messieurs pendant cette campagne. Enfin, la cour est à Fontainebleau. On dit que madame de Coulanges ira passer le temps de ce voyage à Livry. Ne lui avez-vous pas fait réponse, ma très-chère? Je vous prie de n'y pas manquer. M. de Guitaud vouloit vous mander comme il est content de mon séjour, et combien nous avons parlé tendrement de vous; mais je ne sais où il est, et je vais fermer cette lettre, en vous embrassant mille fois de tout mon cœur. Vous ne pouvez assez compter sur ma véritable tendresse.

635. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Saulieu, dimanche au soir 29 août 1677.

Je vous écrivis hier au soir, et je vous écris encore aujourd'hui. Enfin, j'ai quitté Époisse; mais je n'ai pas encore quitté le maître de ce beau château. Il est venu me conduire jusqu'ici. Rien n'est si aisé que de l'aimer : vous le connoissez; il m'a aussi bien reçue que si j'étois madame de Grignan : je ne puis rien ajouter à cela ; j'ai tout dit. N'est-il pas vrai, Monsieur le Comte? Répondez.

DE M. DE CUITAUD A LA MÊME.

Enfin nous nous séparons demain, et il ne me restera plus qu'à songer à vous, en quittant madame de Sévigné ; car tant que nous avons été ensemble, nous n'avons fait qu'en parler, et je ne doute pas que les oreilles ne vous aient corné : c'est à vous à savoir laquelle, car nous en avons dit de toutes les façons. Je n'ai pu me résoudre à ne pas l'accompagner jusqu'à son premier gîte. Nous nous quittons, ce me semble, à regret; mais nous nous reverrons dans peu ; et si vous ne venez, nous vous irons voir de compagnie. Ne songez cependant à rien qui

vous chagrine; cherchez tout ce qui vous pourra plaire, et ne vous imaginez pas qu'il n'y ait rien dans la vie qui puisse avoir ce droit-là : le monde est joli, et *on trouve toujours quand on cherche*. Voici un mot qui ne sera pas de votre goût; mais je m'entends bien, et je ne parle pas si improprement que vous pourriez le croire.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Il est très-sage, cet homme-ci; et je lui disois tantôt, le voyant éveillé comme une potée de souris : « Mon pauvre Comte, il est encore bien matin pour se coucher; vous êtes bien vert encore, mon ami. Il y a bien du vieil homme, c'est-à-dire du jeune homme en vous. » Je m'en vais tout dire. Il ne faisoit l'autre jour qu'une légère collation, car il voudroit bien faire pénitence, et il en a besoin. Il m'échappe de l'appeler *M. de Grignan;* ce nom se trouve naturellement au bout de ma langue. Il s'écria, d'un ton qui venoit du fond de l'âme : *Hé! plût à Dieu!* Je le regardai, et lui dis : *J'aimerois autant souper*. Nous nous entendîmes; nous rîmes extrêmement. Dis-je vrai? Répondez.

DE M. DE GUITAUD A LA MÊME.

Il est vrai, Madame, que les souhaits vont quelquefois bien loin, et qu'il n'est pas tou-

jours fort aisé d'en être le maître. Vous êtes informée de ma pénitence, si vous ne l'êtes de mes péchés; mais, comme je suis aussi peu déterminé sur l'un que sur l'autre de ces deux partis, je vous permets de donner carrière à votre esprit. Je finis par là, en vous assurant pourtant que votre maman, à l'heure qu'il est, est un peu ivre : mais ce n'est pas de l'eau de Vichy; je doute même, si cela continue, qu'elle y veuille aller : ce seroit de l'argent perdu.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

C'est lui qui est ivre; pour moi, j'avoue que je le suis un peu. Ils sont si longtemps à table, que par contenance on boit, et puis on boit encore, et on se trouve avec une gaieté extraordinaire : voilà donc l'affaire. A propos, nous avons rencontré M. et madame de Valavoire, avec un équipage qui ressembloit à une compagnie de bohèmes. Nous avons attaqué la première litière; nous y avons trouvé le bon Valavoire. Ah! que c'est bien le vieil homme! Nous sommes tous descendus; il m'a baisée et a pensé m'avaler; car il a, comme vous savez, quelque chose de grand dans le visage. Sa femme m'a parlé de vous et de votre santé d'une manière à me persuader : vous n'êtes point grasse, mais vous avez un beau teint; vous êtes blanche, vous êtes tranquille. Tout

ce qu'elle m'a dit m'a paru naturel, et ma fort plu. J'ai trouvé les chemins étranges; j'ai pensé que vous aviez essuyé tous ces cahots. Mon cocher est admirable, mais il est trop hardi. M. de Guitaud dit qu'il l'estime de deux choses : l'une, d'être un fort bon cocher, et l'autre, de mépriser mes cris. Adieu, ma fille, en voilà assez pour des gens entre deux vins. Il y a ici un fort bon médecin, qui me dit : « Madame, pourquoi allez-vous à Vichy? » Répondez-lui ; pour moi, je n'ai jamais pu.

636. — DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI[1].

A Chaseu, ce 1er septembre 1677.

Il n'y a pas longtemps que je vous ai fait réponse, Monsieur, dans une lettre que j'écrivis à madame de Sévigné, et me revoici avec elle dans une feuille de papier, vous écrivant tous deux de ce château, où nous avons passé si doucement un an ensemble. Il étoit agréable alors, il l'est aujourd'hui davantage, et notre amie en est contente. Nous l'aurions été bien plus,

1. La lettre de madame de Sévigné à la suite de laquelle se trouvoit celle-ci est perdue, comme toutes celles qu'elle avoit écrites à Corbinelli.

si vous aviez été de la partie, et Lucien, que nous avons lu, nous auroit encore paru plus divertissant. La veuve, qui vous plaît tant, m'a aidé à faire l'honneur de ma maison. J'oubliois de vous dire que nous allâmes cinq lieues au-devant de la Marquise. Elle nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre, qu'elle a depuis peu. A la vérité, à un quart de lieue de la dînée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde. Le bon abbé de Coulanges étant tombé sur sa nièce, et Toulongeon sur la sienne, cela nous donna un peu de relâche. Mais admirez la fermeté de notre amie et son bon naturel. Dans le moment que nous versâmes, elle parloit de l'histoire de Don Quichotte. Sa chute ne l'étourdit point, et pour nous montrer qu'elle n'avoit pas la tête cassée, elle dit qu'il falloit remettre le chapitre de Don Quichotte à une autre fois, et demanda comment se portoit l'abbé. Il n'eut non plus de mal que les autres. On nous releva, et ma cousine fut trop heureuse de se remettre à la conduite du cocher de ma fille, qu'elle avoit tant méprisé. Vous croyez bien que notre aventure ne tomba pas à terre, comme nous avions fait. Nous badinâmes quelque temps sur ce chapitre; et ce fut là où nous commençâmes à vous trouver à redire.

637. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A la Palisse, vendredi au soir 3 septembre 1677.

Vous voyez bien, ma très-chère, que me voilà à Vichy, c'est-à-dire, j'y dînerai demain 4 de ce mois, comme je vous l'avois promis. Je vous écrivis de Saulieu, avec M. de Guitaud, une assez folle lettre; je vous en ai écrit quatre d'Époisse, où j'ai reçu toutes celles qui me sont revenues de Paris. J'ai été prise et retenue en Bourgogne d'une telle sorte, que si par hasard je ne m'étois souvenue de vous et que vous vouliez que je prisse les eaux, je crois que je m'y serois oubliée.

J'ai été chez Bussy, dans un château (à Chaseu) qui n'est point Bussy, qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable. La Coligny[1] y étoit : vous savez qu'elle est aimable; il y auroit beaucoup à parler, mais je réserve ces bagatelles pour une autre fois. Il a fallu aller dîner chez M. d'Autun[2], *le pauvre homme!* et puis chez M. de Toulongeon; et

1. La fille de Coligny. (Éd. de 1734.)
2. Gabriel de Roquette, évêque d'Autun.

le jour que j'en devois partir, il fallut demeurer pour parler de nos affaires avec le président de Berbisi (Jean, baron de Vantoux), qui venoit m'y trouver. Enfin, me voilà sur votre route de Lyon, à vingt lieues de Lyon. Je serois mardi à Grignan, si Dieu le vouloit. Hé, mon Dieu ! il faut détourner cette pensée, ma chère enfant : elle fait un *dragon*, si l'on ne prend un soin extrême de la gouverner. Parlons de la traverse d'Autun ici, qui est un chemin diabolique. J'ai dit adieu pour jamais partout où j'ai passé.

Je suis ici, dans le château de cette bonne de Saint-Géran, qui m'a reçue comme sa fille. Vous y avez passé, ma fille : tout m'est cher à mille lieues à la ronde. Je suis à plaindre quand je n'ai point de vos nouvelles; cela me fait une tristesse qui ne m'est pas bonne. Depuis Époisse, il y a sept jours : cela est long; j'en attends [1], voilà ce qui me soutient.

Je vous prie de dire à M. de Grignan que je le conjure d'écrire à M. de Seignelai, ou à M. de Bonrepos, pour obtenir le congé du chevalier de Sévigné pour cet hiver, afin qu'il vienne solliciter un vaisseau. Il y a bien des places vacantes. Le pauvre garçon m'a écrit quatre fois ; il ne sait que faire. Il est à Messine,

1. J'en espère. (Éd. de 1734.)

et me fait pitié. C'est sa vie, c'est son pain; aidez-moi à le secourir[1]; vous savez comme il s'appelle : si cela ne vous touche, c'est mon filleul. On me presse de donner cette lettre; la poste va passer. Adieu donc, ma très-chère et très-aimable belle. Il y a huit jours que je ne sais rien; mais quand j'ignore tout, je sais toujours que je vous aime de tout mon cœur.

638. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, samedi au soir 4 septembre 1677.

J'AI reçu deux de vos lettres en arrivant, ma très-chère. J'en avois grand besoin, mon cœur étoit triste : me voilà bien; je les relirai, ce m'est une consolation. Ma fille, passé aujourd'hui, je vous promets de ne plus écrire qu'un mot, c'est-à-dire *la feuille qui chante et chantera;* mais faites-en donc de même : vous êtes excédée d'écriture[2], et c'est être malade à votre âge, que d'être maigre au point que vous l'êtes; je hais, il est vrai, de voir si visiblement la côte d'Adam en votre personne. Vous me rendrez

1. A le servir. (Éd. de 1734.)
2. Car vous vous tuez d'écriture. (*Idem.*)

donc compte de votre santé, et de la petite, dont je suis en peine; la pauvre enfant! Madame de Valavoire m'en dit des merveilles.

Ma fille, ne me grondez pas ce soir : je veux un peu parler; j'arrive, je me repose demain : rien ne m'oblige à me taire. M. de Champlâtreux est déjà venu me voir. Le bon abbé le trouve d'une bonne société; il lui donnera souvent à dîner. Savez-vous qui m'a déjà envoyé faire un compliment? M. le marquis de Termes[1], qui arriva hier tout malade de goutte[2] et de colique : on dit qu'il a la barbe longue comme un capucin : ah ! c'est fort bien fait. Le chevalier de Flamarens[3] est avec lui; M. et madame d'Albon[4] y sont aussi, M. de Jussac; on attend encore bien du monde. J'oublie le meilleur, c'est Vincent[5], qui sort déjà d'ici, et qui prendra des soins de moi extrêmes. Je me porte très-bien; je ne sais que souhaiter de mieux, sinon de clouer ce bienheureux état. Je vous écrivis hier de la Palisse; j'y vis un petit garçon que je trouvai joli; il a sept ans : je suis sûre qu'il ressemble au vôtre[6]; son père, qui

1. César-Auguste de Pardaillan, marquis de Termes.
2. Tout malingre de goutte. (Éd. de 1734.)
3. Jean de Grossolles.
4. Gilbert-Antoine d'Albon, comte de Chazeul.
5. Vincent étoit, sans doute, le médecin des eaux de Vichy.
6. J'en jurerois. (Éd. de 1734.)

est un gentilhomme de M. de Saint-Géran, lui a appris à faire l'exercice du mousquet et de la pique. C'est la plus jolie chose du monde : vous aimeriez ce petit enfant; cela lui dénoue le corps : il est délibéré, adroit, résolu. Son père passe sa vie à la guerre; il est convalescent à la Palisse, et se divertit à rendre son fils un vrai petit soldat : j'aimerois mieux cela qu'un maître à danser. Si le hasard vous envoyoit un tel homme, prenez le même plaisir sur ma parole.

M. l'Archevêque a écrit au bon abbé tout ce qui se peut mander d'obligeant et de tendre pour l'engager au voyage de Grignan; mais je ne vois pas que cela l'ébranle, quoiqu'il en soit touché. J'aurois bien à causer sur vos deux lettres que voilà; mais, quoique je ne sois pas encore initiée à la fontaine, je veux vous donner l'exemple. Un homme de la cour disoit l'autre jour à madame de Ludres : « Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. — Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. » J'ai trouvé cela plaisant. Madame de Coulanges a des soins de moi admirables. Je regarde autour de moi, est-ce que je suis en fortune ? Elle me rend le tambourinage[1] qu'elle reçoit de beaucoup d'autres. La Bagnols m'écrit aussi mille douceurs *tortillon-*

1. Le grand bruit, les paroles ronflantes.

nées. Adieu, ma très-chère enfant; je vous aime avec une tendresse que je ne puis exprimer; évitez, sur toutes choses, le cœur de l'hiver pour revenir, et le détour de Reims. Croyez-moi, il n'y a point de santé qui puisse résister à ces fatigues; les voyages usent le corps comme les équipages.

639. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi 6 septembre 1677.

Ma fille, ne vous fâchez point : je vous écris à six heures du soir, loin des eaux, loin de toute vapeur; c'est pour me donner de la joie, que je veux causer un moment avec vous; j'ai rompu tout autre commerce. Ne trouvez-vous point que nous sommes trop loin et trop près l'une de l'autre? Cette distance nous fait mal. Je passe les jours avec MM. de Termes et Flamarens; je suis leur véritable consolation. Je ne sais ce qu'ils ont, ils ne se portent point bien. Ils ont amené un homme de l'Opéra, qui joue du violon mieux que Baptiste (Lully); cela nous divertit. Il y a une impertinente petite bossue qui chante sans fin et sans cesse, et qui croit être miraculeuse; cela nous fait rire. M. de

Champlâtreux est notre grand druide; il fait la meilleure chère du monde. Ah, mon Dieu! que n'a-t-il été possible que vous m'ayez gouvernée ici? M. et madame d'Albon, une sœur de mademoiselle de Lestranges, madame de Sourdis, blanche et blonde, mille autres de tous côtés, jamais il ne s'est vu tant de monde, et jamais il n'a fait si beau : le mois de septembre ne contrefait ni l'été, ni l'hiver; il est le plus beau mois de septembre que vous ayez jamais vu.

Madame disoit, l'autre jour, à madame de Ludres, en badinant avec un compas : « Il faut que je crève ces deux yeux-là, qui font tant de mal. — Crevez-les, Madame, puisqu'ils n'ont pas fait tout celui que je voulois. » Cela seroit plaisant si c'étoit moi qui vous fisse savoir tous les bons mots de cette belle. Comment vous portez-vous, ma très-chère? Ce mal de jambe, qu'est-il devenu? Est-il possible que cela soit bon? C'étoit donc une humeur qui vous tomboit sur la poitrine; ce n'étoit pas seulement du sang échauffé. Et la pauvre petite est-elle mieux? Si vous m'aimez, ma très-chère, si vous m'aimez, tâchez de vous rengraisser. Ah! que vous êtes maigre, puisque M. de Grignan en est inquiété!

Mardi au soir.

J'ai reçu votre lettre du premier septembre. Que souhaitez-vous, ma fille? Quel échange,

quel trafic voulez-vous faire? Ah! gardez tout ce que vous avez; souvenez-vous de ce que vous êtes, quand vous n'êtes point dévorée de tous les *dragons* du monde; vous en aviez de bien noirs et de bien cruels à Paris; mais quand vous voulez, quel charme et quel agrément ne trouve-t-on point dans votre humeur? Je soupire souvent en parlant de vous et en pensant à vous. Je ne réponds point à votre lettre, de peur uniquement de vous fâcher : car vous m'ôtez ma joie, en m'ôtant le plaisir de vous entretenir; mais il ne faut point vous contredire. Vous passez légèrement sur tous les chapitres; je ne fais aussi réponse à rien. Je vous conjure seulement de mander à d'Hacqueville ce que vous avez résolu pour cet hiver, afin que nous prenions l'hôtel de Carnavalet, ou non. Je vous demande encore d'avoir soin de votre santé; la mienne est admirable, les eaux me font très-bien. Vincent me gouverne comme M. de Champlâtreux; tout est réglé, tout dîne à midi, tout soupe à sept, tout dort à dix, tout boit à six.

Je voudrois que vous vissiez jusqu'à quel excès la présence de Termes et de Flamarens fait monter la coiffure[1] et l'ajustement de deux

1. Sur les coiffures des dames de son temps, voyez les expressions dont se sert madame de Sévigné, t. I, p. 367, et t. IV, p. 404.

ou trois belles de ce pays. Enfin, dès six heures du matin tout est en l'air, coiffure *hurlupée*[1], poudrée, frisée, bonnet *à la bascule*[2], rouge, mouches, petite coiffe qui pend, éventail, corps de jupe long et serré, c'est pour pâmer de rire; cependant, il faut boire, et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos.

640. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, lundi 13 septembre 1677.

Quoi, ma très-chère et très-aimable! vous avez été malade! vous avez été saignée deux fois! Vous avez eu raison de craindre votre esquinancie[3]. Vous avez craché du sang; on dit que ce n'étoit que de la gorge; mais est-ce là ce sang si bien rafraîchi? Cette sérosité qui est tombée sur vos jambes, où en étions-nous si elle fût tombée

1. Les coiffures hurlupées, dites aussi hurlubrelu, étoient à la mode depuis 1671.

2. Bonnet moitié droit et moitié courbe, dit un Glossaire du temps.

3. L'édition de 1734 donne, ainsi qu'il suit, le commencement de cette lettre, sous la date du dimanche 12 septembre :

« Je ne me doutois de rien, ma chère enfant, et vous aviez une esquinancie, etc. »

sur votre poitrine? Et je ne sais rien de tout cela; je vis en pleine confiance sur votre parole; vos lettres ne sont ni moins longues, ni moins naturelles; je ne me doute de rien, et vous étiez dans cet état lorsque j'arrivois à Époisse. Si l'on avoit le scrupule de ne point vouloir rire quand on ne le doit pas, le plus sûr seroit d'être toujours en inquiétude; mais on ouvre aisément son cœur à la joie et à la confiance d'espérer que ceux que l'on aime se portent bien quand ils le disent; et l'on ne joint pas à l'absence toutes sortes de chagrins. Ce n'est point Vardes qui m'a dit votre mal, c'est un gentilhomme qui venoit de Provence, qui le dit à une sœur de mademoiselle de Lestranges, en ajoutant que vous étiez toute guérie. Vardes arriva le même jour, et m'assura que vous étiez entièrement hors d'affaire, à la maigreur près, qu'il a trouvée très-grande. Si vous ne suivez les avis de Guisoni sur le rafraîchissement, vous tomberez dans une maigreur et une délicatesse qui ne sera plus une vie. Vardes m'a ôté toute mon inquiétude, en me disant, avec tous les bons tons du monde, que le fond de votre teint est tranquille et blanc, et sans nulle apparence d'altération. Il croit être assez joliment bien avec vous; il en est ravi, et je vous exhorte à respecter son malheur. Il a été reçu ici divinement; il étoit bien tenté d'y

demeurer, persuadé que les eaux et la compagnie y sont plus propres pour lui que celles de Bourbon; mais M. de Champlâtreux, par une ridicule politique, lui a fait, comme par force, continuer son chemin. Nous croyons que c'est par jalousie, car jamais il n'y eut un si véritable *chien du jardinier*[1]. Sa cour est épineuse; nous en rions fort. Le pauvre Chésières me l'avoit dit cent fois. Comme je n'ai point encore compris qu'il soit mort, j'ai toujours envie de lui dire que je trouve qu'il a raison.

Vardes a extrêmement plu à Termes, et Termes à Vardes : leurs esprits se sont frappés d'un agrément égal; ç'a été un coup double. Cette connoissance qu'ils avoient de se plaire les rendoit plus aimables[2]. J'eusse été fort aise que Vardes fût demeuré ici : Corbinelli y seroit venu. Vous comprenez bien quelle extrême consolation je trouverois à vous y voir; je vois vos sentiments là-dessus. Mais cette Providence n'a pas voulu : cela n'est-il pas visible par tout ce qu'elle a dérangé? Elle veut donc que vous veniez cet hiver, et que nous soyons en même maison. Je n'ai nul dessein d'en sonner la trom-

1. Un véritable chien de jardinier comme lui. (Éd. de 1734.) — Le chien du jardinier garde les choux du jardin, et n'en mange pas lui-même. Voyez aussi Antoine Oudin, *Curiosités françoises*, 1640, p. 98.

2. Les rendoit encore plus aimables. (*Idem.*)

pette ; mais il a fallu le mander à d'Hacqueville pour nous arrêter *le Carnavalet* (voyez p. 336). Il me semble que c'est une grande commodité à toutes deux et bien de la peine épargnée, de ne pas avoir à nous chercher. Il y a des heures du soir et du matin, pour ceux qui logent ensemble, qu'on ne remplace point quand on est pêle-mêle avec les visites. Si je me trompe et que vous ayez pour vous seule une autre maison toute trouvée, je me conformerai à vos desseins ; j'entrerai dans vos pensées, je me ferai un plaisir de vos volontés, vous me ferez changer d'opinion, je croirai que tout ce que j'avois imaginé n'étoit point bien, car je veux, sur toutes choses, que vous soyez contente, et quand vous le serez, je le serai [1].

Adieu, ma chère fille : embrassez-moi, je vous en prie, et me dites comme vous vous portez. Nous sommes ici dans une jolie société. Le temps est admirable, le pays délicieux ; on y fait la meilleure et la plus grande chère du monde. Il y a deux ou trois jésuites, qui font les entendus. Que j'aurois de plaisir à les voir étrangler par Corbinelli ! Le Maimbourg est

1. Cette dernière phrase est moins complète dans l'édition de 1754. En voici le texte : « Enfin, je crois que vous avez sur cela les mêmes sentiments que moi, et que, cette maison se rencontrant, il ne se peut rien de mieux pour cet hiver. »

impertinent; il y a toujours dans ses ouvrages la marque de l'ouvrier : la belle pensée de faire punir un Turc, parce qu'il n'a pas salué l'image de la Vierge!

641. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 septembre 1677.

Je vous ai bien trouvé à redire depuis quinze jours, ma chère cousine. Je vois bien qu'il ne vous faut jamais voir, ou qu'il ne vous faut jamais quitter. Mais, au moins, voudrois-je que nous fussions voisins à la campagne; je vous y aimerois encore mieux qu'à Paris; on y est trop dissipé. Pour des nouvelles de ce pays-là, je ne vous en manderai point, car assurément vous les savez: mais je vous y ferai faire quelques réflexions, si vous le trouvez bon : comme, par exemple, sur la mort de la vieille Puisieux[1]. Nous en voilà délivrés. Ne trouvez-vous pas, Madame, qu'elle contraignoit un peu trop ses amis; il falloit marcher si droit avec elle!

1. « Charlotte de Valençay, veuve de feu messire Pierre Brûlart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, mourut le 8 septembre 1677, âgée de quatre-vingts ans. » (*Gazette.*) Voyez t. I, p. 239 et 279.

Vous me devez un compliment sur la mort du grand prieur de Champagne. Ce n'est pas que je m'en soucie; mais il étoit cousin germain de mon père, et je le voyois quelquefois. Si vous vouliez, pour n'en pas faire à deux fois, fourrer aussi dans le même compliment la condoléance de la mort de la vieille Bouligneux, qui étoit ma tante, je crois que vous ne feriez pas mal, si ce n'est que vous voulussiez attendre la mort de la vieille Toulongeon (tante de madame de Sévigné) pour les mettre tous ensemble. Je laisse cela à votre discrétion. Mais à propos de celle-ci, elle a passé céans le jour que vous partîtes de Toulongeon, et elle me fit de grandes plaintes de l'empressement que vous aviez eu à traiter, avec le président de Berbisi, de votre part de la succession du président Frémiot. J'eus beau lui dire que dix mille écus que vous auriez présentement, valoient au moins vingt mille quand la présidente Frémiot[1] viendroit à mourir, elle ne se rendit point à mes raisons, et quand je vis cela, je la laissai à la merci de ses douleurs. Au reste, Madame, je vous supplie de dire de ma part à votre cocher, que celui de M. Jeannin l'a bien effacé en ce pays-ci. Il versa un tour et

1. Madame Frémiot n'avoit que l'usufruit des biens de Claude Frémiot, son mari; madame de Sévigné devoit en hériter. Voyez t. I, p. 210 et 470.

demi son maître, le lendemain de votre départ, et démit l'épaule à l'aînée de ses sœurs; cela les obligea de revenir tous à Montjeu, où ils sont encore. Madame de La Boulaye[1] passa ici, il y a huit jours, pour s'en aller chez elle faire balayer sa maison, afin d'y recevoir dignement le gobin Villars[2], qui vient, dit-on, l'épouser. Plût à Dieu que vous et moi fussions aussi aises qu'elle, le jour qu'elle étalera son dais et son cadenas[3] à Autun.

Chandenier[4] est à Paris en pleine liberté; il donne sa démission pure et simple, et se remet à la discrétion du roi pour la récompense de sa charge. S'il avoit fait cela, il y a seulement dix ans, il auroit fait le profit que vous voulez faire avec madame Frémiot; il auroit gagné l'intérêt de cent mille écus au moins, qui se seroit monté à cinquante mille; il se seroit épargné les chagrins d'une longue prison, après un long

1. Veuve de François de Rochefort, marquis de La Boulaye.

2. M. de Villars étoit bossu.

3. Coffret d'or ou de vermeil, où l'on met le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., à l'usage du roi et des princes.

4. François de Rochechouart, marquis de Chandeniers, capitaine des gardes du corps, étoit disgracié depuis 1651. Voyez, sur les causes de sa disgrâce et sur la constance héroïque qu'il déploya, les *Memoires* de madame de Motteville et ceux du cardinal de Retz, t. III, p. 27, édition Champollion.

exil, et il ne se seroit pas distingué, comme il l'a fait, par une longue folie; mais enfin le voilà hors d'affaire: nous ne savons pas encore ce que le roi aura fait pour lui. Adieu, ma chère cousine; je vous assure que je vous aime bien. Il m'a pris un redoublement d'amitié pour vous, que je sens bien qui se tournera en *continue*.

642. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, jeudi, à quatre heures du soir, 16 septembre 1677.

EMANDEZ au chevalier de Grignan si je n'ai pas bien du soin de lui, si je ne lui donne pas un bon médecin, et si moi-même je n'en suis pas un admirable. Je n'eusse jamais cru voir à Vichy les chiens de visages que j'y vois. Comme on est toujours rassemblé, ce qu'il y a de meilleur se met ensemble, et cela compose une fort bonne compagnie. Je traite fort sérieusement la santé du chevalier; je verrai les commencements de ses remèdes, et le laisserai en bon train avant que de partir.

Je commence la douche aujourd'hui; je crois qu'elle me sera moins rude que l'année passée;

car j'ai devant et après moi Jussac, Termes, Flamarens, chacun sa demi-heure : cela fait une société de *misérables*, qui ne le sont pas trop. Je vous en manderai des nouvelles; ils ont déjà commencé, et trouvent que c'est la plus jolie chose du monde. Mon Dieu ! ma fille, que vous avez été vivement et dangereusement malade ! C'étoit justement le 15 d'août, un dimanche; vous ne pûtes m'écrire, et la confusion de mon départ m'a détournée de l'inquiétude que cela m'auroit donnée dans un autre temps. Cette gorge enflammée fait grand'peur, et la fièvre; ah, ma chère enfant! quand on a le sang de cette furie, c'est bientôt fait ! Vous eûtes la fièvre, vous fûtes saignée deux fois en un jour; et puis une cuisse et les jambes enflées : quelle malignité d'humeur ! et sans le bonheur qui la détourna de dessus votre poitrine, où en étions-nous ? Dieu merci, vous êtes guérie de ce mal; voilà qui est fait, je n'en ai nulle inquiétude[1]; mais j'admire que, pour me tromper, vous ayez toujours pu m'écrire de si grandes lettres. N'y aura-t-il donc personne qui ait le pouvoir d'obtenir de vous quelque espèce de soin et de régime pour votre santé[2] ? Ne voulez-vous point tempérer un peu

1. Et je l'ai passé bien gaillardement. (Éd. de 1734.)
2. Pour tempérer un peu ce sang si enragé. (*Idem*)

ce sang si enragé ? Je ne vois personne qui ne songe à sa vie et à sa santé : tout ce qui se passe ici le marque assez ; il n'y a que vous qui sembliez avoir envie d'expédier promptement votre rôle. Cependant, si vous m'aimiez, vous auriez un peu plus de pitié pour moi. Quand je songe à tout ce que je fais pour vous plaire uniquement, et comme je m'en vais attaquer courageusement et de bon cœur une santé parfaite, par la seule envie de mettre votre esprit en repos, sans que je puisse obtenir de vous de suivre les avis de Guisoni, je me perds dans cette pensée. Je n'ai jamais vu de belle, ni de jolie femme, prendre plaisir à se détruire. Tout le monde éprouve qu'on se guérit de toutes sortes de maux par des remèdes, et vous affectez de n'en faire aucun ; ils sont pourtant nécessaires, et je m'en suis bien trouvée aux Rochers. Enfin, vous êtes bien nommée un prodige. Voilà ce que je voulois vous dire pour soulager mon cœur ; je ne vous en parlerai plus. Ne croyez pas que je veuille recommencer les chagrins passés : Dieu m'en préserve ! mais je n'ai pu résister à l'envie de vous faire remarquer combien ma complaisance est au-dessus de la vôtre.

Vous me rapaisez par un autre endroit : c'est, ma très-chère, en me disant fort nettement que vous voulez dérober la chambre

de quelqu'un et venir loger chez moi, sans vous soucier si je le trouve bon ou non, seulement pour m'apprendre à vous avoir persuadée que vous ne pouvez jamais m'incommoder. Venez, venez, ma très-chère; voilà un style qui convient mieux à la tendresse que j'ai pour vous, que celui que vous aviez l'autre jour dans une de vos lettres; ne craignez point que votre confiance soit trompée.

Je crois que d'Hacqueville nous a pris *la Carnavalette*[1] : nous nous y trouverons fort bien. Il faudra tâcher de s'y accommoder, rien n'étant plus honnête, ni à meilleur marché, que de loger ensemble. J'espère que ce voyage, qui est l'ouvrage de la politique de toute la famille, sera aussi heureux que l'autre a été triste et désagréable, par le mauvais état de votre santé. Cette Valavoire ne me dit point que vous eussiez été mal : vous l'aviez bien endoctrinée, et je vous écrivois dans ce temps-là des folies de Saulieu. Enfin, ma fille, n'en parlons plus : vous êtes peut-être plus docile, voyant les impétuosités de ce sang; et, de mon côté, je bois l'eau la plus salutaire pour moi, et par le plus beau temps, et dans le plus beau lieu et avec la plus jolie compagnie qu'on puisse sou-

1. L'hôtel Carnavalet, rue de la Culture-Sainte-Catherine au Marais. Il existe encore de nos jours. Voyez la note ci-après, p. 370.

baiter. Bon Dieu! que ces eaux seroient admirables pour M. de Grignan! Le *bien bon* en prend pour purger tous ses bons dîners, et se précautionner pour dix ans. Adieu, mon ange; écrivez à madame de Coulanges, je vous en prie. Je vous aime trop et vous embrasse tendrement.

643. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, dimanche 19 septembre 1677.

Il me semble, ma chère enfant, que je vous écrivis une sotte lettre, la dernière fois. J'étois mal à mon aise, j'écrivois mal, je me plaignois de la douche : il n'en faut pas davantage pour vous donner de l'inquiétude. Je vous assure, aujourd'hui, que je me porte fort bien; je me suis baignée un peu à *la Sénèque*[1]; j'ai sué fort gracieusement, et peut-être même que je prendrai encore une douche ou deux avant que de partir, pour finir toute contestation. Deux jours de repos me donneront de la force de reste. Il

1. Locution proverbiale un peu exagérée : Sénèque, après s'être ouvert les veines, se mit dans un bain chaud, dont la fumée, mêlée à quelques liqueurs, l'étouffa.

me sembla, l'autre jour, dans la chaleur du combat, que je fermois les mains; je coupe du pain et, en un mot, je me porte très-bien : le temps me donnera, pour mes mains, ce que Vichy m'aura refusé; je n'en suis nullement inquiète. Je quitte le chevalier et Vichy vendredi; je le laisse en train et en bonnes mains pour sa santé. Nous allons nous reposer à Langlar (chez l'abbé Bayard), où le chevalier viendra nous voir : un jour ne lui fera pas grand mal. Je crois que Termes et Flamarens y viendront aussi : cette pause sera jolie. Jussac veut vous écrire combien il vous honore, et à quel point M. de Vendôme est bien disposé pour vous aimer et estimer, et pour croire M. de Grignan en tout ce qu'il lui dira, à moins que M. de Vendôme n'ait changé, ce qu'il ne croit pas [1].

Le *Marseille* est à Paris. Nous avons fort parlé de toutes les affaires passées; il me semble que je les ai peintes au naturel. Je souhaite, ma très-chère, que vous me disiez vrai sur votre santé. Vous me dites tout de votre mieux pour me rassurer; mais quand je songe comme vous me trompez bien quand vous voulez, je prends ma confiance d'ailleurs que de vos pa-

1. M. de Jussac avoit été gouverneur de M. de Vendôme.

roles. Je crois qu'après avoir été malade, on se porte bien, et j'espère que vous accorderez à notre amitié quelques-uns des régimes que vous a ordonnés Guisoni.

D'Hacqueville lanterne tant pour la *Carnavalette*, que je meurs de peur qu'il ne la laisse aller. Hé, bon Dieu! faut-il tant de façons pour six mois? Avons-nous mieux? Écrivez-lui, comme moi, qu'il ne se serve point, en cette occasion, de son profond jugement. Nous parlons souvent de vous, le chevalier et moi; nous craignons plus que vous la vivacité de votre esprit, qui vous consume et vous épuise comme Pascal. Ma fille, si vous saviez comme cette pensée serre le cœur à ceux qui vous aiment, vous nous plaindriez. Le *bien bon* prend les eaux pour vider son sac, qui est plein; cela s'appelle pour le remplir, et toujours ainsi : nous avons beaucoup de soin l'un de l'autre. Ces eaux-ci sont salutaires; M. de Grignan en seroit lavé, et lessivé et guéri de tous ses maux : il n'auroit pas mal besoin aussi de vider son sac. Tous les buveurs sont contents de leur santé, et encore plus de la beauté du temps et du pays. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vous ne voulez pas que j'écrive davantage. Ne trouvez-vous pas que c'est une jolie petite chose que de voir le Marquis profiter des leçons

que lui donne M. de La Garde? Cela me fait souvenir de mon petit garçon de la Palisse. Le chevalier vous dira que nous sommes quelquefois en si bonne compagnie, que n'ayant pas assez de temps, nous remettons à Paris à faire nos remèdes.

644. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mardi 21 septembre 1677.

Je suis fâchée de n'avoir point reçu aujourd'hui de vos nouvelles; mon cœur est triste, et je me représente toujours que vous êtes malade : on ne peut prendre aucune confiance dans le sang que vous avez, et le mien en est troublé; j'espère que demain je serai hors de cette peine. Corbinelli est demeuré à Paris avec une fièvre tierce et une rêverie qui fait peur. Je crois que d'Hacqueville nous louera l'hôtel de Carnavalet; à moins que madame de Lillebonne ne se ravise et n'en veuille point sortir à cette Saint-Remi : je reconnoîtrois bien notre guignon à cela. Je me porte à merveille, hors que je n'ai pu souffrir la douche : c'est que je n'en avois nul besoin cette année, et qu'elle prenoit trop sur moi. Je finis demain mes eaux; je me

purge jeudi, vendredi à Langlar. Je laisse le chevalier en bon train; il se trouvera très-bien de ses eaux; je crois qu'il aura tout achevé dans huit ou dix jours. Adieu, ma très-chère enfant; j'embrasse les Grignans, grands et petits. Il faut que le mousquet et la pique du petit Marquis soient proportionnés à sa taille.

645. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mercredi au soir 22 septembre 1677.

IL me revient une lettre du 15. Je crois qu'elle est allée faire un tour à Paris. Le chevalier en a reçu une du bel abbé, de cette même date, qui me fait voir au moins que vous vous porticz bien ce jour-là. Il est vrai que si Vardes m'eût parlé de votre maladie un peu plus au temps présent, nulle considération n'auroit pu me retenir; mais il fit si bien, que je ne pus tourner mon inquiétude que sur le passé. Ma très-chère, au nom de Dieu, rapportez-moi votre bonne santé et votre joli visage; il est certain que je ne puis m'en passer, ni vous permettre d'être changée à l'âge où vous êtes. N'espérez donc

point que je sois traitable sur cette maigreur, qui marque visiblement votre mauvaise santé; la mienne est admirable. Je finis demain jeudi toutes mes affaires; je prends ma dernière médecine. Je n'ai bu que seize jours; je n'ai pris que deux douches et deux bains chauds. Je n'ai pu soutenir la douche; j'en suis fâchée, car j'aime à suer; mais j'en étois trop étouffée et trop étourdie : en un mot, c'est que je n'en ai plus de besoin, et que la boisson m'a suffi et fait des merveilles.

Je m'en vais vendredi à Langlar; mes commensaux, Termes, Flamarens, Jussac, m'y suivront; le chevalier viendra m'y voir samedi, et reviendra lundi commencer sa douche. Il ne sera plus que huit jours sans moi; je le laisse en bon train; les eaux lui font beaucoup de bien; il recevra en mon absence mille présents de mes amis : il est fort content de moi. Pour mes mains, elles sont mieux; et cette incommodité est si petite, que le temps est le seul remède que je veuille souffrir.

Je suis au désespoir, ma fille, de la tristesse de vos songes. Hé, mon Dieu! faut-il que dans l'état où je suis, je vous fasse du mal? C'est bien, je vous assure, contre mon intention. Je ne sais si vous avez celle de m'écrire des endroits admirables : vous y réussiriez; mais aussi ils ne tombent pas à terre. Vous ne sen-

tez pas l'agrément de ce que vous dites, et c'est tant mieux. Vous avez un peu d'envie de vous moquer de votre petite servante, et du corps de jupe, et du toupet[1]; mais vous m'aimeriez si vous saviez le bon air que j'avois à la fontaine. Je crois que *la Carnavalette* nous sera meilleure que l'autre maison qu'on nous avoit indiquée, mais qui est fort petite, et où pas un de vos gens ne pourroit loger. Nous verrons ce que fera le grand d'Hacqueville. Je meurs de peur que madame de Lillebonne ne veuille pas déloger. Je suis toujours fort en peine de Corbinelli; il a été rudement traité de la fièvre tierce : le délire et tout ce qui peut effrayer. Il a pris de l'or potable; nous en attendons l'effet[2]. Parlez-moi toujours de vous et de votre santé : ne faites-vous rien du tout pour vous remettre de vos deux saignées? Quelle maladie, bon Dieu! et quelle frayeur cela ne doit-il point donner à ceux qui vous aiment! Voilà le chevalier auprès de moi, et la

1. On donnoit alors ce nom à une bordure de cheveux, qui accompagnoit le front depuis une tempe jusqu'à l'autre.

2. Remède que le charlatanisme avoit mis à la mode. Guy-Patin ne tarit pas contre ces médecins, qu'il appelle des *cuisiniers arabesques*. On croyoit alors que les remèdes chers étoient plus efficaces que les remèdes bon marché, et on les enchérissoit par des dissolutions d'or et de perles.

compagnie ordinaire, avec un homme qui assurément joue mieux du violon que Baptiste. Nous voudrions bien vous envoyer, et à M. de Grignan, une chacone[1] et un écho[2] dont il nous charme, et dont vous serez charmée : vous l'entendrez cet hiver.

646. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

A Vichy, en partant, 25 septembre 1677.

Quand je songe que madame de Guitaud n'est pas encore accouchée, et que M. d'Hacqueville est allé à Rouen et revenu, et qu'à son retour il ne m'en dit pas un mot, je comprends que cet enfant n'a pas dessein d'avoir le procédé des autres, et qu'il sera aussi extraordinaire pendant sa vie et pour en sortir, qu'il l'est en y entrant. Songez que *la très-bonne* (madame de Guitaud), dès que j'étois à Époisse, avoit déjà dit toutes ses oraisons à Sainte-Margue-

1. Chacone, terme de musique, air de danse, dont la base est de quatre notes, et sur lequel on fait aussi des couplets, etc.

2. Écho, morceau de musique dans lequel se trouvent des répétitions de plusieurs notes qu'on vient de chanter, ou de jouer, sur un autre ton.

rite : jamais il n'y eut un tel mécompte. Il y a des gens à qui ces désordres n'arrivent jamais.

Je partis de Saulieu, comme vous vîtes, car je reprends dès là le fil de mon histoire; mais si vous vîtes mon départ, vous ne vîtes point toute l'amitié, la satisfaction, la reconnoissance que j'emportois dans mon cœur, de tout votre procédé pour moi; je vous conjure de croire que cela passe tout ce que vous en pouvez penser. Je passai deux jours avec mes parents en Bourgogne, j'y reçus votre billet : vous pensiez que M. de Tavannes ne fût pas chez lui, vous étiez mal informé; il y étoit, et Bussy y alla le jour que je le quittai : sa fille me promet de conter à M. de Tavannes tous les pas que vous avez faits pour le voir.

J'arrivai ici le 4 de ce mois, j'y trouvai MM. de Champlâtreux, de Termes, de Flamarens, Jussac, M. et madame d'Albon, madame de Sourdis et bien d'autres qui rempliroient ma lettre. J'ai pris des eaux, et le bon abbé aussi, pour vider un peu son sac, qu'il avoit trop rempli à Époisse. Nous nous portons fort bien : nous partons aujourd'hui; mais comme nous allons nous reposant chez nos amis, nous n'arriverons que le 6 ou 7 d'octobre à Paris, où vous pourrez m'adresser une réponse, ou par madame votre femme, ou par M. d'Hacqueville. J'espère qu'il nous louera

l'hôtel de Carnavalet, à moins que son profond jugement, qui veut que tout soit parfait, lui fasse perdre cette occasion, ce qui nous mettroit entièrement sur le pavé. Vous verrez par cette lettre, que je vous envoie quasi tout entière, que nous avons besoin d'une maison, puisque la bonne Grignan est forcée de venir à Paris, par M. l'Archevêque, qui a prononcé, *ex cathedrâ*, que ce voyage étoit nécessaire; mais je vous prie, que ceci soit au nombre de nos confiances, car ma fille m'a priée, par une autre lettre, qu'on ne dise point qu'elle vient, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée; ainsi ne lui en dites rien. Elle a fort ri de notre lettre de Saulieu, elle dit qu'il y avoit du vin répandu : je ne sais si elle vous aura écrit, mais enfin nos folies n'ont point été perdues. Ce qui fait que je vous envoie sa lettre, c'est pour vous faire voir ce qu'elle dit et ce qu'elle pense de ce curé du Saint-Esprit, qui est exilé à Semur, et qui est le même que M. de Trichâteau a recueilli si charitablement et si généreusement; il nous en parla. Je n'eus pas le don, ni l'esprit de deviner l'importance, ni le mérite de cet homme; ma fille m'en instruit comme vous voyez, et je fais passer cette instruction jusqu'à vous, afin que vous confirmiez M. de Trichâteau dans tous les bons sentiments qu'il a pour lui, et que vous lui disiez que le mérite

de cet homme passe encore ce qui en paroît. Confiez-lui, si vous le jugez à propos, la belle raison de son exil, et l'injustice de la persécution qu'on lui fait; entrez, je vous conjure, dans cette affaire avec charité, et mêlez-y l'amitié que vous avez pour madame de Grignan et pour moi, avec l'aversion naturelle que l'on a pour les oppressions injustes : j'en suis toujours offensée directement, et j'ai pensé que, pendant que je tâcherai de le servir à Paris, vous pourriez fort aisément adoucir le malheur de ce bon et saint curé, par la connoissance que vous auriez de sa vertu, et que vous en pourriez donner à M. de Trichâteau. On se lasse quelquefois de protéger un malheureux inconnu; mais quand on sait la beauté de cette action et le mérite de celui qu'on protége, on s'en fait un plaisir et un honneur, qui durent autant que la persécution. J'ai le cœur content de vous avoir dit tout ceci; vous y répondrez : et cependant je vous embrasse de tout mon cœur, suivant ma bonne coutume. Le bon abbé vous assure de ses respects. Je baise la main de *la Beauté*, qui, peut-être, me la refuse dédaigneusement, et je prie la *très-bonne* de ne me point oublier. Adieu, mon seigneur[1].

LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ.

1. Collationnée sur l'original entièrement autographe, communiqué par M. le comte de Guitaud. (Archives du

647. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Langlar, chez M. l'abbé Bayard[1], vendredi 25 septembre[2] 1677.

J'AI reçu, à Vichy, ma très-chère, cette lettre du 15, dont j'étois en peine.

Je serois fâchée de n'avoir pas su l'histoire de ce bon curé du Saint-Esprit. Il est à Sémur, et M. de Trichâteau, dont vous n'aimez pas la gigantesque figure, nous conta à Époisse qu'il lui étoit tombé un ange du ciel dans sa ville de Sémur; que c'étoit un saint de paradis; qu'on ne savoit ni son nom, ni le sujet de son voyage; qu'il ne se plaignoit point, qu'il étoit silencieux, et que cette sorte de mérite l'avoit touché au point qu'il l'avoit pris chez lui et le nourrissoit, avec une grande joie d'avoir recueilli un tel homme. Nous écoutâmes cela, Guitaud et moi; et

château d'Époisse.) — Madame de Sévigné désigne sous les noms de *Beauté* et de la *très-bonne*, la fille et la mère de M. de Guitaud.

1. Il étoit à Paris dans ce moment-là.

2. Cette lettre ne peut pas être du 24 septembre, ainsi que l'ont imprimé les anciens éditeurs, puisque madame de Sévigné ne partit de Vichy que le 25. Nous avons donc cru pouvoir lui donner la date du 25.

comme je suis toujours alerte sur nos pauvres *amis*[1], je le priai de continuer sa générosité, et qu'assurément c'étoit un ami de la vérité. Cela est plaisant, car je ne songeois point du tout à ce bon curé. Je viens d'écrire à Guitaud pour lui dire le mérite de cet homme, et le prier de bien fixer les bons sentiments de Trichâteau sur ce sujet. Voilà donc ce pauvre curé un peu consolé pendant son exil : si je puis lui rendre à Paris quelques services, je vous assure que je n'y manquerai pas. Votre père spirituel vous a intéressée dans cette affaire par des facilités si utiles et si considérables, qu'il faudroit que je fusse dénaturée pour ne pas vous servir dans cette occasion. Votre narration est admirable, et ne pouvoit manquer de faire son effet : hélas! mon enfant, vous savez comme je suis pour les malheureux, et à quel point je me tiens offensée de certaines injustices.

La fin de votre lettre m'a charmée : venez, venez donc, ma très-chère, et sans aucun *dragon* sur le cœur ; puisque le bon Archevêque a prononcé *ex cathedrâ* que votre voyage étoit nécessaire pour les intérêts de votre maison.

J'attends des nouvelles de d'Hacqueville sur cet hôtel de Carnavalet; mais il est si plein de difficultés, que si nous l'avons, ce sera par

1. Les jansénistes.

madame de Coulanges, qui les aplanit toutes. Vous me demandez permission d'amener votre fils. Hélas! ma chère enfant, c'est la chose du monde que j'approuve le plus : il sera très-bien avec nous tous. Mais savez-vous qui en est transporté de joie? C'est le *bien bon;* il avoit juré de ne point mourir content qu'il n'eût revu ce petit homme.

Je suis partie, aujourd'hui, de Vichy, car encore faut-il un peu parler de nous. Le bon abbé a été ravi de la beauté de cette terrasse, et M. de Termes m'a paru très-digne d'être de ce petit voyage, par l'admiration vive et naturelle qu'il a fait paroître en découvrant cette belle vue, qui est, en effet, une des plus surprenantes choses du monde. Je ne puis jamais m'empêcher de vous souhaiter partout, mais particulièrement quand quelque chose me plaît. Le chevalier de Grignan viendra demain, et retournera pour achever ses remèdes; s'il a le bel abbé à ma place, il ne sera pas à plaindre. Je lui procure, en ce pays, mille petits présents, et des visites, et un bon médecin, dont il se trouvera fort bien. Les eaux m'ont fait des merveilles; pour la douche, je n'ai pu la soutenir[1]. J'ai eu peur de la fièvre: il ne faut pas se jouer à ce remède. Adieu, mon aimable enfant.

1. Ce sera pour une autre fois. (Éd. de 1734.)

648. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Saint-Pierre-le-Moustier, mercredi à midi 29 septembre 1677.

A poste va partir, ma très-chère; c'est pourquoi je ne vous dirai qu'un mot. Je vous écrivis de Langlar, dans la lettre du chevalier : j'avois reçu la vôtre de La Garde. Je laissai le chevalier entre les mains de mon médecin; il s'en va prendre la douche, et puis il vous ira voir. Nous partîmes le lundi; j'allai coucher chez M. et madame d'Albon[1]; le mardi, j'allai à Moulins, où je retrouvai mes commensaux avec Vardes, qui venoit de Bourbon pour me dire encore adieu. Il a repris le chemin de Grignan et de Languedoc. Je leur fis voir à tous les petites de Valançai (au couvent de la Visitation), qui sont fort éveillées, et de là nous allâmes chez madame Fouquet, qui ne l'est point du

1. Gilbert-Antoine d'Albon comte de Chazeul, chevalier d'honneur de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, mort en 1680. Voyez p. 332.

Il avoit épousé Claude Bouthillier, veuve de René d'Averton, comte de Belin, et fille de Denis Bouthillier, seigneur de Rancé, secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Madame d'Averton s'étoit remariée le 2 août 1644; elle mourut le 16 avril 1697.

tout, mais dont la vertu et le malheur sont respectables : j'y ai soupé et couché.

Ces messieurs s'amusèrent, hier, à troquer leurs attelages tout entiers, de sorte que Vardes mène à Grignan les chevaux gris de Termes, et que Termes mène à Fontainebleau les chevaux noirs de Vardes. Je ne sais si M. de Champlâtreux ne trouveroit point que des chevaux exilés devroient au moins avoir quelque permission. Quoi qu'il en soit, ces pauvres chevaux ont pris des routes opposées ; ce qu'ils n'auroient point osé faire, s'ils n'avoient changé de maître ; ainsi va le monde. Nous revoilà avec nos hommes jusqu'à Briare, où nous les quitterons pour prendre le chemin d'Autry. J'ai dit à Vardes que je le priois de vous faire entendre que je vous étois meilleure présentement à Paris qu'à Grignan. Je ferai bien tout ce qu'il faut pour vous y recevoir agréablement. Vous savez mieux que moi si nous y avons une maison, ou non : je n'ai plus de lettres de d'Haequeville, et je marche en aveugle, sans savoir ma destinée ; qu'importe ! c'est un plaisir[1]. Toute notre troupe vous fait ses compliments, surtout le *bien bon*. Voilà un billet pour Vardes, sur ce qu'il m'a fait faire des plaintes de ne l'avoir pas vu ce matin. Je vous

1. La ligne qui précède n'est pas dans l'édition de 1754.

souhaite une parfaite santé : votre sang me fait toujours peur. Quant à moi, je me porte très-bien ; j'ai bu par un temps admirable ; je n'ai point pris de douche, au moins peu : voilà le bonhomme de Lorme content. Je vous embrasse mille fois, ma très-chère et très-belle ; je meurs d'envie de recevoir de vos nouvelles.

649. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Gien, vendredi 1er octobre 1677.

J'AI pris votre lettre, ma très-chère, en passant par Briare : mon ami Roujoux[1] est un homme admirable ; j'espère que j'en pourrai recevoir encore une avant que de partir d'Autry[2], où nous allons demain dîner[3]. Nous avons fait, cette après-dînée, un tour que vous auriez bien aimé : nous devions quitter notre bonne compagnie dès midi, et prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry.

1. Maître de la poste de Lyon. Voyez p. 303.
2. Autry-la-Ville fait encore partie de la commune de Châtillon-sur-Loire (Loiret). — Ce château appartenoit à madame de Sanzey. Voyez t. II, p. 126.
3. Le commencement de cette lettre manque dans l'édition de 1754.

Cette bonne compagnie n'ayant pas été préparée assez tôt à cette triste séparation, n'a pas eu la force de la supporter, et a voulu nous suivre à Autry. Nous avons représenté les inconvénients : enfin nous avons cédé. Nous avons donc passé la rivière de Loire à Châtillon tous ensemble; le temps étoit admirable, et nous étions ravis de voir qu'il falloit que le bac retournât pour aller prendre l'autre carrosse. Comme nous étions à bord, nous avons discouru du chemin d'Autry; on nous a dit qu'il y avoit deux mortelles lieues, des rochers, des bois, des précipices. Nous qui sommes accoutumés, depuis Moulins, à courir la bague[1], nous avons eu peur de cette idée, et toute la bonne compagnie et nous conjointement, nous avons repassé la rivière, en pâmant de rire de ce petit dérangement; tous nos gens en faisoient autant, et dans cette belle humeur, nous avons repris le chemin de Gien, où nous voilà tous; et après que la nuit nous aura donné conseil, qui sera apparemment de nous séparer courageusement, nous irons la bonne compagnie de son côté, et nous du nôtre.

Hier au soir, à Cosne, nous allâmes dans un véritable enfer : ce sont des forges de Vulcain. Nous y trouvâmes huit ou dix cyclopes forgeant,

1. Voyez la note de la page 302.

non pas les armes d'Énée, mais des ancres pour les vaisseaux. Jamais vous n'avez vu redoubler des coups si justes, ni d'une si admirable cadence. Nous étions au milieu de quatre fourneaux; de temps en temps, ces démons venoient autour de nous, tout fondus de sueur, avec des visages pâles, des yeux farouches, des moustaches brutes, des cheveux longs et noirs: cette vue pouvoit effrayer des gens moins polis que nous. Pour moi, je ne comprenois pas qu'il fût possible de résister à nulle des volontés de ces messieurs-là dans leur enfer. Enfin, nous en sortîmes avec une pluie de pièces de quatre sous, dont nous eûmes soin de les rafraîchir pour faciliter notre sortie.

Nous avions vu, la veille, à Nevers, une course la plus hardie qu'on puisse s'imaginer: quatre belles dans un carrosse, nous ayant vus passer dans les nôtres, eurent une telle envie de nous revoir, qu'elles voulurent gagner les devants lorsque nous étions sur une chaussée qui n'a jamais été faite que pour un carrosse. Ma fille, leur cocher nous passa témérairement sur la moustache : elles étoient à deux doigts de tomber dans la rivière. Nous criions tous miséricorde; elles pâmoient de rire, et coururent de cette sorte et par-dessus nous et devant nous, d'une si surprenante manière, que nous en sommes encore effrayés.

Voilà, ma très-chère, nos plus grandes aventures, car de vous dire que tout est plein de vendanges et de vendangeurs, cette nouvelle ne vous étonneroit pas au mois de septembre. Si vous aviez été Noé, comme vous disiez l'autre jour, nous n'aurions pas trouvé tant d'embarras. Je veux vous dire un mot de ma santé : elle est parfaite, les eaux m'ont fait des merveilles, et je trouve que vous vous êtes fait un *dragon* de cette douche : si j'avois pu le prévoir, je me serois bien gardée de vous en parler. Je n'eus aucun mal de tête; je me trouvai un peu de chaleur à la gorge; et comme je ne suai pas beaucoup la première fois, je me tins pour dit que je n'avois pas besoin de transpirer comme l'année passée : ainsi je me suis contentée de boire à longs traits, dont je me porte très-bien. Il n'y a rien de si bon que ces eaux.

650. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Autry, lundi 4 octobre 1677.

Je vous écrivis de Gien, ma fille, et je vous mandai toutes les folies du monde. La nuit nous donna le conseil que j'avois prévu, qui fut de nous séparer avec peine; car la bonne compagnie

est de fort bonne compagnie. Nous arrivâmes ici par un grand chemin tout naturel, et ravis d'avoir évité celui de traverse, qui ne vaut rien, sans qu'il nous en eût coûté autre chose que la folie de passer et de repasser la rivière. Nous avons trouvé cette petite comtesse de Sanzei[1] avec son joli visage, mais une tristesse mortelle d'être devenue sourde au point qu'elle l'est : elle a toujours les larmes aux yeux; elle est pis que madame de Rochebonne (voyez t. III, p. 481). Cette incommodité n'est pas médiocre dans un âge où l'on aime fort à être de tout.

J'admire, ma chère enfant, que j'aie pu vous écrire tout ceci, ayant sur le cœur la tristesse et la surprise de la mort subite et terrible du pauvre abbé Bayard; je crois rêver en l'écrivant : ce fut la première chose que je trouvai dans une lettre de d'Hacqueville, qui m'attendoit ici. Il vous l'aura mandée comme à moi; mais je veux vous en parler. Je vous écrivis de Langlar un certain dimanche, dans la lettre du chevalier. Tout étoit en joie et en danse chez cet abbé; les violons, les fifres, les tambours faisoient un bruit de fête de province, le plus agréable du monde, sur cette belle terrasse. Sa santé avoit été célébrée; j'avois fait son portrait à ceux de notre troupe

1. Sœur de M. de Coulanges.

qui ne l'avoient jamais vu, et j'avois dit beaucoup de bien de son cœur et de son âme, parce qu'il y en avoit beaucoup à dire. Ma fille, savez-vous ce qui arrivoit pendant tout cela? Il mouroit, il expiroit; et le lendemain, quand je lui écrivis, en partant, une relation de ce qui s'étoit passé chez lui, dont il auroit été ravi, il n'étoit plus au monde, et c'étoit à un mort que j'écrivois. Je vous avoue que je fis un cri du fond de mon cœur, en apprenant cet arrangement de la Providence, et mon esprit en sera longtemps étonné. J'avois une véritable envie de le voir, et de lui conter la bonne vie que nous avions faite à Langlar, et le regret de ne l'avoir pas eu, comme la meilleure chose que nous pussions avoir; et la première ligne que je lis, c'est sa mort; mais quelle mort! il se portoit très-bien; il avoit passé la veille chez madame de Coulanges, avec M. de La Rochefoucauld; il avoit parlé de moi et de la joie qu'il avoit de penser que j'étois chez lui. Le dimanche, il prend un bouillon, il le vomit; il eut soif l'après-dînée, il demanda à boire; on le quitte pour un moment, on revient, et on le trouve mort sur sa chaise : quelle surprise! mais quelle promptitude! On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très-bon chrétien; sans confession, sans préparation; enfin, c'est un abîme de méditation. Il

avoit un abcès dans la poitrine, qui s'est crevé tout d'un coup, et l'a étouffé. Ma très-chère, je vous demande pardon, je ne saurois me taire sur une si triste aventure. Je suis assurée que le chevalier en sera surpris par des circonstances que je vous ai dites. J'ai écrit à mon médecin pour me rendre compte de cette santé que je lui avois laissée entre les mains.

Je ne trouve pas bon que vous me remerciez de l'amitié que j'ai pour le chevalier; il marche tout seul, et n'a nul besoin de votre assistance. Vous dites que je donne un mauvais exemple pour vous aller voir; et quelle autre amitié peut faire ce voyage, puisque je ne l'ai pas fait? Une amitié qui va en chaise roulante, une amitié qui n'a point de *bien bon*, une amitié qui n'a point d'affaires à Paris, qui n'a point à déménager : voilà le chevalier; cependant vous ne voulez pas qu'il passe Lyon. Je doute qu'il vous obéisse. Pour moi, je m'en vais vous ranger *la Carnavalette*[1]; car enfin nous l'avons, et j'en suis fort aise. Je me porte

1. L'hôtel de Carnavalet, rue de la Culture-Sainte-Catherine, étoit un des plus beaux et des plus anciens de Paris, et présentoit les morceaux d'architecture les plus estimés du royaume. C'est l'ouvrage des trois plus fameux architectes françois : Jean Gougeon, Androuet Du Cerceau et François Mansard : il a été achevé par Jean Buland. — (Hurtaud, *Dictionn. histor. de la ville de Paris.*)

très-bien ; je suis fort contente des eaux, elles sont faites pour moi. Je n'avois plus besoin de la douche ; comme je n'avois plus de sérosités, elle m'eût échauffée ; ce fut donc par sagesse et par raisonnement que je la quittai, sans aucun mal de tête, ni incommodité qui se puisse nommer. Je suis au désespoir de l'inquiétude que vous en avez eue ; le chevalier vous dira si je mens. Au nom de Dieu, ne recommençons point à nous faire dire mille cruautés : portez-vous aussi bien que moi, et je vous promets de n'être point en peine. Quelle joie, ma chère enfant, de vous voir belle et fraîche, et sans *dragons!* Ah, mon Dieu ! les étranges et dévorantes bêtes ! Vous n'êtes pas la seule à qui elles font du mal. La bonne Sanzei vous dit mille amitiés.

Nous partons demain matin, pour être jeudi 7 à Paris. Mon fils ne m'écrit point réglément ; il se portoit bien il y a quinze jours ; il sera ravi que nous ayons une maison, et que vous reveniez. Il me paroît aussi tendre pour vous que vous l'êtes pour lui, et tous deux vous ne me haïssez pas trop : cela n'est-il pas joli? Adieu, ma très-chère ; je suis très-humble servante de M. de La Garde ; votre voyage ne peut manquer d'être heureux avec lui.

651. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jeudi 7 octobre 1677.

On ne peut pas avoir pris des mesures plus justes que les vôtres, pour me faire recevoir votre lettre en sortant de carrosse. La voilà, je l'ai lue, et l'ai préférée à toutes les embrassades de l'arrivée. M. le Coadjuteur, M. d'Hacqueville, le gros abbé (de Pontcarré), M. de Coulanges, madame de La Troche, ont très-bien fait leur devoir d'amis. Le Coadjuteur et le d'Hacqueville m'ont déjà fait entendre l'aigreur de Sa Majesté sur ce pauvre curé[1], et que le roi avoit dit à Monsieur de Paris : « C'est un homme très-dangereux, qui enseignoit une doctrine pernicieuse : on m'a déjà parlé pour lui ; mais plus il a d'amis, plus je serai ferme à ne le point rétablir. » Voilà ce qu'ils m'ont dit d'abord, qui fait toujours voir une aversion horrible contre nos pauvres frères. Vous m'attendrissez pour la petite (Marie-Blanche de Grignan); je la crois jolie comme un ange : j'en serois folle. Je crains, comme vous dites, qu'elle ne

1. Voyez ci-dessus les lettres p. 357 et 358.

perde tous ses bons airs et tous ses bons tons avant que je la voie : ce sera dommage. Vos filles (de Sainte-Marie) d'Aix vous la gâteront entièrement : du jour qu'elle y sera, il faut dire adieu à tous ses charmes. Ne pourriez-vous point l'amener? Hélas! on n'a que sa pauvre vie en ce monde : pourquoi s'ôter ces petits plaisirs-là? Je sais bien tout ce qu'il y a à répondre là-dessus; mais je n'en veux pas remplir ma lettre. Vous auriez, du moins, de quoi loger cette jolie enfant; car, Dieu merci, nous avons l'hôtel de Carnavalet. C'est une affaire admirable; nous y tiendrons tous, et nous aurons le bel air. Comme on ne peut pas tout avoir, il faut se passer des parquets et des petites cheminées à la mode; mais nous aurons une belle cour, un beau jardin, un beau quartier, et de bonnes petites filles bleues[1], qui sont fort commodes, et nous serons ensemble, et vous m'aimez, ma chère enfant[2]. Je voudrois pouvoir retrancher de ce trésor qui m'est si cher, toute l'inquiétude que vous avez pour ma santé. Demandez à tous ces hommes comme je suis belle. Il ne me falloit point de douches; la nature parle : elle en vouloit l'année pas-

1. Ces bonnes petites filles bleues étoient des religieuses.

2. Le commencement de cette ligne n'est pas dans l'édition de 1754.

sée, elle en avoit besoin; elle n'en vouloit plus celle-ci, j'ai obéi à sa voix. Pour les eaux, ma chère enfant, si vous êtes cause de mon voyage, j'ai bien des remerciements à vous faire, puisque je m'en porte parfaitement bien.

Vous me dites mille douceurs sur l'envie que vous avez de faire un voyage avec moi, et de causer et de lire. Ah! plût à Dieu que vous pussiez, par quelque hasard, me donner ces sortes de marques de votre amitié! Il y a une personne qui me disoit l'autre jour, qu'avec toute la tendre amitié que vous avez pour moi, vous n'en faites point le profit que vous auriez pu en faire; que vous ne connoissez pas ce que je vaux, même à votre égard. Mais c'est une folie que je vous dis là, et je ne voudrois être aimable que pour être autant dans votre goût que je suis dans votre cœur. C'est une belle chose que de faire cette sorte de séparation; cependant elle ne seroit peut-être pas impossible. Sérieusement, ma fille, pour finir cette causerie, je suis plus touchée de vos sentiments pour moi, que de ceux de tout le reste du monde : je suis assurée que vous le croyez.

J'ai envoyé chez Corbinelli; il se porte bien et viendra me voir demain. Pour le pauvre abbé Bayard, je ne m'en puis remettre; j'en ai parlé tout le soir. Je vous manderai comment

en est madame de La Fayette, elle est à Saint-Maur. Madame de Coulanges est à Livry; j'y veux aller pendant qu'on fera notre remue-ménage. Madame de Guitaud avoit fait un fils, qui mourut le lendemain; il fut question de lui en montrer un autre, et de lui faire croire qu'on l'envoyoit à Époisse. Enfin, c'est une étrange affaire; son mari est venu pour voir comme on pourra lui faire avaler cette affliction. La maréchale d'Albret (Madeleine de Guénégaud) est morte; le courrier vient d'arriver[1]. Voilà Coulanges qui veut causer avec vous.

1. L'édition de 1734 donne, à la suite de ce paragraphe, une lettre de madame de Sévigné qui porte la date du dimanche 10 octobre, et à la fin de laquelle se trouve celle de M de Coulanges. Voici le texte de la lettre de madame de Sévigné, bien que ce ne soit que le fait d'une transposition. Mais ce texte offre de légères variantes.

« Vous devriez avoir reçu trois de mes lettres, ma chère fille, mais vos orages ont tout dérangé. Que vous êtes excessifs en Provence! tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos tonnerres en automne; il n'y a rien de doux, ni de tempéré. Vos rivières sont débordées, vos champs noyés ou brûlés et réduits en cendres; votre Durance a quasi toujours le diable au corps. Enfin, ma fille, quand je songe à la délicatesse de la santé que vous opposez à tant de choses si violentes, je tremble, et M. de Grignan qui vous aime ne tremble-t-il point aussi de tant d'inégalités? Je parlerai à M. Du Chaine de votre petit médecin, et nous lui ferons tuer quelques malades dans notre quartier, pour voir un peu comme il s'y prend; ce seroit dommage qu'il n'usât pas du privi-

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Nous la tenons enfin cette incomparable mère-beauté, plus incomparable et plus mère-beauté que jamais; car croyez-vous qu'elle soit arrivée fatiguée? croyez-vous qu'elle ait gardé le lit? Rien de tout cela; elle me fit l'honneur de débarquer chez moi, plus belle, plus fraîche, plus rayonnante qu'on ne peut dire; et, depuis ce jour-là, elle a été dans une agitation continuelle, dont elle se porte très-bien, quant au corps s'entend; et pour son esprit, il est, ma foi, avec vous; et s'il vient faire un tour dans son beau corps, c'est pour parler encore de cette rare Comtesse qui est en Provence. Que n'en avons-nous point dit jusqu'à présent? et que n'en dirons-nous point encore? Quel gros livre ne feroit-on pas de ses perfections, et combien grosse en seroit la table des chapitres!

Au reste, madame la Comtesse, croyez-vous être faite seulement pour des Provençaux? Vous devez être l'ornement de la cour; il le faut pour les affaires que vous y avez; il le faut afin que je vous remercie moi-même en personne

lége qu'il a de tuer impunément: ce n'est pas que la saison ne soit contraire aux médecins; le remède de l'Anglois (le quinquina), qui sera bientôt public, les rend fort méprisables avec leurs saignées et leurs médecines.»

des portraits que vous m'avez envoyés, et il le faut aussi pour nous rendre madame votre mère tout entière. En vérité, ma belle Comtesse, tous vos amis et vos serviteurs opinent à votre retour. Préparez-vous donc pour ce grand voyage : dormez bien, mangez bien ; nous vous pardonnerons de n'être pas emmaigrie de notre absence. Songez donc très-sérieusement à votre santé, et croyez que personne ne peut être plus à vous, ni plus dans vos intérêts que j'y suis.

652. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 12 octobre 1677.

Hé, oui, ma fille,

Quand octobre prend sa fin,
La Toussaint est au matin.

Je l'avois déjà pensé plus de quatre fois, et je m'en allois vous apprendre cette nouvelle, si vous ne m'aviez prévenue. Voilà donc ce mois entamé et fini : j'en suis d'accord. Vous connoissez bien une dame qui n'aime point à changer un louis d'or, parce qu'elle trouve le même inconvénient pour la monnoie. Cette dame a plus de sacs de mille francs que nous n'avons de louis : suivons son exemple

d'économie. Ma fille, je m'en vais un peu m'entretenir avec vous, quoique cette lettre ne parte pas aujourd'hui.

Nous déménageons, ma chère enfant, et parce que mes gens feront mieux que moi, je les laisse tous ici, et me dérobe à cet embarras [1]. Monsieur de Marseille m'est venu chercher dès le lendemain de mon arrivée; mesdames de Pomponne et de Vins vinrent hier ici, toutes pleines d'amitié pour vous et pour moi. Madame de Vins me répondit des bonnes intentions de l'évêque pour la paix; il a, comme vous dites, un autre chaperon [2] dans la fantaisie que celui d'Aix; et ce qui le prouve, c'est qu'il ne veut pas aller à l'assemblée. Je vous ai mandé le peu d'espérance qu'il y a pour votre curé du Saint-Esprit. M. de Guitaud, qui est ici, a recommandé puissamment ce pauvre exilé, et l'a pris hautement sous sa protection. Il est fort empêché à tromper sa femme, qui croit son fils en santé à Époisse (voyez p. 375); il craint les éclats qu'elle fera en apprenant la mort de cet enfant: c'est une affaire. Ces sœurs-là ont d'étranges

1. J'approuve tous vos desseins pour le petit; quand on croit le voir, il est impossible de ne pas s'abandonner à cette joie; quand vos réflexions vous font changer, il faut entrer dans vos sentiments. (Éd. de 1734.)

2. M. de Janson, évêque de Marseille, visoit au chapeau de cardinal, qu'il obtint plus tard.

têtes; quoique la Guitaud soit pleine de mille bonnes choses, il y a toujours la marque de l'ouvrier. J'ai été voir madame de La Fayette à Saint-Maur; je suis fort satisfaite de son affliction sur la perte de ce bon Bayard: elle ne peut s'en taire, ni s'y accoutumer. Elle ne prend plus que du lait; sa santé est d'une délicatesse étrange. Voilà ce que je crains pour vous, ma chère enfant; car vous ne sauriez point vous bien conserver comme elle. Mon Dieu, que je serai ravie de voir de mes deux yeux cette santé que tout le monde me promet, et sur quoi vous m'avez si bien trompée quand vous avez voulu! Il faut avouer qu'il y a bien de la friponnerie dans le monde: toujours de grandes lettres; je ne comprends pas comment vous pouviez faire. Vous vous fâchez quand vous recevez trois des miennes à la fois; hé! ma belle, sont-elles écrites de même? Ne voyez-vous point bien que c'est quelquefois l'ouvrage de plusieurs jours?

Je ne suis point du tout contente de ce que j'ai appris de la santé du cardinal (de Retz); je suis assurée que s'il demeure à Commercy, il ne la fera pas longue. Il se casse la tête d'application[1]; cela me touche sensiblement. Je

1. Le cardinal achevoit alors de rédiger ses Mémoires historiques.

comprends votre tristesse de la mort de ce jeune chanoine: je ne me le remets point. Je vois, comme vous, la Providence marquée dans l'opiniâtreté de ne lui pas donner ce qui le pouvoit guérir : il n'avoit garde de prendre l'émétique, qui l'auroit sauvé. Il faut que les Écritures soient accomplies. Nous croyons toujours qu'il dépend de nous de faire ceci ou cela, et jamais on ne peut être convaincu, par exemple, de l'impossibilité de donner cet émétique, parce que ne faisant point ce qu'on ne fait pas, on croit cependant qu'on l'auroit pu faire; ainsi la dispute durera jusqu'à la vallée où nous verrons tout.

J'approuve fort tous vos dîners aux fontaines différentes; les changements de corbillons[1] sont admirables. M. de Grignan est-il de cet avis? a-t-il besoin de cette conduite pour manger son pain bénit? Il n'y a point de mémoire d'homme d'un temps si beau et si persévérant; on a oublié la pluie: quelques vieillards disent qu'ils en ont vu autrefois, mais on ne les croit pas. Ma fille, ne faites jamais de scrupule de me parler des Évangiles du jour, dont on a la tête pleine. Hé, bon Dieu! pourquoi n'en pas

1. Le corbillon étoit un petit panier étroit par le milieu, large par les extrémités, et dans lequel on servoit les oublies. On disoit, proverbialement : Changement de corbillon fait appétit de pain bénit.

parler? quelle difficulté, et à quoi serviroit cette contrainte avec ses amis? Je nie que ce soit un défaut; mais si c'en est un, je consens de l'avoir toute ma vie.

M. de Saint-Hérem a été adoré à Fontainebleau, tant il a bien fait les honneurs; mais sa femme s'étoit mise dans la fantaisie de se parer, et d'être de tout. Elle avoit des diamants et des perles; elle envoya emprunter un jour toute la parure de madame de Soubise, ne doutant point qu'avec cela elle ne fût comme elle : ce fut une grande risée. N'y a-t-il dans le monde ni amis, ni miroirs? La belle Ludres est toujours au *Poucet*[1] avec sa divine beauté. On murmure de quelque rhume extraordinaire de *Quanto*, comme l'année passée.

A Livry, mardi au soir.

Je suis venue coucher ici sur le dos de madame de Coulanges. L'abbé Têtu y est, et le bon Corbinelli. Il fait un temps divin. Le *bien bon* est demeuré à Paris, avec tous mes gens, pour déménager : il est enrhumé; tout cela ensemble l'a déterminé. Je m'en retournerai jeudi avec madame de Coulanges ; je coucherai peut-être chez elle ce jour-là, en attendant que je sois rangée. Adieu, ma très-chère; l'espérance de vous voir, de vous attendre, de vous bien

1. Au Bouchet. Madame de Ludres prononçoit *Poucet*.

recevoir, me vaut mille fois mieux que toutes les eaux de Vichy, quoique j'en sois parfaitement contente. La nouvelle de *Quanto* est fausse, et la belle Ludres est à Versailles avec Monsieur et Madame. Tout ce qui est ici vous fait mille amitiés.

Je suis toute à vous, ma très-chère : c'est une vérité que je sens à tous les moments de ma vie[1].

653. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 octobre 1677.

Il y a quatre jours que je suis revenue de Vichy. J'y portai un souvenir bien tendre de votre amitié, de votre bonne et agréable réception, de la beauté de Chascu, de votre conversation, du mérite de ma nièce de Coligny, que j'aime et qui me plaît[2]. Parmi tant de bonnes choses, j'avois un petit regret de ne vous avoir pas demandé à voir quelque chose de vos *Mémoires*, pour lesquels j'ai un goût extraordinaire. Je ne comprends pas comment je ne m'en avisai point. Je suis fort aise que, de votre côté,

1. Édition de 1734, t. IV, p. 128.
2. Madame de Sévigné avoit passé chez Bussy les premiers jours de septembre.

vous m'ayez trouvé un peu à dire. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant. Cela fait bien de l'honneur aux gens quand l'amitié redouble par la présence[1]. Pour moi, je crois que nous nous aimons encore plus que nous ne pensons.

Cette Puisieux étoit bien épineuse; Dieu veuille avoir son âme[2] ! Il falloit, comme vous dites, charrier bien droit avec elle. Quand elle fut prête à mourir l'année passée, je disois, en voyant sa triste convalescence et sa décrépitude : Mon Dieu! elle mourra deux fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je pas vrai? Un jour Patrix[3] étant revenu d'une extrême

1. C'est un bon signe, quand l'amitié redouble par la présence. (Ed. de 1752.)

2. Dans une lettre du 10 septembre 1677, madame de Scudéry écrivoit à Bussy : « Je suis triste, je viens de l'enterrement de madame de Puisieux. Il n'y avoit pas quinze personnes à l'enterrement de cette femme, si connue et si recherchée. »

3. Pierre Patrix, poëte, attaché à Gaston, duc d'Orléans. Il n'est connu aujourd'hui que par les vers suivants :

Je rêvois cette nuit que, de mal consumé,
Côte à côte d'un gueux l'on m'avoit inhumé.
Me sentant fort choqué d'un pareil voisinage,
En mort de qualité, je lui tins ce langage :
« Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici;
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
— Coquin ! (me reprit-il d'une arrogance extrême)
Va chercher tes coquins ailleurs; coquin toi-même.
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien :
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

maladie à quatre-vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui et le conjurant de se lever : « Hélas! Messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peine de se rhabiller. » Mon Dieu, mon cousin, que cette réponse m'a paru plaisante! Je crains de vous avoir déjà fait ce conte. Mais à propos de mort, vous voulez que je vous fasse un compliment sur celle du grand prieur de Champagne : je le veux bien ; et quand j'y ajouterois encore la tante et la belle-mère[1], je suis assurée que quelque petite que fût ma consolation, elle auroit toute la force nécessaire. Vous souvient-il que vous me dîtes une fois sur une mort de père ou de mère : que vous aviez attendu longtemps ma lettre ; mais qu'ayant vu qu'elle tardoit trop à venir, vous vous étiez consolé tout seul, du mieux que vous aviez pu? Mon cocher le fut extrêmement de l'histoire lamentable de la *versade* de M. Jeannin. Celle-là fut encore plus belle à raconter que la nôtre. Je l'appris en chemin, et j'en écrivis à M. Jeannin ; car quand il y a fracture, cela mérite un compliment. J'ai bien ri, avec Corbinelli, de la manière dont nos deux oncles nous écrasoient, ma nièce et moi. Corbinelli dit que si c'eût été vous qui eussiez été sur votre beau-frère, vous n'auriez pas perdu cette occasion de procurer

1. Madame de Bouligneux et madame de Toulongeon.

innocemment une succession à votre fille. Il a pensé mourir, notre pauvre Corbinelli ! Il prit de l'or potable, qui le sauva par une sueur qui le laissa sans fièvre. Ne diroit-on pas que pour vivre, il n'est rien tel que d'être riche? Cependant, nous ne savons que trop qu'il ne l'est pas. Il n'est rien que d'être riche : un gueux en seroit mort. Je crois que ma tante de Toulongeon aimeroit mieux mourir, que de vivre à ce prix-là. La plaisante chose que l'avarice ! Voyez à quoi lui servira la succession de M. Frémiot après qu'elle sera morte, et avec quelle exactitude elle n'y veut rien perdre, par l'horreur de perdre seulement, car elle le perd d'une autre manière; mais c'est sous l'apparence de n'être pas dupe, et de ne point trop relâcher. Et plût à Dieu que j'eusse traité, comme elle le dit, de ma part de cette succession ! je souffrirois courageusement ses reproches. Mais elle n'a que faire de craindre ; on ne m'a pas prise au mot, ni même écouté ma proposition. Madame de La Boulaye a bien mieux fait valoir celle de M. de Villars ; on ne dit rien ici de cette noce.

Enfin Chandenier s'est rendu ; mais, par la raison que les plus courtes folies sont les meilleures, les plus longues sont les pires : il en est un bel exemple.

On parle d'une espèce de victoire du ma-

réchal de Créqui[1]. Il a battu les Allemands. Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile si brillante que celle du roi? Vous savez bien qu'il a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, en leur commandant de travailler à son histoire, dont il aura soin de leur donner des Mémoires[2]. Je voudrois bien voir un échantillon de cet ouvrage. Adieu, mon cher cousin; j'embrasse cette *heureuse tourterelle consolée* (madame de Coligny), et je vous conjure de m'aimer toujours. La *belle Madelonne* viendra dans un mois.

1. « Le 7 octobre, le prince Charles de Lorraine étant à Bichen et s'étant approché de Strasbourg pour repasser le Rhin, fit attaquer la grand'garde du maréchal de Créqui, et engagea un combat dans lequel il eut un grand désavantage. » (*Gazette.*)

2. Le roi rédigea, en effet, des Mémoires sur ses campagnes, dont il reste encore à la Bibliothèque impériale trois volumes in-folio, entièrement écrits de sa main.

654. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 octobre 1677.

Nous avons été deux jours à Livry, madame de Coulanges, tout établie, faisant les honneurs, et moi la compagnie. Nous avions l'abbé Têtu et Corbinelli. Mademoiselle de Méri, qui revenoit de la Trousse, y arriva, croyant y passer quelques jours avec madame de Coulanges; mais madame de Coulanges a fini sa campagne, et nous revînmes hier toutes à Paris, mademoiselle de Méri, tout droit chez madame de Moreuil, car sa maison est culbutée; et madame de Coulanges, l'abbé Têtu et moi, faisant des visites dans la province, comme madame de La Fayette à Saint-Maur et madame de Schomberg à Rambouillet. Je croyois coucher chez madame de Coulanges, mais ce n'est qu'aujourd'hui. Je revins ici voir le bon abbé, qui a été saigné et qui est encore fort embarrassé de son rhume: j'ai sur le cœur de l'avoir quitté un moment. Nous sommes en l'air, tous mes gens occupés à déménager. J'ai campé dans ma chambre; je suis présentement dans celle du *bien bon*, sans autre chose qu'une

table pour vous écrire, c'est assez. Je crois que nous serons tous fort contents de *la Carnavalette*.

Nous trouvons trop plaisant de n'avoir pas vu Termes depuis neuf jours que nous sommes arrivés; il est aisé de comprendre qu'il est rentré au collége, et que son *régent*[1] ne lui donne pas un moment de relâche. Je n'en suis pas fâchée, comme vous pouvez penser, et je n'en ferai point de reproches; mais demandez au chevalier si, après l'attachement qu'il lui a vu pour causer avec moi à Vichy, ce n'est pas une chose singulière que cette extrémité. Ce seroit une grande indiscrétion, si la dame méritoit quelque ménagement, car c'est quelque chose de parlant qu'un procédé si peu naturel; mais elle est telle, qu'il n'est pas possible de lui faire tort. Il me sembloit qu'il étoit ravi à Vichy d'être en vacances, comme vous dites, et d'être avec une honnête femme, assuré qu'on ne lui demanderoit rien. Ce repos le charmoit: c'est quelquefois un plaisir de passer d'une extrémité à l'autre. Il étoit touché de la causerie perpétuelle et infinie de Vichy; en voilà la suite, dont je ne suis nullement touchée[2]; mais je

1. Madame de Sévigné désigne la marquise de Castelnau, maîtresse de M. de Termes, et femme fort décriée pour ses mœurs.

2. Nullement fâchée. (Éd. de 1734.)

vous conte cela comme je fais mille autres choses. Quand la débauche et le dévergondement sont poussés à un certain point de scandale, je suis persuadée que cet excès fait plus de tort aux hommes qu'aux femmes; il est sûr, du moins, que leur fortune en souffre considérablement. Mais laissons Termes sous la férule : il y auroit encore bien des choses à dire d'une autre *vieille férule*, qui ne fait que trop paroître sa furie.

Pour vous, ma fille, vous êtes dans de véritables vacances; vous faites un usage admirable du beau temps : dîner dans votre château est une chose extraordinaire. Vous m'écrivez de Rochecourbière[1]. La jolie date! la jolie grotte! que vous êtes aimable de vous y souvenir de moi et de m'y regretter! Laissons faire à la Providence : nous nous y reverrons, ma belle; mais, auparavant, je vais vous attendre en *Carnavalet*, où il me semble que je m'en vais vous rendre mille petits services, pas plus gros que rien : me voilà trop heureuse, puisque vous me mandiez l'autre jour que c'étoit dans les petites choses que l'on témoignoit son amitié. Il est vrai, ma fille, qu'on ne sauroit trop les estimer· l'amour-propre a

1. Grotte située près du château de Grignan, ou l'on alloit faire des parties de plaisir. Voyez t. IV, p. 359.

trop de part à ce qu'on fait dans les grandes occasions: *l'intérêt de la tendresse est noyé dans celui de l'orgueil.* Voilà une pensée que je ne veux pas vous ôter présentement; j'y trouve mon compte.

Je suis pour la perte de Bayard tout comme vous l'avez pensé. Madame de La Fayette ne s'en console point. Je lui ai fait vos compliments. Elle étoit au lait; il s'est aigri, elle l'a quitté : de sorte que cette unique espérance pour le rétablissement de sa misérable santé nous est ôtée. Celle de M. Du Maine apparemment n'est pas bonne[1]; il est à Versailles, où personne du monde ne l'a vu; on dit qu'il est plus boiteux qu'il n'étoit; enfin, il y a quelque chose. Madame de Montespan alla, l'autre jour, coucher à Maintenon, croyant d'abord n'aller qu'à la moitié du chemin au-devant de madame de Maintenon. Le roi monta en carrosse à minuit pour aller au-devant de madame de Montespan; il reçut un courrier qui lui apprit qu'elle étoit à Maintenon; elle revint le lendemain. On a pris tout cela pour une bouderie, comme il en arrive souvent. On nomme la comtesse de Gramont[2] pour une des mou-

1. Il revenoit des eaux de Baréges.

2. « La comtesse de Gramont, dit madame de Caylus, avoit pour elle le goût et l'habitude du roi, car madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il

ches qui passent devant les yeux. Mademoiselle de Thianges[1] sera épousée par M. de Lavardin pour le duc de Sforce, dans un mois ou six semaines. C'est une étrange chose de sortir du lieu où elle est, pour aller dans une des plus petites cours d'Italie. Vous me dites : Et pourquoi M. de Lavardin l'épouse-t-il? C'est qu'il est parent de ce duc, et qu'il a été choisi pour le représenter. La Bagnols me mande qu'elle n'ira point à Grignan, et que vous serez contrainte de vous passer de madame de Rochebonne et du chevalier.

Vous allez donc au clair de la lune? Tant mieux, ma fille, c'est signe que vous vous portez bien, puisqu'on vous le permet : peut-on juger plus avantageusement de ceux qui vous aiment, et qui prennent soin de votre santé? La mienne est parfaite : si elle n'étoit comme elle est, elle ne seroit pas bien. J'espère que nous ferons encore quelque séjour à Livry ; mais il faut que le *bien bon* soit guéri. J'embrasse M. de Grignan et M. de La Garde ; je les conjure, si vous voulez venir, de ne point attendre les horribles chemins. Il me paroît que le vent

faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine et rampante, etc. » (*Souvenirs*. Éd. Asselineau) Voyez la lettre de madame de Sévigné, t. II, p. 26.

1. Voyez la note t. I, p. 249.

devient *automnal*, comme dit l'almanach. Où laissez-vous votre fils? Je n'ai pas bien compris ce que vous faites de ce vicaire du Saint-Esprit : vient-il à Grignan? Vous savez les rigueurs qu'on a pour le curé. Et Pauline? je voudrois bien la *patronner*. Je suis en peine, comme vous, de son parrain (le cardinal de Retz) : cette pensée me tient au cœur et à l'esprit. Vous ignorez la grandeur de cette perte : il faut espérer que Dieu nous le conservera. Il se tue, il s'épuise, il se casse la tête ; il a toujours une petite fièvre. Je ne trouve pas que les autres en soient aussi en peine que moi. Enfin, hormis le quart d'heure qu'il donne du pain à ses truites, il passe le reste avec dom Robert, dans les distillations et les distinctions de métaphysique[1], qui le font mourir. On dira : Pourquoi se tue-t-il? Et que diantre veut-on qu'il fasse? Il a beau donner un temps considérable à l'église, il lui en reste encore trop. Adieu, ma chère enfant, adieu, tous mes chers Grignans, je vous aime et vous honore tous ; aimez-moi un peu. On m'ôte mon écritoire, mon papier, ma table, mon siége. Oh ! déménage donc tant que tu voudras, me voilà debout.

1. Sur les études du cardinal de Retz relatives à Descartes, voyez les *Fragments de philosophie cartésienne*, par M. Cousin.

Digitized by Google

La jeune MADEMOISELLE[1] a la fièvre quarte; elle est très-fâchée : cela trouble les plaisirs de cet hiver. Elle fut, l'autre jour, aux Carmélites de la rue du Bouloi; elle leur demanda un remède pour la fièvre quarte; elle n'avoit ni gouvernante, ni sous-gouvernante; on lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir : cela fit grand bruit. La princesse ne voulut point dire qui lui avoit donné ce remède; enfin on le sut. Le roi se tourne gravement vers MONSIEUR : « Ah, ce sont les Carmélites! Je savois bien qu'elles étoient des friponnes, des intrigantes, des ravaudeuses, des brodeuses, des bouquetières; mais je ne croyois pas qu'elles fussent des empoisonneuses. » La terre trembla à ce discours : tous les dévots furent en campagne. La reine s'en émut peu. Enfin on a tout *rapsodé;* mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, et ce qui est cru est cru. Ceci est d'original.

Le *bien bon* vous embrasse; je ne le trouve point bien du tout : si nous avions été à Grignan, c'eût été une belle affaire. Mon écriture est méchante, mais ma plume est enragée; elle criaille et ne fait que des filets : la voilà jetée et déménagée.

1. Marie-Louise d'Orléans, depuis reine d'Espagne. Voyez t. III, p. 179.

655. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 16 octobre 1677.

Votre lettre m'a donné la joie que j'ai accoutumé d'avoir quand j'en reçois de vous, Madame; je dis même avant que de l'avoir ouverte. Vous jugez bien que mon plaisir n'a pas diminué en la lisant. Votre nièce en a eu autant que moi. Mais, à propos d'elle, elle a la fièvre quarte depuis trois semaines. Ne croyez pas par là que sa bonne fortune l'ait quittée; au contraire, dans le temps que cette maladie est presque générale et fort violente, madame de Coligny l'a la plus légère du monde.

Je n'irai pas cet hiver à Paris, mais l'année qui vient. J'espère vous porter ce que vous avez envie de voir. Vous avez ce plaisir-là devant vous, si plaisir il y a. Vous disiez fort bien, Madame, quand la vieille Puisieux faillit à mourir l'an passé, qu'elle mourroit deux fois bien près l'une de l'autre; et moi, j'ajoute qu'elle nous eût fort obligés de n'en pas faire à deux fois. Comme disoit Patrix, cela ne valoit pas la peine de se rhabiller. Il est vrai que ce conte-là est plaisant. Je suis fort aise que notre

ami Corbinelli se soit tiré d'une méchante affaire, et que ce soit à l'or à qui il en ait l'obligation. Si cela les pouvoit raccommoder ensemble, j'en serois encore plus aise. Je crois qu'il ne tiendra pas à notre ami que cela ne soit, car il n'est point ingrat. Mais quand vous dites sur l'or potable qui l'a guéri : *qu'il n'y a rien tel que d'être riche, et qu'un gueux en seroit mort* le siècle présent, qui le connoît, entendra la contre-vérité; mais pour la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, elle le croira un partisan. Il est vrai que madame de Toulongeon est incompréhensible par son avidité pour le bien; il est vrai aussi que j'ai remarqué que Dieu n'attend pas à l'en punir en l'autre monde : elle en souffre souvent dès celui-ci, et c'est sur son sujet que je trouve que l'extrême avarice est l'extrême prodigalité. L'avantage qu'a eu le maréchal de Créqui, près de Saverne, est peu de chose en effet; cependant c'est[1] beaucoup pour la réputation. Je ne pense pas que Despréaux et Racine soient capables de bien faire l'histoire du roi; mais ce sera sa justice et sa clémence, qui le rendront recommandable à la postérité[2]; sans cela, on découvriroit tou-

1. Quelque chose pour l'effet et c'est. (Éd. de 1752.)

2. Despréaux et Racine mettront, je crois, bien en œuvre les belles actions du roi : je voudrois voir cela. (Éd. de 1752, p. 88.)

jours que les louanges qu'on lui auroit données ne seroient que des flatteries.

La *tourterelle consolée* vous embrasse de tout son cœur; nous vous aimons à qui mieux mieux et nous nous réjouissons, pour l'amour de vous et de la *belle Madelonne*, de son prochain retour à Paris.

656. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 20 octobre 1677.

Le chevalier radote, et ne sait ce qu'il veut dire. Je n'ai point mangé de fruits à Vichy, parce qu'il n'y en avoit point; j'ai dîné sainement; et pour souper, quand les sottes gens veulent qu'on soupe sur son dîner, à six heures, je me moque d'eux, je soupe à huit. Mais quoi? une caille, ou une aile de perdrix uniquement. Je me promène, il est vrai; mais il faut que l'on défende le beau temps, si l'on veut que je ne prenne pas l'air. Je n'ai point pris le serein : ce sont des médisances; et, enfin, M. Ferrand étoit dans tous mes sentiments, souvent à mes promenades, et ne m'a jamais dédite de rien. Que voulez-vous donc conter, Monsieur le che-

valier? Mais vous, avec votre sagesse, votre bras vous fait-il toujours boiter? Ce seroit une chose cruelle d'être obligé de porter un bâton tout l'hiver. Et vous, Madame la Comtesse, pensez-vous que je n'aie point à vous gronder? Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez; que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, et, qu'avec cette conduite, il ne faut pas que vous espériez retrouver votre santé : voilà ses propres mots. Il ajoute que M. de La Garde s'en tourmente assez, mais que tout le reste n'ose vous contredire. Belle Rochebonne, grondez-la : j'aimerois mieux qu'elle coquetât avec M. de Vardes, comme vous me le mandez, que de profaner une santé qui fait notre vie à tous; car vous voulez bien, Madame, que je parle en commun sur ce chapitre. Que vous êtes bien tous ensemble! que vous êtes heureux de trouver dans votre famille ce que l'on cherche inutilement ailleurs, c'est-à-dire la meilleure compagnie du monde, et toute l'amitié et la sûreté imaginables! Je le pense et je le dis souvent, il n'y en a point une pareille. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous conjure[1] de m'aimer toujours; je donne à ma fille le soin de vous dire comme je suis pour vous, et comme

1. Et vous demande la grâce. (Éd. de 1734.)

je vous trouve digne de toute la tendresse qu'elle a pour vous[1].

Il faut un peu que je vous parle, ma fille, de notre hôtel de Carnavalet. J'y serai dans un jour ou deux; mais comme nous sommes très-bien chez M. et madame de Coulanges, et que nous voyons clairement qu'ils en sont fort aises, nous nous rangeons, nous nous établissons, nous meublons votre chambre, et ces jours de loisir nous ôtent tout l'embarras et tout le désordre du délogement. Nous irons coucher paisiblement, comme on va dans une maison où l'on demeure depuis trois mois. N'apportez point de tapisserie, nous trouverons ici ce qu'il vous faut : je me divertis extrêmement à vous donner le plaisir de n'avoir aucun chagrin, au moins en arrivant. Notre bon abbé m'a fait peur : son rhume étoit grand, une petite fièvre. Je me figurois que si tout cela eût augmenté, c'eût été une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine; mais, Dieu merci, il est considérablement mieux, et je n'ai plus aucune inquiétude.

Je reçois mille amitiés de madame de Vins. Je recois des visites en l'air des Rochefoucauld, des Tarente; c'est quelquefois dans la cour de

1. Cette dernière phrase n'est pas dans l'édition de 1754.

Carnavalet, sur le timon de mon carrosse. Je suis dans le chaos ; vous trouverez le démêlement du monde et des éléments. Vous recevrez ma lettre d'Autry. Je serois plus fâchée que vous, si je passois un ordinaire sans vous entretenir. J'admire comme je vous écris avec vivacité, et comme je hais d'écrire à tout le reste du monde. Je trouve, en écrivant ceci, que rien n'est moins tendre que ce que je dis : comment, j'aime à vous écrire ! c'est donc signe que j'aime votre absence : voilà qui est épouvantable. Ajustez tout cela, et faites si bien que vous soyez persuadée que je vous aime de tout mon cœur. Vous avez donc pensé à moi avec Vardes ; je vous en remercie : j'espère comme lui que nous nous retrouverons encore à Grignan. Si j'étois le maître du logis, je vous gronderois fort d'avoir parlé avec mépris de ma musique ; je suis assurée qu'elle est fort bonne, puisqu'elle vous amuse si longtemps. Arnoux vient souvent ici : il est captivé par sa parole ; mais il est tellement à la mode, et si près d'entrer dans la musique du roi, que ce seroit une charité de lui rendre sa liberté. Quel plaisir aura M. de Grignan de voir un homme qui mourra d'ennui, et qui croira qu'on lui fait perdre sa fortune ? Si M. de Grignan veut l'en consoler, il n'en sera pas quitte pour peu.

On dit que M. Du Maine se porte mieux

qu'on ne pensoit : il n'y a plus de chagrin présentement; mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil. Madame de Coulanges est à Versailles; je lui donnerai votre lettre à son retour, et je vous manderai ce qu'elle m'aura dit. J'embrasse tous vos chers Grignans : j'ai grondé le chevalier : pour nous raccommoder, il faut que je l'embrasse deux fois. Je vous souhaite de l'eau dans la rivière : voici le temps que vous devez en avoir besoin. La bonne compagnie (M. de Termes), avec qui je repassai la Loire si plaisamment, n'a pu sortir de classe pour venir ici (voyez p. 388); il faut que je sois bien recommandée au prône, comme disoit Vardes. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette. Je fus hier à Saint-Maur, où il faisoit divinement beau. J'ai reçu une lettre de notre Cardinal; j'étois dans une véritable inquiétude de sa santé; il me mande qu'elle est bien meilleure; j'en remercie[1] la Providence. Corbinelli vous remerciera lui-même de vos bontés. Il n'est point bien encore, l'or potable l'a desséché. Il a trop pris sur lui; je crois qu'on le mettra au lait. Bonsoir, ma très-belle et très-aimable, et très-parfaitement aimée.

1. J'en suis très-aise et j'en remercie. (Éd. de 1734.)

657. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 22 octobre 1677.

Je n'ai point de réponse à vous faire, ma très-chère; ce n'est point aujourd'hui mon jour. Je vous écris de la chambre de madame de Coulanges, chez qui je suis encore. Elle revint hier de Versailles : toutes choses y sont comme à l'ordinaire. Madame de Ludres[1], belle et infortunée, lui fit une mine glacée, dont elle ne fit nullement sa cour chez madame de Montespan, quoique des rampantes eussent voulu qu'elle eût fait voir par là qu'elle avoit généreusement attiré cette indignation : elle ne fait point de ces petites misères-là. M. de La Trousse demeure sur la frontière[2], et prend soin des places conquises. Cet emploi est un morceau de favori; c'est par où a passé le maréchal de Rochefort. La Trousse marche sur ses pas. M. de

1. Quelques mois après, elle se retira dans un couvent, en Lorraine, et le roi ne s'occupa plus d'elle.

2. « Le marquis de La Trousse, lieutenant général et capitaine de la compagnie des gentilshommes de Mgr le Dauphin, commandera les troupes qui sont en quartier dans Dunkerque, Bergue, Gravelines, Calais, Bourbourg, et dans les autres villes du côté de la mer. » (*Gazette.*)

Louvois demanda pardon à madame de Coulanges de lui ôter, pendant l'hiver, cette douce société[1] : au milieu de toute la France, elle soutint fort bien cette attaque ; elle eut le bonheur de ne point rougir[2], et répondit précisément ce qu'il falloit.

Le maréchal de Gramont est arrivé ; il a été reçu du roi comme à l'ordinaire ; il est lui-même tout comme il étoit. D'Hacqueville est allé au-devant et l'a amené à la cour : enfin, rien n'est changé. M. et madame de Molac sont allés en Bretagne, de peur de renouer la seule affaire qui leur étoit bonne. Mademoiselle de Thianges est ravie d'aller en Italie ; elle sera mariée dans un mois. Vous serez ici dans ce temps-là. On a voulu croire que M. de Louvigny étoit amoureux de madame la Grande-Duchesse[3], et que Jeanneton *la folle*, qui ne l'est point, donnoit les lettres. Le roi a dit que la Grande-Duchesse seroit un peu plus souvent à Montmartre. La reine a sauvé *la folle* d'être chassée : peut-être que tout cela n'est point

1. Philippe-Auguste Le Hardi, marquis de La Trousse, passoit dans le monde pour être fort attaché à madame de Coulanges. Voyez t. IV, p. 346.

2. Elle ne rougit point. (Éd. de 1754.)

3. On accusoit madame de Montespan de calomnier la Grande-Duchesse, à laquelle le roi faisoit trop d'attention. Voyez une lettre de madame de Montmorency au comte de Bussy. (*Lettres de Bussy*.)

vrai; mais le bruit n'en est bon ni pour l'un ni pour l'autre.

Madame de Coëtquen est grosse; voudriez-vous en rire? Riez-en. Madame T....[1] a trouvé grâce devant madame de Montespan, qui la vit à Bourbon l'année passée[2], et lui a fait donner une abbaye de vingt mille livres de rente pour une de ses sœurs; cette femme est si peu digne, par quelque côté que ce soit, des faveurs qu'elle reçoit, que c'est un murmure. Je suis en train de dire des nouvelles. Il y a un petit air de Copenhague dans cette lettre, qui vous fera souvenir agréablement de ma bonne marquise de Lavardin[3]. L'espérance de vous voir et de vous embrasser me donne beaucoup de joie : adieu ma très-aimable.

1. Nous ne savons qui madame de Sévigné désigne sous cette initiale.

2. Madame de Montespan l'a été voir à la campagne. (Éd. de 1734.)

3. Marguerite-Renée de Rostaing, mère de Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin. Elle aimoit beaucoup les nouvelles. Voyez t. I, p. 336 et 388.

658. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 27 octobre 1677.

Ma fille, je ne vous ferai plus de question : comment? en trois mots, les chevaux sont maigres, ma dent branle, le précepteur a les écrouelles; cela est épouvantable ; on feroit fort bien trois *dragons* de ces trois réponses, surtout de la seconde. Je ne vous demande pas, après cela, si votre montre va bien ; vous me diriez qu'elle est rompue. Pauline répond bien mieux que vous ; il n'y a rien de plus plaisant que la finesse qu'entend cette petite friponne, à dire qu'*elle sera friponne quelque jour*. Ah ! que j'ai de regret de ne point voir cette jolie enfant! Il me semble que vous m'en consolerez bientôt, si vous suivez vos projets; vous partez d'aujourd'hui en huit jours, et vous ne recevrez plus que cette lettre à Grignan. M. de Coulanges est parti ce matin par la diligence pour aller à Lyon ; vous l'y trouverez ; il vous dira comme nous sommes logés fort honnêtement. Il n'y avoit pas à balancer à prendre le haut pour nous deux, le bas pour M. de Grignan et ses filles : tout sera fort bien.

Je recommande à tous vos Grignans, qui ont tant de soin de votre santé, de vous empêcher de tomber dans le Rhône, par la cruelle hardiesse qui vous fait trouver beau de vous exposer aux endroits les plus périlleux. Je les prie d'être des poltrons, et de descendre avec vous. Vous ne voulez pas; eh bien! Dieu vous bénisse : je n'aurai point de repos que vous ne soyez à Lyon. Je trouve, au reste, que je serai bien heureuse de vous donner ma poule bouillie : la place que vous me demandez à ma table vous est bien parfaitement assurée; le régime que vos Grignans vous font observer est fait exprès pour mon ordinaire : je m'entends avec Guisoni pour le retranchement de tous les ragoûts. Venez donc, ma très-aimable; on ne vous défend pas d'être reçue avec un cœur plein d'une véritable tendresse; c'est de ce côté que je vous ferai de grands festins.

Je suis fort aise de vous voir disposée comme vous êtes pour M. de Marseille. Eh, mon Dieu, que cela est bien! et qu'il y a de noirceur et d'apparence d'aigreur à conserver longtemps ces sortes de haines! elles doivent passer avec les affaires qui les causoient. Et, en effet, pourquoi se charger le cœur d'une colère nuisible en ce monde et en l'autre? Vous en serez encore plus aimée de madame de Vins et de M. de Pomponne; cela les tirera d'un grand

embarras. Tout ce qui fâche M. de Grignan, c'est que votre médecin ait eu sur vous plus de pouvoir que votre confesseur. Le chevalier est bien plaisant de vouloir empêcher la bise de souffler; elle est dans son château avant lui, et l'en chassera plutôt qu'elle n'en sera chassée. M. le chancelier (d'Aligre) est mort de pure vieillesse[1]. J'ai mille bagatelles à vous conter; mais ce sera quand je vous verrai. Mon Dieu, quelle joie! je souhaite que l'or potable fasse du bien à la belle Rochebonne. Madame de Sanzei prendroit tous les remèdes les plus difficiles pour être guérie[2]. La fièvre reprend à tout moment à notre pauvre Cardinal; vous devriez joindre vos instances aux nôtres pour lui faire quitter un air si maudit. Il ne peut pas aller loin avec une fièvre continuelle; j'en ai le cœur bien triste.

C'est M. Le Tellier qui est chancelier[3]; je

1. « Messire Étienne d'Aligre, chancelier et garde des sceaux de France, mourut âgé de quatre-vingt cinq ans, dans l'hôtel de la chancellerie, lundi au soir 25 octobre. » (*Gazette.*) La *Gazette* a imprimé : Daligre.

2. D'une surdité qui lui étoit survenue.

3. « Le roi voulant donner à messire Michel Le Tellier un témoignage public de l'honneur de son estime très-particulière, et de son extrême satisfaction des services fidèles et importants qu'il a rendus à Sa Majesté depuis plus de trente-cinq ans, dans les fonctions de la charge de ministre et secrétaire d'État, déclara, jeudi 28 octobre, qu'Elle lui donnoit la charge de chancelier et garde des

trouve cela fort bien : il est beau de mourir dans la dignité[1].

659. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 3 novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux[2] jours, et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres, elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne seroit que pour changer. Je suis logée à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle et grande maison ; je souhaite d'y être logée longtemps, car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle Comtesse, qui sera fort aise

sceaux de France. » (*Gazette.*) Le Tellier avoit alors soixante-quatorze ans.

1. Cette lettre du 27 octobre est la dernière que madame de Sévigné ait écrite à sa fille pendant l'année 1677, à cause de l'arrivée de madame de Grignan à Paris. Elle y fit un séjour d'un an et dix mois, et retourna en Provence en septembre 1679.

2. Je suis venue ici passer les beaux jours (Éd. de 1752.)

de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy. Vous me parlez fort bien, en vérité, de Racine et de Despréaux. Le roi leur dit, il y a quatre jours : « Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois, qui n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu agréablement. Ah ! que je connois un homme de qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étois son maître. C'est cela qui seroit digne de la postérité [1] !

Vous savez que le roi a fait M. Le Tellier chancelier, et que cela a plu à tout le monde. Il ne manque rien à ce ministre pour être digne de cette place. L'autre jour, Berryer lui vint faire compliment à la tête des secrétaires du roi [2] ; M. le Chancelier lui répondit : « Monsieur Berryer, je vous remercie

1. Allusion à la demande que Bussy-Rabutin avoit faite au roi d'être chargé d'écrire son histoire. Voyez ci-dessus, p. 168 et 309.

2. Il étoit procureur-syndic perpétuel de leur compagnie.

et votre compagnie; mais, monsieur Berryer, point de finesses, point de friponneries; adieu, monsieur Berryer. » Cette réponse donne de grandes espérances de l'exacte justice; cela fait plaisir aux gens de bien. Voilà une famille bien heureuse; ma nièce de Coligny en devroit être. Cependant, voici un peu de fièvre quarte qui fait voir qu'elle est encore des nôtres.

Ce que vous dites de la vieille Puisieux, qu'elle n'en devoit pas faire à deux fois, quand elle fut si malade, un peu avant la maladie dont elle est morte, me donne le *paroli*[1]. Je ne suis pas encore bien consolée de cet après-dîner que nous passâmes sur le bord de cette jolie rivière, sans y lire vos *Mémoires*. J'aurai de la peine à m'en passer jusqu'à l'année qui vient. Si je meurs entre ci et ce temps-là, je mettrai ce déplaisir au rang des pénitences que je devois faire[2]. Nous parlons souvent, le bon abbé et moi, de votre bonne chère, de l'admirable situation de Chaseu, et enfin, de votre bonne compagnie : et nous disons qu'il est fâcheux d'en être séparés quasi pour jamais.

1. Donner le paroli, ou renchérir sur quelqu'un, est un terme du jeu de bassette, pour indiquer une corne faite à la carte sur laquelle on joue le double. Faire paroli à quelqu'un signifie encore lui être égal.

2. Je mettrai ce regret au rang de ceux que j'aurai de quitter la vie. (Éd. de 1752.)

660. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

Paris, jeudi .... novembre 1677.

Comment vous portez-vous, Monsieur et Madame, de votre voyage ? Vous avez eu un assez beau temps; pour moi, j'ai eu une colique néphrétique et bilieuse (rien que cela), qui m'a duré depuis le mardi, le lendemain de votre départ, jusqu'à vendredi. Ces jours sont longs à passer, et si je voulois vous dire que depuis que vous êtes partis, les jours m'ont duré des siècles, il y auroit un air assez poétique dans cette exagération, et ce seroit pourtant une vérité. Je fus saignée le mercredi à dix heures du soir, et parce que je suis très-difficile, on m'en tira quatre palettes, afin de n'y pas revenir une seconde fois; enfin, à force de remèdes, de ce qu'on appelle *remèdes*, dont on compteroit aussitôt le nombre que celui des sables de la mer, je me suis trouvée guérie le vendredi; le samedi, on me purgea, afin de ne manquer à rien; le dimanche, je vais à la messe avec une pâleur honnête, qui faisoit voir à mes amis que j'avois été digne de leurs soins, et aujourd'hui, je garde ma chambre et fais l'entendue dans mon hôtel de Carnavalet,

que vous ne reconnoîtriez pas, depuis qu'il est rangé. J'y attends la belle Grignan dans cinq ou six jours : elle prend la rivière, ainsi vous ne la prendrez point. Je n'eusse pas été de cet avis, si j'eusse été du conseil tenu à Lyon; car, outre que les chemins de Bourgogne sont encore fort beaux, la circonstance de trouver Époisse[1] sur mon chemin, avec le maître et la maîtresse, et tout le petit peuple et *la très-bonne*, m'auroit entièrement déterminée. Je vous manderai le second terme du voyage des Grignan, et cependant je vous supplie d'être mon correspondant avec M. Gauthier, et de vouloir bien faire comprendre à Lamaison que vous prenez un grand intérêt à votre petite servante : il fait encore des folies sur nos réparations ; et à force de vouloir soutenir mon vieux château (Bourbilly), il me fera tomber dans la misère, de n'avoir pas de quoi souper cet hiver.

Je laisse à M. d'Hacqueville le soin des nouvelles de l'Europe, et je prends celui de vous aimer, de vous honorer, et d'être toute ma vie dans tous vos intérêts. Bonjour *la beauté*. Me regarderoit-elle, si je lui baisois une main ?

1. M. Walckenaer donne, dans ses *Mémoires sur madame de Sévigné*, cinquième partie, p. 398, quelques détails sur l'état du château d'Époisse, qui ne sont pas tout à fait exacts.

Le bon abbé vous est entièrement acquis, et vous prie de compter sur lui[1].

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL.

661. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 6 novembre 1677.

Je vous trouve de très-bon goût, Madame, de préférer tous les différents aurores de l'automne au vert du printemps; mais je remarque un peu de l'amour-propre dans ce jugement : c'est adroitement dire que vous avez plus de mérite que la jeunesse; et, ma foi! vous avez raison; car la jeunesse n'a que du vert, et nous autres gens d'arrière-saison, nous sommes de cent mille couleurs, les unes plus belles que les autres. Je connois l'hôtel de Carnavalet; c'est où logeoit M. de Lillebonne. Je voudrois bien, pour l'honneur de l'amour, qu'il fût allé loger au faubourg Saint-Germain, par la même raison que j'allai autrefois du Marais au quartier Saint-Honoré[2].

1. D'après l'original autographe, communiqué par M. le comte de Guitaud. (Archives du château d'Époisse.)

2. Madame de Montglas, maîtresse de Bussy, habitoit à la porte Saint-Honoré. Voyez t. I, p. 39, 41, 149 et 156.

La réponse de Racine au roi est bonne pour un courtisan, mais elle ne vaut rien pour un historien, et je craindrois bien pour la gloire de notre maître, qu'il ne nous donnât souvent dans son histoire de ces sortes d'exagérations, qui ne plaisent jamais qu'aux intéressés, et qu'il ne fût toujours poëte en prose. Je pense connoître l'homme de qualité, Madame, à qui, si vous étiez roi, vous commettriez le soin de votre histoire. Celui que je veux dire loueroit Sa Majesté, sans dégoûter le lecteur par ses louanges.

Je ne sais pas si M. Le Tellier fera bien sa charge de chancelier de France[1]; mais je sais bien qu'il n'a jamais rien fait pour personne, et qu'à mon égard c'est un ingrat[2]. Pour l'approbation générale que vous dites qu'il a, je ne l'en estime pas davantage : on paroît à bon marché dans une charge après le chancelier d'Aligre. Au reste, Madame, vous avez raison de vous récrier sur la bonne fortune de cette famille : elle est au dernier degré. Vous dites plaisamment que votre nièce de Coligny est si

1. Je ne doute pas que M. Le Tellier ne remplisse aussi bien la charge de chancelier, qu'il a fait celle de secrétaire d'État. (Éd. de 1752.)

2. Malgré ce reproche, on trouve cependant, dans la Correspondance de Bussy, sa lettre de félicitation au chancelier Le Tellier. T. IV, p. 98.

heureuse, qu'elle en devroit être. Il est vrai aussi que son bonheur vient plutôt de sa modération, que de ses grandes richesses, et les Louvois ne sont pas de même. Vous avez raison de dire que la fièvre quarte de madame de Coligny fait un peu voir qu'elle est encore des nôtres. Elle l'a jugé ainsi, et cela l'a mortifiée. C'est Alexandre qui connoît, par sa blessure, qu'il n'est pas fils de Jupiter, comme il l'avoit cru. Vous verrez ce que vous souhaitez tant de voir; mais n'allez pas aussi vous figurer un si grand plaisir; car j'aurois trop de peine à remplir votre attente. Adieu, ma chère cousine; l'heureuse veuve et moi vous aimons et vous estimons fort; le bon abbé a place aussi dans nos cœurs.

662. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 8 décembre 1677.

La belle *Madelonne* est ici; mais comme il n'y a pas un plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de la voir est fort troublée par le chagrin de sa mauvaise santé. Imaginez-vous, mon pauvre cousin, que cette jolie petite personne que vous avez trouvée si souvent à votre gré, est devenue d'une maigreur et d'une délicatesse, qui la

rend une autre personne; et sa santé est tellement altérée, que je ne puis y penser sans en avoir une véritable inquiétude. Voilà ce que le bon Dieu me gardoit, en me redonnant ma fille. Je ferois des réflexions d'ici à demain. Il vaut mieux vous demander des nouvelles de notre heureuse veuve : comment elle se trouve de sa fièvre quarte, et si l'hiver, joint à ce triste mal, ne fait pas un grand trouble avec la tranquillité de sa vie. Il n'y en a guère qui soit exempte de quelque nuage. Je vous la recommande, et vous à elle. Il ne faut que le bonheur d'une si douce société pour adoucir toutes les peines.

Croiriez-vous bien que je ne sais point de nouvelles ? La prise de Fribourg[1] a comblé de joie et de gloire le maréchal de Créqui, et a contraint le gazetier de Hollande d'avouer bonnement qu'il n'y a pas le mot à dire sur la campagne du roi : que trois grandes villes prises, une bataille gagnée, et Fribourg pris, pour dire adieu aux Allemands, est une suite de bonheur si extraordinaire, qu'il n'y a qu'à l'admirer. Je trouve ce style fort plaisant. Adieu, mon cher cousin; aimons-nous toujours bien : nous ne saurions mieux faire. J'en dis autant à ma nièce.

1. Fribourg fut pris le 14 novembre, après cinq jours de tranchée ouverte. Voyez la relation de ce siége, dans la *Gazette*, p. 881.

663. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 13 décembre 1677

Ce que vous me mandez de la santé de la belle *Madelonne* me touche extrêmement, Madame, pour son intérêt et pour le vôtre, car je vous aime fort toutes deux. Je vous disois, quand vous me mandâtes le dessein que vous aviez de donner votre fille à M. de Grignan, que vous ne pouviez mieux faire, et que je ne trouvois rien à redire en lui, sinon qu'il usoit trop de femmes ; en effet, n'est-ce pas une honte et un honnête assassinat de faire six enfants, en neuf ans, à une pauvre enfant elle-même ? Dieu me garde d'être prophète !... mais quand il ne lui feroit d'autre mal que de l'avoir mise dans l'état où elle est, c'en seroit assez pour diminuer l'amitié que j'avois pour lui. Cependant, Madame, il faut avoir un grand soin de cette *infante ;* il la faut surtout réjouir. Voilà ce que je fais à votre nièce, et ce remède a si bien réussi, que sa fièvre quarte est sur ses fins. Vous avez raison de la nommer *heureuse ;* plût à Dieu que la belle *Madelonne* le fût autant ! vous le seriez plus que vous ne l'êtes. Mais aussi, de votre côté, Madame, aidez-nous un peu à vous con-

soler, en attendant que vous ayez de véritables sujets d'être contente. Pour cela, regardez la maison du premier président de Lamoignon. Il n'y a pas quinze jours que vous eussiez voulu changer le repos de votre esprit contre celui de sa femme. Aujourd'hui, elle voudroit bien que son mari ne fût que dans une extrême maigreur[1]. Il n'y a guère de gens si malheureux, qui ne le soient moins par la comparaison de quelqu'un plus misérable qu'eux. Dieu et la raison sont de grands médecins; mais cela est plaisant, que je m'embarque à vous dire, pour une simple maigreur, tout ce qu'on diroit pour les plus grands malheurs. C'est vous qui m'avez surpris en vous lamentant pour cela, comme si c'étoit un mal incurable. Cependant, je suis assuré que le plaisir de vous voir et d'être à Paris, rengraisseront, avant qu'il soit deux mois, la belle *Madelonne*. Un peu de célibat lui seroit fort salutaire; je ne sais pourtant si elle n'aimeroit pas mieux le mal que le remède; mais n'est-ce pas assez parler d'elle pour une fois?

1. « Messire Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, mourut, à Paris, la nuit du jeudi au vendredi, âgé de soixante et un ans. La perte de ce grand magistrat, dont la piété singulière, l'attachement inviolable au service du roi, l'intégrité incorruptible et le savoir profond sont si connus, depuis longtemps, dans le royaume, est extrêmement sensible et il est universellement regretté. » (*Gazette.*)

Il faut que je vous entretienne de mes prospérités, Madame; ce discours ne sera pas long. Le roi vient de donner une compagnie de cavalerie toute faite, dans le régiment de Cibours, au marquis de Bussy. Vous savez qu'on ne donne guère de compagnies à des jeunes gens, à moins qu'ils ne les achètent; vous savez de plus que le roi, qui ne voit pas d'ordinaire les enfants des exilés (comme par exemple les comtes de Limoges[1] et les Jarzé[2]), est bien éloigné de leur donner des compagnies de cavalerie; tout cela étant, je prétends avoir été agréablement distingué en cette rencontre, et je viens d'en faire un remerciement au roi, dont je vous envoie la copie.

Mes ennemis pourront peut-être empêcher, encore quelque temps, qu'on me rende justice; mais, tôt ou tard, on me la fera. Cependant, ils ne peuvent empêcher que je ne reçoive des grâces, et c'est ce dont je remercie le roi, pour lui faire trouver cette action si belle, qu'il lui prenne envie de la recommencer.

La Gazette de Hollande est plaisante de parler de bonne foi comme elle fait. Madame de

1. Charles-François de Rochechouart, marquis de Bellenave, dit le *comte de Limoges*. Il étoit en correspondance régulière avec Bussy-Rabutin.

2. Le comte de Jarzé, leur père, avoit été disgracié par la reine Anne d'Autriche. Voyez t. II, p. 448.

Coligny dit que si la prise de Fribourg a été pour dire adieu aux Allemands, la prise de Saint-Guillain est pour prendre congé des Espagnols[1]. Il faut dire le vrai, le roi est admirable dans ses conquêtes, et il ne faut pas que ses généraux s'en estiment davantage; il les conduit par ses ordres, quand il est à l'armée et quand il n'y est pas; et les mesures justes qu'il prend, jointes à sa bonne fortune, les font réussir en toutes leurs entreprises. Si MM. de Créqui et d'Humières ne pensent point ce que je dis, ils s'en font accroire; car tout ce qu'il y a de gens en France qui les connoissent, comme je fais, sont dans les mêmes sentiments que moi. Une chose encore qui leur fait bien de l'honneur, c'est l'ignorance des généraux ennemis; ceux-ci sont des aveugles, et les nôtres ne sont que borgnes.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

Sire, je viens d'apprendre que Votre Majesté avoit fait la grâce à mon fils aîné de lui donner une compagnie de cavalerie. Elle trouvera bon, s'il lui plaît, que je lui en rende mille grâces,

1. « La ville de Saint-Guillain, près Mons, fut investie, le 30 novembre, par les troupes du roi, commandées par le maréchal d'Humières. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 4 au 5 décembre, et la ville se rendit le 10. » (*Gazette*, p. 975.)

et que je lui dise qu'il n'y a qu'Elle qui sache comme il faut donner pour obliger sensiblement, en prévenant les demandes. Elle me permettra encore de lui dire, qu'Elle est la seule au monde qui ne confond pas, en la même personne, le mérite et les défauts. Il y a douze ans que je suis en disgrâce, par ma mauvaise conduite; cependant, Sire, Votre Majesté se souvenant que je l'ai bien et longtemps servie, m'a fait l'honneur de me distinguer des autres exilés par des permissions d'aller à Paris, qu'Elle m'a données de temps en temps, pour mettre ordre à mes affaires; et, aujourd'hui, Elle récompense, en la personne de mon fils, quelques-uns de mes services. Ah! Sire, que ne puis-je m'aller jeter à vos pieds, en fondant en larmes de tendresse et de reconnoissance, et en suppliant Votre Majesté, comme je fais de tout mon cœur, de se souvenir du fils que j'ai dans l'Église, ainsi qu'elle a fait de son frère aîné!

Encore une fois, Sire, trouvez bon que je dise à Votre Majesté, que faire du bien à un homme heureux, que tout le monde aide à élever, c'est l'ouvrage des princes ordinaires; mais qu'il n'appartient qu'au plus grand roi qui fût jamais, de remarquer ce qu'il y a de bon dans un malheureux, de l'en récompenser, et de surprendre le public en lui faisant justice. Je la demande à Votre Majesté, Sire; mais je lui de-

mande grâce, en même temps, et surtout celle de me croire, avec le plus profond respect du monde, votre, etc.

A Bussy, ce 12 décembre 1677.

664. — DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE GRIGNAN.

A Paris, ce 22 décembre 1677.

Vous savez donc enfin que je vous ai écrit de Paris. J'étois un peu fâchée que vous eussiez lieu de croire que la tête m'avoit tourné en y arrivant, et que j'avois perdu toute sorte de mémoire; mais je vois que vous n'avez pas reçu une de mes lettres de Roanne, car il y en avoit une pour servir d'instruction à Enfossy, qu'il n'a pas eue. Tout ce que vous me mandez du projet de votre voyage, me fait un grand plaisir; et pourvu que vous veniez, toutes les circonstances me seront agréables, et vous pouvez amener qui bon vous semblera. Plût à Dieu vous savoir en chemin présentement; il fait un temps de printemps, vous n'auriez pas la moindre incommodité. Il faut espérer que l'hiver continuera de cette perfection; nous sommes à Noël, et il n'a encore gelé que deux jours.

Je compte votre assemblée finie, et vous à

Aix. Je croyois vous y envoyer des lettres de marquisat[1], mais la malédiction est dessus; il faut les recommencer, les faire resceller, enfin c'est une affaire d'un mois, et comme vous serez ici en ce temps-là, et qu'à votre retour en Provence elles seroient encore surannées, tout est demeuré là. Je n'ai pas voulu qu'on demandât rien; ainsi la vente d'Entrecasteaux est retardée. Nos affaires embarrassées, le sont par la négligence de l'abbé de Grignan; sa paresse est jolie dans le commerce, comme vous voyez; je vous assure qu'elle est pernicieuse et qu'elle représente parfaitement l'indifférence pour les intérêts de ses amis. Langlade me dit hier, que vous lui avez écrit pour l'affaire de M. de Luynes, et qu'il croit qu'il est plus aisé de l'accommoder entre M. l'archevêque (d'Arles) et M. de Concas, qu'ici où personne n'est instruit. Mon très-cher Comte, venez-y donc vite; je vous y souhaite, je vous y attends de tout mon cœur. Envoyez-nous les lettres pour vos filles, afin que tout soit prêt et que vous les trouviez ici; le Coadjuteur y demeure, et les ira tirer de captivité.

. . . . . Voilà ce qui s'est dit de meilleur depuis qu'on nous rompt la tête de cette sotte affaire; celle d'Angleterre est plus impor-

1. C'étoit pour le fils de madame de Grignan.

tante, et l'on en parle pourtant moins[1]. Vous (en) savez autant que nous, sachant que le parlement sera assemblé le 15 de janvier[2]; on en infère la paix, croyant que l'Angleterre nous y obligera, et moi je crois à la guerre : vous verrez si je suis bonne politique[3]. Le roi disoit, l'autre jour, par un beau soleil : « Je voudrois seulement que ce temps durât un mois. » De temps en temps, on parle de partir tout à l'heure et les équipages sont tout prêts.

Voici les mariages : mademoiselle de Janvry, mariée à M. Saint-Germain-Beaupré; mademoiselle Rouillé avec M. de Bullion; mademoiselle Hocquart se marie avec le frère de madame de Maintenon, et mademoiselle de Saint-Aignan, devinez avec qui? avec M. de Roquencourt, qui sera duc et pair de France, si M. de Saint-Aignan, son beau-frère, n'a point d'enfants, comme les apparences le font croire. Le mariage s'est fait de cette manière : les pères, au coin du feu, contant les perfections de leurs enfants, M. de Saint-Aignan dit : « Nous de-

1. « Le roi Charles II a donné la princesse Marie, fille aînée du duc d'York, sa nièce, en mariage au prince d'Orange. » (*Gazette.*)

2. La *Gazette* dit : le 25 janvier.

3. La *Gazette* annonçoit alors que les États généraux pressoient leur allié de contribuer à l'avancement de la paix générale, ayant déclaré qu'ils ne pouvoient plus soutenir les dépenses de la guerre.

vrions unir deux personnes si dignes l'une de l'autre. — Je le veux, dit Sanguin, touchez là. » Le *chevalier errant*[1] donne sa parole, en parle au roi, et l'on choisit les étoffes de la noce. Ce mariage ne peut se rompre, car il n'y a point d'articles, et l'on ne donne pas un sou à la fille. C'est cet *agrément* qui empêche M. de Saint-Aignan de voir le désagrément de cette alliance, et que sa fille suivra la vieille carcasse de la Sanguin[2].

Je vis, l'autre jour, une grande lettre de M. de Marseille à madame de Vins, qui parle de la manière honnête dont vous l'avez reçu, et comme il y a apparence que vous vivrez ensemble en union. Il assure fort aussi qu'il va s'appliquer uniquement aux affaires de son diocèse ; s'il tient parole, vous aurez peu de chose à démêler. Je m'imagine que vous n'aurez pas l'ambition de présenter, ni de faire les curés. Je vous ai renvoyé votre courrier aussitôt que j'ai

1. Le duc de Saint-Aignan étoit ainsi désigné, à cause de son caractère noble et chevaleresque. Bussy de Rabutin l'appeloit aussi le *Paladin*.

2. Ce mariage fut annoncé, ainsi qu'il suit, dans la *Gazette*, sous la date de Paris, le 10 janvier 1678 : « Le marquis de Livry, fils du sieur Sanguin, premier maître d'hôtel du roi, épousa la fille du duc de Saint-Aignan. Ils reçurent la bénédiction nuptiale par l'évêque de Senlis, dans la chapelle de l'hôtel de Saint-Aignan, où affluèrent plusieurs personnes de grande qualité. »

pu. Les réponses sont allées par la poste; vous devez les avoir; on les a sollicitées; jamais Parère n'a pu les donner plus tôt. Pour les gazettes, j'ai ordonné à Rousseau de vous les envoyer tous les ordinaires; ainsi, je n'ai point pris d'autre soin. Je comprends la nécessité de ces sortes d'amusements en province, non pas pour vous, mais pour vos courtisans.

Je ne suis point surprise de l'agrément de vos projets, pour passer votre hiver en bonne compagnie. Je sais que vous avez le meilleur goût du monde, et que vous verrez d'aussi jolies femmes que je verrai de jolis hommes; nous aurons, les soirs, de jolies relations à faire de nos journées. Hier, je passai la mienne chez madame de La Fayette, et je soupai chez la Schomberg; pour chapeau, nous eûmes l'abbé Têtu; n'êtes-vous....

(*La fin de la lettre manque.*)

665. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 janvier 1678.

Ah! la bonne fièvre quarte, mon cousin, qui laisse le cœur gai, et qui n'empêche pas d'écrire une aussi plaisante lettre que celle que cette heureuse veuve nous a écrite à Forléans! Mais aussi la jolie réponse que vous y avez faite! que ce *fagotage* de toutes sortes d'airs me paroît une agréable mode! Je vous remercie de vos amusements[1], vous savez combien je suis digne de ces sortes de choses-là, et combien mon cœur en est réjoui. Il a grand besoin de ces moments de plaisir, car je vous avoue que la mauvaise santé de cette pauvre Provençale me comble de tristesse; sa poitrine est d'une délicatesse qui me fait trembler, et le froid l'avoit tellement pénétrée, qu'elle en perdit hier la voix plus de trois heures; elle avoit une peine à respirer, qui me faisoit mou-

1. Madame de Coligny avoit écrit de Bussy à son père, qui étoit alors à Forléans, une lettre en vieux langage; le Comte lui avoit fait une réponse en chansons, sur plusieurs airs, et il avoit envoyé à madame de Sévigné une copie des deux lettres. (*Manuscrit de Bussy* appartenant à M. le marquis de La Guiche.)

rir. Avec cela, elle est opiniâtre et refuse le seul remède qui la pourroit guérir, qui est le lait de vache. Je crois que la nécessité l'y contraindra à la fin; cependant il est bien triste de la voir en l'état où elle est.

J'ai eu une grande joie de la compagnie que le roi a donnée au marquis de Bussy, et j'ai trouvé, comme vous, que c'étoit une distinction et un bon augure pour l'avenir. Vos lettres sont bonnes de toutes façons, parce que vous les faites fort bien, et qu'elles vous obtiennent une partie des choses que vous demandez. Je vous souhaite l'autre[1]; et, en un mot, mon cher cousin, tout ce que vous désirez. Pour moi, je crois, comme vous, que pour les malheureux, il n'y a qu'à vivre.

J'ai une vision, c'est que dans la fantaisie où le roi se trouve de faire écrire ses faits et gestes, ce seroit une pensée admirable à lui donner par notre ami Saint-Aignan, que la perfection que vous pourriez donner à un tel ouvrage, et alors on pourroit dire de votre esprit :

Et comme il fait les maux, il fait les médecines[2].

Il y a un mois que nous avons cela dans la tête. Adieu, mon cousin. Le P. Rapin a été

1. Voyez la lettre au roi, p. 419.
2. Allusion aux *Alleluia* des *Amours des Gaules*.

désolé de la mort du premier président de Lamoignon[1]. Quelle mort!

666. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 5 janvier 1678.

Une égratignure, avec du chagrin, fait plus de mal, que la fièvre quarte avec un esprit content d'ailleurs. Je vous parle ainsi, ma chère cousine, parce que je crois que tous les maux de la belle *Madelonne* viennent de sa tête : tant qu'elle a été la plus *jolie fille de France*, elle a été la plus saine; elle est encore jeune, et cela me fait assurer qu'il n'y a que son esprit qui rende ses maux incurables. Son opiniâtreté en est un bon témoignage; si elle vouloit guérir, elle ne résisteroit pas aux conseils des habiles gens en ces matières. Qu'elle se retourne de bon cœur à Dieu, en lui demandant la patience. Qu'elle aime à vivre et à vivre gaiement; je ne lui conseille rien que je n'aie pratiqué depuis douze ans. Personne n'est plus sensible que moi, per-

1. Voyez la lettre du P. Rapin au comte de Bussy-Rabutin, t. IV, p. 118 des *Lettres de Bussy*. (Éd. de 1752.) Rapin annonce l'intention d'écrire la biographie du premier président.

sonne ne hait plus l'injustice et n'en a souffert de plus grandes. Tant que j'ai fait le mutin contre la persécution, j'ai souffert comme un damné, et j'ai tellement agrandi mes maux par l'impatience, que j'eusse crevé dans la Bastille, si, un mois avant que d'en sortir, je ne m'étois soumis à tout ce qu'il plairoit à Dieu de faire de moi. Cette résignation me donna de la gaieté, et me sauva de l'opération à quoi les chirurgiens m'avoient alors condamné. Depuis ce temps-là, Madame, vous ne doutez pas que, m'étant bien trouvé de la patience et de la gaieté, j'aie souvent usé de ce remède; et il m'a mis en état qu'ayant perdu mes services de plus de trente années, le retour de la fortune m'est quasi indifférent, et que même je n'ai bien goûté la vie que depuis ma disgrâce. Voilà ma recette, que j'envoie à la belle Provençale, ma chère cousine. Je ne pense pas que la différence qu'il y a en nos tempéraments, empêche mon remède de lui servir; il me paroît qu'il peut être utile à tout le monde.

Il est certain que pour les malheureux, il n'y a qu'à vivre; comme on ne perd au jeu que faute d'argent, on ne demeure en disgrâce que faute de vie. Je crois vous avoir déjà dit cela, Madame; mais je vous supplie de trouver bon que je le répète aujourd'hui. Vous serez bien heureuse si je ne vous le redis pas encore dix

fois. Pour ce qui est de votre vision sur l'histoire du roi, je la trouve de bon sens, et je m'estime davantage d'avoir pensé là-dessus comme vous, il y a plus de treize ans, et renouvelé il y a six mois; je vous en rendrai compte avant qu'il soit peu.

Le P. Rapin est extraordinairement affligé de la mort du premier président, mais guère plus que moi[1]. Je savois qu'il m'aimoit et qu'il m'estimoit autant qu'homme du monde, et vous savez comment j'ai le cœur fait pour ceux de la tendresse desquels je suis bien persuadé. Adieu, ma chère cousine; je ne vous dis pas que je vous aime, cela s'en va sans dire. Faisons désormais sur cela comme les gens qui parient, et qui veulent s'épargner la peine de remettre au jeu. Aimons-nous sans nous le dire jusqu'au dédit.

1. Voyez la lettre du comte de Bussy à M. de Lamoignon fils. (*Correspondance de Bussy*, t. IV, p. 113.)

Digitized by Google

667. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 janvier 1678.

Nous eûmes, l'autre jour, une grande conversation, M. de Pomponne et moi, sur votre sujet. Je veux épargner à votre modestie le détail de tout ce qui fut dit de votre esprit et de votre mérite, et je vous prie seulement de m'envoyer quelque endroit de vos *Mémoires* touchant la guerre, comme par exemple votre *Campagne de Mardick*.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

N'y manquez pas, Monsieur, à telle fin que de raison. J'ai compris, par le présent que le roi a fait à monsieur votre fils, que Sa Majesté vous estime infiniment, et qu'elle cherche des occasions de se raccommoder avec vous. Je vous conseille de lui pardonner votre disgrâce, quand il vous en témoignera un sincère repentir par de nouveaux bienfaits. Sérieusement, je ne doute nullement qu'il ne le fasse à la première rencontre. Je ne vous dirai rien de la joie que j'en ai : c'est à vous à en parler de ma part. On dit que nous avons la guerre avec

l'Angleterre[1]. Adieu, Monsieur; je vous souhaite cette année aussi heureuse que vous la méritez, et à madame votre très-chère et très-aimable fille de Coligny.

668. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 20 janvier 1678.

Vous souhaitez de voir plus à loisir quelque chose de ce que je vous montrai en 1676 à Livry, Madame; j'y consens, et je vous rends grâces de l'honneur que vous me faites de témoigner par là que cela vous a divertie. Ce ne sont pas, à mon avis, les seuls événements que vous avez envie de voir; vous savez assez ma campagne de Mardick[2]; c'est assurément la manière dont je l'ai écrite qui vous donne de la curiosité, et, comme je viens de vous le dire, cela m'est fort honorable. Si vous eussiez mis à mon choix de

1. La *Gazette* annonçoit, sous la date du 3 février, que Sa Majesté Britannique faisoit travailler, en diligence, à l'équipage des vaisseaux de guerre. Ce journal ajoutoit, sous la date du 16 du même mois: « On avance beaucoup l'équipage des vaisseaux de guerre. »

2. Le duc d'Orléans assiégea Mardick le 4 août 1646, et cette place se rendit le 24 du même mois, après un siége fort meurtrier.

vous envoyer quelque chose de mes *Mémoires*, je vous aurois plutôt envoyé ma *Guerre de* 1651 *et de* 1652, que celle de 1646. Dans celle-ci, je ne suis qu'officier particulier, et je suis officier général dans l'autre. Mais enfin, il faut vous satisfaire, et je vous assure, ma chère cousine, que ce sera toujours un de mes plus grands plaisirs.

Cela est très-obligeant pour moi, Madame, de songer à moi quand vous êtes avec un ministre; vous avez tous deux raison de m'aimer, car je vous aime extrêmement tous deux. Pour votre estime, c'est une grâce que vous me faites; mais pour sortir promptement de l'embarras des compliments, je vous dirai que j'ai mis l'autre lettre que je vous viens d'écrire à la tête d'un fragment des *Mémoires* que vous m'avez demandés, afin que le ministre la voie, et le roi même, si le cas y échoit, et que cela leur donne envie de voir ma *Guerre de* 1651 *et celle de* 1652, c'est-à-dire, ce que je fis en ce temps-là, et les lettres que le cardinal Mazarin m'écrivit alors.

A M. DE CORBINELLI.

Je fais ce que vous me conseillez, Monsieur : cela ne sauroit nuire; je ne plains pas mes peines. J'ai fait, depuis dix ans, et je ferai encore bien des pas inutiles; mais j'en ai fait

quelqu'un qui a servi, et j'en ferai encore bien d'autres. Je crois, comme vous, que le roi se veut raccommoder avec moi, et je ne suis pas trop éloigné d'y entendre ; car, après tout, je considère qu'il ne se faut pas faire tenir à quatre, quand les gens reviennent de bonne grâce. Si l'on continue d'avoir une bonne conduite avec moi, j'oublierai le passé ; mais pour revenir au sérieux, je vous dirai que je suis persuadé de votre amitié pour moi plus que de chose du monde, et sur cela dites-vous aussi le reste[1].

Madame de Coligny dit qu'elle a toujours aimé votre cœur et votre esprit, dans le temps même que vous ne la connoissiez pas tant que vous faites, et que vous jugiez des sentiments qu'elle a pour vous, aujourd'hui que vous lui marquez tant d'amitié et tant d'estime.

1. Mais, raillerie à part, je suis persuadé que l'on se radoucit sur mon sujet. (Éd. de 1752.)

669. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 8 février 1678.

Nous avons lu, avec beaucoup de plaisir, votre *Campagne de Mardick*, mon cousin. Je ne puis, présentement, en faire l'usage que je voudrois, parce que, comme vous le savez, la cour n'est plus ici. Mais, en général, soyez persuadé que je ne perds aucune occasion de faire mon devoir. Notre ami Corbinelli vous écrit pour vous dire son avis de votre style, qui est admirable pour des Mémoires particuliers; mais qui ne peut donner aucune connoissance de celui que vous auriez pour l'histoire. On ne peut être plus occupé que nous le sommes tous deux de vous.

On est à présent dans la plus belle incertitude qu'il est possible de voir. On croit la trêve et la guerre quatre fois en un même jour [1]. On ne parle que de politique, et les raisonnements de travers sont inépuisables. M. de Grignan, qui vient d'arriver de Provence, s'y en retourne

1. « Le 27 janvier, l'ambassadeur d'Angleterre avoit demandé au roi le retour des troupes angloises qui étoient au service de la France. » (*Gazette.*)

sur ses pas, et tous ceux qui ont des places dans les provinces sont dans le même chagrin.

La santé de ma fille n'est pas en meilleur état qu'elle étoit. Je vous fais les baisemains de toute ma famille, du bon abbé, de mon fils, enfin de *tutti quanti;* et j'embrasse tendrement l'aimable veuve et son très-cher père, qui fait une partie des occupations de mon cœur et de mon esprit.

670. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 8 février 1678.

Nous avons lu, Monsieur, avec un plaisir sensible, votre *Campagne de Mardick*. Je ne me lasse point d'admirer la noble facilité qui est répandue dans tout ce que vous faites; mais ce qui me touche plus particulièrement, c'est l'éloignement que vous avez de toutes sortes d'affectations et d'inutilités dans votre style; sur quoi, quand vous me tueriez, je ne m'empêcherois pas de citer le maître en ce genre, le divin Horace, dont vous savez puiser les préceptes dans l'expérience et dans la nature plus qu'en

lui-même, quoiqu'il ne les ait pris que dans ces deux sources :

Est brevitate opus, ut currat sententia, nec se
Impediat verbis lassas onerantibus aures.

Je n'ai vu encore personne qui fasse mieux voir que vous, tout d'un coup, sa pensée, et qui la fasse voir uniquement. J'ai traduit le mot de *sententia* par celui de *pensée* en notre langue; car vous savez mieux que moi qu'il le signifie plus souvent que l'autre; et je prétends qu'Horace n'a point voulu recommander la brièveté pour ce que nous appelons *sentence* seulement. Il est donc vrai que votre style a non-seulement cette bonne qualité que veut notre maître qu'on ait, mais encore celle de proportionner vos expressions à leur sujet, en quoi j'ai vu peu de gens être habiles; et c'est, à mon gré et à mon goût, une des plus charmantes choses qui se trouvent dans votre style. Vos paroles, comme dit Pétrone, sont de la couleur de vos pensées, et ne sont pas plus vives, ni plus fortes. Encore un mot de latin, car nous autres savants en voulons dire *in ogni modo*, quand l'occasion s'en présente; en quoi nous prétendons différer des pédants, qui en disent sans choix et à tout propos. *Ne sententiæ*, dit Pétrone, *emineant extra corpus orationis expressæ, sed intexto vestibus colore ni-*

teant. De quelle opinion êtes-vous, Monsieur, sur le style historique ? Mascardi et Vossius veulent qu'il soit aussi pompeux et aussi magnifique que celui des poésies héroïques. Strada n'est pas de leur avis. Les deux premiers donnent pour exemple le style de Tite Live, de Tacite et de Salluste. J'ai si peur d'être tenté de citer encore du latin, que je quitte cette question pour revenir à votre *Campagne de Mardick*.

Je n'approuve pas le récit fort en détail du combat que vous fîtes contre cet officier d'infanterie ; je voudrois me contenter de la lettre que vous écrivez à Lenet, où vous en parlez encore, et c'est un sujet qui convient mieux à une lettre qu'à un récit historique ; je dis *récit*, car ce n'est pas un fragment d'histoire, c'est-à-dire la narration d'une ou plusieurs choses d'histoire générale qui ne parussent pas être faites précisément pour nous. Il me semble que j'en ai vu en quantité dans vos écrits ; voyez si vous nous en voulez envoyer quelques-uns. Mes compliments, s'il vous plaît, à votre divine fille, que j'honore parfaitement.

671. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 février 1678.

Je voudrois bien plaire à tout le monde, Madame, je veux dire à tous les honnêtes gens; mais au moins je préférerois votre approbation à toutes les autres, si je n'en pouvois avoir qu'une. Vous êtes trop bonne de songer à moi autant que vous faites; quand la cour sera revenue, vous ferez ce que vous jugerez à propos touchant ce que je vous ai envoyé.

Je suis d'accord qu'il doit y avoir quelque différence entre le style des Mémoires et celui de l'histoire; mais elle ne me paroît pas si grande qu'on doive croire qu'un faiseur de bons mémoires ne fasse aussi bien une histoire. Dans tous les deux ouvrages, le style, à mon avis, doit être net et pressé. Si j'y songeois davantage, je vous dirois bien encore d'autres choses qui doivent être communes à ces deux ouvrages; mais je traite ceci plus amplement dans la lettre que j'écris à notre ami.

Comment ne seroit-on pas dans l'incertitude de la trêve, ou de la guerre, puisque ceux qui traitent à Nimègue de la paix, ne savent pas précisément eux-mêmes ce qui en arrivera?

J'approuve assez que l'on veuille juger des événements, car cela sert à la conversation et forme l'esprit; mais je ne comprends pas que l'on s'en fasse une affaire, et que l'on croie qu'il y a bien de l'honneur d'avoir deviné ce qui doit arriver, puisque le hasard peut souvent faire réussir en ces matières. Pour moi, je dis mon sentiment des affaires à venir; mais je ne m'en hausse, ni ne m'en baisse quand j'ai bien ou mal jugé. Le roi a raison d'envoyer dans ses places ou dans ses provinces ceux qui y doivent commander de sa part; ils sont payés pour y être. Je prévois[1] que la belle Provençale ne sera pas encore longtemps sans rétablir sa santé; mais l'absence de son cher époux lui donnera plus de repos d'un côté, qu'elle ne le troublera de l'autre : je ne sais si je me fais bien entendre. Je suis, ma foi, son serviteur, de l'oncle, du frère, enfin de *tutti quanti*.

Artémise (madame de Coligny) vous aime et vous admire, et moi je vais encore plus loin, si cela se peut.

Mais j'oubliois de vous mander une petite affaire qui s'est passée, en ce pays-ci, depuis quinze jours, et pour laquelle j'aurois un peu sujet de me plaindre de vous, si je pouvois jamais m'en plaindre.

1. Le cœur me dit. (Éd. de 1732.)

Un homme de qualité de votre connoissance, ami de Guitaud et le mien, s'étant mis dans la tête de nous faire voir et de nous mettre en commerce, lui en parla il y a quelque temps; et comme Guitaud faisoit difficulté de faire les premiers pas, l'ami commun lui représenta ma naissance, la supériorité que j'avois eue sur lui pendant quelques années, et mes grands emplois ensuite. Il lui répondit qu'il en convenoit, mais que tout cela n'étoit pas si fort que le fief dominant qu'il avoit sur moi; et comme l'autre lui rit au nez là-dessus, Guitaud lui montra une lettre que vous lui aviez écrite de Bourbilly, par laquelle vous le traitiez de *mon seigneur*, et vous lui mandiez que pour ne pas encourir le crime de félonie, vous ne manqueriez pas de lui aller rendre, au plus tôt, vos devoirs[1]. Je sais bien, ajouta-t-il, que madame de Sévigné badinoit, mais en badinant elle disoit la vérité; et comme je vis qu'elle en usoit honnêtement avec moi, je l'allai voir le premier. L'entremetteur jugea qu'il n'y avoit rien à faire avec un homme qui parloit ainsi, et finit sur cela cette conversation. Voyez, Madame, le tort que vous m'avez fait en riant: vous m'avez ôté le plaisir et l'honneur du

1. Bussy-Rabutin fait sans doute allusion à la lettre de madame de Sévigné, du tome III, p. 322. Voyez aussi ci-dessus, p. 411.

commercé d'un chevalier des deux ordres du roi.

672. — DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

A Bussy, ce 22 février 1678.

Je ne sais encore, Monsieur, ce que nous devons répondre aux panégyriques qu'on fait à nous-même de nous; car, outre que de dire *Vous vous moquez* seroit trop commun, c'est qu'effectivement je crois que vous parlez tout de bon, et je n'aimerois pas à vous contredire, surtout en cette rencontre. Ainsi, je me contenterai de vous dire, comme à madame de Sévigné, que je suis ravi de vous plaire. Après cela, je vais répondre à l'endroit où vous me demandez mon sentiment sur le style historique. Je veux qu'il soit court et net, car sans cela il ennuie, quelque grands et quelque beaux que soient les événements. J'ai lu Tacite : il me paroît serré, mais il est obscur; et, comme dit un de mes amis[1], il entend toujours finesse à tout. Je n'ai lu ni Tite Live, ni Salluste; si leur style est partout pompeux et magnifique, je maintiens qu'il doit ennuyer. Pour répondre

1. Le P. Bouhours.

à ce que vous avez remarqué du récit du combat particulier que je fis contre cet officier d'infanterie, je vous dirai que s'il n'y avoit autre chose en cette affaire, que l'avantage que j'eus sur celui contre qui je me battis, j'en aurois fort raccourci la narration ; mais ce combat en ayant attiré un autre, qui fut considérable par la mort d'un homme de qualité, il m'a paru nécessaire d'entrer dans un détail qui fait d'ordinaire plaisir au lecteur. Je sais bien que tout récit de soi-même est ennuyeux ; cependant, des Mémoires doivent être plus étendus qu'une Gazette ; tout ce qu'il faut faire aux occasions où il est nécessaire de conter, c'est de conter en peu de mots ; car cela instruit sans fatiguer. Ma lettre à Lenet est bonne pour mon ami, que j'éclaircirai davantage quand je le reverrai, s'il le souhaite ; mais elle n'instruiroit pas assez le public, qui aime les détails aussi curieux que celui de la cause d'un combat aussi tragique que fut celui-là, pourvu qu'on ne s'amuse pas à des descriptions inutiles, et que le récit soit court et net.

Comme mes Mémoires ne sont faits que pour apprendre mes guerres, ma cour, ma disgrâce, enfin ma vie, je n'ai parlé qu'en passant des affaires générales ; de sorte que je ne saurois vous envoyer que de petits fragments de ces choses-là. Il est vrai qu'il me souvient d'avoir

écrit un commencement de l'histoire du roi, pendant que j'étois à la Bastille; ce sont les neuf années de la régence et les neuf autres années de la majorité, pendant lesquelles le cardinal Mazarin continuoit de gouverner; et comme ces dix-huit années sont proprement une partie de la vie de la reine mère et de celle du Cardinal, je ne traite cela qu'en raccourci, et comme un passage à la vie du roi. Cependant, on peut juger par cet échantillon de ce dont je serois capable pour un plus grand ouvrage. Je vous l'enverrai. Adieu ; ma *divine* fille aime fort votre *humanité*, je vous en assure de sa part.

673. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, le 23 février 1678.

ETANT sur le point de partir d'ici pour aller passer l'été avec votre nièce à Chaseu, je veux vous dire deux mots. Je me trouve si bien de votre commerce, que je ferai toutes les avances imaginables pour l'entretenir. Vos lettres me réjouissent fort, et font un grand honneur où je les place[1]. Mandez-moi des nouvelles de la

1. Voyez la lettre p. 437 et celle du 28 décembre 1680.

paix ou de la guerre. On doit savoir maintenant sur cela quelque chose de certain : il n'est pas possible que les obscurités durent plus longtemps.

On me mande que madame de Montespan a eu deux accès de fièvre tierce, mais qu'elle en est guérie; de la taille dont elle est, elle n'est pas trop propre aux voyages. Mandez-moi où est le roi[1]. Avez-vous jamais lu ou entendu dire quelque chose de pareil à ce qu'il fait[2], Madame? L'amour seul de la gloire, sans autre nécessité, lui fait quitter les plaisirs au milieu de l'hiver[3]. Savez-vous bien ce qui me fait faire cette réflexion? C'est la vie de Charles VII, que je lis à cette heure. Ce prince, que les historiens appellent *le Victorieux*, demeuroit avec la belle Agnès à Meun-sur-Yèvre[4] ou à Bourges, tandis que les Anglois lui prenoient son royaume.

A propos de cela, Madame, il faut que je

1. On me mande que le roi fera la campagne. (Éd. de 1752.)

2. Madame de Scudéry écrivoit en ce temps-là : « Le roi, la reine et les dames vont partir pour Metz ; on ne laisse pas de croire la paix. » Et quelques jours après : « Enfin le roi, la reine et madame de Montespan, tout est parti aujourd'hui. » Le 19 février le roi étoit à Toul et devoit aller à Nancy.

3. Le roi étoit parti de Saint-Germain le 7 février 1678.

4. Petite ville du Berri, entre Bourges et Vierzon, sur la rivière d'Yèvre.

vous fasse un petit conte de Charles VII, qui fera grand honneur au roi par comparaison. Le célèbre La Hire ayant été envoyé par le comte de Dunois, au roi Charles VII, qui étoit alors à Bourges, pour lui apprendre quelque méchant succès qui étoit arrivé, et pour savoir quel ordre Sa Majesté vouloit mettre en cette rencontre, trouva le roi au bal; lequel, après avoir su de lui le sujet de son voyage, lui dit qu'on y songeroit, et, en même temps, lui demanda, avec un visage plein de joie, ce qu'il lui sembloit de cette fête, et s'il ne trouvoit pas qu'il passât bien son temps. La Hire, enragé de voir l'insensibilité et la bassesse de cœur de ce prince, ne lui répondit rien; et le roi le pressant encore de lui dire son sentiment, La Hire lui répondit, avec un souris amer, qu'il étoit vrai qu'il se divertissoit fort bien, et qu'on ne pouvoit pas perdre un royaume plus gaiement qu'il faisoit. N'aimez-vous pas bien La Hire, Madame, et ne méprisez-vous pas bien Charles VII? Mais admirez la flatterie de l'histoire : c'est pourtant ce prince que des flatteurs ont appelé *le Victorieux* en mille endroits. Que dira Pellisson? Comment nommerai-je donc Louis quatorzième, moi? Le voulez-vous savoir, Madame?

Les délices et la terreur du genre humain

Et voulez-vous savoir encore ce qui fera voir à la postérité cet éloge incontestable? C'est le détail que j'écris des belles actions de mon maître.

674. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 18 mars 1678.

Que dites-vous de la prise de Gand[1]? Il y avoit longtemps, mon cousin, qu'on n'y avoit vu un roi de France. En vérité, le nôtre est admirable; il mériteroit bien d'avoir d'autres historiens que deux poëtes[2]; vous savez aussi bien que moi ce qu'on dit en disant *deux poëtes :* il n'en auroit nul besoin. Il ne faudroit ni fable, ni fiction, pour le mettre au-dessus des autres; il ne faudroit qu'un style droit, pur et net, d'un homme de qualité et de guerre, comme j'en connois[3]. J'ai toujours cela dans la tête, et je

1. La ville de Gand avoit été investie par le maréchal d'Humières le 1er mars; et le 12 du même mois la *Gazette* annonçoit : « Le bruit s'est répandu partout de la prise de Gand; mais on n'a pas su les particularités. » Gand avoit capitulé le 9; une relation spéciale fut publiée par la *Gazette*.

2. Il mériteroit bien de vous avoir pour historien. (Éd. de 1752.)

3. Comme le vôtre. (Éd. de 1752.)

reprendrai le fil de la conversation avec le ministre, comme le doit une bonne Françoise.

Ces deux poëtes historiens suivent donc la cour[1], plus ébaubis que vous ne sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles ; couchant poétiquement aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion[2]. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement et connoître la valeur des actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour[3] par l'étonnement qu'ils témoignent de ces légions si nombreuses[4], et des fatigues, qui ne sont que trop vraies. Il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux *Jean Doucet*[5]. Ils disoient l'autre jour au roi, qu'ils n'étoient plus

1. Les historiens du roi suivent l'armée ; ils ne sont guère accoutumés aux fatigues. (Éd. de 1752.) Despréaux et Racine. Voyez ci-dessus, p. 408.

2. Ils savent, à présent, le peu d'agrément qu'il y a de coucher aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. (Éd. de 1752.)

3. C'est là, mon cher cousin, c'est là où vous devriez être; et c'est à vous à qui il n'en échapperoit aucune, et qui seul pourriez dignement nous les raconter, et à la postérité. Ceux-ci font leur cour, etc. (*Idem.*)

4. Qui composent la formidable armée du roi. (*Idem.*)

5. Doucet, doucette, diminutif de doux, qui se dit proprement d'une mine doucette, où il y entre un peu de niais. (Trévoux.) Ce nom de Jean Doucet étoit sans doute un sobriquet qui désignoit des personnes peu faites pour la guerre, comme on le voit par l'emploi qu'en fait madame de Sévigné.

si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats ; qu'ils avoient raison de souhaiter d'être tués pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur cour. Ils disoient aussi qu'encore que le roi[1] craigne les senteurs, ce *Gand d'Espagne* qu'il vient de prendre, ne lui fera point de mal à la tête. J'y ajoute qu'un prince moins sage et moins grand que Sa Majesté en pourroit bien être entêté, sans avoir de vapeurs[2]. Voilà bien des pauvretés, mon cher cousin; je ne sais comment Racine et Despréaux m'ont conduite sans y penser; c'est ma plume qui a mis tout cela sans mon consentement.

On est présentement à Ypres[3], et j'en suis en peine; car cette place est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parce qu'on ne sait jamais où le roi tombera. Toutes les villes tremblent, quand il est en campagne. Je crois que de tout ceci nous aurons la paix, ou la Flandre.

Mais parlons de madame de Seignelay, qui mourut, avant-hier matin, grosse d'un garçon.

1. Qu'ils n'étoient plus si étonnés de ce que les soldats hasardoient si légèrement leurs vies, puisqu'ils avoient raison d'en souhaiter la fin. Ils disent aussi des turlupinades, et que, bien que le roi, etc. (Éd. de 1752.)

2. Mais en bonne foi, je trouve les actions du roi si extraordinaires, que je crains que la postérité ne prenne pour des fictions son histoire. (*Idem.*)

3. Ypres capitula le 25 mars.

La fortune a fait là un coup bien hardi, d'oser fâcher M. Colbert. Lui et toute sa famille sont inconsolables. Voilà un beau sujet de méditation. Cette grande héritière tant souhaitée et prise enfin avec tant de circonstances, est morte à dix-huit ans. *La princesse de Clèves* n'a guère vécu plus longtemps; elle ne sera pas si tôt oubliée. C'est un petit livre (de madame de La Fayette) que Barbin nous a donné depuis dix jours, qui me paroît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues. Je crois que ma nièce la chanoinesse (Marie-Thérèse de Rabutin) vous l'enverra bientôt. Je vous en demanderai votre avis, quand vous l'aurez lu avec l'aimable veuve. Il me semble qu'il est encore de bonne heure pour être allé à Chaseu. Vos prés et votre jolie rivière (d'Arroux) n'y sont-ils point encore glacés? Vous avez assurément pris pour votre été cinq ou six jours du soleil de mars, qui vous feront bien voir, comme à nous, qu'ils n'étoient que des trompeurs.

Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres ; elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier. Mais cela vient de plus loin, et c'est moi que vous aimez. Vous faites très-bien, et je vous conjure de continuer, sans craindre d'aimer une ingrate. Je vous en dis autant, ma chère nièce. Rendez-

moi compte de vos amusements et de vos lectures. C'est ce qui console de tout l'ennui de la solitude. Mais peut-on vous plaindre tous deux? Non, en vérité : vous êtes en fort bonne compagnie, quand vous êtes ensemble.

J'aime bien La Hire, et son discours à son maître. Il est à la mode, et d'un bon tour. Il me semble, mon cousin, que vous auriez dit la même chose à Charles VII; car, pour le roi d'aujourd'hui, vous êtes bien éloigné d'avoir sujet de lui parler de la sorte. Pour les louanges de ce prince-là, je ne suis pas en peine qu'on les confonde un jour avec celles du roi; vous y mettrez bon ordre, puisque vous vous en mêlez.

Je vous envoie un petit couplet de chanson, sur l'air de *la bergère Célimène*. On me le donna hier; vous le trouverez beau et juste pour le roi :

Nous verrons toute la terre
Assujettie à ses lois;
Pour l'amour ou pour la guerre,
Dès qu'il daigne faire un choix,
Un dieu lui prête son tonnerre,
Un autre dieu son carquois.

Ma fille se porte un peu mieux; elle vous fait, et à vous, ma chère nièce, mille amitiés.

675. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 22 mars 1678.

Vous me demandez ce que je dis de la prise de Gand, Madame ; je ne sais plus qu'en dire. Je suis épuisé sur les louanges ; mais je croirai faire un assez bel éloge du roi, d'écrire ses actions d'un style simple et noble, à peu près comme celui que vous connoissez. Il est vrai que je vous supplierai de m'écrire souvent sur ce sujet, pour honorer mes Mémoires de certains tours qui sont dignes des panégyriques des grands rois. Je voudrois dire au roi, bien plus justement, ce que Voiture disoit à M. le Prince : que s'il lui plaisoit de lever une fois un siége, nous autres admirateurs pourrions reprendre haleine et nous sauver par la diversité des événements ; mais je pense que Sa Majesté aimera mieux nous mettre à sec[1], que de ne pas prendre encore Ypres, comme il a pris Gand.

Vous avez raison de trouver mauvais que des poëtes soient les historiens du roi ; car outre que ces gens-là décréditent les vérités

1. Encore-nous épuiser. (Éd. de 1752.)

quand il leur en échappe, c'est que les actions de Sa Majesté sont déjà un peu incroyables par leur grandeur ; d'ailleurs, des gens qui n'ont jamais fait que des vers, ne se peuvent défaire de certaines expressions enflées, qui ne conviennent point à la simplicité que demande l'histoire. Je crois que pour rendre l'histoire du roi vraisemblable, il faudroit entrer dans de grands détails ; car qui ne diroit que les événements, ne seroit pas croyable. Les flatteurs plaisent au commencement, mais ils dégoûtent quand ils flattent toujours et qu'ils ne mêlent pas leurs louanges de quelques sincérités moins favorables. Je serai fort trompé si les deux poëtes ne tombent pas à la fin comme Nogent (Nicolas Bautru) et l'Angeli [1].

De tous ceux qui se mêlent de raisonner sur l'avenir, il n'y en a point dont le pronostic me paroisse si vraisemblable que le vôtre, quand vous dites que de tout ceci nous aurons la paix, ou la Flandre. Je n'en doute point, non plus que de la douleur de M. Colbert, de ce que la branche des aînés Colbert est sur le point de

1. L'Angeli étoit le fou de Louis XIV ; il lui avoit été donné par le prince de Condé, ce qui fit dire au comte de Gramont que de tous les fous qui avoient suivi M. le Prince, il n'y avoit que l'Angeli qui eût fait fortune. C'est le dernier fou en titre d'office qu'il y ait eu à la cour.

manquer; mais ce qui est une grande affliction à un homme heureux comme lui, est une grande consolation à un exilé comme moi; nous serions au désespoir, nous autres malheureux, si Dieu ne nous régaloit de temps en temps de la mort de quelques ministres, ou de celle de quelqu'un de leurs enfants.

La chanoinesse de Rabutin ne m'a rien mandé de *La princesse de Clèves;* mais, cet hiver, un de mes amis m'écrivit que M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli[1]; et je vois bien à présent que c'étoit *La princesse de Clèves* dont il vouloit parler. Je mande qu'on me l'envoie, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connoissois pas les pères.

Quand je vous ai mandé de Bussy que j'allois passer l'été à Chaseu, je n'entendois pas commencer l'été dès le mois de mars; et, en effet, je m'en vais pour deux mois à Autun, où je trouverai ce qu'il y a de plus honnêtes gens de qualité dans le voisinage, qui y ont passé l'hi-

1. Madame de Scudéry écrivoit aussi, au comte de Bussy, le 8 décembre 1677 : « M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette ont fait un roman des galanteries de la cour de Henri II. Rien n'est mieux écrit. » (*Correspondance de Bussy*, t. IV, p. 118.)

ver. Notre ami Jeannin nous y manquera fort; vous devriez bien nous le renvoyer : je ne pense pas que la maréchale[1] le trouvât fort à redire.

J'aime vos lettres, ma chère cousine, parce qu'elles sont naturelles et d'un bon tour, et non pas parce que je vous aime; je les aimerois quand ce seroit madame de La Baume[2] qui les auroit écrites. Je suis bien aise que la réponse de La Hire vous ait plu : elle sera de tous les temps. Vous avez raison de dire qu'on ne parlera jamais au roi comme La Hire fit à Charles VII : il a bien plus l'air de gagner des royaumes, que d'en perdre. Vous me faites bien de l'honneur de croire que j'eusse dit la même chose en pareille rencontre, et que je ne laisserai pas la postérité embarrassée entre les louanges que mérite le roi, et celles que les flatteurs ont données à la plupart des autres princes. Le couplet que vous m'avez envoyé pour le roi, me touche extrêmement par sa *justesse* et par sa *justice;* du temps que j'en faisois, je l'aurois fait ainsi. Adieu; ne me laissez pas longtemps sans réponse. Je suis ravi de la meilleure santé de la *belle Madelonne*, et quand

1. La maréchale de Clérambault. (*Note marginale de la main de madame de Coligny*)

2. Voyez, sur madame de La Baume, la note du t. I, p. 157, et t. III, p. 70.

elle devroit me haïr, je ne saurois m'empêcher d'être bien aise de l'absence de son mari, puisqu'elle lui donne du repos, qui la rétablit; je l'aime toujours, après vous, plus que personne du monde.

Je ne vous déciderai pas, Madame, si le peu d'ennui que votre nièce et moi avons l'un avec l'autre, vient de notre mérite, ou de notre amitié; je crois qu'il y entre un peu de l'un et de l'autre. Tenez, la voilà que je vous la livre.

DE MADAME DE COLIGNY A LA MÊME.

Le récit de mes amusements ne vous réjouira pas par la diversité, ma chère tante : je travaille et je lis; mais les jours d'ordinaire où nous recevons de vos lettres, ce sont mes beaux jours. Je vous assure, ma chère tante, que c'est ma plus agréable lecture, avec les réponses de mon père; et toute l'antiquité la plus délicate ne me réjouit pas tant que vous deux. Ce qui est encore vrai, c'est que des siècles passés et présents, je n'admire, je n'honore et je n'aime personne tant que vous.

676. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

Paris, 28 avril 1678.

J'AI épuisé tout mon esprit à écrire à Lamaison et à Bouchart[1], vous n'aurez que le reste. M. le cardinal de Retz[2] est arrivé tout tel qu'il est parti : il loge à l'hôtel Lesdiguières. Il est allé, ce matin, à Saint-Germain ; il a un procès à faire juger, qui achève de payer ses dettes; cela vaut bien la peine qu'il le sollicite lui-même. Je crois qu'il sera à Saint-Denis pendant le voyage du roi, qui s'en va le dixième de mai[3]. Tout le monde meurt d'envie de trouver à reprendre quelque chose à cette Éminence ; et il semble même que l'on soit en colère contre

1. A mes hommes d'affaires. (Éd. de 1758.)

2. Dans cette lettre, madame de Sévigné a, par exception, adopté la manière d'orthographier le nom de Retz, que le Cardinal a employée dans ses Mémoires en écrivant *Rais*.

3. La *Gazette* annonçoit, en effet, sous la date du 30 avril : « La maison du roi a eu ordre de se tenir prête à partir le 4; et le 10, tous les officiers des troupes seront à leurs charges. On croit que Sa Majesté partira avant le 12. » — Le roi ne partit que le 12 mai pour Courtray.

lui, et qu'on veuille rompre à feu et à sang. Je ne comprends point cette conduite; et pour moi, j'ai été extrêmement aise de le voir : je ne suis point payée, ni députée de la part de la forêt de Saint-Mihiel pour la venger de ce qu'il n'y passe point le reste de sa vie. Je trouve que le pape en a mieux disposé qu'il n'auroit fait lui-même : le monde tout entier ne vaut pas la peine d'une telle contrainte; il n'y a que Dieu qui mérite qu'on soutienne ces sortes de retraites. Je lui fais crédit pour sa conduite; tous ses amis se sont si bien trouvés de s'être fiés à lui, que je veux m'y fier encore : il saura très-bien soutenir la gageure par la règle de sa vie. Vous ne le verrez point, de ruelle en ruelle, soutenir les conversations et juger des beaux ouvrages; il sera retiré de bonne heure, fera et recevra peu de visites, ne verra que ses amis et des gens qui lui conviennent, et qui ne seront point de contrebande à la régularité de sa vie. Voilà de quoi je trouve qu'on doit s'accommoder; pour moi, j'en suis contente, et j'aime et honore cette Éminence plus que jamais. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié : la méchante santé de ma fille l'a empêchée de pouvoir rendre ce premier devoir par une visite.

Mais vous, Monsieur, c'est vous qui êtes dans une véritable retraite. Je vois quelquefois

une dame[1], qui me paroît ennuyée de ne point partager avec vous cette solitude : je ne veux point perdre l'espérance d'y passer encore plusieurs jours avec vous, et d'entendre parler *la beauté*[2], qu'on dit qui parle effectivement sans illusion ; car tout ce que me disoit la *très-bonne*[3] me paroissoit fabuleux, ou du moins un enchantement, comme les voix qu'entendoit Psyché. Tout de bon, je conserve un souvenir tendre et précieux d'Époisse et du maître qui m'y a si bien reçue. M. d'Hacqueville s'en va à Vichy; mais il ne prendra pas son chemin si agréablement que moi. Je ne puis vous rien dire du séjour de ma fille ici; ce sont des lettres si closes que celles de Provence, que je n'y pénètre point du tout. Si elle passoit l'été dans l'air de Livry, elle seroit rétablie; mais je ne suis pas assez heureuse. Le *bon abbé* vous honore. On ne parle plus que de guerre; j'en suis affligée[4].

1. Madame de Guitaud, qui étoit alors à Paris.
2. La fille aînée de M. de Guitaud.
3. La mère du comte de Guitaud.
4. D'après l'original autographe, communiqué par M. le comte de Guitaud. (Archives du château d'Époisse.)

677. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

Vendredi 27 mai 1678.

Je veux vous rendre compte d'une conférence de deux heures, que nous avons eue avec M. Fagon [1], très-célèbre médecin ; c'est M. de La Garde qui l'a amené. Nous ne l'avions jamais vu : il a bien de l'esprit et de la science ; il parle avec une connoissance et une capacité qui surprend, et n'est point dans la routine des autres médecins, qui accablent de remèdes ; il n'ordonne rien que de bons aliments. Il trouve la maigreur de ma fille et la foiblesse fort grandes ; il voudroit bien qu'elle prît du lait, comme le remède le plus salutaire ; mais l'aversion qu'elle y a, fait qu'il n'ose seulement le proposer. Elle prend le demi-bain et des bouillons rafraîchissants. Il ne la veut contraindre sur rien ; mais quand elle lui a dit que sa maigreur n'étoit rien, et qu'après avoir été grasse on devient maigre, il lui a dit qu'elle se trompoit, que sa maigreur venoit de la sécheresse de ses poumons, qui com-

1. Gui-Crescent Fagon devint premier médecin du roi en 1693. Il a laissé un très-curieux manuscrit contenant le bulletin, jour par jour, de la santé du roi. Ce volume appartient à la Bibliothèque impériale.

mençoient à se flétrir, et qu'elle ne demeureroit point comme elle est ; qu'il falloit ou qu'elle se remît en santé, ou que sa maigreur viendroit jusqu'à l'excès : qu'il n'y avoit point de milieu ; que ses langueurs, ses lassitudes, ses pertes de voix, marquoient que son mal étoit au poumon ; qu'il lui conseilloit la tranquillité, le repos, les régimes doux, et surtout de ne point écrire ; qu'il espéroit qu'elle pourroit se remettre ; mais que si elle ne se rétablissoit pas, elle iroit toujours de pis en pis. M. de La Garde a été témoin de tout ce discours : envoyez-lui ma lettre si vous voulez. J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui étoit contraire ; il a dit qu'il l'étoit beaucoup. Je lui ai dit l'envie que j'avois eue de la retenir ici pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon ; que vous ne souhaitiez au monde que sa santé et que ce n'étoit qu'elle que nous avions à combattre, pour l'empêcher de partir tout à l'heure. Nous en sommes demeurés là ; M. de La Garde a été témoin de tout.

J'ai cru que je devois vous faire part de tout ce qui s'est passé, en vous protestant que l'envie de la voir plus longtemps, quoique ce soit le plus grand plaisir de ma vie, ne m'oblige point à vous reparler encore sur ce sujet. Mais

je croirois que vous auriez sujet de vous plaindre de moi, si je vous laissois dans la pensée que son mal ne fût pas plus considérable qu'il l'a été. Il l'est d'autant plus, qu'il y a un an qu'il dure, et cette longueur est tout ce qu'il y a à craindre. Vous me direz que je la retienne; je vous répondrai que je n'y ai aucun pouvoir; qu'il n'y a que vous, ou M. de La Garde, qui puissiez fixer ses incertitudes. A moins que sa tranquillité ne vienne par là, il n'en faut point espérer; et n'en ayant point, il vaut mieux qu'elle hasarde sa vie. Elle a pour vous et pour ses devoirs un attachement très-raisonnable et très-juste : à moins qu'elle ne retrouve, par la pensée de vous plaire, la douceur qu'elle trouveroit d'être auprès de vous, son séjour ici lui feroit plus de mal que de bien. Ainsi, Monsieur, c'est vous seul qui êtes le maître d'une santé et d'une vie qui est à vous; prenez donc vos mesures, chargez-vous de l'événement du voyage, ou donnez-lui un repos qui l'empêche d'être dévorée, et qui la fasse profiter des trois mois qu'elle sera ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Je ne m'étonne pas si vous ignorez l'état où elle est; sa fantaisie, c'est de dire toujours qu'elle se porte fort bien. Plût à Dieu que cela fût vrai, et qu'elle fût avec vous! je ne veux pour témoins du contraire que M. l'abbé

de Grignan, M. de La Garde et tous ceux qui la voient et qui y prennent quelque intérêt.

678. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 20 juin 1678[1].

Je ne saurois plus durer sans vous écrire, Madame, c'est-à-dire sans m'attirer de vos lettres; et quoique je n'aie pu vous obliger par la dernière des miennes à me faire réponse, j'espère enfin vous toucher le cœur, sachant qu'avec la persévérance on vient à bout de toutes choses. Sérieusement, Madame, j'ai bien de la peine à me passer de votre commerce; plus je deviens délicat, et plus vous me devenez nécessaire; d'ailleurs, je vous aime et tout ce que vous aimez. Mandez-moi de vos nouvelles et de celles de la *belle Madelonne;* comment elle se porte, et si elle s'en retourne en Provence; si vous n'êtes pas bien aise de la paix; où est notre ami Corbinelli, et si c'est lui qui fait le mariage de mademoiselle de Vardes.

On m'a mandé la mort de madame de Mo-

1. Cette lettre porte la date du 10 juin dans l'édition de 1752.

naco[1], et que le maréchal de Gramont lui a dit, en lui disant adieu, qu'il falloit plier bagage, que le comte de Guiche[2] étoit allé marquer les logis, et qu'il les suivroit bientôt. Ne trouvez-vous pas, Madame, que les plaisanteries, en pareilles rencontres, sont bien à contretemps? Pour moi, je ne les saurois souffrir, et quand je les passerois à ces gens qui disent en mourant : *Tirez le rideau, la farce est jouée*, et autres semblables forfanteries[3], toujours trouverois-je sot et cruel à une personne qui se porte bien, de plaisanter avec une personne mourante, et tout à fait barbare à un père qui parleroit ainsi à sa fille.

Je ne sais s'il ne vous est point revenu que madame Fouquet a été à Autun rendre visite à l'évêque. Celui-ci, en galant homme, la traita

1. « Le 4 juin, dame Catherine-Charlotte de Gramont, princesse souveraine de Monaco et duchesse de Valentinois, mourut au Palais-Royal, âgée de trente-neuf ans, après une longue maladie. Elle a été inhumée dans la chapelle de la maison de Gramont, en l'église des Capucines de la rue Saint-Honoré, et son cœur porté à Monaco. » (*Gazette.*)

2. Le comte de Guiche étoit mort le 29 novembre 1673. Voyez t. III, p. 129 et 162.

3. Adieu paniers, vendanges sont faites : il faut plier bagage ; tout cela me fait mal au cœur, et quand je le pourrois souffrir. (Éd. de 1752.) — Cette même édition donne cette fin de lettre sous la date du 18 juin. (T. IV, p. 177.)

comme si elle eût été encore surintendante des finances. Il alla au-devant d'elle avec six carrosses et deux cents chevaux de la ville :

Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte[1].

La dame fut fort aise de me voir, et me dit que M. d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'il partageoit cet honneur avec elle, et qu'il n'étoit pas si généreux qu'elle pensoit. Je ne sais si elle m'entendit, et si elle n'a pas plus d'esprit qu'elle n'en avoit dans sa prospérité; mais je lui trouvai autant de fraîcheur, avec dix-huit ans de plus.

Sa belle-sœur Fouquet d'Aumont étoit avec elle, plus folle et plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivés à l'évêché, elle se mit en plein cercle à me louer sur mon bel esprit. Cela dura jusqu'à ce qu'on se mit à table, qu'elle recommença de plus belle, quoique chacun, embarrassé pour elle et pour moi, voulût changer de discours. Elle n'en voulût rien faire, et, de la même force, dit que je parlois comme un livre, et que j'écrivois comme un ange. Je voulus, pour faire diversion, dire que la soupe étoit admirable : ce fut le *quoi*

1. Vers de Marot.

qu'on die de Trissotin[1]. — Ah, ma cousine! dit-elle à madame de La Boulaye, écoutez comme il dit cela. — Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'un siècle de disgrâces ne raccommoderoit pas une tête comme celle-là?

Je vous supplie de me mander ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans le monde; cet homme, que nous croyions ne revoir qu'au jour du jugement, est, dit-on, dans l'hôtel de Lesdiguières avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez-moi cela, Madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disoient ceux qui se moquoient de sa retraite. Je ne saurois vous dire combien la *vedova felice*[2] (madame de Coligny) et moi nous vous aimons : cela passe non pas l'imagination, mais l'expression.

1. Voyez *les Femmes savantes* de Molière.
2. L'heureuse veuve.

679. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 20 juin 1678.

QUELLE folie à moi de ne vous point écrire, puisque je fais le principal, qui est de me souvenir tous les jours de vous! Quand on n'a point de bonne raison, il n'en faut dire aucune. Voilà donc la paix faite[1], mon cher cousin. Le roi a trouvé plus beau de la donner, cette année, à l'Espagne et à la Hollande, que de prendre le reste de la Flandre : il la garde pour une autre fois. Je voudrois bien que, pour achever de gagner tous les cœurs, il fît revenir les exilés. Êtes-vous à Chaseu, mon cher cousin, dans cet aimable lieu? J'en ai le paysage dans la tête, et je l'y conserverai soigneusement; mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille, qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien des *aimables*, mais ce sont des négligences dont je ne

1. « Les États des Provinces-Unies ont dépêché à Sa Majesté un gentilhomme, pour lui donner avis qu'ils sont résolus de signer la paix aux conditions qu'Elle leur a offerte, et qu'ils ont envoyé ordre à leurs ambassadeurs à Nimègue de consommer ce grand ouvrage. On croit que la paix a pu être signée le 27 ou le 28 juin. » (*Gazette*).

puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritoient d'être lues deux fois, il se trouveroit quelque charitable personne qui les corrigeroit[1]. Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes, pour l'obliger de profiter de la permission que le roi a donnée à M. de Rohan[2] d'épouser sa fille. Ce mariage est agréable pour de Vardes, et d'autant plus qu'on ne parle point de sa charge, qui sera vendue à quelque autre, selon la volonté du roi.

Madame de Monaco est partie de ce monde avec une contrition fort équivoque, et fort confondue avec la douleur d'une cruelle maladie. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son desséchement a été jusqu'à outrager la nature humaine par le dérangement de tous les traits de son visage. La pitié qu'elle faisoit n'a jamais pu obliger personne de faire son éloge.

Je crois que ma tante de Toulongeon vous aura bien dit du mal de moi, de l'envie que j'ai toujours de m'accommoder avec madame Frémiot[3] malgré son mariage. Je vous prie de

1. C'est précisément ce qu'a fait le chevalier Perrin, lorsqu'il a publié les lettres de madame de Sévigné. Le bon goût de celle-ci lui faisoit sentir que son admirable style avoit cependant besoin de quelques corrections pour paroître devant le public.

2. Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon.

3. Voyez la lettre ci dessus, p. 385.

prendre mon parti, en considération du souvenir très-récent que vous devez avoir du plaisir qu'il y a de payer ses dettes. Adieu, mon cousin. Que dites-vous de *La princesse de Clèves?* Je n'ai plus trouvé l'occasion de reprendre ma conversation sur votre sujet avec M. de Pomponne, c'est mon affaire, c'est à moi à prendre mon temps. J'embrasse ma jolie veuve, je l'aime et je la prie, et vous aussi, de m'aimer toujours.

680. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 23 juin 1678.

Voici un coup fourré, Madame; je vous écris après avoir longtemps attendu une réponse de vous, et vous me la fîtes le même jour que je vous écrivis; quoique je l'attendisse avec une fort grande impatience, je ne vous ai pas traitée si rudement que vous vous traitez vous-même. Vous appelez folie de songer à moi sans m'écrire; et moi, je ne crois pas seulement que ce soit une petite faute. Il ne faut qu'un moment pour penser, et il faut du temps pour écrire.

Le roi a eu raison de donner la paix. Il devenoit insupportable à tout le monde; personne

ne pouvoit plus durer avec lui. Il mettoit ses ennemis au désespoir par de continuelles défaites, et ses amis et ses serviteurs, en les épuisant de louanges. Ce n'est pas que je prévoie que la paix me donne plus de repos sur son chapitre. Il me fournira assurément autant de matières d'éloges, qui me mettront enfin à sec sur les actions de paix, comme sur celles de guerre. Vous souhaiteriez, dites-vous, que, pour achever de gagner tous les cœurs, il fît revenir les exilés. Je sais bien, Madame, que j'ai seul toute la part à ce souhait, et je vous en rends mille grâces; mais je vous dirai que ce ne seroit pas mon retour que je demanderois au roi; que je voudrois seulement qu'il fît du bien à ma famille, et qu'il me sût quelque gré de ce que j'achèverois ma vie en travaillant chez moi à sa gloire, comme j'y ai travaillé trente années à la guerre.

Je suis à Bussy, depuis un mois, et j'y serai jusqu'aux premiers jours d'août; après quoi, je retournerai à ce Chaseu, qui vous plaît tant. Je suis pourtant assuré que Bussy vous l'effaceroit un peu, si vous le voyiez aujourd'hui. Il y a des beautés et des propretés uniques, et vous y trouveriez *l'aimable* fille et *l'aimable*[1]

1. Expression employée par madame de Sévigné dans la lettre précédente, p. 471.

père, qui ne vous le gâteroient pas. A propos d'*aimable*, Madame, ne vous plaignez pas de ces répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette : je ne vous les corrigerai pas. Je veux toujours de la justesse dans les pensées; mais quelquefois de la négligence dans les expressions, et surtout dans les lettres qu'écrivent les dames.

Je demeure d'accord que M. de Vardes doit être content du mariage de sa fille avec M. de Rohan; mais ce n'est pas aussi une chose si extraordinaire en sa faveur. M. de Rohan, à mon avis, y trouve plus d'avantages que lui : une des plus riches héritières de France, de la maison Du Bec-Crespin, épouse un homme de la maison de Chabot[1]; il y a deux cents ans que les Chabot ne marchoient pas de pair avec le maréchal Du Bec. Pour la charge de capitaine des cent suisses, j'aimerois mieux, si j'étois à la place de M. de Vardes, que mon gendre l'eût qu'un autre, dès que cela ne seroit pas une condition qui rendroit ma fortune meilleure. Mandez-moi s'il a eu ordre de se défaire de sa charge, ou s'il l'a demandé.

On m'écrit que la maladie dont madame de Monaco est morte, lui a fait faire pénitence, et qu'elle sera de ces gens de l'Évangile qui

1. Le duc de Rohan n'étoit *Rohan* que par sa mère.

sont payés pour la dernière heure, comme ceux qui sont venus le matin; cependant, vous me mandez que personne n'a fait son éloge; je ne l'en plains pas davantage. Le bien ou le mal que l'on dit de nous après notre mort, nous est bien indifférent.

Il est vrai que la bonne femme Toulongeon condamne fort l'impatience que vous avez de vouloir traiter avec madame Frémiot, avant de voir si dans la première année de son mariage elle ne deviendra pas grosse; et pour moi, quelque souvenir que j'aie du plaisir qu'il y a de payer ses dettes, je n'ai pas été contre ce sentiment. Les premières couches d'une femme qui approche cinquante ans, sont toujours dangereuses. Je voudrois laisser passer la première année; un an de plus n'est pas grand'chose pour payer l'intérêt de vingt mille francs. Quel regret n'auriez-vous pas, si madame Frémiot venoit à mourir dans un an, et que vous eussiez donné pour vingt mille francs une succession de vingt mille écus. Croyez-moi, Madame, attendez encore ce temps-là. Pour moi, si j'avois de l'argent, je vous donnerois dix mille écus de votre dette; car si je n'en jouissois pas, mes enfants l'auroient un jour; mais, au moins, j'attendrois un an, quand je n'aurois pas d'enfants.

681. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juin 1678.

Il est vrai, mon cousin, que je vous écrivois dans le temps que vous me faisiez de très-justes reproches de ne vous écrire pas. Vous avez vu comme je m'en faisois à moi-même. Vous me flattez beaucoup en me disant que plus vous devenez délicat, et plus je vous suis nécessaire. Le moyen de n'être pas sensible à cette louange, si bien apprêtée? Si vous en présentiez de pareilles à M. le Prince, je crois qu'il y retrouveroit le goût qu'il avoit autrefois uniquement pour celles de Voiture.

Je vous ai mandé de mes nouvelles et de celles de ma fille : elle a été assez mal; une saignée l'a remise. Elle prend du petit-lait pour la conduire à celui de vache naturel; il n'y a que ce remède pour les maux de poitrine; c'est ce qui l'a empêchée d'aller en Provence, afin de joindre la douceur de l'air à celle du régime, à Livry, où nous passerons l'été[1]; outre que

1. La Correspondance du comte de Bussy (t. IV, p. 182) donne plusieurs paragraphes de cette lettre, avec quelques variantes, sous la date du 26 juin 1678.

M. de Grignan viendra aussi cet hiver, comme les autres. Plût à Dieu que la paix fût assez généralement établie dans tous les cœurs, pour faire revenir à la cour tous ceux que je désire! vous seriez assurément le premier et l'unique, s'il n'y en avoit qu'un, quoique vous ne soyez pas le plus malheureux : vous avez une société chez vous et un voisinage, qui vous mettent à couvert de l'excès de l'ennui. Vous demanderez au roi ce qu'il vous plaira; mais vous ne m'empêcherez pas de souhaiter qu'il vous rappelât à la cour, en vous donnant tous les agréments qu'il faut à un homme de vos services.

Vous m'étonnez de la réception que M. d'Autun a faite à madame Fouquet; j'aurois peine à le croire, si vous n'en aviez été témoin. Une malheureuse n'a pas accoutumé d'être si honorée. Je suis persuadée qu'il y a de la sainteté révérée dans l'excès de cette procession : ce fut assurément en qualité de relique et de châsse qu'il y eut tant de monde en campagne [1].

Pour sa belle-sœur, c'est la plus folle femme que je connoisse, je vous ferois le *paroli* [2], si je voulois vous conter tout ce que je sais d'elle; mais je crois que vous en êtes assez instruit.

1. Je suis persuadée qu'il a révéré sa sainteté, et que c'est en qualité de reliques, qu'il a été au-devant d'elle, avec tant de monde. (Éd. de 1752.)

2. Voyez la note ci-dessus, p. 409.

Madame de Monaco, en mourant, n'avoit aucun trait, ni aucun reste qui dût faire souvenir d'elle : c'étoit une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche : c'étoit enfin une humiliation si grande pour elle, que, si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté. Le P. Bourdaloue dit qu'il y avoit beaucoup de christianisme. Je m'en rapporte.

Pour le maréchal de Gramont, il est vrai qu'il lui a dit adieu quand il est allé en Béarn ; je n'ai point su qu'il ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées; elles lui ressemblent pourtant assez : s'il les a dites, je les condamne, et je les trouve hors de propos, comme vous les trouvez. (Voyez p. 468.)

Pour le cardinal de Retz, vous savez qu'il a voulu se démettre de son chapeau de cardinal. Le pape ne l'a pas voulu[1], et non-seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité, quand on veut aller en paradis; mais il lui a défendu de faire aucun séjour à Saint Mihiel, à trois lieues de Commercy, qui est le lieu qu'il avoit choisi pour demeure, disant qu'il n'est pas permis aux cardinaux de faire aucune résidence dans d'autres abbayes que dans les leurs. C'est la mode de Rome ; et

1. Voyez tome IV, p. 80.

l'on ne se fait point ermite *al dispetto del papa*[1]. Ainsi, Commercy étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis, où il passe sa vie très-conformément à la retraite qu'il s'est imposée. Il a été quelque temps à l'hôtel de Lesdiguières; mais cette maison étoit devenue la sienne. Ce n'étoient plus les amis du Duc qui y dînoient, c'étoient ceux du Cardinal. Il a vu très-peu de monde, et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non. Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin, il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus solitaire qu'en Lorraine, et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auroient aussi bien fait, quand il seroit demeuré à Commercy, qu'étant revenu à Saint-Denis.

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes, pour lui persuader le mariage de sa fille avec M. de Rohan. Le roi a permis à M. de Rohan d'y penser. Rien n'est plus avantageux pour l'un et pour l'autre, surtout ayant été refusés de la faveur, la fille par le jeune Thian-

1. Malgré le pape.

ges[1], et le garçon par une petite d'Aumont[2], nièce de M. de Louvois. Ils font bien d'unir leurs malheurs ensemble, ils en feront du bonheur. Je crois que Vardes se résoudra enfin de vendre sa charge à qui il plaira au roi, et je suis persuadée qu'étant dépouillé et hors d'état de faire aucune condition pour lui, il ne sera pas plus loin de retourner qu'il est présentement. C'est à un changement du cœur du roi que tient son retour, et point du tout à sa charge, ni à sa fille. On parle de Tilladet[3] pour cette charge; ce cinquième capitaine des gardes ne seroit pas de la force des autres.

Adieu, mon cousin; je suis fort aise que vous m'aimiez, l'aimable veuve et vous. Si vous voyiez comment mon cœur est fait pour vous deux, vous ne me trouveriez pas ingrate. Vous allez avoir une nouvelle voisine; je souhaite qu'elle vous soit aussi bonne qu'à M. Jeannin. Je l'ai vu, il est fort content. Je vous embrasse, Monsieur et Madame, je n'oublierai jamais votre paysage de Chaseu et la manière dont vous m'y avez reçue. Ma fille vous fait mille compliments à l'un et à l'autre. Mon fils

1. Claude-Philibert de Damas, marquis de Thianges.

2. Madeleine-Élisabeth Fare d'Aumont, fille du duc d'Aumont.

3. Le marquis de Tilladet, cousin germain de Louvois, étoit maître de la garde-robe du roi.

est encore à l'armée, car ce n'est plus *à la guerre*, Dieu merci !

682. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 29 juin 1678.

Si je savois aussi bien apprêter des louanges, Madame, je vous en donnerois souvent, parce que vous en méritez et pour m'attirer les vôtres ; j'en donnerois aussi quelquefois au roi, parce qu'il en est digne et pour m'en attirer des grâces ; après cela, je ne présumerois pas de toucher le cœur des *adorateurs* de Voiture (M. le Prince).

Je vous rends mille grâces, ma chère cousine, des souhaits que vous faites pour mon retour et pour mon retour agréable ; autrement, j'aimerois mieux être ici ; je vous assure que je ne m'y ennuie point du tout, et que si vous demeuriez d'ordinaire en Bourgogne, je ne voudrois jamais en sortir.

Je suis bien aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du cardinal de Retz, qui de loin me paroissoit changée ; car j'aime à l'estimer, et cela me fait croire qu'il soutiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite.

Je trouve, comme vous, que madame de Rohan et M. de Vardes font bien de marier leurs enfants, et que Vardes ne sera pas plus loin de revenir à la cour, ayant vendu sa charge, qu'auparavant; mais je crois aussi qu'il n'en sera pas plus près. Il est vrai que Tilladet est bien au-dessous des quatre capitaines des gardes du corps; mais après l'avoir fait égal en charge, on le fera égal en honneurs; fions-nous-en à son patron.

Je suis bien aise du mariage du fils de Jeannin; une belle-fille rendra encore sa maison plus agréable, qui l'étoit déjà beaucoup. Adieu, ma chère cousine; aimons-nous bien toujours tous quatre, nous ne saurions mieux faire, nous n'en aimerons jamais de plus dignes d'être aimés; vous jugez bien que dans les quatre sont compris nos plus chers enfants (madame de Coligny et madame de Grignan).

Mais j'oubliois de vous dire que j'ai enfin lu *La princesse de Clèves*, avec un esprit d'équité et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable; la seconde ne m'a pas paru de même. Dans le premier volume, hors quelques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel, rien ne languit. Dans le second, l'aveu de madame de Clèves à son mari est extrava-

gant, et ne se peut dire que dans une histoire véritable; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héros un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans, qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle; mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui; et d'autant moins, qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour, en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. Et si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu duroit dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle seroit ravie de les pouvoir accorder ensemble, en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait et le plus joli cavalier de son temps. La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemblable, et sent le roman. C'est une grande justesse, que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion

pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, d'où il l'entend; je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et, en tout cas, il falloit le lui faire savoir par d'autres voies.

Cela sent encore bien le roman, de faire parler les gens tout seuls; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourroit savoir ce qu'une personne se seroit dit, à moins qu'elle n'eût écrit son histoire; encore diroit-elle seulement ce qu'elle auroit pensé. La lettre écrite au vidame de Chartres[1] est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue et point du tout naturelle. Cependant, dans ce second tome, tout y est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier.

683. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce 23 juillet 1678.

ETTE lettre sera courte, ma chère cousine, car c'est un remerciement; vous avez donné à un des enfants (l'abbé Poussy) de mon bailli de Forléans votre chapelle de Bourbilly. Ce bailli

1. *Œuvres de madame de La Fayette*, t. II, p. 116.

l'est aussi de la terre d'Époisse. Si vous n'avez regardé que moi dans ce bienfait, je vous en rends mille grâces, et je sens cela avec ce cœur que vous connoissez, qui sait encore mieux aimer que haïr. Si Guitaud a part, en tout ou en partie, à votre présent, je lui laisse tout le soin de la reconnoissance. Le vassal, ce me semble, auroit trop de vanité s'il vouloit être de moitié de quelque chose avec son seigneur[1]. Raillerie à part, ma chère cousine, en quelque vue que vous l'ayez fait, je vous remercie du remerciement que vous m'avez attiré.

J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *La princesse de Clèves;* si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles, que n'en pensent et disent ceux de *La princesse de Clèves.*

Adieu, Madame; je vous aime toujours et de tout mon cœur; la Coligny fait la même chose. A propos d'elle, il vient d'arriver un grand accident à son grand-oncle et à sa pe-

1. Le château de Bussy, au comte de Bussy, relevoit de la seigneurie d'Époisse. Allusion à une question de préséance entre Guitaud et Bussy. (Voyez ci-dessus la lettre et la note p. 445).

tite-tante[1]; ils ont versé de Montelon à Autun, et les chevaux ont traîné le carrosse tout versé plus de cinq cents pas. Ils sont tous deux blessés en vingt endroits; cependant ils n'en auront, Dieu merci, que le mal.

684. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 28 juillet 1678.

Votre critique de *La princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. J'y ai trouvé ce que j'en ai pensé[2], et j'y aurois même ajouté deux ou trois petites bagatelles, qui vous ont assurément échappé. Je reconnois la justesse de votre esprit, et je vois bien que la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous; et quand notre jolie veuve s'en mêle, cela ne gâte rien. J'ai été fort aise de savoir votre avis, et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres.

1. Deux enfants de madame de Toulongeon, grand'-mère de madame de Coligny.

2. Je m'y reconnois. (Éd. de 1752.)

Mais, mon pauvre cousin, je suis au désespoir de la guerre : il me semble qu'elle va recommencer ; la paix se brouille et s'embarrasse. Nous l'avons crue trop vite faite ; c'est que nous avons un si grand besoin de varier la phrase pour louer le roi, que notre impatience nous a fait prévenir le temps. La Feuillade dit que madame de Ludres s'étoit portée trop tôt héritière, quand elle parloit comme ayant débusqué madame de Montespan : nous avons fait de même pour la paix ; nous nous sommes portés trop tôt pour héritiers.

Ma fille est toujours aimable et languissante. J'embrasse la veuve, embrassons-nous tous quatre, comme vous dites.

685. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 9 août 1678.

Ni le seigneur, ni le vassal, n'ont à se disputer sur le grand bénéfice que j'ai donné au sieur Poussy[1] ; je ne savois point que vous y prissiez intérêt, et je me suis trouvée trop heureuse

1. Je vous avoue, mon cher cousin, que je ne savois nullement l'intérêt que vous preniez aux gens à qui j'ai trouvé occasion de faire plaisir. (Éd. de 1752.)

qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de le remercier de l'avoir acceptée, lorsque j'ai vu qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remerciement de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, et ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous[1].

Je suis encore d'accord de ce que vous dites de *La princesse de Clèves;* votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule.

Tout le monde s'est remis à croire la paix. Le roi de Suède prie le roi de vouloir bien la faire, sans s'attacher davantage à ses intérêts[2]. Les Hollandois se sont déchargés de cette négociation; et cela fait croire que toutes les louanges en vers et en prose qu'on a données au roi sur cette paix se trouveront à leur place. Mais que dites-vous de M. d'Albret, qui alloit voir amoureusement et nocturnement madame

1. La Correspondance de Bussy, t. IV, p. 195, reproduit, avec quelques variantes, cette lettre de madame de Sévigné, sous la date du 25 juillet 1678.

2. « Le roi s'étant rendu aux sollicitations des Suédois, envoya ordre, le 4 août, à ses plénipotentiaires, de signer la paix et de ne plus insister sur la satisfaction de la Suède, avant l'évacuation des places. Le 10, la paix fut signée à Nimègue, chez le duc d'Estrées; les François et les Hollandois s'embrassèrent avec tendresse. » (*Gazette.*)

de Bussy-Lameth à la campagne? On l'a pris pour un voleur, on l'a tué sur la place. Voilà une étrange aventure[1].

Adieu, mon cousin; adieu, ma jolie veuve; si ma tante m'avoit donné les dix mille écus dont vous me parliez l'autre jour, je n'aurois pas traité avec la présidente Baillet; mais je tiens mon affaire bonne, à moins que pour me faire dépit, elle eût la malice de mourir demain; en ce cas-là, je l'avoue, je suis attrapée.

1. Le marquis d'Albret n'avoit pas été pris pour un voleur, mais réellement assassiné par M. de Lameth. Ce dernier, instruit des liaisons de d'Albret avec sa femme, força celle-ci à lui indiquer un rendez-vous dans le château de Pinon, en Picardie, et là d'Albret fut tué, le 5 ou le 6 août 1678. M. de Lameth eut à soutenir, pour ce meurtre, un procès qu'il gagna. Madame de Lameth étoit une femme pleine d'esprit, et dont les lettres étoient recherchées comme celles des Sévigné et des Coulanges. Bussy dit, dans une de ses lettres, en parlant de d'Albret: « Sa mort, dans une bataille, lui auroit fait plus d'honneur; cependant celle-ci fait plus de bruit. »

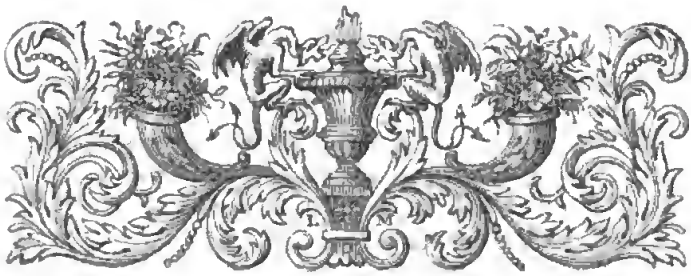

TABLE

DU CINQUIÈME VOLUME.

558. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan (7 août 1676) 1
559. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 5
560. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 11
561. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 14
562. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 23
563. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 26
564. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 36
565. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 39
— De Madame de Coulanges à la même..... 42
— De M. de Brancas à la même. 43
— De Madame de Sévigné à la même..... 43
566. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 46
567. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan.. .. 48
568. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 51
569. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 53
570. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 57
571. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 64
572. De Madame de Sévigné au comte de Bussy.. 67
573. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 68
574. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 70
575. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 73
576. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 78
577. De M. l'abbé de Pontcarré à Madame de Grignan.. 82
— De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 84
578. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 87
579. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 95
580. Du comte de Bussy à Madame de Grignan..... . . 99

Digitized by Google

581. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan (14 octobre 1676). 100
582. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 105
583. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 110
584. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 117
— De M. de Sévigné à la même. 120
— De Madame de Sévigné à la même. 121
585. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. . . . 121
— De M. de Sévigné à la même. 122
— De Madame de Sévigné à la même. 124
586. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 125
— De M. de Sévigné à la même. 127
587. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 128
— De M. de Sévigné à la même. 130
588. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 132
— De Madame de Coulanges à la même. 136
— De Madame de Sévigné au même. 137
589. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 138
— De M. de Sévigné à la même. 139
— De Madame de Sévigné à la même. 139
590. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 140
— De M. de Sévigné à la même. 142
591. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 144
592 De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 151
— De M. de Sévigné à la même. 153
593. Du comte de Grignan au comte de Guitaud. 154
594. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 155
595. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 156
596 De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 158
597. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 160
598. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné. 162
— Du comte de Bussy au roi. 163
599. De Madame de Sévigné au comte de Bussy. 164
600. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné (14 mai 1677). 165
— Du comte de Bussy au roi. 167
601. De Madame de Sévigné au comte de Bussy. 169
— De M. de Corbinelli au même. 172
602. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 173
— De Madame de La Troche à la même. 175
603. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 176
604. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 177
605. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. 180

606. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 186
607. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 190
608. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 193
609. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 199
— De M. de Sévigné à Madame de Grignan..... 201
610. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan (30 juin 1677)..... 202
611. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 207
612. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 209
613. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 216
614. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. ... 218
— De M. de Sévigné à la même..... 220
— De Madame de Sévigné à la même..... 221
615. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. ... 226
616. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 233
— De M. de Corbinelli à la même..... 236
— De Madame de Sévigné à la même..... 238
617. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 240
618. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 243
— De M. de Sévigné à la même..... 246
— De Madame de Sévigné à la même.... 248
619. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 249
620. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 252
621. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 259
— De M. de Corbinelli au même..... 260
— De M. de Corbinelli à Madame de Coligny..... 263
622. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 264
— A M. de Grignan..... 269
— A Madame de Grignan..... 269
623. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 271
624. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 279
625. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 282
626. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 283
627. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 291
628. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 294
— A M. de Grignan..... 295
— A Madame de Grignan..... 296
629. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 297
630. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 306
— A M. de Corbinelli..... 308
631. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 311
632. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 313
633. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 314

634. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 316
635. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 324
— De M. de Guitaud à la même..... 324
— De Madame de Sévigné à la même..... 325
— De M. de Guitaud à la même..... 325
— De Madame de Sévigné à la même..... 326
636. Du comte de Bussy à M. de Corbinelli (1er septembre 1677)..... 327
637. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 329
638. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 331
639. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 334
640. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 337
641. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 341
642. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 344
643. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 348
644. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 351
645. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 352
646. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 355
647. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan 359
648. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 362
649. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 364
650. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 367
651. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 372
— De M. de Coulanges à la même..... 376
652. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 377
653. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 382
654. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 387
655. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 394
656. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 396
657. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 404
658. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 404
659 De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 407
660. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 410
661. Du comte de Bussy a Madame de Sévigné..... 412
662. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 414
663. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 416
— Du comte de Bussy au roi..... 419
664. De Madame de Grignan au comte de Grignan..... 421
665. De Madame de Sévigné au comte de Bussy (2 janvier 1678)..... 425
666. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 428
667. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 431
— De M. de Corbinelli au même..... 434

668. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 432
— A M. de Corbinelli..... 433
669. De Madame de Sévigné au comte de Bussy.... ... 435
670. De M. de Corbinelli au comte de Bussy..... 436
671. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 439
672. Du comte de Bussy à M. de Corbinelli (22 février 1678)..... 442
673. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 444
674. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 447
675. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 452
— de Madame de Coligny à la même..... 556
676. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 457
677. De Madame de Sévigné à M. de Grignan..... 460
678. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 463
679. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 467
680. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 469
681. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 473
682. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 478
683. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 481
684. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 483
685. De Madame de Sévigné au comte de Bussy (9 août 1678)..... 484
Table du cinquième volume.... 487

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Helène Savoia Aosta
Napoli
551573

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

Digitized by Google

:T C•

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

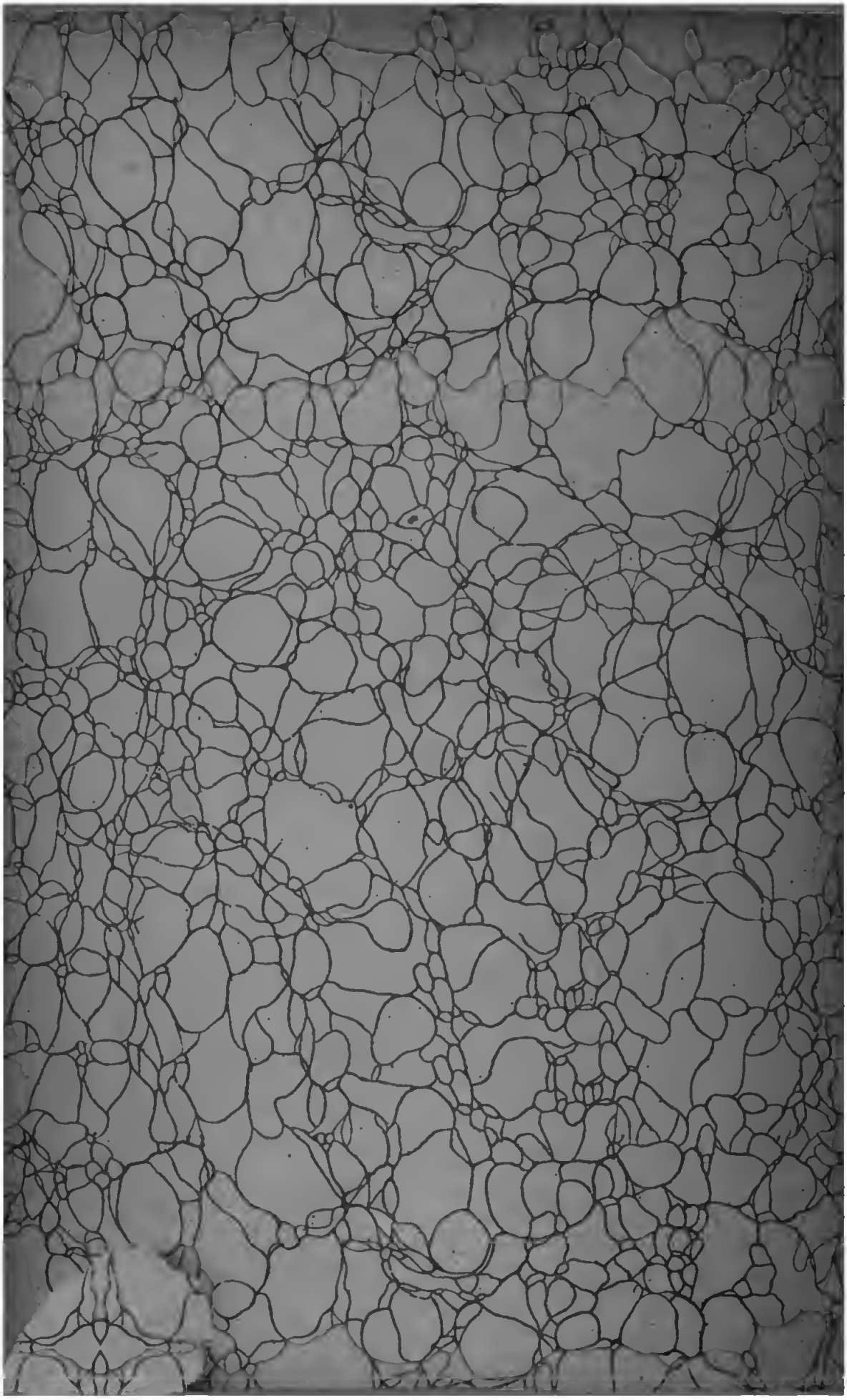

Digitized by Google